

LA CONFÉRENCE INTERLIBANAISE DE LAUSANNE

La Syrie est intervenue énergiquement pour imposer un cessez-le-feu

LIRE PAGE 3 L'ARTICLE D'ÉRIC ROULEAU



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Le Monde

Directeur : André Laureyssin

«Le Monde des arts et des spectacles»

Pages 15 à 23

Carmen, de Francesco Rosi : Opéra de la réalité

Mme Thatcher au pied du mur

Rurement une négociation européenne, au départ complexe, s'est présentée en des termes aussi clairs. Désormais, le succès du conseil européen qui se tiendra les lundi 19 et mardi 20 mars à Bruxelles dépend presque exclusivement de Londres et de la volonté de Mme Thatcher de faire preuve d'un minimum d'esprit de compromis.

Ainsi Paris n'a pas cherché à se dérober à une réforme et profond de la politique agricole commune. Cette dernière apparaît, malgré ses défauts, comme une grande réussite. Victime de son succès, elle en est arrivée au temps des contraintes. Celles qui viennent d'être acceptées pour le lait sont dures. Mais, outre le fait que le sacrifice est demandé à tous, il est vrai que M. Rocard, plaçant la cause d'un pays où la production laitière a plus qu'ailleurs un rôle social, est parvenu à limiter les dégâts.

Paris a demandé aux Allemands, en contrepartie, de supprimer les montants compensatoires monétaires (MCM), qui sont devenus la bête noire des paysans français. L'arrangement qui est intervenu prévoit leur élimination en trois ans. Sans être tout à fait satisfaisant, il signifie un effort réel pour l'Allemagne, qui accepte, même que les prix en Deutschmarks soient gelés jusqu'en 1987.

Les Dix sont également d'accord pour mieux maîtriser l'évolution des dépenses agricoles et non agricoles. Ces dispositions constituent l'élément le plus novateur des décisions qui devraient être prises par le conseil européen. C'est une garantie contre les dérapages budgétaires de toutes sortes, et en particulier contre ceux qui pourraient résulter du futur élargissement à l'Espagne et au Portugal. C'est, même si on le voit, une réforme institutionnelle de fait : les gouvernements, sans toucher aux pouvoirs que le Parlement détient des traités, prennent l'engagement politique de ne plus tolérer, comme dans le passé, ses débordements.

Sur les dossiers jusqu'ici traités, le Royaume-Uni n'a fait aucune concession. Les décisions prises vont au contraire dans le sens de ses revendications. Il reste à fixer la compensation à lui accorder pour alléger sa contribution au budget européen. M. Roland Dumas, ministre français des affaires européennes, a noté mardi « une convergence des points de vue des Neuf ». Nul doute que, soucieux de régler le contentieux, ceux-ci feront une offre généreuse. L'idée serait de proposer un montant pour 1984 - on cite le chiffre de 750 millions d'ECU, - puis, à partir de là, de bâtir un mécanisme garantissant à Londres qu'une fraction substantielle de sa contribution serait prise en charge par les partenaires.

Mme Thatcher peut être tentée d'exploiter le souci d'apaiser de ses interlocuteurs, et en particulier de la présidence française, pour faire monter les enchères. Mais le jeu a ses limites : le coût politique, notamment envers les paysans, que M. Mitterrand a accepté de payer pour relancer une coopération européenne qu'il considère comme nécessaire à la France n'est déjà pas négligeable. L'effort en faveur du Royaume-Uni, pour être compris par l'opinion publique, peut être réel mais doit demeurer raisonnable. C'est toute la différence entre la solidarité et le défilé.

(Lire page 32.)

Nouveaux succès pour M. Hart

Le sénateur démocrate réussit une percée dans le sud des Etats-Unis mais ne parvient pas à prendre un avantage décisif sur M. Mondale

Washington. - M. Gary Hart a marqué de nouveaux points le mardi 13 mars dans la course à l'investiture démocrate, sans arriver pour autant à prendre un avantage décisif sur M. Walter Mondale. Une dure compétition va donc se développer entre le jeune sénateur du Colorado et l'ancien vice-président de M. Carter. Les deux autres candidats restant en lice ne devraient y faire que de la figuration.

La médiocrité de ses résultats, mardi, et l'endettement de sa campagne (2 millions de dollars) pourraient en effet obliger bientôt le sénateur Glen à jeter le gant, bien qu'il ait affirmé sa volonté de se maintenir.

Le pasteur Jackson a, lui, obtenu de bons scores en Alabama et en Géorgie (environ 20 % des voix), mais sans arriver à se rallier les Blancs ni même d'autres électeurs noirs que les plus jeunes. En conséquence, sa campagne ne peut plus compter que sur son propre soutien. Quant à M. McGovern, il a annoncé son retrait après avoir appris qu'il était arrivé troisième (avec 20 % des voix) dans le Massachusetts, le seul des neuf Etats en jeu ce « super-mardi » où il était bien placé, le seul Etat aussi où il l'avait emporté face à M. Nixon en 1972.

Sur les cinq Etats dont les résultats étaient connus ce mercredi en fin de matinée (heure de Paris), M. Hart en a remporté trois, la Floride (41 % des voix contre 33 % à M. Mondale), le Massachusetts (39 % contre 27 %) et le Rhode-Island (49 % contre 37 %). Sa victoire « scabieuse » également assurée dans l'Alabama. M. Mondale s'est notamment devancé le sénateur du Colorado dans l'Alabama (34 % contre 23 %). Il n'a fait que sauver les meubles en Géorgie (31 % contre 28 %) (1).

Compte tenu de l'écrasant rapport de forces en faveur de M. Mondale, il y a deux semaines encore, ces pourcentages constituent un succès pour M. Hart qui, en janvier, ne réunissait, par exemple, que 3 % des intentions de vote dans le Massachusetts. Sa réussite est encore plus impressionnante dans le Sud, où il n'avait eu qu'une centaine de jours pour se faire connaître face à un adversaire puissamment organisé et

De notre correspondant

soutenu par la plupart des personnalités démocrates locales, y compris la veuve du pasteur King qui avait refusé de se rallier à M. Jesse Jackson.

Les buts points d'avance obtenus en Floride (dont la population est âgée et conservatrice), le coude-à-coude en Géorgie (Etat de M. Carter qui appuyait son ancien vice-président), et même la deuxième place en Alabama, où la force de la centrale syndicale AFL-CIO acquise à M. Mondale a pesé lourd, sont autant de raisons pour M. Hart de triompher.

Inconnu hier, il a démontré que son « message » sur la nécessité d'un « nouveau départ » pour l'Amérique séduisait non seulement la Nouvelle-Angleterre, mais aussi le Sud et sans doute également l'Ouest, où il avait remporté samedi le Wyoming et où on attend le résultat de l'Oklahoma, du Nevada et de l'Etat de Washington.

Balloté par ce raz de marée, M. Mondale n'a repris pied qu'en Alabama. C'est peu, mais cela a suffi à lui redonner le sourire. Le danger d'une percée aussi rapide que celle de M. Hart est, en effet

que les télévisions, l'opinion et la presse, en attendant toujours plus à chaque nouveau scrutin. Lorsqu'on a remporté haut la main quatre élections consécutives, il suffit de deux très relatives défaites, même balancées par trois nettes victoires, pour paraître commencer à marquer le pas.

Cela s'est senti mardi soir dans les premiers commentaires à chaud de la télévision, et cela est préoccupant pour M. Hart, car si sa percée n'était due qu'à lui-même, l'élan qui le porte depuis repose largement sur son image de gagnant.

Défait dans deux des trois Etats du Sud votant mardi, M. Mondale n'aurait eu que peu d'espoir de se rétablir. Défait dans un seul d'entre eux, il peut affirmer avoir commencé d'endiguer la vague, et c'est ce qu'il a aussitôt fait en répétant dans la soirée que la compétition serait serrée, mais qu'il n'était nullement balayé et comptait bien gagner l'investiture, puis l'élection présidentielle.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 5.)

(1) M. Mondale a, par ailleurs, remporté la primaire (par correspondance) des démocrates de l'étranger, avec sept points d'avance sur M. Hart.

Compromis sur l'école privée

Les concessions faites de part et d'autre vont permettre le dépôt d'un projet de loi portant sur tous les points en discussion



M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, devait présenter au conseil des ministres du mercredi 14 mars le bilan des négociations sur l'enseignement privé et les conclusions qu'il en tire. Le communiqué officiel devait préciser que les négociations sont terminées, après avoir porté sur les quatre points qui étaient, initialement, à l'ordre du jour : les règles d'inscription au budget des crédits destinés aux créa-

tions de classes, le financement des établissements privés par les collectivités territoriales, la création de l'établissement d'intérêt public (EIP) et le statut des personnels enseignants.

La position arrêtée par le gouvernement se sera connue que le vendredi 16 mars lorsque le ministre de l'éducation nationale présentera un « texte cadre ». Un comité interministériel, qui a réuni mardi, autour de M. Pierre Mauroy, des ministres représentant toutes les sensibilités politiques de la majorité, s'est assuré de la solidarité du gouvernement à propos des décisions qu'annoncera le ministre de l'éducation nationale. C'est à partir de ces orientations que seraient rédigés projet de loi, décrets et arrêtés.

Ni le gouvernement ni l'enseignement catholique ne conçoivent de maintenir le statu quo. D'autant que, contre toute attente, les négociations ont permis à chacun des deux principaux partenaires de faire un pas vers l'autre.

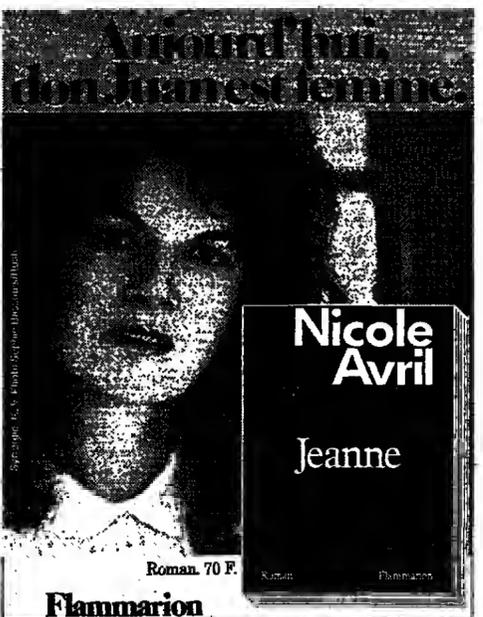
« La négociation, relève, par exemple, le secrétaire général du Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique (SPELC), a permis de constater qu'il y avait un certain nombre de solutions techniques aux problèmes de principe qui étaient posés sur les quatre points. »

CATHERINE ARDITTI.

(Lire la suite page 11.)

PAGE 5

Des candidats choisis par les électeurs par MAURICE DUVERGER



« Langue de bois » et « parole vraie »

par THOMAS FERENCZI

Depuis que quelques-uns des acteurs de notre vie publique se sont donné pour rôle de « parler-vrai », il est convenu de condamner la « langue de bois » de la plupart des hommes politiques et de vanter le langage neuf dont usent ceux - de Michel Rocard à Yves Montand, en passant par Simone Veil et Jacques Delors - savent apparemment se faire entendre de l'opinion.

A y bien regarder, ce qui distingue la « langue de bois » de la « parole vraie », c'est principalement la pauvreté de son contenu, ou, si l'on préfère, le caractère très général des notions qu'elle véhicule. Les vastes mobilisations se font à ce prix. L'inconvénient est qu'elles ne vont pas sans malentendus.

A l'inverse, lorsque l'analyse devient plus précise et entre dans le détail des situations concrètes jusqu'à devenir, avec Yves Montand, le récit d'une expérience singulière, le message s'enrichit, mais sa portée s'en trouve réduite.

Entre la « langue de bois », qui laisse dans le flou l'action qu'elle accompagne, et le discours prétendu « véridique », qui a d'autant plus de

ces principes consacrés, et il faut bien dire que l'opposition n'a pas fait preuve dans ses critiques de beaucoup plus d'originalité. On a vu récemment comment la controverse sur l'école privée inspirait aux divers protagonistes des déclarations outréclères, les uns accusant l'enseignement public de corrompre l'esprit de la jeunesse et les autres retournant ce reproche à l'Eglise catholique.

Le débat sur l'audiovisuel suscite les mêmes excès, puisque la gauche entend protéger les ondes de l'influence perverse des puissances d'argent et que la droite prétend les arracher à l'empire dangereuse du pouvoir politique.

Enfin, les dernières grèves, celle des camionneurs, puis celle des fonctionnaires, ont ramené les vieilles polémiques sur les défauts respectifs du secteur public et du secteur privé.

Or tout indique qu'aujourd'hui, dans quelque champ d'activités que ce soit, les problèmes ne peuvent plus être posés en ces termes.

(Lire la suite page 8.)

PAGE 11

Qui a peur du Conseil constitutionnel ? par MICHEL KAJMAN

« LA PUISSANCE ET LES RÊVES », DE RÉGIS DEBRAY

Un iconoclaste à l'Elysée

« Le règne du droit suppose que le droit, non l'épée, soit l'axe du monde. Car l'épée peut s'aligner sur la croix, plus grande qu'elle parce qu'universelle, non sur le code, plus petit parce que particulier. Le socialisme démocratique, tardive défectuosité chrétienne, apparaîtra-t-il comme un simple sacroc dans la turquie sans couture de la chrétienté ? »

Quel est l'auteur de ce jugement définitif, on n'ose pas dire « dernier » ? Maritain, Jean Guilton, Étienne Borne, Domenech ? Non point : Régis Debray, passé en vingt ans des maquis et des prisons de Bolivie au cabinet d'un président de la République, dont il fait remarquer au passage dans son nouveau livre, La Puissance et les Rêves, que, a'il e célébré en 1981 le centenaire de la naissance de Teilhard de Chardin, il n'e pas consacré ne serait-ce qu'un mot, l'an dernier, à celui de la mort de Marx.

Sans doute l'auteur de Révolution dans la révolution ? n'a-t-il pas eu à forcer beaucoup son talent pour montrer tout l'artificiel des slogans dont s'est trop longtemps nourrie, en matière de politique étrangère, la pensée social-démocrate.

« Arbitrage international, sécurité collective, désarmement », ces mots ont en commun de présupposer que le raison, celle de Kant, finira par avoir le dernier mot. Ils ont nourri ce que Debray appelle joliment le « diplomate des lacs » : les grandes conférences internationales à Genève, Stresa, Locarno. Et aussi la pensée d'un Jaurès (le socialisme, cette foi acharnée dans la raison humaine) ou d'un Léon Blum, que l'auteur accuse du péché de « réalisme inexact », en ce qu'il « prête une force contraignante à un traité » et tient « pour réel ce qui ne l'est pas ».

Si l'on ajoute que Debray, à l'occasion, s'en prend à la « diplomatie lamartinière (...) velléitaire, étiquette et normative (...) qui est à la diplomatie de puissance ce que la poésie est à la prose, puisque la forme y est sa propre fin », on peut se demander, alors que l'on connaît le goût du président de la République pour le père de Jocelyn, si une seule des grandes figures du panthéon socialiste lui paraît mériter d'être totalement épargnée.

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Rupture

A seize ans, l'âge des absolus et des grandiloquences, il a tué son professeur avec le pistolet de son père, avant de se donner la mort devant le reste de la classe. Il était fasciné par Métrine, « héros » moderne de la rupture.

Alléluia, le même jour, on a retrouvé morts - asphyxiés pendant leur sommeil - cinq adolescents, des fugueurs qui avaient trouvé refuge dans une cave, sous un stade.

Ils n'avaient en commun que l'ardent besoin de tuer plonger ; délit de fuite devant notre monde. C'est fait.

BRUNO FRAPPAT.

Une longue tradition libérale

FREDERIC GAUSSEN (1) vient de mettre opportunément le doigt sur les difficultés qu'éprouve paradoxalement la gauche face aux manifestations modernes de l'individualisme.

vidu intégral qui sache tenir tête aux exigences les plus diversifiées du travail et ne donne, dans des fonctions alternées, qu'un libre essor à la diversité de ses capacités naturelles ou acquises (2) : à l'extrême droite du machinisme, l'individu s'épaule dans le travail comme dans le loisir. L'individualisme est au bout de l'industrialisation.

Cette vision dialectique de l'évolution des choses débouche sur deux voies : celle que choisit Lénine, la conquête de l'Etat, avec l'illusion de s'en débarrasser un jour, la mise entre parenthèses de l'individu avec l'arrière-pensée d'en assurer l'épanouissement ; celle que préfère Jaurès qui, « au risque de surprendre un moment les lecteurs », se plaçant « sous la triple inspiration de Marx, de Michelet et de Plutarque » pour décrire tout à la fois « l'évolution économique fondamentale qui gouverne les sociétés, l'ardente aspiration de l'esprit vers la vérité totale et la noble exaltation de conscience individuelle défiant la souffrance, la tyrannie et la mort. Et de chanter toutes les libertés : le socialisme devenant l'élargissement de la démocratie (3).

Il y a quelque chose de commun, lyrisme mis à part, entre l'inspiration d'un Jaurès, qui doit autant à ses origines paysannes qu'au voisinage de Carnaux, et celle d'un Mitterrand, amoureux des grandes promenades solitaires, enraciné dans les villages individualistes de son Marvan et pourtant embarqué, avec chacun de nous, dans un monde industriel qui nivelle les modes de vie, masquait les comportements et fait éclater les relations urbaines.

La massification est le fruit du marché

Car la massification des comportements est le fruit du marché et non celui du socialisme : il suffit de vivre aux Etats-Unis pour le constater : la bureaucratie naît de la concentration et du gigantisme, même si le collectivisme la porte à son zénith ; et le nivellement s'est accentué avec la mécanisation des tâches et le travail à la chaîne. Ce n'est donc pas à dire que la pensée et la pratique collectiviste n'y aient pas inéluctablement ajouté : ils n'ont pas créé le mouvement.

Quant à l'Etat-providence, si véritablement mis en cause aujourd'hui, et qu'il faut distinguer de l'Etat-producteur, il n'est d'autre ambition initiale que d'assurer l'épanouissement de l'individu, jeune, adulte ou vieilli, en le garantissant, autant que faire se peut, contre la maladie, les infirmités de l'âge, en lui permettant de préserver son autonomie, de satisfaire ses aspirations ou ses différences. Pourquoi l'Etat devrait-il être policier pour protéger les biens matériels et s'abstenir de protéger les personnes ? Tout le problème est de savoir à quel niveau de crise l'Etat doit intervenir : est-ce pour prévenir la tempête, pour en arracher les naufragés ou pour les ensevelir ?

* Ancien ministre.

Toute prévention a sa logique. Mais aussi ses perversions et ses excès qu'il faut combattre. Et c'est de quoi l'on se préoccupe, légitimement.

Décentralisation, nous dit-on : depuis 1884, jamais on est allé aussi loin qu'avec les « lois Defferre ». Soutien aux initiatives locales : les plans Etat-région et les contrats de culture ou d'environnement en fournissent des exemples. Modification des conditions de travail ou d'exercice de l'autorité : pour les prémisses, l'évolution technique y pourvoira de façon imprévisible ; pour les secondes, les « lois Auroux », si critiquées, les adaptent aux temps présents. Médias : les radios libres fonctionnent, tout comme la Haute Autorité de l'audiovisuel ; et la loi sur la presse devrait en préserver le pluralisme, en interdisant d'excessives concentrations. Logement : le choix est équitablement ouvert entre la location et l'accession à la propriété. Santé publique : on accroît continuellement la prévention, et le maintien à domicile, parallèlement aux nécessaires hospitalisations ; encore faudra-t-il en mesurer le coût. Et, s'il est vrai qu'en matière d'éducation le précepteur reste la formule idéale, nul ne la tient pour praticable ; alors, va pour la tutelle, préconisée par Alain Savary, et contestée si ne sait trop pourquoi.

Chacun se veut libre, mais aidé

Bref, dans bien des domaines, l'intervention étatique se fait « plus sélective et plus incitative ». Mais Frédéric GausSEN a raison de le dire ; en dépit de tout, la gauche passe pour ne penser qu'en termes de masse et d'Etat. Sans doute, le recours aux nationalisations y est-il pour quelque chose ; mais il s'agit précisément, en matière économique comme ailleurs, d'établir des contre-pouvoirs aux énormes conditions d'intérêts supranationales. Et puis, il y a les impôts, les prélèvements sociaux que seule la « crève-alourdi », et qui semblent alimenter un appareil collectif insatiable. Mais chacun oublie qu'il y a, en plus, le reclame et en redonne. Chacun se veut libre, mais aidé, soutenu, garanti dans ce qu'il entend. L'Etat-providence, c'est nous tous qui l'avons secrété au long des ans, qui le nourrissons et nous en nourrissons en retour. Peut-être avons-nous oublié à tort la tradition mutualiste et coopérative, plus respectueuse des choix individuels.

Quant à l'égalitarisme qu'on dénonce à l'envi, je n'en vois nulle trace dans la tradition de la gauche : lutte contre les privilèges, oui ; pour des chances égales, oui encore. Et que l'on m'exécuse de citer un texte peu connu de Léon Blum : « J'ai toujours considéré que l'égalité était le respect égal de la variété et les formules de l'égalité sont non pas « tous à la fois » ou « tous dans le même soc » mais « chacun à sa place » et « à chacun son dû ». Ainsi les élites (4) dégagées par la sélection, pour la direction, l'organisation, le commandement, ne risquent pas de devenir des aristocrates... De ce point de vue, il ne s'agit plus d'assurer à toutes les unités sociales des droits identiques, mais d'employer au mieux, pour la diversité des tâches sociales, la diversité inégale des tempéraments individuels (5).

N'est-ce pas là le fondement d'un individualisme de gauche qui, comme le montre brillamment Max Gallo, a ses antécédents, ses lettres de noblesse et son actualité — et sans doute son avenir ?

- (1) Le Monde du 23 février 1984. (2) Le Capital II. (3) Histoire socialiste. Introduction générale. (4) C'est Blum qui souligne. (5) Notes d'Allemagne. Boebenwald, 23 février 1945.

RECTIFICATIF. — MM. Jean-Claude Haurede et Jean-Marie Poutrel, coauteurs de l'article « En phase avec le zozouf impérial industriel » (Le Monde du 3 mars), sont respectivement chargés de recherche au CNRS et directeur d'étude au BIPE (Bureau d'Informations et de Prévisions Économiques) et ooo « eberceurs du GERMES », qui avait organisé le colloque auquel ils participaient.

Jaurès, réveille-toi !

par PIERRE BERCSIS (*)

La gauche au pouvoir depuis mai 1981 mène une lutte sans merci sur le plan économique avec, souvent, des résultats positifs. Après avoir œuvré au réajustement des grands équilibres, elle s'attaque maintenant à la réforme de structures industrielles héritées d'un brillant passé mais inadéquates à la situation de demain. Le courage de nos dirigeants est, de ce point de vue, peu commun.

Gagner la bataille économique peut cependant n'être qu'une victoire à la Pyrrhus si nous perdons la guerre idéologique. Or, tout laisse à penser, volens nolens, que c'est ce qui se produit. La gauche n'a pas réussi à faire passer son message. Les Français, déçus, ne comprennent pas le sens profond de son action.

En mai 1981, ils ont rejeté la droite arrogante pour appeler aux responsabilités François Mitterrand sans mesurer exactement ce que cela signifiait. De sorte que les socialistes sont en train de réaliser leur programme devant un électeur étonné, voire irrité par tant de bouleversements auxquels il ne s'attendait pas. Il y a eu quiproquo, incompréhension réciproque, bien que personne n'ait trompé personne.

Ce quiproquo pourrait s'évanouir tout à fait si la gauche définissait et faisait participer les Français à la définition du projet de société pour la France de demain. Ceux-ci comprendraient alors plus facilement le sens de la politique actuelle et, au lieu de s'en déclarer déçus, la soutiendraient. Ce n'est pas la mise sous le boisseau des questions idéologiques, l'alignement derrière des valeurs de droite, qui assurera la pérennité de la gauche au pouvoir ; c'est le contraire : une bonne, profonde explication sur ce qu'est le socialisme aux couleurs de la France.

Pour l'heure, qui sait dans quelle perspective s'inscrivent nos réformes ? Qui sait en quoi la France fait œuvre originale depuis 1981 ? Il manque aux Français la part du rêve, la part de l'espoir.

Pourquoi ce n'est pas ce qui est le plus difficile à faire : broser le tableau de la société à laquelle nous aspirons afin que chacun se sente concerné. Nos ancêtres libéraux, en 1789, n'ont-ils pas déjà procédé ainsi ? Qu'est-ce que notre socialisme, sinon l'extension de nos libertés, la conquête de droits sur le pouvoir de l'argent, comme l'on fait, les républicains, sur le pouvoir de force militaire héréditaire (la mo-

narchie), qu'ils baptisaient « tyrannie » ? Pourquoi ne pas lier tous ces droits nouveaux ensemble en une nouvelle déclaration des droits, à la veille du bicentenaire ? La France, patrie des droits de l'homme pour le passé, le serait aussi pour l'avenir. Entre les deux idéologies dominantes, elle secréterait (en coordination avec d'autres gouvernements socialistes démocratiques) un tiers-monde idéologique — que Max Gallo appelle la troisième alliance — en répondant à ceux qui, comme Frédéric GausSEN, s'interrogent sur la possibilité d'un individualisme de gauche.

Jaurès lui-même a déjà répondu puisqu'il expliquait le socialisme comme « un individualisme logique et complet ». Pourquoi ne pas le définir, comme il y a deux cents ans, comme des droits nouveaux, à coexister ou en cours de conquête ?

Ce gouvernement a ceci d'in-croyable qu'il est le meilleur que la France puisse avoir (honnête, courageux, compétent, progressiste...) et qu'il ne réussit pas à faire passer son message alors que sa philosophie limpide se résume en quelques mots : défense et extension des droits de l'homme.

Droits des travailleurs, loi sur la presse, rapports Nord-Sud, Est-Ouest, régionalisation, culture, laïcité, agriculture... Rien de tout ce qui est fait depuis 1981 ne sort de cette doctrine de défense et d'extension des libertés. Et qui le proclame haut et fort ? En général, les politiques de grands principes et des applications fort éloignées. Nous, c'est l'inverse, nous avons la politique optimale, et les principes correspondants sont timidement formulés. A croire que la gauche aime les coups, que nous sommes complé-

Simone Veil déclare à la télévision qu'elle sera tête de liste aux européennes de juin pour défendre les libertés : qui relève l'injure ? Quand allons-nous cesser de raser les murs, de nous excuser ? Bref, de reconnaître l'hégémonie idéologique de la droite ?

Jaurès, réveille-toi, ton parti fout le camp ! La France cherche des prophètes quand nous sommes au pouvoir ! L'heure est venue de nous rassembler autour d'un projet de société, comme il y a deux cents ans. Pas en deux cent pages, en vingt articles, porteurs de libertés nouvelles.

* Responsable de Droits socialistes de l'homme.

La gauche et l'individu

« Peut-il y avoir un individualisme de gauche ? » demandait Frédéric GausSEN dans le Monde du 23 février. Sur ce thème, Roger Quilliot note que la massification des comportements est le fruit du marché et non du socialisme. De son côté, Pierre BerCSIS signale que Jaurès a déjà répondu à la question, en expliquant le socialisme comme « un individualisme logique et complet ». Au reste, poursuit l'auteur, qu'y a-t-il de plus individuel que les droits de l'homme ?

BOUCHARD PÈRE & FILS



250 ans de grands vins

« Domaines du Château de Beaune » 92 hectares dont 71 hectares de premiers crus et grands crus

- Côte de Beaune Villages "Clos Ruyet" Savigny-lès-Beaune "Les Lavières" Beaune-Clos de la Mousse "Clos de la Rungue" Beaune-Tenons Beaune-Marcenot Beaune-Grèves "Vigne de l'Enfant Jésus" Volnay-Chaulin Volnay-Tuillemont Volnay-Frémaux "Clos de la Rungue" Volnay-Caillets "Ancienne Cuvée Carnot" Pommard 1^{er} cru Le Curtan Chablis-Musigny Chablis-Musigny Beaune-Clos Saint-Laudry Meursault-Genévrières Corton-Charlemagne Chevalier-Montrachet Montrachet

Département de la Côte-d'Or... Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN - 0395 - 2037

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75247 PARIS CEDEX 09 CCP 4287-23 PARIS - Tél. MONDIPAR 65057 F Tél. : 246-72-23

Table with columns for PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER and ABONNEMENTS. Includes rates for France, Europe, and other regions, and contact information for subscriptions.

« La Puissance et les Rêves »

de Régis Debray

(Suite de la première page.) Son but en tout cas est clair : c'est une invitation brutale à la gauche de cesser de croire au Père Noël. Marx, au siècle dernier, avait le même ambition, mais son approche était toute différente : il cherchait, et croyait avoir trouvé, les lois de la société. Il était convaincu que l'histoire déboucherait un jour sur l'harmonie universelle. Régis Debray l'a peut-être cru lorsqu'il suivait « Che » Guevara dans la Sierra. Il en était déjà bien revenu lorsqu'il a publié, en 1974, le Critique des armes (1). Ce qu'il cherche à mettre en lumière, aujourd'hui, c'est la complexité et la noirceur shakespearienne du réel quotidien, telles qu'il peut les mesurer de son bureau de l'Elysee et au cours de ses voyages à travers le monde. Ce monde qu'on est bien obligé de prendre tel qu'il est, et non pas tel qu'on voudrait qu'il fût, et il faut passer des compromis avec la réalité, a, disait récemment Max Gallo (2).

Il est plus difficile de cerner cette réalité, même quand on a comme Debray le goût des formules à l'emporte-pièce, que de faire voler en éclats les mythes rassurants dont s'est trop longtemps nourrie la philosophie du PS. Ratenons tout de même quelques idées essentielles : « L'homme est un être territorial », et les grandes idéologies du siècle, ces « patries d'apartrides », pourraient bien n'être que le pis-aller d'une frustration géologique sans précédent. De ce fait, le « territorialisme » a aujourd'hui vaincu aussi bien le « mondialisme libéral » que l'« internationalisme prolétarien » (3).

D'où résulte pour l'Etat, quel qu'il soit, qu'il est soit l'orientation idéologique de ses maîtres du moment, le devoir prioritaire de défendre l'« intérêt national », sans pour autant laisser guider son action par d'autres qu'il s'agisse de l'opinion — et des médias. — L'Etat n'a pas à s'en tenir à un seul axe de réflexion, à commencer par celui de Quasi d'Orsay, dont l'auteur nous livre une description fouillée et, naturellement, sans complaisance.

ANDRÉ FONTAINE. Régis Debray, La Puissance et les Rêves, Gallimard, 307 p., 75 F.

- (1) Editions du Seuil, deux volumes. (2) Interview au Quotidien de Paris, 25 janvier 1984.

Handwritten signature or note at the bottom right of the page.

PROCHE-ORIENT

LA CONFÉRENCE INTERLIBANAISE DE LAUSANNE

La Syrie est intervenue énergiquement pour imposer un cessez-le-feu

Lausanne. - Il ne faut sans doute s'étonner de rien quand on observe la scène politique libanaise. Ce qui paraît inimaginable, un jour se concrétise le lendemain, sans que l'on doive au premier abord une quelconque logique.

Mardi 13 mars au soir, le président Amine Gemayel s'est entretenu longuement avec son ennemi irréductible, M. Walid Joumblatt, le chef druze du Parti socialiste qui exigeait il y a peu la mise en jugement du chef de l'Etat comme « criminel de guerre ». Mercredi matin, le vice-président syrien, M. Abdelhalim Khaddam, devait recevoir M. Camille Chamoun, qui se vante d'avoir été l'initiateur de la collaboration du Front libanais (coalition des partis chrétiens) avec Israël. De quoi vont-ils parler ?

Damas entend jouer un rôle d'arbitre, dont on connaît désormais la portée et les conditions. Dans un message adressé mardi 13 mars aux congressistes de Lausanne, le président Assad a énuméré quatre postulats de sa politique :

- Le Liban devra rétablir « son unité, sa souveraineté et l'intégrité de son territoire » sur la base d'institutions « garantissant l'égalité des droits et des devoirs de tous ses citoyens dans le respect d'un équilibre national » (sous-entendant l'équilibre intercommunautaire).

- Il n'y a pas de solution militaire au problème libanais, et seul un dialogue entre les parties en conflit est susceptible de rétablir l'unité nationale. Se référant d'évidence aux forces de l'opposition, ses alliés, le président Assad ajoute que les succès militaires ont un caractère absurde, car « il ne peut y avoir de vainqueurs dans un pays qui se détruit ».

- La Syrie soutient « un Liban arabe et souverain », mais entend « rester à distance équilibrée entre les deux camps antagonistes ». Elle déploiera dès lors tous ses efforts pour favoriser un compromis « équitable » à la conférence de Lausanne. « Faites en sorte qu'elle n'échoue pas, comme la précédente » (qui s'est tenue à Genève), insiste le président de la République syrienne en s'adressant aux partici-

pants. Le Liban et la Syrie s'opposent réciproquement et devront entretenir à l'avenir comme dans le passé des relations particulières » (M. Assad évite le terme de « privilégiées »)...

Des échanges polémiques

Après avoir lu le message présidentiel au cours d'une séance à huis clos de la conférence, M. Abdelhalim Khaddam, le nouveau vice-président syrien, a exposé la politique de son gouvernement plus co-

llectivement, précisant toutefois qu'il s'entendait pas s'ingérer dans les affaires intérieures d'un « pays frère ». Son intervention pourrait se résumer elle aussi en quatre points principaux :

- Il faudrait que « certains libanais » se méfient de l'amitié que leur témoigne Israël pour s'atteler à la tâche commune d'obtenir de l'Etat hébreu, de gré ou de force, le retrait de ses troupes ; la réforme du système politique libanais - une « nécessité vitale » - devrait faire l'objet d'un accord de principe avant la fin de la conférence, afin qu'un gouvernement d'union nationale puisse se constituer rapidement ; il est urgent que des mesures soient prises pour ramener dans leurs foyers les centaines de milliers de Libanais, musulmans ou chrétiens, qui ont dû fuir au fil des années les combats et les massacres ; enfin, priorité des priorités, un cessez-le-feu définitif devrait être mis en vigueur sans tarder.

Chose dite, chose faite. Des divergences ayant fait l'objet d'échanges polémiques entre le président Gemayel et M. Joumblatt mardi matin, M. Khaddam est intervenu énergiquement pour imposer ce début d'après-midi un « compromis » en six points qui prévoit, outre un cessez-le-feu, décrété dès mardi soir, le repli des milices, l'aménagement entre elles d'un « no-man's-land », la réouverture du port et de l'aéroport de Beyrouth et l'arrêt des campagnes de presse entrecroisées par les parties en conflit.

« Personne parmi nous ne croit à un arrêt durable des combats aussi longtemps que nous ne serons pas parvenus à un accord politique global », nous déclarait peu après M. Chamoun. Le président du Front libanais, qui est à cet égard « modérément optimiste », fait preuve d'un réalisme peu commun. Né avec le siècle, armé d'une expérience politique acquise pendant une soixantaine d'années, celui qui passe pour être le plus intrinsèque des dirigeants maronites s'adapte avec bonne grâce à une conjoncture particulièrement défavorable à son camp.

D'ici jeudi, ou au plus tard vendredi, un accord sera probablement conclu », nous dit-il, avant d'ajouter sans sourciller : « Le document de travail que j'ai présenté ce matin, conjointement avec M. Pierre Gemayel [le chef du Parti phalangiste] et dans lequel nous exigeons la transformation du Liban en une République fédérale, dotée de départements à base confessionnelle, n'est qu'une déclaration de principe. Nous nous accommoderons de toutes réformes nécessitant un ou deux amendements de la Constitution. Il s'agit de la création d'un Sénat qui serait contrepois à une Chambre où les musulmans seraient proportionnellement plus nombreux que les chrétiens et de dispositions renforçant les prérogatives du chef du gouvernement musulman sunnite au détriment du président de la République maronite.

Toujours selon M. Chamoun, les postes-clés de l'administration et les forces armées feraient l'objet d'une nouvelle répartition entre chrétiens et musulmans, tandis que les diverses milices seraient soit désarmées soit transformées en police régionale, chacune étant chargée du maintien de l'ordre au sein de la communauté à laquelle elle appartient. Les Forces libanaises (milices chrétiennes) ne risquent-elles pas de s'opposer, comme elles ont menacé de le faire, à un compromis qui correspond si peu à leurs objectifs ? M. Chamoun hausse les épaules et répond : « Elles feront ce que M. Pierre Gemayel et moi-même leur diront de faire, tout comme les formations de l'opposition se soumettront aux directives de la Syrie... »

De tout cela, on peut déduire que les trois partenaires de la conférence de Lausanne - le Front libanais, celui de l'opposition et la Syrie - cherchent, au-delà des apparences, à gagner du temps pour des raisons différentes mais convergentes. Si tel est le cas, la conférence ne débouche pas sur une véritable réconciliation nationale et se solderait par un marché dont aucune des parties contractantes ne serait dupe, notamment quant à sa pérennité.

ERIC ROULEAU.

Jordanie

Nette percée du courant islamiste aux élections législatives partielles

Correspondance

Amman. - Les résultats des élections législatives partielles qui se sont déroulées, lundi 12 mars, en Jordanie ont révélé une nette percée du courant islamiste fondamentaliste. Sur les six sièges « musulmans » qui étaient à pourvoir, trois ont en effet été remportés par des candidats de cette tendance : MM. Leith Chbeilat à Amman, Ahmed Koufahi à Irbid (Nord) et Abdallah Akailch à Taflekh (Centre-Ouest), ces deux derniers ayant la réputation d'être proches des Frères musulmans.

Ce « tir groupé » n'est pas vraiment une surprise, dans la mesure où les trois hommes étaient parmi les personnalités considérées avant le scrutin comme réellement susceptibles d'être élus. Il s'agit est pas moins significatif, d'autant qu'un autre fondamentaliste est arrivé quatrième en voix parmi les candidats musulmans dans le gouvernorat de Salt (nord-ouest d'Amman).

Il convient cependant de nuancer ces résultats, les députés ayant été élus avec un nombre relativement faible de voix (18 458 pour M. Chbeilat et 23 288 pour M. Koufahi), en raison de la pléthore de candidats de tous horizons qui étaient en lice (101) et du mode de scrutin (majorité simple et un seul tour). A cela s'ajoute le fait qu'un peu moins de la moitié des électeurs inscrits (43 % à Amman) ont effectivement voté.

Cette dispersion des voix a probablement coûté cher aux représentants de la « gauche », ou, plus exactement, des tendances nationalistes arabes (baasistes, ex-nassériens, etc.). L'un d'eux a cependant été élu à Kérak (Centre-Ouest) et plusieurs autres, comme M. Fares Nabouli (fils d'un ancien premier ministre) à Amman, sont arrivés en bonne position derrière les vainqueurs de ces élections.

Autre fait significatif : sur les huit députés élus, trois sont d'anciens professeurs d'université, deux sont médecins et un autre ingénieur. « On a voté pour des intellectuels et non pour des chefs de tribu », relève

un universitaire, qui voit là le signe de l'évolution de la société jordanienne et de l'émergence d'une nouvelle génération d'hommes politiques et d'électeurs. Les relations tribales et familiales sont cependant loin d'avoir perdu leur influence, notamment à Salt, où les trois députés élus (deux musulmans et un chrétien) appartiennent à de grandes familles traditionnelles.

C'était la première fois depuis 1967, date des dernières élections législatives dans le Royaume hachémite, que les Jordaniens étaient invités à élire des députés dans cinq des six gouvernorats du pays. Il s'agissait de pourvoir à huit sièges restés vacants par le décès de leur titulaire transjordanien, six pour les musulmans et deux pour les chrétiens.

Le Parlement commun aux deux rives du Jourdaie, suspendu en 1974, a été rétabli en janvier. La Chambre basse comprend soixante membres, trente Transjordaniens et trente Palestiniens de Cisjordanie. Faute de pouvoir organiser des élections dans ce territoire occupé par Israël, huit députés cisjordanien dont les sièges étaient également vacants, ont d'ores et déjà été désignés par scrutin interne au sein du Parlement en vertu d'un amendement à la Constitution adopté le 9 janvier (Le Monde du 6 janvier).

Près de 560 000 électeurs inscrits étaient concernés par le scrutin du lundi 12 mars. Fait important, les femmes votaient pour la première fois au niveau national dans l'histoire du pays.

Tous les candidats sans exception appelaient dans leur programme à la « libération de la Palestine » ; certains prenaient même le contrepied de la politique officielle jordanienne. Ainsi a-t-on pu lire, dans des professions de foi publiées par la presse, des slogans tels que « Non au plan Reagan, non aux solutions capitulaires », ce qui est pour le moins inhabituel à Amman.

EMMANUEL JARRY.

Les combats semblent avoir cessé à Beyrouth et dans la montagne

Le cessez-le-feu annoncé, mardi 13 mars à Lausanne, par la conférence interlibanaise paraissait à peu près respecté, mercredi matin, dans le Grand Beyrouth. Seules quelques rafales d'armes automatiques ont été entendues sur la ligne de démarcation dans la capitale. Le front de la montagne était calme.

Mardi, les bombardements sur les deux secteurs de Beyrouth avaient fait vingt-sept morts civils et cent vingt-cinq blessés, soit le bilan le plus meurtrier dans la capitale depuis un mois. Les habitants de Beyrouth, en début de soirée, quelques minutes après l'annonce du cessez-le-feu, crurent même à une explosion particulièrement forte, mais il s'agissait d'un tremblement de terre qui a été ressenti dans toute l'agglomération.

Selon un haut responsable libanais, la France, qui est le seul des pays ayant composé la Force multinationale à maintenir des soldats à Beyrouth, pourrait être invitée à participer, au moins provisoirement, au comité d'observation du cessez-le-feu. M. Nabih Berri, principal dirigeant chiite, pourrait évoquer cet éventuel nouveau rôle de la France à

Beyrouth lors du prochain voyage qu'il doit effectuer à Paris, à l'invitation de l'Élysée. M. Berri a également confirmé qu'il avait été invité par le pape et qu'il envisageait donc de se rendre également au Vatican.

On note, d'autre part, à Beyrouth, que des dirigeants chrétiens ont décidé, mardi 13 mars, sous l'égide des Forces libanaises, dont le chef est M. Fadi Frem, de constituer un conseil chrétien de résistance nationale « afin de s'opposer à l'influence syrienne ». Une quarantaine de personnalités, notamment religieuses et universitaires, ont participé à la réunion constitutive. Selon M. Frem, ce conseil luttera en faveur de la « cantonisation » du Liban, sur le modèle suisse, pour l'évacuation de « toutes » les forces étrangères du Liban, et contre « l'alignement politique sur la pensée arabe ».

Enfin, le colonel Fouad Lahoud, président de la commission parlementaire libanaise de la défense, est arrivé, le 13 mars, à Tripoli. Des troupes libyennes se trouvent, en effet, au Liban avec l'accord des Syriens. (AFP, Reuter, AP.)

SELON UN RESPONSABLE SOVIÉTIQUE

Le veto de Moscou à l'envoi de « casques bleus » au Liban est dû à la « précipitation » de la diplomatie française

Moscou semble quelque peu embarrassée d'avoir infligé un camouflet à la France en s'opposant au projet de résolution sur l'envoi de « casques bleus » au Liban et voudrait bien que ce fâcheux épisode n'entraîne pas le développement d'un dialogue politique en net progrès. Telle est l'impression qui se dégage d'une conversation avec un haut fonctionnaire soviétique rencontré à Paris. Selon ce responsable, la diplomatie française aurait pu éviter cet échec si ses négociateurs à New-York avaient bien voulu s'attarder « un ou deux jours de plus » au règlement des ultimes divergences avant de passer au vote.

Sur le fond, estime ce responsable soviétique, les désaccords n'étaient pas profonds. Moscou était et resta favorable à l'envoi d'un contingent de « casques bleus » à Beyrouth. Se seule demande était que la force américaine se retire et cesse ses bombardements : il suffisait de « mettre en forme » cette exigence par des formulations ménageant les susceptibilités des uns et des autres, et cela était tout à fait possible selon notre interlocuteur.

Du côté français, on conteste cette interprétation. Paris refusait en effet de séparer les actions militaires américaines de celles des autres belligérants dans le conflit libanais et ne voyait pas, par exemple, pourquoi l'artillerie syrienne basée à terre aurait été autorisée à faire ce qui aurait été in-

terdit au seul New-Jersey. Une formule satisfaisante pouvait-elle être trouvée ? La question reste ouverte, mais l'on peut se demander si, parallèlement à la « précipitation » dont auraient fait preuve les diplomates français, le diplomate soviétique n'aurait pas eu, elle aussi, ses lapsus dus au changement de pouvoir à Moscou.

L'attente de « gestes concrets »

Un point, en revanche, sur lequel il n'y a pas de changement est l'hostilité professée à l'encontre de M. Reagan. Selon ce responsable soviétique, il n'y aura pas de reprise des négociations FNI sur les armements nucléaires intermédiaires en Europe, ni même des conversations START sur les armements intercontinentaux, tant que Washington n'aura pas démontré par des « gestes concrets » sa volonté de négocier sur de nouvelles bases. Autrement dit, il ne suffit pas pour Washington de montrer sa « disposition » à revenir à la situation antérieure au déploiement des Pershing en Allemagne fédérale, comme on le disait à la fin du règne d'Andropov. Cette « disposition » ne sera pas crue sur parole et devra s'accompagner d'actions.

En revanche, contrairement à certaines déclarations confuses

relevées récemment dans la presse de Moscou, ces actions ne sont pas forcément le démantèlement des Pershing. D'autres gestes feraient l'affaire, du genre de ceux dont Tchernenko a donné une liste dans son discours du 2 mars : ratification de l'accord signé il y a dix ans et limitant la puissance des explosions nucléaires souterraines, signature d'un accord interdisant le militarisation de l'espace, gel des armements nucléaires, etc. Du coup, on peut considérer comme peu probable un dégel soviéto-américain, voire une simple reprise des conversations START avant les élections américaines de novembre.

Peu de surprises sont à attendre également, selon notre interlocuteur, de la session du nouveau Soviet suprême prévue pour avril. M. Tchernenko sera, selon toute vraisemblance, nommé à la présidence du Soviet suprême, devenant donc assistant chef de l'Etat comme Brejnev et Andropov l'ont été avant lui. Il y aura quelques changements au gouvernement, mais M. Tikhonov restera président du conseil des ministres malgré ses soixante-dix-neuf ans. La relève des générations ? On y pense, mais plutôt dans deux ans, quand se réunira le congrès du parti. Il ne reste plus qu'à espérer que la nature sera elle aussi à ce rendez-vous de la longévité.

MICHEL TATU.

Publicité for the novel 'La Grenade' by Albin Michel. It features a portrait of the author and lists awards: Grand prix du roman de l'Académie Française (1969), Prix des Maisons de la Presse (1971), and Prix des libraires (1976). The text encourages readers to 'LISEZ SON NOUVEAU ROMAN' and describes the book as 'Magique, humoristique, irréel et quotidien, il faut avoir lu La Grenade. Un roman porte-bonheur.'

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

Téhéran accuse Bagdad d'avoir de nouveau tiré six roquettes de gaz toxiques près des îles Majnoun

L'Iran a accusé l'Irak d'avoir eu de nouveau recours, mardi 13 mars, aux armes chimiques sur le front sud de la guerre du Golfe, faisant des dizaines de victimes parmi les soldats iraniens et contaminant la région marécageuse de Hoveyseh et celle des îles Majnoun, au nord de Bassorah.

Le gouvernement iranien a demandé aux experts de l'ONU arrivés à Téhéran de se rendre « dès que possible » sur le terrain pour vérifier le fait. Selon Téhéran, les forces irakiennes ont tiré six roquettes de gaz toxiques sur deux zones proches des Majnoun.

L'Iran a envoyé un certain nombre de ses soldats blessés dans des hôpitaux, en Europe occidentale et au Japon. Six des blessés iraniens ont été déclarés morts dans les hôpitaux ouest-européens, et certains médecins ont déclaré que les victimes avaient souffert des effets de substances toxiques.

Mardi, à Lausanne, le professeur Serge Krupp, qui traite deux soldats iraniens, a souligné qu'il était, pour lui, encore prématuré d'affirmer que leurs lésions provenaient de gaz toxiques. Il a estimé cependant qu'elles paraissent bien provenir de substances chimiques. A Londres, les médecins poursuivent, mardi, l'examen de trois soldats iraniens hospitalisés, afin d'établir les causes et la gravité de leurs blessures.

A Genève, le chef de la délégation iranienne à la conférence du désarmement des Nations unies, M. Louis Fields, a condamné, mardi, l'utilisation apparente d'armes chimiques par l'Irak, déclarant que cette utilisation soulignait le besoin urgent de conclure une interdiction générale de ces armes. Il a réaffirmé que son pays poursuivait son propre projet de traité sur une telle interdiction.

De son côté, l'ambassadeur d'Irak à Paris, M. Saïd El Maschat, a réaffirmé, mardi, que l'Irak ne possédait pas d'armes chimiques et n'en avait jamais employé dans le conflit qui l'oppose à l'Iran, invitant une commission d'enquête internationale à se rendre sur place pour le vérifier.

Il a déclaré qu'il n'y avait « aucune preuve » que les blessés envoyés par l'Iran dans différents pays européens, et notamment en France, « étaient effectivement soldats sur le front ». Ces blessés, a-t-il estimé,

peuvent être « des civils victimes d'accidents dans l'une des nombreuses usines de produits chimiques iraniennes », qui seraient présentes comme soldats « à des fins de propagande ».

« Nous n'avons pas d'armes chimiques, mais si nous en avions nous les utiliserions pour défendre notre pays », a-t-il cependant ajouté.

« A Téhéran, l'homme d'Etat islamique Hakim, porte-parole du Conseil supérieur de la révolution islamique iranienne, a déclaré dans un interview à l'AFP que plusieurs milliers d'opposants irakiens combattent aux côtés des forces iraniennes contre les troupes de Bagdad. L'Iran a mis à la

disposition de ces opposants quatre bases militaires où ils sont entraînés et équipés avant d'être envoyés en unités constituées combattre sur le front, selon les dirigeants iraniens.

« A Bagdad, la conférence extraordinaire du conseil ministériel de la Ligue arabe, convoquée à la demande de l'Irak, débute ses travaux ce mercredi. Tous les membres de la Ligue arabe sont présents à cette conférence, à l'exception de trois pays, la Syrie, la Libye et l'Égypte. La Syrie et la Libye ont pris position en faveur de Téhéran et l'Égypte est exclue de la Ligue arabe depuis 1979, en raison de la signature des accords de paix égypto-israéliens.

Quelques éléments cliniques peuvent laisser penser à l'utilisation d'un produit chimique affirme un médecin français qui soigne trois blessés iraniens

L'état clinique actuel des trois soldats iraniens hospitalisés à Paris depuis le 12 mars ne permet pas d'affirmer d'une manière certaine qu'ils ont été les victimes de l'utilisation de produits chimiques par l'armée irakienne. Pris en charge par le SAMU à leur arrivée de Téhéran, les trois blessés ont été hospitalisés à l'hôpital Saint-Antoine (service du professeur Serge Baux). L'un d'eux a ensuite été admis à l'hôpital Foch.

Les malades souffrent de brûlures cutanées, disséminées, accompagnées de lésions oculaires. D'après les éléments recueillis au cours de l'interrogatoire (les échanges se font par l'intermédiaire d'un interprète de l'ambassade d'Iran), ces blessures remonteraient aux environs du 1^{er} mars. De fait, certaines des brûlures sont aujourd'hui en voie de cicatrisation. Les malades évoquent aussi des problèmes respiratoires qui, aujourd'hui, n'existent plus.

Quelle peut être l'origine de telles lésions ? Un diagnostic « a posteriori » est toujours difficile et éleatoire. « Quelques éléments cliniques peuvent néanmoins laisser penser à l'utilisation d'un produit du type « yperite » (1), nous a déclaré le docteur Baux. « Il s'agit du caractère très disséminé des brûlures et de leur localisation oculaire et génitale. Ce sont en effet des éléments qui cadrent mal avec des brûlures de vêtements ou avec les conséquences des brûlures après utilisation de lance-flammes. Il ne s'agit néanmoins que d'une hypothèse ».

Aucune anomalie biologique n'a pour l'heure été décelée. De même, bien que les malades apparaissent, aux yeux des médecins, « fatigués » et « déboussolés », aucun trouble du comportement n'a été mis en évidence. L'état général des blessés est jugé relativement bon et la thérapie mise en œuvre n'a rien de spécifique.

L'équipe médicale, qui attend plusieurs jours avant de se prononcer, cherche actuellement à prendre contact avec les autres services hospitaliers européens qui, ces derniers jours, ont aussi reçu des blessés iraniens.

Aucune anomalie biologique n'a pour l'heure été décelée. De même, bien que les malades apparaissent, aux yeux des médecins, « fatigués » et « déboussolés », aucun trouble du comportement n'a été mis en évidence. L'état général des blessés est jugé relativement bon et la thérapie mise en œuvre n'a rien de spécifique.

L'équipe médicale, qui attend plusieurs jours avant de se prononcer, cherche actuellement à prendre contact avec les autres services hospitaliers européens qui, ces derniers jours, ont aussi reçu des blessés iraniens.

JEAN-YVES NAU.

(1) Les yperites (on distingue yperite à l'azote et yperite au soufre) sont des composés chimiques très volatils, classés parmi les agents vésicants (ils détruisent la surface de la peau et provoquent l'apparition de brûlures et de vésicules). Les yperites ont été utilisés pour la première fois par les Allemands le 12 juillet 1917 contre des troupes françaises.

Israël

LA VISITE DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE M. Fabius a formé l'espoir que la relance de la coopération ait des « retombées industrielles et commerciales »

Jérusalem. — Le ministre de l'Industrie et de la recherche, M. Laurent Fabius, a achevé mardi 13 mars une visite de trois jours en Israël qui confirme l'amélioration des relations entre Paris et Jérusalem. Hormis le voyage éclair de M. Cheysson en juillet dernier, il s'agissait du premier séjour officiel en Israël d'un membre du gouvernement français depuis l'intervention de l'Etat hébreu au Liban en juin 1982.

M. Fabius était l'invité de M. Gidon Patt, ministre israélien au commerce et de l'industrie. « Votre visite », a lancé M. Patt à son hôte lors d'une conférence de presse commune, « marque le retour à l'époque historique de la compréhension et de l'amitié entre nos deux pays ». Le ministre français, quant à lui, a estimé que « l'amitié profonde entre nos deux peuples serait renforcée » au terme de son séjour en Israël.

Ces bonnes paroles témoignent d'une indéniable volonté politique d'intensifier la coopération bilatérale. Ainsi, MM. Fabius et Patt ont procédé à un échange de lettres, créant une Association franco-israélienne pour le développement de la recherche scientifique et technique. Cette association, du type loi de 1901, favorisera la mise en œuvre de projets communs. Elle permettra d'accompagner la coopération gouvernementale sans s'y substituer. Les deux parties ont doté l'association d'une mise de départ de 100 000 dollars. Il reste à préciser les projets, ce qui sera fait lors du voyage d'une délégation israélienne à Paris dans trois semaines, et surtout, à intéresser à l'affaire le mécène scientifique. Car, à terme, l'association doit être auto-suffisante grâce aux contributions privées.

Pour l'instant, la coopération scientifique concerne avant tout l'informatic (robotique, banques de données), l'agronomie (amélioration des espèces, biotechnologies) et la médecine (immunologie). L'Institut Pasteur et l'Institut Weizman de Rehovot, qui sont liés par un accord, ont par exemple, mis au point ensemble un appareil de traitement de l'urine. La France et Israël échangent des chercheurs et organisent des séminaires en commun.

M. Fabius a formulé l'espoir que la relance de la coopération ait des « retombées industrielles et commerciales ». Les Israéliens partagent sans doute cette attente car ils se plaignent régulièrement du dés-

De notre correspondant

équilibre en leur défaveur de la balance commerciale. Cingtième fournisseur et quatrième client d'Israël, la France lui a vendu pour 2,5 milliards de dollars de marchandises depuis 1973, date de l'accord préférentiel entre Jérusalem et la Communauté européenne, contre seulement 1,7 milliard dans l'autre sens.

Le rééquilibrage de la balance n'étant pas pour demain, les deux pays veulent surtout augmenter rapidement le volume des échanges. M. Patt a mentionné un possible « doublement » du commerce bilatéral, objectif que son collègue français juge « mobilisateur ».

A propos des craintes israéliennes envers les perspectives d'élargissement du Marché commun, M. Fabius a assuré que la France se préoccupait d'instaurer des « procédures de sauvegarde » des intérêts exis-

tants et qu'en tant que président en exercice de la CEE, elle ferait tout pour « faire avancer ce dossier ».

Pendant son séjour en Israël, M. Fabius a été reçu par M. Shamir, à qui il a remis un « message d'amitié » du président Mitterrand. Il a eu avec le premier ministre un échange de vues sur la situation au Proche-Orient, et rappelé notamment l'attachement de la France « au retour d'une paix et d'une stabilité durables au Liban ». Il a aussi rencontré les ministres israéliens de la science et de l'énergie, M.M. Neuman et Modai, le président de la Knesset, M. Saridat, et le chef de l'opposition travailliste, M. Peres. « Il y a des hauts et des bas dans les rapports entre nos deux pays », a déclaré M. Fabius à la radio israélienne. Mais en ce moment, ça marche bien.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

La commission des pèlerinages chrétiens accuse les autorités de « chercher à disposer du domaine religieux » pour la promotion du tourisme

Jérusalem (AFP). — La commission des pèlerinages chrétiens a estimé, mardi 13 mars, à Jérusalem, que « la liberté du pèlerinage n'est plus garantie en terre sainte » les autorités israéliennes.

Dans un document rendu public à l'ouverture d'une campagne israélienne de promotion du pèlerinage chrétien en terre sainte, cette commission ecuménique, créée en 1981 et regroupant toutes les Eglises chrétiennes, accuse les autorités israéliennes de « chercher à disposer du domaine religieux comme d'un ingrédient folklorique pour la promotion touristique d'Israël ».

La commission dénonce particulièrement le fait que les autorités israéliennes entendent adjoindre à chaque groupe de pèlerins un guide israélien dont les explications et les directives entretiennent directement en conflit avec celles du prêtre, du pasteur ou du pope organisant le pèlerinage.

La colère des représentants des Eglises chrétiennes a été cristallisée par le lancement sans leur accord, mardi, par le ministère du tourisme d'une campagne de promotion du pèlerinage chrétien en Israël. Cent quatre-vingt personnes religieuses,

agents de voyage ou journalistes ont été invités en Israël pour une opération de prestige qui n'a pas l'accord des différents patriarches chrétiens. Ceux-ci estiment en effet que le gouvernement entend développer non pas les pèlerinages chrétiens mais un cocktail tourisme-religieux très rémunérateur en devises fortes pour Israël.

Le nombre des pèlerins chrétiens en terre sainte est généralement estimé par les autorités religieuses à trois cent mille par an, soit une part non négligeable du flux de voyageurs en Israël. La commission des pèlerinages estime pour sa part que le nombre des « vrais pèlerins » n'excède pas cent cinquante mille personnes, chiffre encore très important pour l'économie israélienne.

La situation est encore compliquée par le fait que la majorité des lieux saints se trouvent dans les territoires occupés et que les pèlerins utilisent très souvent les services et l'hôtellerie arabes. Les milieux professionnels israéliens, et notamment les guides, réclament périodiquement des autorités israéliennes qu'une part plus large de ce marché leur revienne.

DIPLOMATIE

LA CONTROVERSE ENTRE WASHINGTON ET L'UNESCO M. M'Bow annonce qu'il accepterait la constitution d'une commission d'enquête sur sa conduite personnelle

Le Congrès des Etats-Unis enquête actuellement sur d'éventuelles malversations financières du directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, a-t-on récemment appris à Washington de source parlementaire. Selon des

accusations portées devant deux commissions de la Chambre des représentants, M'Bow aurait cherché à se faire rembourser par l'UNESCO des frais de voyage se montant à plusieurs milliers de dollars, et qui lui auraient déjà été payés par d'autres organisations relevant des Nations unies, indique notamment le Washington Post.

Le Congrès américain avait déjà décidé de procéder à un « examen de la coopération UNESCO-Etats-Unis », comportant une « vérification » des comptes de l'Organisation, avec l'accord de M'Bow.

Ce mardi 13 mars en fin de matinée, un communiqué émanant de la direction générale devait être publié à l'occasion d'une conférence de presse. Après avoir rappelé que M'Bow a récemment accepté la demande d'enquête américaine, ce communiqué conclut : « Pour couper court aux allégations mensongères dont il est l'objet, le directeur général, dont l'éthique et la gestion administrative ont toujours été régies par l'intégrité personnelle et une volonté de transparence totale, accueillerait volontiers la constitution par les instances compétentes de l'UNESCO d'une commission internationale à laquelle seraient fournies toutes les informations et toute la documentation nécessaires ».

Le Congrès américain avait déjà décidé de procéder à un « examen de la coopération UNESCO-Etats-Unis », comportant une « vérification » des comptes de l'Organisation, avec l'accord de M'Bow.

Ce mardi 13 mars en fin de matinée, un communiqué émanant de la direction générale devait être publié à l'occasion d'une conférence de presse. Après avoir rappelé que M'Bow a récemment accepté la demande d'enquête américaine, ce communiqué conclut : « Pour couper court aux allégations mensongères dont il est l'objet, le directeur général, dont l'éthique et la gestion administrative ont toujours été régies par l'intégrité personnelle et une volonté de transparence totale, accueillerait volontiers la constitution par les instances compétentes de l'UNESCO d'une commission internationale à laquelle seraient fournies toutes les informations et toute la documentation nécessaires ».

● VISITE DU PRÉSIDENT CHINOIS EN TURQUIE. — Le président de la République populaire de Chine, M. Li Xiaomian, est arrivé mardi après-midi 13 mars à Ankara, venant de Jordanie, pour une visite officielle de six jours. Il doit ensuite se rendre au Népal. — (AFP.)

AFRIQUE

Tunisie MINISTRE DE L'INTERIEUR LORS DES ÉMEUTES DU MOIS DE JANVIER M. Driss Guiga est accusé de haute trahison

Tunis. — Accusé de haute trahison, l'ancien ministre de l'Intérieur, M. Driss Guiga, devra comparaitre devant la Haute Cour de justice, si toutefois il rentre en Tunisie, qu'il a quittée le 8 janvier, au lendemain de son éviction du gouvernement.

Cette décision a été annoncée mardi 13 mars après que le président Bourguiba en pris connaissance du rapport de la commission d'enquête chargée de « délimiter les responsabilités » dans les émeutes du début de l'année consécutives à l'augmentation des prix du pain et des produits céréaliers.

Rédigé à partir de témoignages de gouverneurs (préfets), de délégués (sous-préfets) et de policiers interrogés par les hauts fonctionnaires composant la commission, ce rapport n'a pas été rendu public. Mais tel qu'il a été rédigé, écrit-on savoir, il établirait de façon incontestable que les avertissements de l'administration régionale sur les risques de soulèvement populaire sont demeurés dans les tiroirs du ministère de l'Intérieur sans être communiqués au gouvernement, et que les carences notoirement des services de sécurité durant les événements auraient été dans plus d'un cas intentionnelles.

De notre correspondant

se développer, quand elles ne les encadraient pas, les manifestations contre le premier ministre, M. Mohamed Mzali, qui se sont déroulées dans la capitale le 6 janvier, tandis que M. Guiga démissionnait après du chef du gouvernement un émissaire pour lui conseiller de démissionner.

Dans l'entourage de M. Mzali, on a souvent laissé entendre clairement depuis qu'en laissant se dégrader ainsi la situation et en poussant le premier ministre à se retirer, M. Guiga visait purement et simplement à le remplacer. La Constitution tunisienne faisant du premier ministre le successeur automatique du chef de l'Etat en cas de vacance, le poste est évidemment l'enjeu de cette course à la succession qui se dispute au fil des années avec un peu plus d'âpreté.

Enfin, la commission d'enquête aurait établi que M. Driss Guiga se serait livré à diverses malversations depuis sa prise de fonction en mars 1980. Selon l'hebdomadaire Jeune Afrique, il aurait perçu des commissions, notamment pour un marché passé avec le Brésil par l'acquisition de matériel destiné à l'équipement des forces de sécurité.

C'est la seconde fois depuis l'indépendance qu'un membre du gouvernement tunisien est appelé à comparaître pour « haute trahison » devant la Haute Cour de justice. M. Ahmed ben Salah, ancien ministre de l'économie et des finances, avait été condamné en 1970 à dix ans de travaux forcés par cette même juridiction présidée par un haut magistrat et comprenant quatre juges et trois suppléants, tous députés, qui devaient être désignés par leurs pairs. S'il serait très probable

que M. Guiga accepte de rentrer en Tunisie pour se présenter devant la Haute Cour, plusieurs de ses collaborateurs directs risquent de prendre place au banc des accusés. Parmi eux, selon des rumeurs qui circulent avec persistance, figureraient notamment l'ancien préfet de Tunis, M. Ezzedine Driss et l'ancien directeur général de la police, M. Abdelhamid Skhiri.

Même si l'affaire est nettement antérieure à « la révolte du pain », ce n'est probablement pas une simple coïncidence si le ministère de la défense nationale a annoncé mardi l'expulsion de deux Tunisiens, dont un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, accusés d'avoir livré « à une ambassade étrangère des renseignements de la plus haute importance et ultra-secrets ayant trait à la sûreté de l'Etat ». Les deux hommes, dont le président de la République avait reçu voici quarante-huit heures le recours en grâce, « travaillaient », écrit-on savoir, pour le compte de l'ambassade de Libye à Tunis, et leur condamnation à mort, le 14 janvier, par le tribunal militaire n'avait fait l'objet d'aucune publicité.

Dernière répercussion des événements du début de l'année durant lesquels le parti socialiste destitua le PSD) a été spectaculairement dépassé : le président Bourguiba a nommé M. Haché Hacène, ancien ambassadeur à Alger, directeur du parti. M. Hacène aura à réorganiser et à dynamiser les structures du PSD, dont la sécheresse s'est confirmée tout au long de ces dernières années. Il remplace M. Mongi Koolfi, qui devient ministre représentant personnel du président de la République.

MICHEL DEURÉ.

SYDNEY DE SWANN



Canapé-lit 2 ou 3 places cuir pleine fleur (tous coloris), sa tête également en canapé fixe.

CAPELOU
DISTRIBUTEUR
37 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
75011 PARIS • M^e Parmentier
TEL. 357.46.35

Qui n'a jamais rêvé d'un chalet au bord de l'eau avec une barque et une plage de sable fin ?



Planche à voile, pêche, promenade... au chaud soleil d'été LA FINLANDE change de visage. La région des lacs vous invite aux plaisirs aquatiques : découvrez les joies de vivre au bord de l'eau en louant un chalet par exemple. Vous pouvez aussi soit habiter à la ferme, ou dans un manoir finlandais, ou loger dans un hôtel typique, vous trouverez toujours un accueil chaleureux.

Si vous préférez les étendues sauvages, vous pousserez jusqu'en Laponie, là où durant 73 jours le soleil ne se couche plus. Découvrez dans nos brochures la mille et une manière de vivre des VACANCES PLUS VRAIES QUE NATURE en retournant le coupon réponse ci-joint ou en téléphonant gratuitement de province en composant le : 16 (03) 366.177.

LA FINLANDE UN PAYS PLUS VRAI QUE NATURE

FINNAIR 11, rue Auber - 75009 PARIS
Tél. : 742.33.33.

Nom :
Adresse :

Handwritten signature or mark.

Advertisement for 'Nouveaux' and 'AUJOUR' with various text and graphics.

AMÉRIQUES

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS « PRIMAIRES » AUX ÉTATS-UNIS

Nouveaux succès pour M. Hart

(Suite de la première page.)

Cette nouvelle image de l'avenir lui est profitable, car il avait souffert jusqu'à maintenant de passer pour imbattable et de s'être laissé aller à le croire, en se comportant comme si son seul adversaire était M. Reagan.

Désormais, c'est à lui que revient le rôle de « challenger » qu'il interprète avec brio depuis plusieurs jours déjà. Beaucoup moins compassé et pontifiant, faisant campagne comme s'il était soudain doté d'ubiquité, il ne manque plus une occasion de s'en prendre, avec brio ou mauvaise foi, à M. Hart, qu'il a mis au défi d'accepter un débat contradictoire avant chacune des « primaires » à venir.

Sentant le danger, le sénateur du Colorado a immédiatement rétorqué qu'il n'avait pas, lui, cette « arrogance » et qu'il ne peut avoir de débat qu'avec l'ensemble des candidats et non pas à deux. C'était habile, mais la voix est éteinte pour M. Hart, qui doit à la fois souligner ses victoires et rester celui qui ne fait que monter en puissance.

Le vote noir

Le moindre déséquilibre serait coûteux, car le candidat des « idées nouvelles » n'a pas que des points forts. Si, contrairement à M. Mondale, dont les partisans sont surtout d'âge mûr, il plaît aussi bien aux personnes âgées qu'aux jeunes cadres et cols blancs, il ne perce, en revanche, pas du tout dans la commu-

auté noire. Or le vote noir, pour l'heure, partagé entre MM. Mondale et Jackson, contribuera de manière non négligeable au résultat de la convention.

Tirant profit du grand réalisme de la campagne de M. Hart sur les questions socio-économiques, M. Mondale enfonce le clou en dénonçant le manque de « compassion » de son adversaire pour les plus défavorisés. Les positions munitaires de M. Hart en matière de défense l'exposent de plus en plus à l'accusation de n'être pas véritablement partisan d'un gel des armements nucléaires ; à l'inverse, il s'entend reprocher d'être « naïf » et « faible » à propos de Cuba (qu'il s'était, il y a deux ans, refusé à qualifier de « totalitaire ») et du golfe Persique, pour la défense duquel il ne considère pas que les États-Unis devraient s'engager militairement.

Les contre-attaques que M. Hart se préparait à mener vigoureusement ne sont pas aisées, car sa force est précisément d'apparaître comme à la fois libéral et réaliste. On peut être sûr, en revanche, que le bénéfice de l'ambiguïté ne lui sera plus laissé, ni par M. Mondale ni par la presse.

Dernière donnée : aussi longtemps que se maintiendra M. Glenn - qui a tout de même obtenu 23 % des voix en Alabama et 19 % en Géorgie - il bloquera une marge de démocrates modérés qui, sans lui, se reporterait plus aisément sur M. Hart que sur M. Mondale.

BERNARD GUETTA.

Des candidats choisis par les électeurs

par MAURICE DUVERGER

Les électeurs américains ne se contentent pas d'être le président des États-Unis. Ils méritent aussi la sélection des candidats qui vont s'affronter dans la course à la Maison Blanche. Dans la structure traditionnelle des partis, l'appareil démocrate aurait pu briser l'ascension d'un Gary Hart. Il n'en a pas les moyens après la réforme radicale appliquée depuis 1972. Elle mérita d'être décriée aux Européens, qui l'ignorent en général.

Les notables de chaque parti ont d'abord étroitement contrôlé la composition de la Convention nationale chargée de choisir celui qui portera ses couleurs et bénéficiera de son appui dans la campagne présidentielle. À l'origine, tous les délégués des États à la Convention étaient désignés par des caucuses (ou singulier : caucus). Par ce terme bizarre, d'origine indienne, paraît-il, on désignait des comités fermés composés par les notables locaux du parti.

Pour échapper à la tutelle de ces derniers, les citoyens ont ensuite obtenu que les caucuses soient remplacés dans certains États par des

« primaires », sortes de précautions au suffrage universel, où chaque électeur se déclarait en faveur d'un parti contribuant à désigner désormais ses délégués à la Convention nationale, en fonction du postulat à la candidature pour lequel ils s'engageaient à voter au premier tour. Jusqu'au début des années 1970, les délégués élus dans des « primaires » restaient très minoritaires à la Convention.

Le succès de J. F. Kennedy aux « primaires » de 1960 n'aurait peut-être pas suffi à lui faire obtenir l'investiture s'il n'avait pas mené depuis des années une politique de couloirs dans les comités démocrates. Les victoires d'Eisenhower aux primaires de 1962 servirent seulement à montrer la popularité d'un homme providentiel choisi par les républicains pour propulser leur parti au pouvoir. La même année, les performances de Kefauver aux primaires n'empêchèrent pas son échec à la Convention démocrate. Mais celle de 1968 fit

tout basculer en allant trop loin dans le mépris des électeurs.

L'assassinat de Robert Kennedy, deux mois auparavant, avait provoqué une émotion profonde. Lui et McGovern avaient gagné la plupart des « primaires ». Le scandale éclata quand on s'aperçut qu'ils réunissaient seulement 25 % des délégués, alors que la domination de l'appareil permettait à Humphrey d'en contrôler 67 %, qui le firent élire au premier tour. Dans la tempête, la Convention dut accepter qu'une commission présidée par McGovern réforme la désignation des délégués. Ses propositions furent appliquées dès les élections de 1972. Depuis lors, deux nouvelles commissions (Mikulskiy et Winograd) ont prolongé le mouvement. Les derniers annonçant cependant un certain retour en arrière. Soucieux de redorer leur blason après le Watergate, les républicains ont adopté des règles pratiquement analogues.

Désormais, les « primaires » sont plus nombreuses et plus importantes. Dans le Parti démocrate, elles passent de 17, en 1968, à 23 en 1972, 29 en 1976 et 31 en 1980. Elles ont un peu régressé en 1984 ; on n'en compte que 28, leur nombre restant fixé à 31 dans le Parti républicain. Cela laisse de côté un bon nombre d'autres États, beaucoup moins peuplés en général, de sorte que les délégués des primaires « dominent » maintenant les Conventions nationales. Chez les démocrates, ils sont passés de 37,5 % en 1968, à 60,5 % en 1972, 72 % en 1976 et 74,7 % en 1980. En 1984, ils atteindront à peu près 74 %. Toutes ces proportions sont calculées sur les seuls délégués des États, auxquelles s'ajoutent des représentants nationaux des élus et des appareils du parti. Malgré tout, les délégués des primaires représenteront, cette année, plus de 63 % de l'ensemble de la Convention démocrate. Les proportions ne seront guère différentes chez les républicains.

De leur côté, les caucuses d'État ne sont plus à la merci des caucuses locaux. Ils s'ouvrent maintenant à toute personne se déclarant pour le parti. En somme, la « primaire » a seulement l'avantage d'offrir un bureau de vote proche du domicile de chaque électeur potentiel et fonctionnant dans une atmosphère paisible, tandis que le caucus oblige le plus souvent à se déplacer plus loin et à participer à une réunion plus bruyante. La première attire plus de monde que le second, cependant à la disposition de tous les sympathisants actifs.

Les réformes réalisées depuis douze ans donnent à la désignation des candidats à la présidence américaine un caractère démocratique dont n'approche aucune autre des nations qui élisent leur chef d'État au suffrage universel. Si François Mitterrand ne se représentait pas en 1988, imagine-t-on ce que signifiait chez nous la sélection du candidat socialiste pour l'Élysée par une convention nationale réunissant les délégués élus dans chaque département par des primaires où pourraient voter les 9 400 000 électeurs du parti ? Quelle révolution par rapport à une procédure qui réserve sa choix à un congrès représentant 250 000 adhérents !

Reste à savoir quelle méthode donne les meilleurs résultats. Celle pratiquée par les États-Unis a mis en selle McGovern en 1972, qui était un mauvais candidat, et Jimmy Carter en 1976, qui fut un mauvais président. Elle tend à désagréger les partis politiques, ce qui n'est pas sans danger dans une démocratie. Ne s'en est-elle révélée ses qualités, en 1984, par le succès d'un homme télévisé et sympathique, dont nul ne peut dire ce qu'il ferait à la tête de la plus grande nation de l'univers ? Pour l'heure, constatons que ses aptitudes ne paraissent pas inférieures à celles du favori de l'appareil démocrate ni à celles du président républicain qu'il aspire à remplacer.

Le pasteur Jackson n'a pas pu s'imposer auprès des Noirs du Sud

Washington (AFP). - Le pasteur noir Jesse Jackson n'a pas réussi mardi le pari qu'il espérait dans les États du Sud, où l'importante communauté noire s'est divisée entre lui et l'ancien vice-président Walter Mondale.

Les élections primaires qui se déroulaient en Floride, en Géorgie et en Alabama représentaient le premier test de l'impact de la candidature de Jesse Jackson parmi les Noirs américains. Tous ces États ont une importante communauté noire, allant de 11,3 % des personnes en âge de voter en Floride à 22,9 % en Alabama et à 24,3 % en Géorgie. En Alabama, les Noirs représentent 35 % de l'électorat démocrate.

En Alabama, Jesse Jackson, militant des droits civiques, ancien compagnon de Martin Luther King, n'est arrivé qu'en quatrième position, avec 19 % des suffrages et, en Géorgie, il finit troisième avec 21 % des voix.

L'hésitation à sa candidature de la plupart des dirigeants noirs, soucieux de soutenir un démocrate susceptible de battre Ronald Reagan en novembre prochain, et la soutien apporté à M. Walter Mondale, notamment par la famille du pasteur Martin Luther King, semblent avoir lourdement pesé.

Selon des estimations de la chaîne de télévision CBS, 50 %

des Noirs auraient voté pour Jesse Jackson en Alabama et 61 % en Géorgie. Walter Mondale aurait obtenu la resta, la position de Gary Hart auprès des Noirs apparaissant très faible. Dans ces deux États, Jesse Jackson n'aurait obtenu que 1 % des voix de l'électorat blanc.

S'il n'est pas le premier Noir à se porter candidat à la Maison Blanche, Jesse Jackson était en tout cas le premier qui semblait susceptible de bouleverser les règles du jeu. En cherchant à rallier derrière lui le communisme noir, qui vote démocrate à 80 %, il souhaitait démontrer que celle-ci n'était pas systématiquement acquies aux candidats de l'appareil du parti.

Ses résultats n'ont sans doute pas été à la mesure de ses ambitions, mais Jesse Jackson a aussitôt affirmé sa volonté d'« aller jusqu'au bout » et de demeurer la « conscience du Parti démocrate ».

Les 21 % de voix obtenus en Géorgie vont dans l'intérêt du parti démocrate. Le médiateur lui permettra de bénéficier à nouveau pour sa campagne d'un financement fédéral. Celui-ci lui avait été retiré après qu'il eut obtenu moins de 10 % des suffrages dans la New-Hampshire et dans le Vermont. Il lui fallait obtenir au moins 20 % dans une autre élection primaire pour y avoir à nouveau droit.

A TRAVERS LE MONDE

Anguilla

• UN NOUVEAU PREMIER MINISTRE. - M. Emile Gumbs, nouveau « ministre principal » de la petite île d'Anguilla, au nord des Petites Antilles, a prêté serment le lundi 12 mars. L'Alliance nationale (ANA) de M. Gumbs avait remporté, la semaine précédente, des élections anticipées convoquées par son

prédécesseur, M. Ronald Webster, du Parti du peuple (APP). Les deux formations avaient obtenu, respectivement, 53,8 % et 41,7 % des voix. L'île, qui compte sept mille habitants, a été, en 1976, dotée d'un statut d'autonomie interne par la Grande-Bretagne. Dix ans plus tôt, Anguilla avait refusé de choisir l'indépendance en association avec Saint-Kitts et Nevis. Cette sécession avait été matée par l'envoi de parachutistes britanniques. M. Webster avait dirigé le gouvernement durant onze ans. - (Reuter.)

Etats-Unis

• UN CONDAMNÉ EXÉCUTÉ PAR INJECTION DE POISON. - James David Autry, condamné à mort en 1980 pour le meurtre d'une jeune femme, a été exécuté mercredi 14 mars dans une prison du Texas par une injection de poison. La Cour suprême des États-Unis avait rejeté mardi une ultime demande de sursis. Agé de vingt-neuf ans, Autry, qui a toujours proclamé son innocence, avait demandé que son exécution soit retransmise en direct à la télévision, mais la commission de l'application des peines du Texas avait rejeté sa requête. - (AFP.)

Turquie

• DÉMENTI A PROPOS DES RAIDS DE L'AVIATION TURQUE EN IRAN. - Ankara a démenti, mardi 13 mars, les informations selon lesquelles des raids auraient été effectués au cours des dernières semaines par l'aviation turque contre des positions kurdes en territoire iranien (le Monde du 13 mars). Dans un communiqué, le ministre turc des affaires étrangères a affirmé que « de telles informations sont destinées à porter atteinte aux bonnes relations que la Turquie entretient avec les deux pays de la région (Iran, Irak) dans le cadre de sa politique de neutralité ». - (AFP.)

(Publicité)
ERRATUM
Dans l'annonce « Points Économie » du 13 mars, le nom de Michel Beaud, auteur du livre « Histoire du capitalisme », a été omis.
Éditions du Seuil.

AUJOURD'HUI... ICI... AILLEURS

COLLECTION DE POCHES
POINTS ACTUELS SEUIL

Offert par votre libraire pour l'achat de 3 Points "Moi et ma cheminée" de Melville (hors commerce)

ASIE

Afghanistan

L'extension du service militaire provoquerait une vague de défections

La décision du gouvernement de porter de trois à quatre ans le service militaire pour les soldats stationnés à Kaboul a eu pour conséquence une nouvelle vague de défections, rapportent les diplomates occidentaux en poste au Pakistan. Ils affirment qu'un grand nombre de soldats en service à l'aéroport de Kaboul et dans la principale base située au sud-ouest de la ville se sont enfuis après avoir entendu l'annonce de cette décision par la radio (le Monde du 8 mars). Des affrontements sanglants auraient eu lieu dans la nuit du 8 au 9 mars, au cours d'une mutinerie au quartier général de la 8^e division de l'armée de terre à Kargha.

Le gouvernement a mis en place, ces derniers mois, un plan draconien pour endiguer l'hémorragie de défections dans l'armée afghane, dont les effectifs auraient diminué de moitié depuis la prise du pouvoir par les communistes, en avril 1978. Les diplomates occidentaux estiment que l'allongement du service militaire touchera finalement l'ensemble de l'armée.

Les diplomates font, d'autre part, état de l'arrivée à Kaboul de personnes âgées, de femmes et d'enfants venant de la vallée du Panshir, place forte de la résistance, au nord de la capitale, où les maquisards s'attendent à une nouvelle offensive des forces soviéto-afghanes. Un accord de cessez-le-feu local avait été conclu l'année dernière dans la vallée du Panshir, mais les contacts directs en vue de le renégocier ont jusqu'à maintenant échoué.

D'autre part, la presse afghane a dénoncé « les activités d'espionnage » de l'ambassade des Etats-Unis à Kaboul. Le quotidien *Kaboul Times*, cité par l'agence officielle Bakhtar, relate à Paris, a rapporté récemment que « les activités d'espionnage » du personnel diplomatique américain avaient été révélées « par des laquais de la CIA » le jour-

mal cite les noms d'« espions de la CIA qui ont avoué ». Au Pakistan, le président Zia-Ul-Haq, qui s'adressait aux populations de régions proches de l'Afghanistan, a déclaré, mardi 13 mars, que son pays était capable de répondre aux violations de l'espace aérien pakistanais par des appareils afghans. Mais, a-t-il dit, « le Pakistan ne veut pas porter préjudice à la paix dans la région en répondant par la force aux provocations ».

Enfin, à New-York, on indique que M. D. Cordovez, chargé par le secrétaire général des Nations unies du dossier afghan, va effectuer une nouvelle mission au début du mois d'avril à Islamabad, Téhéran et Kaboul.

Thaïlande

INCIDENT A LA FRONTIÈRE BIRMANE Au moins douze morts

Bangkok (Reuters). - A l'issue d'une nuit de violents combats, des unités de l'armée thaïlandaise appuyées par des transports de troupe blindés ont repoussé, le mardi 13 mars, une incursion de quelque deux cents soldats birmanes, faisant plus d'une dizaine de morts parmi ces derniers, a-t-on appris de source militaire à Bangkok.

Les Birmanes avaient franchi la frontière dans l'intention d'attaquer un camp de rebelles sécessionnistes karens situé dans un saillant du côté thaïlandais de la frontière. Ils se sont heurtés à la police des frontières thaïlandaise dont deux membres ont été tués et dix-sept autres blessés au cours des affrontements. C'est la première fois que les soldats birmanes franchissent la frontière en aussi grand nombre.

Inde

TRAFFIC DE FEMMES DEVANT NOTAIRE

New-Delhi. - Environ 3 000 F. Tel est le prix d'un bébé de poids moyen sur les marchés de Pondichéry, et telle fut la somme payée par deux sinistres personnages indiens pour l'achat de le bébé Liliawati. Le très sérieux *Times of India* vient de le révéler. Liliawati, alias Usha, une petite intouchable de Calcutta, fut enlevée par un marchand de chair féminine avant d'aboutir dans les griffes de Ramji et Ram Awatar.

Ils s'amusèrent trois ans avec elle, la prêtant aux amis pour quelques roupies, puis décidèrent de la revendre. Entre-temps, Liliawati eut un enfant. Il était encombrant, les deux compères l'assassinèrent. La cote de Liliawati grimpa aussitôt en flèche : un nommé Ram Prakesh paya 6 000 F pour l'utiliser à son tour.

Mais le cadavre du bébé fut découvert, les deux infanticides arrêtés et les « marchandises » retrouvées. L'affaire est devant les tribunaux. Ram Prakesh, le dernier acquéreur, se défend, on ne semblant pas avoir bien compris ce qu'on lui reproche. Au juge qui l'interrogeait, il a fourni un acte notarié tout ce qu'il y a de plus légal, avec timbre fiscal et coup de tampon officiel faisant de lui l'heureux propriétaire d'une petite jeune femme nommée Liliawati.

Dernière précision : l'histoire se passe à Mysore, dans l'Etat du Madhya-Pradesh, l'un des plus pauvres de l'Inde, et aussi le plus infesté par les brigands de grands chemins. Plusieurs milliers de jeunes filles connaissent chaque année le même sort.

P. C.

EUROPE

RFA

LE SYNDICAT DE LA METALLURGIE LANCE UN ULTIMATUM POUR LES TRENTES-CINQ HEURES

Frankfurt (AFP). - L'IG-Metall, syndicat comptant 2,5 millions d'adhérents, a lancé, mardi 13 mars, un ultimatum au patronat allemand, lui demandant jusqu'au 29 mars pour accepter ses propositions concernant la réduction à trente-cinq heures de la durée hebdomadaire du travail sans diminution de salaire. Le comité directeur de l'organisation ouvrière a estimé que si aucun compromis n'était atteint d'ici à la fin du mois « de nouvelles négociations étaient inutiles ».

Les responsables de l'IG-Metall ont, par ailleurs, appelé leurs adhérents à prendre part massivement aux grèves d'avertissement et aux actions locales qui ont commencé la semaine dernière afin de « protester contre le comportement des patrons ».

Les négociations salariales, qui doivent cette année fixer à la fois les rémunérations et la durée du travail, se sont poursuivies mardi à Sindelfingen (près de Stuttgart) pour six cent quarante mille salariés du Bade-Wurtemberg sans que les positions des deux parties se rapprochent. Ces négociations ont été accompagnées d'arrêts de travail d'une à deux heures suivis par deux mille salariés, a indiqué l'IG-Metall.

Le responsable de l'IG-Metall de Stuttgart, M. Ernst Eisenmann, a appelé à la poursuite des grèves pour mercredi. De son côté, le président de l'association patronale de la métallurgie dans le Bade-Wurtemberg a menacé de répondre aux grèves d'avertissement par des fermetures d'usines.

Espagne

Les attaques de camions français font tort aux pêcheurs détenus à Lorient estime le gouvernement de Madrid

De notre correspondant

Madrid. - La vague d'agitation antifrançaise au Pays basque espagnol ne semble pas devoir céder de sitôt, après l'incendie de neuf camions immatriculés en France. Ces actions sont menées par de petits groupes de pêcheurs venus d'Ondarroa, port d'attache des deux chalutiers espagnols mitraillés le 7 mars par un garde-côte français. Afin d'échapper à la surveillance des forces de police, d'ailleurs fort lâche, les assaillants ont renoncé aux barrages fixes et se déplacent en voiture le long des routes, interceptant les camions aux carrefours, ou aux péages d'autoroute. Ils obligent le chauffeur à quitter la cabine avant de lancer des cocktails Molotov contre le véhicule. La plupart des camions brûlés ne transportaient pas de poisson.

De nombreux poids lourds ont été changés d'itinéraire et passent la frontière espagnole plus à l'est, dans la région catalane. Quelques groupes de pêcheurs ont toutefois commencé à se déplacer vers cette zone et, dans l'après-midi du mardi 13 mars, ils ont brûlé deux camions allemands chargés de poisson, à Martorell, au nord de Barcelone. Une quinzaine d'autres personnes qui tentaient d'intercepter un autre poids lourd, dans celui-ci, près de Gérone, ont été arrêtées par la garde civile, puis rapidement relâchées. Plusieurs camions français étaient toujours stationnés mardi soir au poste-frontière de la Jonquera, dans l'attente d'une escorte policière qui leur permette de descendre vers le sud.

Il est vraisemblable que ces actions se poursuivront jusqu'au procès des pêcheurs et des armateurs des deux bateaux mitraillés par la marine française qui doit s'ouvrir le 15 mars à Lorient. L'embarras est visible dans les milieux gouvernementaux de Madrid, où l'on a conscience qu'une répression trop énergique de ces actes de violence serait mal vue par une opinion publique plus que jamais montée contre le voisin du nord. Le ministre des transports a publié dans la soirée du 13 mars un communiqué indiquant que ces agressions « portent préjudice aux efforts faits par le gouvernement espagnol pour aider les pêcheurs détenus en France » et rappelle que les dégâts ainsi causés devront être remboursés par l'Etat espagnol.

THIERRY MALINIAC.

Grande-Bretagne

QUATRE ARRESTATIONS ATTS LA SÉRIE D'ATTENTATS A LONDRES ET A MANCHESTER

Londres (AFP). - Quatre personnes ont été inculpées, mardi 13 mars, à Manchester et à Londres à la suite des attentats à la bombe commis pendant le week-end dernier. Deux bombes avaient explosé dans la nuit de samedi à dimanche dans un quartier de Manchester habité notamment par des exilés libyens. L'une avait fait trois blessés. La police avait fait exploser l'autre après l'avoir découverte à temps. Trois personnes, dont l'identité n'a pas été révélée, devaient être présentées au tribunal de cette ville mercredi.

A Londres, un homme d'affaires libyen, M. Ali El Ghabour, quarante-quatre ans, a été inculpé de « complot » dans l'organisation de la série des cinq attentats perpétrés dans la capitale britannique dans la nuit de vendredi à samedi. L'un des attentats avait fait trois blessés graves et vingt blessés légers dans un restaurant arabe. Une sixième bombe avait été désamorcée lundi soir par la police dans un autre restaurant arabe.

L'homme d'affaires n'a « aucun lien » avec la Jamahiriya, a affirmé, mardi, un représentant du bureau du peuple libyen (ambassade) à Londres. Le gouvernement britannique soupçonne la Libye d'être à l'origine des attentats malgré les démentis de Tripoli. Le gouvernement libyen a officiellement protesté contre l'« arrestation de vingt-quatre libyens », dont le chargé d'affaires à Londres et réclamé des « excuses officielles ».

Pologne

AUGMENTATION DU NOMBRE DES PRISONNIERS POLITIQUES

Trois cent dix personnes sont actuellement détenues pour des motifs politiques en Pologne, a indiqué mardi 13 mars le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban. Le 10 janvier dernier, M. Urban avait fait état de la détention de deux cent quinze prisonniers politiques. Les données officielles en ce domaine se sont souvent révélées contradictoires, mais cette dernière information correspond à peu près aux estimations rapportées par la presse clandestine.

La forte augmentation du nombre des détenus semble due essentiellement à de nouvelles arrestations, tandis que les démissions provisoires se prolongent - en particulier pour les prisonniers les plus connus, comme les anciens dirigeants de Solidarité ou les animateurs du KOR, le pouvoir hésitant toujours à ouvrir leur procès. Selon M. Urban, il n'y a parmi les prisonniers politiques que cinquante-huit condamnés contre deux cent cinquante-deux détenus « provisoires ».

L'un de ces condamnés, M. Janusz Palubicki, ancien membre de la commission provisoire de coordination (clandestine) de Solidarité, a été transféré d'urgence, dimanche 11 mars, dans un institut de cardiologie. Selon une source médicale, M. Palubicki, qui a entrepris une grève de la faim en décembre dernier et est alimenté de force, se trouve dans un état très grave. Il est âgé de trente-six ans. Le porte-parole du gouvernement s'est borné à déclarer qu'il devait subir des « examens médicaux ». (AFP, AP.)

Népal

ARRESTATION DE DIRIGEANTS POLITIQUES

Katmandou (AFP, UPI). - Trois dirigeants du Parti du Congrès népalais et plus de trois cents personnes ont été arrêtés, mardi 13 mars, alors que, en dépit d'une interdiction, ils participaient à une procession silencieuse pour disperser dans la rivière Bagmati les cendres d'un militant de ce parti tué le 5 mars. Les trois dirigeants arrêtés sont MM. K.-P. Bhattarai, président, G.-P. Koirala, secrétaire général, et G.-M. Singh.

Le militant congressiste Y.-N. Alok avait été tué au cours de l'attaque, par des inconnus, d'un rassemblement réunissant trois mille partisans du Parti du Congrès, à Surajpur, dans le sud-ouest du pays. Le gouvernement a décrit l'incident comme « un affrontement entre factions rivales », sans désigner plus précisément les parties en cause.

Le Parti du Congrès népalais réclame la restauration d'un système autorisant les activités des mouvements politiques. Les partis sont interdits au Népal depuis 1972.

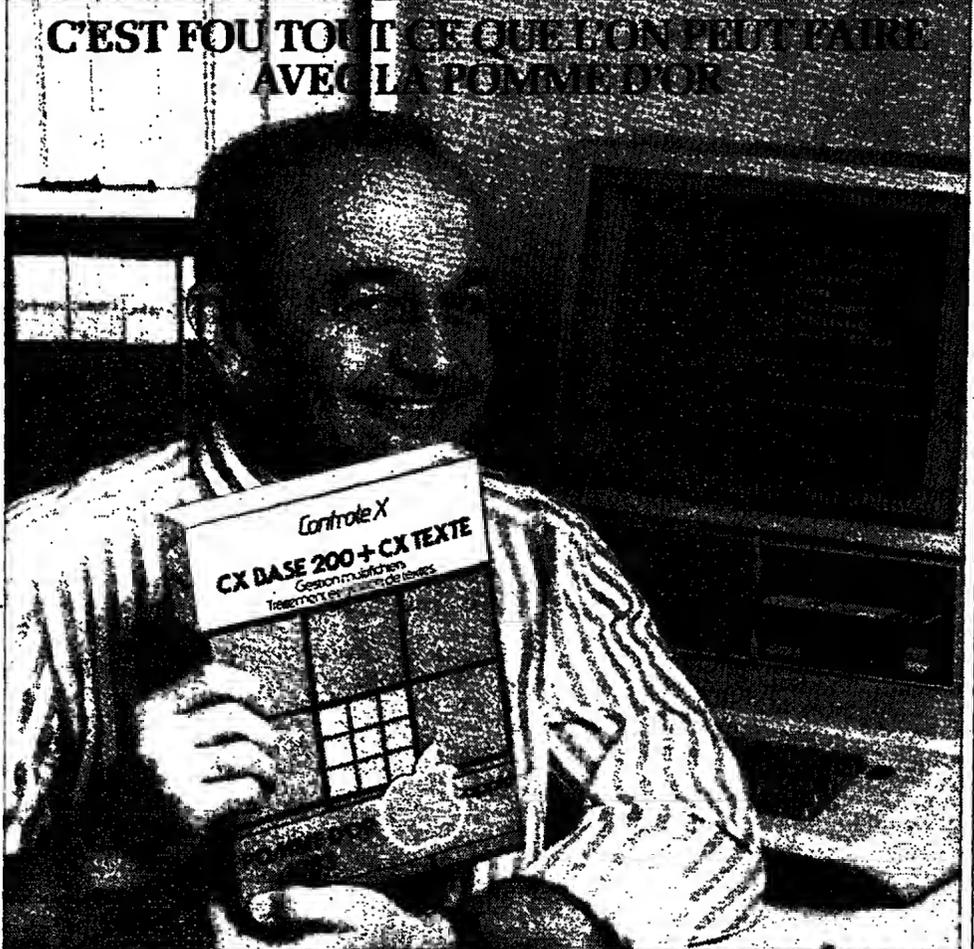
Chine

LE FILS HANDICAPÉ DE M. DENG XIAOPING

Pékin (AFP). - Le fils handicapé de M. Deng Xiaoping a fait sa première apparition publique, le mardi 13 mars, à Pékin, pour une conférence de presse sur les handicapés.

M. Deng Pufang, âgé d'une quarantaine d'années, a tenu cette conférence de presse assis dans un fauteuil roulant. Selon des indications circulant avec insistance à Pékin, M. Deng aurait été déféstré par les gardes rouges au début de la révolution culturelle, ce qui lui a brisé la colonne vertébrale, le laissant paralysé des deux jambes. Il a confirmé que son handicap était dû aux mauvais traitements subis à cette époque, mais a refusé d'entrer dans les détails et s'est borné à déclarer : « Ce n'est pas une expérience heureuse à raconter maintenant. »

M. Deng Pufang a été nommé vice-directeur d'un « fonds pour le bien-être des handicapés », dont la création a été annoncée mardi. Il a évalué à vingt millions le nombre de personnes victimes en Chine de différents handicaps accidentels ou de naissance.



CX Base 200 + Texte: Pomme d'Or du meilleur logiciel Apple 83.

C'est fou ce que l'on peut faire avec CX Base 200 + Texte sur un simple Apple II. Premier d'une nouvelle génération de programme, il intègre totalement gestion de fichiers, calculs et traitement de texte. Il permet ainsi d'automatiser la plupart des opérations (clients, ventes, stocks, commandes, documentation, etc.) liées à l'exercice d'une profession libérale, à la gestion d'une PME, d'une association, etc. Par exemple, en produisant des états récapitulatifs, des lettres personnalisées, des compte-rendus, des devis, des fiches de salaire, des étiquettes, etc. Et il est tellement simple d'emploi qu'il ne nécessite aucune connaissance informatique particulière.

Bref, il donne un sacré goût à la Pomme: il transforme un Apple II en un véritable outil professionnel de gestion. Ses qualités ont déjà été reconnues: CX Base 200 + Texte a reçu la Pomme d'Or du meilleur logiciel Apple 1983, catégorie personnel-professionnel.



Disponible chez tous les concessionnaires Apple. Pour toute demande de documentation, s'adresser à: Contrôle X - Tour Maine Montparnasse - 75755 Paris Cedex 15 - Tél.: (1) 538.98.87.

Jolly in Lito

de l'Union

Loi de l'Euro

University S

LE PCF ET LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

« Assurer en France les chances de réussite d'une politique nouvelle »

Loin de l'Europe

La campagne du Parti communiste pour les élections européennes ne sera pas une campagne européenne. Ni la présence de ministres communistes au gouvernement ni le fait que le premier d'entre eux, M. Charles Fiterman, présidé à la qualification du conseil des ministres européens des transports et qu'il envisage un succès avec la décision de construire l'Airbus A-320, n'ont eu d'effet sur les orientations de la campagne du PCF pour le scrutin du 17 juin, telles qu'elles ressortent du rapport présenté par M. René Piquet au conseil national du parti.

Ce rapport de manque pose d'un volet constructif avec des propositions telles que l'utilisation de l'ECU dans les échanges commerciaux, mais cette esquisse d'un programme européen plese de peu de poids au regard de la dénonciation des « méfaits » de la CEE et de l'affirmation selon laquelle « depuis plus d'un quart de siècle, la droite et le grand patron ont joué (...) l'Europe contre la France ». Les institutions européennes, aux yeux des communistes, se sont trop bien prêtées à ce jeu pour être innocentes.

On est loin des propositions des communistes italiens qui, sans ménager leurs critiques contre ceux qui veulent asservir l'Europe aux lois des sociétés multinationales, estiment que la CEE est l'enjeu et le terrain d'une lutte entre forces progressistes et conservatrices et que la partie est loin d'être perdue pour les premiers. Loin de préconiser un repli dans le cadre national, le PCI soutient le projet Spinali, qui tend à renforcer le rôle de l'Assemblée européenne et le pouvoir exécutif de la Commission de Bruxelles.

A l'appui du rapport de M. Piquet, la déclaration faite par M. André Lajoie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, sur le compromis initié de Bruxelles, montre que le PCF n'entend pas s'inscrire dans la politique européenne du gouvernement, mais au contraire tirer parti des inconvénients que cette politique provoque. « Les communistes sont des citoyens des paysans français qui défendent leur production (...), comme des travailleurs qui luttent contre la casse de leur industrie », a dit M. Lajoie. Sous-entendu : le gouvernement, lui, est-il de ce côté-là ?

L'axe de la campagne du PCF doit être, selon le rapport de M. Piquet, la défense des engagements pris par la gauche en 1981. Depuis la réunion du comité central et les déclarations de M. Georges Marchais en janvier dernier, on sait que, pour les communistes, la politique gouvernementale est plus que suspecte d'indifférence à ces engagements. Il s'agit de montrer aux électeurs qui avaient voté pour M. Marchais en 1981 qu'ils avaient bien raison de se méfier des socialistes. M. Piquet a souligné qu'aujourd'hui enfin, comme le PCF l'avait souhaité prématurément il y a trois ans, dans la phase de préparation de l'élection présidentielle de 1981, la question posée n'est pas de battre la droite, mais de savoir quelle politique fera la gauche.

La discussion au conseil national, telle que l'humanité en rend compte mardi, a montré quelles sont les conséquences logiques de cette démarche. Ainsi M^{me} Catherine Margaté, membre du comité central, a-t-elle fait état de discussions à la base, au cours desquelles on s'est interrogé sur le sens de la participation du PCF au gouvernement, dès lors que la politique de celui-ci est critiquée dans ses principes. M^{me} Margaté a, certes, souligné que se serait pire si l'opposition revenait au pouvoir, mais la question reste posée.

La dynamique dans laquelle le directeur du PCF s'est engagé depuis janvier risque de se révéler difficile à maîtriser.

PATRICK JARREAU.

Le conseil national du parti communiste, réuni pour deux jours à Vitry (Val-de-Marne), a entendu, mardi 13 mars, un rapport de M. René Piquet, membre du bureau politique, président du groupe des communistes français à l'Assemblée européenne. M. Piquet a insisté sur la gravité des problèmes de l'emploi et du pouvoir d'achat.

« La gauche », a dit M. Piquet, est confrontée à une tâche historique. Elle peut réussir en 1984, en 1986 et après, à condition de prendre, dès aujourd'hui, les décisions novatrices indispensables pour surmonter les multiples obstacles rencontrés. Cette tâche, quel que soit le problème abordé - mutations technologiques, emploi, croissance - est traversée par un choix majeur, dont les termes se résument ainsi : organiser la production pour la rentabilité financière du capital ou pour répondre aux besoins des hommes.

M. Piquet a expliqué que le scrutin proportionnel, appliqué aux élections européennes du 17 juin prochain, joue en faveur du PCF, d'autant plus que « dans [les] enjeux du printemps 1984, ce n'est plus seulement la volonté de changement, telle qu'elle s'est exprimée en mai 1981, qui se manifeste, ce sont les questions sur le contenu du changement qui sont à l'ordre du jour ». « Un plus grand nombre d'hommes et de femmes [qu'en 1981] peuvent être conduits à comprendre que, pour faire échec aux pressions du patronat, aux tentatives de la droite, la meilleure

riposte, c'est le vote communiste », a dit M. Piquet.

M. Piquet a réaffirmé l'opposition du PCF à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE, car ce projet d'élargissement a pour but de « transformer l'Europe en zone de libre-échange, offrant de nouveaux terrains de manœuvre aux multinationales contre les peuples ». Il a souligné, aussi, que le PCF refuse « toute relance des vieux projets de défense européenne, auxquels se rallie le RPR de Jacques Chirac ».

M. Piquet a continué : « En exprimant les soucis et aspirations populaires, en plaçant l'emploi, la croissance, le pouvoir d'achat, la justice sociale, la formation, les droits des travailleurs, la sécurité et la paix au centre de sa campagne, le Parti communiste se situe au cœur de ce qui est en jeu : assurer en France les chances de réussite d'une politique nouvelle par des solutions originales, indépendantes, sans lesquelles notre pays ne saurait agir efficacement pour des avancées positives en Europe. Sur cette base nous disons à tous ceux et à toutes celles qui s'inquiètent, qui éprouvent des difficultés : en votant communiste, vous poussez dans le sens d'une pleine utilisation des ressources de la politique nouvelle pour tenir les engagements pris (...). Voter communiste, ce sera voter pour une politique audacieuse de créations d'emplois, ce sera voter pour la réussite en France, pour une conception nouvelle de l'Europe, de la coopération industrielle, du progrès

économique, technologique, du progrès social. »

M. Piquet a appelé les communistes à se mobiliser pour les élections européennes, « avec la certitude que le résultat obtenu infléchira, dans les mois qui suivront, l'évolution de la situation politique française, ainsi que la place et le rôle du Parti communiste dans la vie nationale ».

Dans la discussion qui a suivi le rapport de M. Piquet, et dont il est rendu compte dans l'humanité du mercredi 14 mars (1), M. René Auchard, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, a déclaré que si, en 1981, des engagements avaient été pris par le candidat François Mitterrand, si « des mesures concrètes, en rupture avec ce qui se faisait avant » ont été réalisées, aujourd'hui, à l'issue de « campagnes et pressions formidables », se dessinent « des choix inacceptables ». Il a ajouté : « Depuis belle lurette, nous considérons, dans le Nord-Pas-de-Calais, que la campagne pour les « européennes » a commencé. »

M. Roland Favaro, responsable régional du PCF pour la Lorraine, a affirmé : « Nous pouvons nous adresser aux sidérurgistes avec la volonté non de combattre le gouvernement, mais de créer les conditions pour qu'il tienne ses engagements. Sans nier les contraintes imposées, notamment par la politique de la CECA a-t-il dit, « nous récusons l'idée que nous produisions trop d'acier, avec une sidérurgie dépassée, coûteuse ». Prendre des disposi-

tions pour accroître les débouchés, par la reconquête du marché intérieur, le développement de coopérations internationales, la création d'emplois, « ce serait rentable pour le pays, la gauche », a ajouté M. Favaro. Selon lui, il est possible de convaincre les sidérurgistes, les mineurs, les populations des bassins touchés par la crise, que « le vote PC, c'est le vote utile pour l'industrie forte, compétitive qu'ils souhaitent, pour le maintien et la modernisation de leur entreprise, pour des emplois durables ».

M^{me} Catherine Margaté (Hauts-de-Seine), membre du comité central, a fait état des questions débattues au sein de la section de la défense et de plusieurs cellules d'employés, de techniciens, d'ingénieurs : « 1984 sera l'année de choix cruciaux, mais, s'ils sont faits de mauvaise façon, que fera-t-on ? Ou bien : la présence des ministres au gouvernement n'est pas remise en cause, mais ne servent-ils pas de caution ? Ou encore, certains camarades estiment que « le plan Delors, c'est pire que le plan Barre », tout en mettant de côté ce que ferait la droite si elle revenait au pouvoir. D'autres pensent que les luttes ne doivent pas être tournées contre le gouvernement, mais soulignent que ce même gouvernement doit cependant se sentir concerné. »

(1) La discussion s'est déroulée à huis clos mardi 13 mars. Et ce était ouverte à la presse mercredi.

M. PINTON N'EST PLUS CANDIDAT A LA CANDIDATURE POUR LA LISTE D'OPPOSITION

Le bureau politique de l'UDF se réunira le jeudi 15 mars pour se prononcer sur les noms de ses candidats qui figureront sur la liste commune UDF-RPR pour les élections européennes. M. Michel Pinton, président des « adhérents directs », a annoncé, le mercredi 13 mars, qu'il avait « décidé de ne pas figurer sur la liste de M^{me} Vell » ; il est vrai que les « adhérents directs » n'ont droit qu'à une place parmi les éligibles, et que M. Michel Debatisse, ancien président de la FNSEA et ancien secrétaire d'Etat, semblait devoir lui être préféré.

Pour sa part, le comité directeur du CNIP a décidé, le mardi 13 mars, de participer à la liste d'union de l'opposition. Il a désigné quatre candidats : MM. Philippe Malaud, président du Parti, Michel Junot, adjoint au maire de Paris, M^{me} Magdeleine Anglade et M. Pascal Vanhelder.

« La liste centre-gauche : M. Berthoin renonce. - M. Georges Berthoin que MM. Edgar Faure et Maurice Faure avaient sollicité pour conduire une liste pour les élections européennes, a estimé mardi 13 mars que sa candidature « qui devait exprimer une volonté novatrice et un accord dans l'action, n'a plus de raison d'être ». M. Berthoin entend cependant « rester solidaire de ceux qui, malgré leur déception, veulent entreprendre un renouveau essentiel au cœur de la vie politique nationale et qui demandent à pouvoir se prononcer sans ambiguïté en faveur de l'unité de l'Europe pour ne pas défaire la France. »

EN BREF

• La majorité conserve la municipalité de Bouillante à la Guadeloupe. - Une élection municipale partielle a eu lieu le 4 et 11 mars à Bouillante (Guadeloupe). Les résultats de ce scrutin, consécutif à la démission de plusieurs conseillers municipaux qui s'opposaient au maire socialiste élu en mars 1983, ont été les suivants :

1^{er} tour : Insc., 3 878 ; vot., 2 473 ; suff. ex., 2 398. - PS (M. Isidore Canope, m.a.), 887 ; opp. (M. Chauvet, RPR), 851 ; div. g. (M. Vairac, ext. g.), 660.

2^e tour : Insc., 3 878 ; vot., 2 769 ; suff. ex., 2 713. - PS (M. Canope), 1 053 (38,81 %), 21 ELUS ; opp. (M. Chauvet, RPR), 1 034 (38,11 %), 5 ELUS ; div. g. (M. Vairac, ext. g.), 626 (23,07 %), 3 ELUS.

• Trêve au conseil général de Corrèze. - En modifiant son règlement intérieur pour permettre à M. Armand Boucheter (PC) de conserver son poste de président, tout en donnant à la majorité de droite la possibilité d'exercer ses pouvoirs, le conseil général de Corrèze a mis un terme à ses discussions (Le Monde du 29 février). En sa qualité de président de l'Assemblée départementale dans laquelle, à la suite de deux élections partielles, l'opposition est majoritaire avec vingt sièges contre seize à la gauche. Après l'accord intervenu entre gauche et droite, cette dernière dispose des présidences des six commissions permanentes avec dix pouvoirs exécutifs.

• RECTIFICATIF. - Rendant compte dans le Monde du 6 mars de l'élection partielle de Bouillères-aux-Dames (Meurthe-et-Moselle), qui a eu lieu le 4 mars, nous avons rappelé les résultats du scrutin de mars dernier. Ils étaient inexacts. Le 6 mars 1983, la liste d'opposition conduite par M. Roussel a recueilli 975 voix, celle de la majorité conduite par M. Parison (PS), 865 voix et la liste divers gauche de M. Séverin, 496, pour 2 336 suffrages exprimés, 2 410 votants et 3 481 électeurs inscrits. Le 13 mars 1983, la liste d'opposition a obtenu 1 184 voix (50,29 %) et 21 sièges et celle de la majorité 1 170 voix (49,70 %) et 6 sièges. La liste conduite par M. Séverin n'a pas participé au second tour.

Les éditions Jean Bonnefoi présentent ANTHOLOGIE DES LECTURES ÉROTIQUES de Jean-Jacques Pauvert

LA FABULEUSE HISTOIRE DU DESIR ET DE SES FANTASMES

Une anthologie exhaustive. Feuilleter cette anthologie c'est partir à la découverte de l'univers peu connu et délicieusement troublant de la littérature érotique. Aucun aspect n'est laissé dans l'ombre, tous les domaines sont explorés, tous les écrits qui furent qualifiés suivant l'humeur, l'époque, la nation, de légers, grivois, libertins, polissons, licencieux, scabreux voire, résolument pornographiques, ont leur place dans cette gigantesque "Somme". J.-J. Pauvert situe chaque extrait dans l'ambiance de l'époque et dans la chronologie de l'œuvre de chaque auteur.

Jean-Jacques Pauvert historien de l'érotisme Le grand public connaissait surtout J.-J. Pauvert comme l'éditeur qui contribua puissamment à faire connaître des auteurs maudits tels que Georges Bataille, Jean Genet ou Sade et qui fut durant les années 50 et 60, à l'époque heureusement révolue de l'ordre moral, souvent maille à partir avec la censure et la justice. Voici un nouvel aspect de ce passionnant personnage : J.-J. Pauvert historien de l'érotisme. Après des années de travail, de recherches à la Bibliothèque Nationale et dans les collections privées, il nous offre pour notre joie cette fabuleuse histoire du désir et de ses fantasmes.

Maurice Barrès écrivain érotique ! Vous vous attendez certes, à retrouver parmi les 249 extraits réunis, les grands noms de la littérature licencieuse : Sade, Rétif de la Bretonne, Pierre Louÿs, Barbet d'Aureville, Casanova, et autre Baudelaire ; vous ne serez pas déçus. Mais pensez-vous, y découverrez les noms et les écrits de Saint-Just (oui, le révolutionnaire), de Michelet ou de Renan, savourer un très léger poème de Francis Jammes ou une historiette vraiment "gauloise" du traducteur encore un extrait de Camille ou la collaboration - littéraire cette fois - entre Misset et George Sand nous permet d'apprécier un aspect peu connu et plutôt scabreux de la littérature romantique et venons en aux 80 anonymes recensés, l'anonymat couvrant souvent des grands noms ayant choisis le secret pour éviter les foudres de la censure.

Une presse unanimement « Mérite de figurar au premier rayon des bibliothèques d'éros, c'est-à-dire vouées au plaisir. » B. Polrot Delpech (Le Monde) "Fabuleuse anthologie." Françoise Xenakis (Le Matin) "Une formidable chasse au trésor." A. Leveau (Les Nouvelles Littéraires) "La première du genre, elle va dérouter beaucoup de monde." G. Pons (Le Figaro Magazine) "Véritable histoire inconnue de la sensibilité libertine." Mathieu Galey (L'Express) "Un monument." Casanova (Charlie Hebdo) "Rougeurs, réflexions, découvertes, plus le diable, écoutez J.-J. Pauvert." Pierrette Rouzet (Elle)

Vous irez de surprise en surprise dans un jaillissement de textes inédits que vous ne trouverez nulle part ailleurs, passant de poèmes délicieusement libertins à une lettre franchement érotique, voire à un conte plus que scabreux qui vous coupera littéralement le souffle.

BON A ADRESSER A JEAN BONNEFOI 36 rue Vanvesargues 75018 Paris



Quatre volumes (18 x 24) totalisant 780 pages et 249 extraits d'écrits érotiques, 40 planches d'illustrations libertines. En souscription, chaque volume 148 F

Gratuitement les chefs-d'œuvre de l'art érotique Avec chacun des quatre volumes de cette anthologie, vous est offert gracieusement une pochette de dix planches (18 x 24) libertines de grands maîtres (peinture, dessin ou estampe).

Des conditions exceptionnelles de souscription Bien que le premier des quatre tomes soit déjà paru vous pouvez encore souscrire à l'ensemble de la collection au prix de lancement de 148 F chaque volume. En outre, le même prix vous sera garanti pour les trois autres volumes à paraître.

Le droit de retour avec remboursement intégral vous étant assuré, n'hésitez pas à profiter de ces conditions exceptionnelles et à nous adresser dès maintenant le bon ci-dessous.

Une luxueuse édition Imprimés sur papier buffant 80 grammes extra-blanc les volumes sont reliés dans un beau cuir de mouton souple de couleur noire. Les matifs frappés à froid et dorés à l'or fin ornent le dos et le plat ont été imaginés par J.-J. Pauvert. Trancheffe et signent en sole complètent la luxueuse présentation de cet ouvrage.

CADEAU Tout souscripteur, nous adressant le bon ci-dessous dans un délai de 10 jours, recevra gracieusement une reproduction grand format d'une œuvre d'art libertine datant de 1835 et attribuée à Devéria.

Form for ordering the book, including fields for Name, Address, Postal Code, City, Date, and Signature.

Advertisement for University Studies in America Inc., featuring a drawing of a woman and text describing educational opportunities.

POLITIQUE

« Langue de bois » et « parole vraie »

(Suite de la première page.)
Au lieu de se réclamer de dogmes qui ont sans doute correspondu à des réalités mais qui désormais obscurcissent l'analyse des faits, les partis politiques seraient certainement mieux avisés de se fonder sur l'expérience qu'enseigne l'école, la radio-télévision ou l'entreprise telles qu'elles sont. Quelle formation pour les jeunes dans la société post-industrielle ? Quelle communication pour les citoyens au terme de

l'actuelle révolution technologique ? Quel travail pour les hommes et les femmes de ce pays au sortir de la crise ? Les Français souhaitent obtenir de leurs dirigeants des réponses à ces questions.
Il est vrai qu'en ces matières les positions ont évolué depuis trois ans. M. Mitterrand ne craint plus d'exalter l'esprit d'entreprise et d'inviter les cadres dynamiques à créer leur propre affaire ; M. Savary reconnaît qu'il convient d'améliorer conjointement

les deux systèmes d'enseignement, et des voies nouvelles (radios locales, réseaux câblés) s'ouvrent à l'information.
Cependant, ces inflexions ont plutôt pour effet de souligner l'insuffisance et les contradictions du discours de la gauche que d'en rendre le contenu plus acceptable. Les tendances au changement, rapidement contrariées par les courants inverses (comme on l'a vu dans le dispositif d'aide aux restructurations indus-

trielles, la querelle scolaire, les hésitations sur le développement du câble, le refus de la publicité sur les radios locales), se traduisent non par un nouveau langage, qui échapperait aux modes de pensée ordinaires, mais par l'impossible juxtaposition de deux langages anciens. Le résultat ne peut qu'accroître encore la méfiance du citoyen.
L'opposition ne s'exprime pas d'une façon plus satisfaisante : le contraste entre son action passée et son discours présent donne une égale impression d'incohérence, et son parti pris de dénigrement systématique à l'égard du secteur public l'expose au même reproche de manichéisme.

Propos et débats

M. Labbé : que le gouvernement expédie les affaires courantes

M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a déclaré, mardi 13 mars, que le pouvoir devrait se contenter d'expédier les affaires courantes jusqu'à « véritables échéances » législatives et présidentielles et ne plus « priver de décisions qui seraient des choix de société ». M. Labbé fait référence à l'école, à la presse, à toutes ces grandes réformes que l'on a voulu introduire au début de la législature et sur lesquelles on devrait maintenant lever le pied. On s'attend que les députés jouent la montre en attendant les échéances véritables, mais alors on peut aussi considérer qu'ils ne doivent plus expédier que les affaires courantes.

M. Le Pen : un système social pour les étrangers

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a estimé, mardi 13 mars à Chartres, qu'il est « impératif de séparer les étrangers sociaux et familiaux des Français et des étrangers ». M. Le Pen a proposé que l'on expulse immédiatement les immigrés clandestins aux frais des gouvernements qui les accueillent. « Il suffit pour cela, a-t-il dit, d'imputer ces frais sur les crédits de la coopération ».

PS : la lèpre

Un « front national de la liberté » : M. Michel de La Fourrière, membre du secrétariat national du PS chargé des droits de l'homme et des libertés, et M^{me} Gisèle Stievenart, première secrétaire de la fédération de Paris du PS, souhaitent qu'il se constitue contre le « lèpre » Front national de M. Jean-Marie Le Pen. « Toute la France républicaine doit s'unir dans un même rejet de la xénophobie et du racisme », déclarent-ils dans un communiqué, signé par M. Le Pen doit tenir, mercredi 14 mars, un meeting à Paris.

La rigueur et la générosité

Il est un autre couple de notions qui paraît quelque peu suranné après trois ans d'exercice du pouvoir par la gauche : c'est celui qui met en conflit l'économique et le social. L'économique serait l'apanage de la droite, tenue pour plus compétente, et le social serait le domaine de la gauche, considérée comme plus généreuse. D'un côté, les rudes contraintes de la gestion, peu compatibles avec les préoccupations humaines. De l'autre, le souci du bien-être des gens, difficilement conciliable avec les exigences de la rigueur.

Le gouvernement, on le sait, est passé par l'une et l'autre phase, la libéralité d'abord, l'austérité ensuite. M. Mauroy a invoqué, dans un premier temps, une « autre logique », qui donnait la priorité aux aspirations sociales. Converti au régime économique, il a mis celle-ci en veilleuse. L'opposition, pour sa part, est restée fidèle à la conception traditionnelle qui dénie aux socialistes toute aptitude à l'exercice des responsabilités, mais leur reconnaît une certaine sensibilité aux besoins des plus défavorisés.

Un langage nouveau serait celui qui cesserait de juger antinomiques l'efficacité économique et la justice sociale - non pas en sacrifiant partiellement à l'un ou à l'autre, mais en recherchant des solutions originales qui échappent à ces classifications. Ce n'est pas pour rien qu'Edmond Maire est de ceux dont la parole est écoutée : sa démarche, quoi que l'on pense du contenu de ses propositions, témoigne d'une volonté d'explorer des voies inédites. D'autres, à droite comme à gauche, manifestent la même détermination.

Ceux qui présentent à l'opinion, à travers les médias, les apparences d'un certain renouvellement ne sont pas nécessairement ceux qui maîtrisent le mieux les techniques de communication (encore que cela ne soit pas inutile...), ni ceux qui présenteraient, bien présomptueusement, l'échapper à toute idéologie (quand ils développent parfois l'idéologie moderniste la plus banale), mais ceux qui s'emploient à remettre en question les vérités établies et à agiter des idées novatrices. A cette condition, précisément, le modernisme qu'invoque volontiers une partie de la classe politique pourra être autre chose qu'un vain mot.

THOMAS FERENCZI.

● RECTIFICATIF. - Une erreur de transmission dans les informations consacrées aux réactions de la gauche et de l'extrême gauche contre l'organisation d'un meeting du Front national à Paris (le Monde du 14 mars, page 9) a été transformée en « Parti communiste révolutionnaire » le Parti communiste marxiste-léniniste (PCML, maoïste).

le journal mensuel de documentation politique

après-demain

(non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Envoyer 30 F (dimanche à 1 F ou chèque) à APRES-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé au 100 F pour l'abonnement annuel (100 % d'économies) qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

Lisez

Le Monde des PHILATÉLISTES

Les députés socialistes veulent être associés aux choix du gouvernement sur les reconversions et les impôts de 1985

Dans tous les domaines, les députés socialistes veulent être de plus en plus associés à la préparation des projets gouvernementaux. Ils l'ont encore clairement manifesté au cours de leur réunion du mardi 13 mars à l'Assemblée nationale. Ils ont ainsi approuvé le « relevé de réflexion » que le groupe de travail sur la politique de reconversion industrielle qu'ils avaient constitué sous la présidence de M. André Millardon, député PS de Saône-et-Loire, a transmis au premier ministre. De nombreuses réunions ont eu lieu, soit avec les élus des « pôles de reconversion », soit avec ceux concernés par les secours industriels en mutation. Ministres, experts gouvernementaux et députés ont chacun pu faire entendre leurs arguments.

M. Billardon estime aujourd'hui que le gouvernement devrait prendre en compte les propositions que lui a faites le groupe de travail, les députés socialistes étant prêts à être le « relais » du gouvernement sur le terrain. Le relevé de réflexion demande notamment que dans les entreprises concernées soit établie de façon contractuelle « une charte de la mutation » qui décrirait « le calendrier de réorption des sur-effectifs, les objectifs de modernisation, l'évolution des relations avec la sous-traitance, les secteurs nouveaux d'activité, les gains de productivité ». Les députés socialistes souhaitent aussi que les mesures contenues dans le volet social du plan gouvernemental aient « une nature conventionnelle plutôt que législative » pour leur donner la « souplesse nécessaire ». Sur les crédits de reconversion, ils reconnaissent que l'état actuel de l'économie ne permet pas de les généraliser, « même si cela permettrait une avancée sociale importante ». Ils ont aussi demandé qu'ils soient « en priorité proposés aux salariés jeunes », c'est-à-dire à ceux qui sont « motivés et aptes à recevoir une formation ».

Pour le volet économique du plan gouvernemental, les députés ont, une fois encore, souligné « l'importance d'un comportement nouveau des banques » et émis des réserves sur l'« efficacité » des mesures d'incitations fiscales pour encourager des entreprises à créer des emplois. Ils ont proposé, en revanche, « l'élaboration d'un véritable statut de la société en création ». Ils ont aussi souhaité que « les pôles de reconversion fassent l'objet d'une approche plus économique et sociale que géographique ». Pour eux, la définition d'un « périmètre » n'est donc pas « souhaitable ». Enfin, qu'ils soient élus de la région parisienne ou de province, les députés ont critiqué les conditions actuelles d'intervention de la DATAR.

Se félicitant des conditions dans lesquelles ils ont pu intervenir dans la mise au point de ce projet gouvernemental, les élus socialistes souhaitent qu'il en aille de même dans la préparation du budget de 1985. C'est pourquoi ils ont reçu, le 13 mars, M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget. D'autant qu'ils sont persuadés que la décision du président de la République de diminuer d'un point le montant des prélèvements obligatoires se pose en termes de « choix de société ». Les députés du PS ne veulent donc pas que celui-ci soit camouflé par des considérations techniques. « Il faut que les ménages, les entreprises, perçoivent dans leur réalité fiscale les choix qui seront faits », a expliqué M. Veronique Neisetz, porte-parole du groupe, en reconnaissant qu'il ne sera pas facile de faire mesurer par l'opinion la réalité de la diminution des prélèvements obligatoires et de choisir les dépenses publiques qui devront décroître.

C'est pourquoi le groupe socialiste a souhaité un « grand débat » dans l'opinion sur ce sujet et que la « concertation indispensable » s'engage « à temps » entre le gouvernement et lui.

THIERRY BRÉNIER.

SCIENCE VIE MICRO UN MODEM À 1000 F C'est possible

DOSSIER Apprendre grâce à l'ordinateur

ESSAI COMPLET

VIENT DE PARAITRE 15 F CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

INITIATION Comment réaliser un jeu

ELECTIONS EUROPEENNES

2^e message personnel.

Merci de vos 7 664 cartes de visite et de vos lettres adressées à notre agence conseil PUBLIC AFFAIRS COMMUNICATION.

Le 28 Mars prochain, je vous dirai les noms des initiateurs de cette liste.

Afin que les choses soient claires pour tous, je répète que nous ne sommes ni une troisième voie politique, ni une liste « sous-marine » de quelque bord que ce soit.

Notre volonté, confortée par votre soutien massif, est que l'Europe réussisse et qu'elle apporte aux Français de réels atouts pour gagner la bataille économique.

Bientôt, nous proposerons les solutions nouvelles que préparent depuis des semaines nos groupes de travail.

Comme nous, vous pensez que l'Europe a besoin de sang neuf, et que seuls des femmes et des hommes libres et déterminés peuvent lui apporter.

Vous devez soutenir notre initiative.

Je compte sur votre aide et votre participation active à cette campagne.

Christian LAUE Président du Comité de Soutien pour Réussir l'Europe.

RÉUSSIR L'EUROPE
3 bis, rue Brunel
75017 PARIS

MAITRISE de L'ENERGIE

Agriculture et maîtrise de l'énergie

- Ile-de-France, Poitou-Charentes Vosges : partout ça bouge.
- Provence : de la houille blanche dans le canal.
- Agriculture : du topinambour économe au parc producteur.

Dans « Le Monde » du samedi 17 mars daté 18-19 mars

Je tiens à...

POLITIQUE

UN COLLOQUE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE SCIENCES POLITIQUES

Les institutions de la V^e République à l'épreuve de la durée

Les membres de l'Association française de sciences politiques qui ont consacré deux jours de colloque à célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la V^e République ont terminé leurs travaux vendredi 9 mars sur des considérations délibérément optimistes pour le destin des institutions fondées par le général de Gaulle en 1958.

« Elle a le droit tout à fait légitime de gérer. La bipolarisation ne doit pas être celle de la société tout entière mais doit se manifester au plan politique dans des structures démocratiquement acceptées. » M. Maurice Duverger affirme, lui, que « la bipolarisation rapproche et que la gauche et la droite n'ont en réalité jamais été aussi proches », et de citer le consensus sur les institutions, sur la politique étrangère, sur la politique économique.

S'essayant à la prospective, M. Frédéric Bon a établi que l'application de la représentation proportionnelle pour les élections législatives passées, quelles que soient les combinaisons, n'aurait jamais attribué la majorité à la gauche. Tous les orateurs qui se sont exprimés ont, sans exception, manifesté leur préférence pour le scrutin majoritaire ; ils ont estimé que l'introduction de la représentation proportionnelle changerait la nature des institutions en modifiant l'équilibre actuel des pouvoirs.

Ainsi M. Olivier Duhamel, rapporteur général de ce colloque, a reconnu que « la bipolarisation » de la vie politique entrée dans les mœurs « a contribué à améliorer le respect des uns envers les autres ». « Il y a, a-t-il dit, acceptation réciproque, et chacun est reconnu dans son aptitude à gouverner. L'adhésion est aujourd'hui admise dans son principe alors que ce n'était pas encore le cas en 1966. Si le jeu bipolaire est admis pour l'attribution du pouvoir, des compensations doivent toutefois lui être trouvées... Il pense notamment à l'élection des sénateurs à la proportionnelle et sa félicité avec M. Jean-Luc Parodi que certaines institutions échappent à la bipolarisation comme le Conseil constitutionnel ou la Haute Cour de justice. M. Michel Debré, lui-même, se dit « surpris de l'angoisse devant la bipolarisation ». Il précise : « Nous sommes un vieux peuple qui a le sens de la majorité, et qui respecte les mécanismes fondamentaux de la démocratie sous réserve de pouvoir changer régulièrement. Mais la majorité

dans les institutions pourra se réaligner avec une victoire de la droite en 1986, expliquant : « Le président sera alors enfermé dans sa forteresse constitutionnelle. Il ne pourra pas en sortir mais il sera aussi inexpugnable. » Pour lui, la logique parlementaire de la Constitution de 1958 a été modifiée par la logique présidentielle de 1962, (élection du président au suffrage universel). Et M. Duverger se demande ce qui se passerait « si le peuple trouvait que ça ne marche pas si mal avec un président arbitre, un peu éloigné des chasses et faisant des critiques de temps à autre ».

M. Debré a révisé qu'en 1958, voulant instituer le scrutin majoritaire à un tour et l'inscrire dans la Constitution (« on demande aux électeurs simplement s'ils sont contents du gouvernement ou s'ils veulent en changer comme en Angleterre », explique-t-il), il s'était heurté aux refus des ministres d'Etat, anciens de la IV^e République, et aussi du général de Gaulle. Aucun intervenant n'a en tout cas exprimé d'inquiétude pour l'avenir des institutions et personne n'a demandé une réforme de la Constitution. Celle-ci est en effet jugée, nous bien par les théoriciens du droit que par les « acteurs », tout à fait satisfaisante, aussi bien au regard de son bilan que de son enracinement dans le pays, ce que M. Duverger a exprimé dans cette formule : « La V^e République ne peut pas être autre chose que ce qu'elle est devenue et elle ne peut pas devenir autre chose que ce qu'elle est. »

Pour M. Jean-Louis Quermonne, le bilan juridique fait apparaître l'institutionnalisme du pouvoir présidentiel et l'abandon relatif de la souveraineté parlementaire absolue telle qu'on la connaissait auparavant. En effet, la loi doit désormais respecter le « bloc de constitutionnalité » tel qu'il est apprécié par un troisième pouvoir : le Conseil consti-

tutionnel. M. Quermonne s'inquiète toutefois de l'apparition d'un « pouvoir partisan transitant de l'appareil d'un parti à travers la majorité parlementaire et le gouvernement jusqu'au chef de l'Etat demeuré en fait le leader du parti ». Il ajoute : « Le pouvoir majoritaire se confond alors avec le pouvoir partisan et le pouvoir d'Etat ». Sur ce point, M. Olivier Duhamel souligne l'importance du rôle du Conseil constitutionnel par son « son pouvoir d'empêchement » et estime que « l'Etat de droit de la V^e République est la seule vraie limite au pouvoir majoritaire ».

Quant à l'enracinement politique de la V^e République, M. François Goguel le mesure à chaque consultation électorale depuis vingt-cinq ans avec l'adhésion successive de toutes les formations politiques aux institutions. Il souligne que M. Mitterrand a « accentué encore la primauté présidentielle en défrayant la marge d'action du Parlement selon le principe : vous devez faire ce que j'ai décidé que vous feriez ». Toutefois, pour M. Hughes Portelli, « l'interpénétration entre l'Etat et le Parti socialiste est un élément nouveau et important. Quant au Parti communiste, dit-il, il s'est résigné au fait présidentiel de fait et tardivement ».

De Gaulle prévoyait-il un tel enracinement ? Selon M. Michel Debré, « en juin 1958, il n'était pas persuadé au fond de lui-même de rester longtemps. Il fallait lui permettre d'exercer ses responsabilités que l'histoire lui mettrait sur les épaules et de bâtir une République pour les circonstances difficiles qui ont entouré, stabilité et légitimité ». Tout imprégné de ses souvenirs de la IV^e République, de même que de la III^e République, de Gaulle citait souvent en exemple « ce pauvre Lebrun » qui n'avait pas pu, en 1940, emporter avec lui la légitimité. C'est ce souvenir qui a inspiré notamment l'article 16 (pleins pou-

voirs en cas de crise). L'ancien premier ministre ajoute : « Dans l'esprit de de Gaulle, la V^e République était destinée à s'enraciner. Je ne regrette pas l'alternance de 1981 qui est la récompense de l'enracinement. » M. Pflimlin, ancien président du Conseil, avait demandé à de Gaulle, en juin 1958, s'il ne préférerait pas être premier ministre plutôt que président. Celui-ci lui avait répondu, non sans humour : « Non, à mon âge, ce serait une tâche trop lourde. Mais rassurez-vous, je serai le guide! »

L'Etat et la nation

A travers les témoignages recueillis, au cours de ce colloque, il se confirme bien que de Gaulle faisait une distinction entre deux notions : l'Etat, qu'il représentait, et la nation, que le premier ministre avait en charge. On peut regretter que les chercheurs universitaires ne se soient pas assez penchés sur ces deux concepts qui apparaissent d'ailleurs dans la rédaction même de certains articles de la Constitution. Ainsi, lorsque de Gaulle s'est saisi personnellement de la conduite des affaires algériennes après la « semaine des barricades », c'est moins pour se substituer au gouvernement que pour montrer que l'Etat entendait remplacer l'ancienne grandeur coloniale par une grandeur nouvelle fondée sur la puissance économique et nucléaire. De Gaulle a voulu établir un lien direct entre le président de la République et la souveraineté populaire. C'est ce qui justifie, selon M. Alain Peyrefitte, l'existence du référendum, le droit de dissolution et l'article 16.

Mais qu'avait voulu faire exactement les constituants de 1958, dont on rappelle qu'ils ont élaboré leur texte en moins de deux mois, sans l'aide de professeurs de droit mais avec le concours de jeunes

membres du Conseil d'Etat et la participation de quatre anciens ministres de la IV^e République - Guy Mollet, Louis Jacquinot, Félix Houphouët-Boigny et Pierre Pflimlin - et sous la direction d'un garde des sceaux de quarante-six ans, M. Debré ?

Selon M. Olivier Duhamel, « la Constitution de 1958 contenait des son origine des logiques cachées qui devaient aboutir à un système moniste présidentiel majoritaire, puisque, dès le début, la suprématie présidentielle est en place ». Pour M. René Rémond, en revanche, avant la réforme de 1962 « rien n'était acquis, rien n'était joué », alors que, pour M. François Goguel, il s'agissait d'écrire que le Parlement prétendait seul à la souveraineté nationale, puisque selon de Gaulle « cette souveraineté n'appartient qu'au peuple ».

M. Pierre Pflimlin, ancien ministre d'Etat MRP, s'étend qu'aucun des professeurs de droit n'ait prononcé le mot d'Algérie pour expliquer l'origine de la V^e République et il affirme qu'« il n'y aurait pas eu de Constitution de 1958 sans l'Algérie ». Ainsi, alors que M. Jean-Luc Parodi affirme que « les hommes qui font l'histoire ne savent pas l'histoire qu'ils font », M. Pflimlin lui répond : « Il est déjà assez difficile de savoir ce qui s'est passé pour ne pas prétendre savoir ce qui va se passer. »

La prospective politique est, en effet, un exercice imprécis et périlleux, comme l'a montré ce colloque. Les controverses sur l'interprétation d'un passé pourtant bien connu rendent encore plus vaines et hasardeuses les spéculations sur l'avenir. En 1958, la rencontre d'une circonstance et d'un homme a bouleversé les règles juridiques soigneusement élaborées douze ans plus tôt et en a rapidement fixé d'autres qui ont déjà traversé un quart de siècle.

ANDRÉ PASSERON.

Un président inexpugnable

M. Debré précise que, tous les vingt ans, il faudrait réviser les inscriptions en raison de l'évolution démographique. M. Duverger indique que « plus de la moitié des électeurs allemands ne comprennent rien à leur mode de scrutin qui combine la majoritaire et la proportionnelle ». M. Bon estime que si l'alternance se produit en 1986, une phase de « coexistence conflictuelle » se déroulera jusqu'en 1988 ou plus tôt - en cas de démission de M. Mitterrand - jusqu'à ce que la majorité présidentielle et la majorité parlementaire coïncident de nouveau « conformément à la logique du système ».

M. Olivier Duhamel note que la logique majoritaire dualiste inscrite

(Publicité)

Vivre ensemble avec nos différences

L'appel lancé en vue des Assises contre le racisme sur le thème « Vivre ensemble avec nos différences » (voir le Monde du 7 mars 1983) a recueilli des milliers de signatures. Entre autres, celles qui composent cette seconde liste :

- Michel ABRAHAMIAN, Association de Solidarité Franco-Armenienne; Mangopi AKA, écrivain, Centre de Recherches et d'Informations Générales sur le Tourisme en Afrique (CRIGTA); Jean-Claude ALLANIC, journaliste, Marcel AMONT, artiste, Jean ANDRIEU, conseiller général, Jean-Jacques ANGLADE, maire de Vitrolles, Pierre AREZKI, auteur, Joette AUDIN, professeur, Henri AUGER, maire de Lons-le-Saunier, François AUTAIN, sénateur, Maurice BAMBIER, maire de Montataire, Alain BANCHEROT, syndicaliste, Gérard BAPT, député, Augustin BARBARA, sociologue, Claude BARTOLOMÉ, député, Henri BARTOLI, professeur d'Université, Umberto BATTIST, député, Raoul BAYOU, député, Roger BELLET, professeur, Jean BENOIT, journaliste, M. BENTEPIERRE, Convention des Français Musulmans, Jean BERANGER, sénateur-maire de Marly-le-Roi, Marcelin BERTHELOT, maire de Saint-Denis, Michel BERTHELOT, conseiller général, Jacques BERTIN, chanteur, Gérard de BERNIS, professeur, Lucien BITTEKLIN, Association de Solidarité Franco-Arabe, Augusto BOAL, Théâtre de l'Opéra, Jean BOISSON, historien, Yves BOND, conseiller général, Robert BORREL, maire d'Annemasse, Jean-François BOTREL, professeur, Alain BRUNE, député, Christian BRUSCHI, professeur, Etienne CAMY-PEYRET, professeur, Jean CAPIEVIC, maire de Vaux-en-Yvelin, Jean CARDONNEL, dominicain, Michel CARTELET, député, Jean-Claude CASSAING, député, Colette CHAIGNEAU, députée, Christian de CHALONGÉ, cinéaste, Robert CHAMBERON, député européen, Guy CHANFRAULT, député, Jean-Pierre CHANGEUZ, professeur, Michèle CHARPENTIER, conseillère générale, Pierre CHARRETTON, professeur, François CHALMETTE, secrétaire de la Confédération Française, Paul CHOMAT, député, Jacqueline CHONAVEL, maire de Bagnolet, Didier CHOUAT, député, Georges-Emmanuel CLANCIER, écrivain, Jean-Hugues COLONNA, député, Lucien COQUEBERG, député, Marienne CORNEVIN, historienne, Jacqueline COSTA-LASCOUR, chercheur, Antoine COURT, professeur, André COUSIN, maire de Saint-Laurent-sur-Saône, Jean CUGUEN, maire de Saint-Cyr-l'École, Jean CUISANCE, Fédération Internationale pour les Echanges Educatifs d'Enfants et d'Adolescents (FIEEA), Jean DASTÉ, comédien, Jean-Pierre DECOMBAS, maire des Martres-de-Veyre, Jean-Pierre DEFONTAINE, député, Michel DENIS, professeur, Jacques DERRIDA, professeur, Yves DOLLO, député, Louis DON MARINO, maire d'Eragy-sur-Oise, Michel DRACH, cinéaste, René DROUIN, député, Guy DUCOLONÉ, député, Lydie DUPUY, députée, Paul DURAFLOUR, député, José ESCANEZ, maire de Châteaun-Arnoux, Claude ESTIER, député, Roger FAJARDIE, député européen, Alain FANTAPPE, Médias et Langage, Jean-Paul FARRÉ, comédien, Jean-Marie FAUCILLON, syndicaliste, Henri FAURE, professeur, François FAVREAU, évêque de Nanterre, Joël FAVREAU, artiste, Jacques FERRAN, journaliste, Jean FERRAT, artiste, Daniel FERRERBACH, maire de Saint-Cyr, Paul-Albert FEVRIER, professeur, Jean-Marie FERMESSÉ, maire de Saint-Rigomer, Jacques FLOCH, député-maire de Rezé, Jean-Pierre FONTAINE, conseiller technique, Brigitte FOSSÉY, artiste, Charles FOULON, professeur émérite, Jacqueline FRAISSE-CAZALIS, députée, Jean-Paul FREDON, Fédération Nationale des Francs et Franches Camarades (FFC), Dominique FRELAUT, député-maire de Colombes, Jean-François GABARROU, député-maire de Castres, Edmond GARCIN, député-maire d'Aubagne, Gilbert GASTON, conseiller général, Bernard GENETET, médecin, François GBOFFROY, Fédération Française des MJC, François GILLIER, Action Catholique des Enfants (ACE), Pierre GIRARDOT, conseiller général, Georges GRANIER, Aide Française aux Immigrés de l'Hérault, François GUÉRIN, professeur de médecine, Eugène GUILLEVIC, poète, Jean OUILLOUX, prêtre, somnolier des Etudiants Africains, Mohamed HAIT, Association des Marocains en France (AMF), Gisèle HALIMI, députée, Intergroupe Parlementaire d'Etudes contre le Racisme, Michel HARENG, syndicaliste, Pierre-Jakéz HELIAS, écrivain, Michel HIDALGO, directeur technique national de football, Etienne HIRT, actrice, Adrienne HORVATH, députée-maire de Saint-Martin-de-Valgalaque, Christiane HURAUX-RENDU, médecin, Comité Médico-Social pour la santé des migrants, Manfred IMERGLIK, avocat, Jacques ISABET, maire de Pantin, Edmond JABES, écrivain, Claude JAGUELIN, C.E. Renault, Frédéric JALTON, député, Parfait JANS, député, Raymond JEAN, écrivain, Michel JONASZ, chanteur, Denise JOURDAN-HEMMERDINGER, musicienne, Alain JOURNET, député, Jacques JURQUET, écrivain, Jean-Pierre KAHANE, professeur, Roger KAHANE, réalisateur, Khadija KHALI-ATTAF, Union des Femmes Musulmanes de France, Scryp KRIWOSKI, Union Progressiste, Louis KUEHN, évêque de Metz, Jean-Joseph KUPERNNOG, Association Jeunes Adultes Recherches (AJAR), Pierre LACROIX, ambassadeur, Amélie-Guyane Madeline LAGANIE, enseignante, Dominique LAHALLE, chercheur, Serge LANA, Amicale Franco-Italienne, Claude LAZZI, avocat, François LAUNAY, syndicaliste, Annie LAURAN, écrivain, Jean-Pierre LE COADIC, député, Maurice LEGENDRE, conseiller général, Michel LEIRIS, écrivain, M^{lle} LEON-JOUBAUX, Lucie LE PENNEC, député, Clément LÉPIDIS, romancier, Henri LIBRACH, Mouvement Jeûne Progressiste (MJP), Jean-Pierre LIÉGEAIS, professeur d'Université, François LIOT, professeur de médecine, Michael LONSDALE, conseiller, Nils LORIER, Comité National d'Etudes des Gens du Voyage, Jean MAISONAT, député, Robert MALGRAS, député, Etienne MANACH, ambassadeur de France, Stanislas MANGIN, Conseiller d'Etat honoraire, Denis MANUEL, comédien, Guy et Renée MARCHAND, Choyeux du monde, Philippe MARCHAND, député, Michel MARMION, Fédération Française d'Athlétisme, Pierre MARSAL, chercheur, Jacques MARSON, maire de La Courneuve, Pierre MARTAGUET, magistrat, Nadine MARTINELLI, comédienne, Jo MARTYNCIOW, professeur, François MASSOT, député, Nicole MASSU-DUGARD, La Vie Nouvelle, Matéo MAXIMOFF, pasteur, Paul MERCIER, député, André MICALEFF, pasteur, Mission Populaire Evangélique de France, Gracia MIDONET, artiste, Louis MINETTI, sénateur, Comité de Défense des Libertés et Droits de l'Homme en France et dans le monde, Michel MITRANI, cinéaste, Robert MONDARGENT, député, Alain MONOD, avocat, Georges MONTARON, journaliste, Françoise MORTELETTE, députée, Françoise MURAILLE, syndicaliste, Jean NATIEZ, député, Carlo NELL, peintre, Paulette NEVOUX, députée, Louis ODRU, député, Philippe OZOUF, professeur, Jean-Félix PACE, auteur-compositeur, Charles PALANT, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), Ezhan PALCY, réalisateur, François PATRIAT, député, Georges PAULANGEVIN, MRAE, Jean-Pierre PENICAUT, député-maire de Saint-Paul-lès-Dax, Claude PIEPLU, comédien, Jean PIRAN, prêtre, Urban POLYENSKI, maire de Louwy, Jean-Claude PORTHEULT, député-maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle, Guy POUSSY, conseiller général, Vladimir POZNER, écrivain, Daniel RAPAPORT, avocat, Henri RAVERA, maire de Bagnoles, Jean-Pierre REBITZ, syndicaliste, Nicole REIN, avocate, Claude RICHARD-MOLARD, Ligue Française pour la Paix et la Liberté, Jean RIGAL, député, René RIO, Etudes Triguans, Emmanuel RIVA, artiste, Michel ROBERT, assistant, André ROGNARD, maire de Mâcon, Roger ROUCAUTE, maire d'Aix, Jean SÉVIN, maire de Saint-Cyr-l'École, Jean SÉVIN, maire de Saint-Christophe-Aix, J.-F. SITRUK, Association Vitruve, Francesca SOLLEVILLE, chanteuse, Gilbert SENES, député, Gilles SERVAT, chanteur, Yazid SEFSOUF, sociologue-démographe, Yves SIMON, écrivain-chanteur, Jean SIRVIN, maire de Saint-Christophe-Aix, J.-F. SITRUK, Association Vitruve, Francesca SOLLEVILLE, chanteuse, Madeleine SOLOGNE, artiste, Gérard SOULIER, France Terre d'Asie, Daniel SPAGNOU, maire de Sistrone, Marie-Joséphine SUBLIT, députée, Jean SURET-CANALE, maître-assistant, Pierre-André TAGUIEFF, professeur de philosophie, Jean TARDITO, conseiller général, Alain TERRENOIRE, député honoraire, Jacques THOBIE, professeur, Jean-Claude TIREL, chercheur, Gérard TITUS-CARMEIL, artiste-peintre, Stanislas TOMKIEWICZ, chercheur, Annie TRESGOT, cinéaste, Jean VALROFF, député, Charles VALTOKIA, syndicaliste, Jean-Yves VELLARD, conservateur au Musée de Bragnac, Bruno VENNIN, député, Bernard VERA, Fomiers de France, Henri VERNIERS, avocat, Théo VIAL-MASSAT, député-maire de Firmingy, Joël VIARTEIX, Union Régionale des Associations de Vétérans de la France (URAVF), Jean-Luc VIALUX, psychologue, Jacqueline VICTOR-BRAUNER, Robert VIDAL, producteur de radio, Bernard VILLETTE, député, Daniel WIDLOCHER, professeur, Jean-Pierre WORRES, député, Janis XENAKIS, compositeur, Pierre ZARKA, député.

Assises Nationales contre le racisme

17-18 MARS 1984 - MAISON DE L'UNESCO, PARIS

Signatures, renseignements, invitations, soutiens financiers : VIVRE ENSEMBLE AVEC NOS DIFFERENCES, 89, rue Oberkampf, 75011 PARIS. Téléphone : (1) 806-88-00 ou 806-88-33.

POLITIQUE

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Qui a peur du Conseil constitutionnel ?

Au fil des épisodes successifs du débat scolaire, relancé depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir en mai 1981, une partie des défenseurs de l'école privée a placé sa confiance ultime dans le Conseil constitutionnel. En cas de « malheur », c'est-à-dire d'application stricte de la proposition n° 90 du candidat François Mitterrand (« un grand service public unifié et laïque de l'éducation nationale sera constitué... »), ce serait un jeu d'enfant de faire appel à la rescousse le Conseil constitutionnel, qui ne manquerait pas de sauvegarder le plus important.

A l'origine de cette assurance des défenseurs de l'école privée, une décision du Conseil en 1977, largement interprétée et commentée depuis, à laquelle fut très vite prêtée l'utilité d'un rempart inexpugnable. Mais qui protégerait quoi au juste ?

A la fin du mois d'octobre 1977, soixante-cinq sénateurs socialistes ou membres du groupe de la gauche démocratique avaient snisi le Conseil constitutionnel d'un recours contre la loi dite Guerneur, du nom de l'auteur principal de la proposition législative destinée à rajuster et à compléter la loi Debré de 1959 sur les « rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privé ».

Les sénateurs de gauche s'en prennent au financement de mesures nouvelles en faveur du privé, mais surtout à une phrase du projet de loi : « Les matières assurées par cet enseignement [dans les classes sous contrat d'association] sont tenues au respect du caractère propre de l'établissement prévu à l'article 1^{er} de la présente loi. »

Le Conseil constitutionnel ne donna pas raison à ces sénateurs. Le 23 novembre 1977, il déclara conforme à la Constitution la loi attaquée. Dans ses considérants, le Conseil déclarait :

« Que la « sauvegarde du caractère propre (...) n'est que la mise en œuvre du principe de la liberté de l'enseignement ».

« Que ce principe est l'un des « principes fondamentaux reconnus par les lois de la République, réaffirmés par le préambule de la Constitution de 1946 et auxquels la Constitution de 1958 a conféré valeur constitutionnelle » ;

« Que le devoir de l'Etat d'organiser un enseignement public, gratuit et laïc « ne saurait exclure l'existence de l'enseignement privé, non plus que l'octroi d'une aide de l'Etat à cet enseignement, dans des conditions définies par la loi ».

La plupart des commentateurs de cette décision du Conseil constitutionnel ont fait valoir qu'elle avait eu, à l'époque, un caractère préventif. Politiquement préventif, s'entend. « S'agissant (...) de la liberté de l'enseignement, écrivaient par exemple, à l'époque, MM. Pierre Avril et Jean Gicquel, à propos de cette décision (1), la haute instance a manifesté sèchement ses soucis d'indiquer, et tire préventif somme toute, le cours nouveau de la politique dans l'hypothèse d'une alternance des majorités ».

C'était le temps où M. Louis Moxandou brandissait, dans une version restée inédite du plan socialiste pour l'éducation nationale, le projet de « nationaliser l'enseignement sous contrat » et encourageait aussitôt les fraudes de M. Mitterrand, avant de revoir sa copie pour lui donner une tournure moins brutale.

Autres temps, justement, serait-on tenté de dire au moment où la perspective d'un compromis entre les deux parties paraît vraisemblable. Pourtant, l'épouvantail demeure. Les négociateurs de l'enseignement catholique n'avaient-ils pas joint à leur contre-proposition de négociations, présentées aux pouvoirs publics, une photocopie de la décision du Conseil constitutionnel. A toutes fins utiles... De fait, cette décision du 23 novembre 1977 a toujours été le phare des défenseurs de l'enseignement privé

depuis que la haute instance a élevé la liberté d'enseignement et la liberté de conscience à la « dignité constitutionnelle », comme disent les juristes.

Pour autant, le pouvoir politique doit-il avoir peur du Conseil constitutionnel comme d'un ogre plus gros que lui s'il tentait de croquer ou simplement d'égratigner l'enseignement catholique, qui fournit les gros bataillons du privé ? Cette vision serait à plusieurs titres contestable. Bien sûr, parce qu'elle préjuge et la lettre et l'esprit du compromis auquel tendent gouvernement et responsables de l'enseignement privé, après les péripéties que l'on a vues.

Mais surtout, parce que le Conseil constitutionnel lui-même n'est pas enfermé dans l'interprétation extensive qui a souvent été donnée de sa décision de 1977. Cette interprétation « maximaliste » tire, c'est de bonne guerre, du côté de l'existence nécessaire, du financement obligé, du caractère propre déterminant des établissements d'enseignement privé. Or d'une lecture plus froide de la même décision, on peut tirer les constatations suivantes :

« L'existence d'un enseignement privé, son financement par l'Etat, ne sont pas exclus par la Constitution. Sans plus. »

« La sauvegarde du caractère propre est justifiée sans que cette notion soit définie. »

Qu'est-ce que le caractère propre

Dès lors, qu'y mettre ? Tout ce que l'on veut, en fait, ou que l'on croit avoir intérêt à y inclure. Au point que les responsables de l'enseignement catholique après s'en être bardés pendant des années, en font désormais un usage plus circonspect.

Mais il n'est pas sans signification de voir les politiques s'en saisir, eux, avec fermeté. M. Jacques Barrot, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux et président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, avertit, par exemple : « Les militants du CDS mettent en garde François Mitterrand contre toute fonctionnarisation des matières du privé qui serait inacceptable. Elle serait contraire au caractère propre de l'école catholique. »

L'idée d'une liberté réelle, associée aux indispensables moyens financiers de l'exercer, a fait du chemin depuis la contestation de la loi Guerneur, y compris chez les plus réticents à l'égard de l'enseignement catholique. Mais le caractère propre est trop vague (2) pour pouvoir être invoqué à tout instant avec la bénédiction supposée du Conseil constitutionnel.

On peut même se demander si le débat peut gagner en clarté sans que soit élaborée une définition aussi précise que possible de cette notion. Le Conseil constitutionnel, font remarquer certains juristes, ne peut être caricaturé en père Fouettard.

M. GUERMEUR : LA NÉGOCIATION AVEC LE GOUVERNEMENT EST ILLÉGITIME ET DANGEREUSE

(De notre correspondant.)

Tours. — Invité par les jeunes du RPR, M. Guy Guerneur, ancien député, a vivement critiqué, le 13 mars, l'attitude des responsables de l'enseignement catholique qui ont accepté la discussion avec le gouvernement. Il les a accusés d'avoir « donné du crédit » à un gouvernement qui, dans sa volonté de supprimer la liberté de l'enseignement, envisagerait l'actuel emprunt comme une simple étape.

M. Guerneur considère l'attitude des négociateurs catholiques « illégitime, inutile et dangereuse ». « La liberté n'appartient à personne, a-t-il poursuivi. Les négociateurs n'ont pas reçu de mandat. Le seul mandat qui puisse exister, c'est celui qui est donné par les électeurs et les députés. »

Il a assuré que, lorsque l'actuelle opposition reprendrait le pouvoir, elle rétablirait les libertés et la paix scolaire qui existaient avant 1981.

prêt à fustiger tout ce qui bouge, au nom de la violation de ce principe flou. Eventuellement sollicité, il pourrait très bien faire œuvre, non de sévérité automatique mais d'esprit constructif en faisant progresser la définition du caractère propre, qui n'est sans doute pas sans lien avec la liberté d'association et la faculté pour les associations de s'assigner leurs buts sans ingérences extérieures.

Nul n'aurait alors à redouter le Conseil constitutionnel, hormis les jusqu'aboutistes, s'il en existe. Mais s'il advenait, au contraire, que la haute instance reconnaisse pour vrai tout ce que les gloses les plus rigoristes lui ont fait dire depuis le 23 novembre 1977, il y aurait alors tout à craindre dans les deux camps d'une fixité apparemment indifférente à la mutation des esprits et à l'évolution des circonstances.

MICHEL KAJMAN.

(1) Chroniques constitutionnelles françaises, 1976-1982, D'un septennat à l'autre, Presses universitaires de France, 1983.

(2) Dans son Guide juridique de l'enseignement privé associé à l'Etat par contrat, M^{me} Nicole Fontaine, déléguée au secrétariat général de l'enseignement catholique, écrit (page 157) : « Il est clair que les dirigeants de l'enseignement privé confessionnel demeurent attachés à ce qui fait l'essence de l'enseignement dont ils ont la charge et considèrent que son caractère propre consiste en un climat général de formation. L'ambiguïté des termes employés par la loi et par ses textes d'application laisse un champ d'action assez large à l'interprétation. » Et encore (p. 357) : « La loi Guerneur n'ajoute finalement rien de plus à cette disposition qu'il est par ailleurs extrêmement difficile d'expliquer davantage. »

DES DÉFENSEURS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE RÉCLAMENT UNE GRANDE MANIFESTATION A PARIS

Vingt-sept personnalités du monde du spectacle, de l'université et du syndicalisme rendent publique la déclaration suivante :

Sous le prétexte de la « liberté de l'enseignement », la droite a pris la tête de la plus grande mobilisation depuis le 10 mai.

L'opposition usée de tous les moyens pour infliger une défaite ayant valeur d'exemple aux forces de progrès.

Nous en appelons à toutes celles et à tous ceux que révolte cette offensive réactionnaire, et qui refusent de laisser le drapeau de la liberté aux mains d'un Chirac et d'un Le Pen.

Nous en appelons à toutes celles et à tous ceux qui n'ont pas renoncé à changer l'école pour qu'elle soit plus démocratique et libre de toute tutelle.

Nous en appelons au gouvernement pour que les engagements de la gauche soit tenus.

Nous en appelons à toutes les organisations démocratiques et de gauche, en particulier au CNAL, pour qu'elles répondent aux adversaires de l'école publique, par une grande manifestation à Paris.

Ont signé cet appel : Simone de Beauvoir, Claude Dobson (syndicaliste, cheministe, Paris), Jean-Michel Drevon (syndicaliste, enseignant, Lyon), André Fiehaud (syndicaliste, EDF, Brest), Marie-Hélène Fiehaud (syndicaliste, finances, Paris), Jules Fournier (ancien député et résistant, Toulouse), Pierre Godard (syndicaliste, communiste, Marseille), Jean-François Godchau (universitaire), Pierre Halbwachs (universitaire), Jean-Luc Heller (syndicaliste, INSEE), Jacques Kergoat (sociologue), Alain Lévigne, Nadia et Georges Labica (universitaires), Pierre Legend (syndicaliste, Namours), Jeanine Le Roux (syndicaliste, finances, Paris), Colette Maguy (artiste), Gérard Molin (universitaire), Christian Nicolas (syndicaliste, éducation nationale, Paris), Anita Perez (syndicaliste), Gilles Perrault (écrivain), Jean Rous, Serge Roux (syndicaliste, santé, Paris), Pierre Sabana (universitaire), Bertrand Taveruier (réalisateur), Adeline Richet (syndicaliste, enseignante, Sarcelles), Fred Zeller, Michel Chauvet (syndicaliste, enseignant, Rouen), Richard Mikoff (syndicaliste, enseignant, Antony).

Compromis

(Suite de la première page.)

Y compris donc sur les plus controversés, que la commission permanente de l'enseignement catholique refusait, à l'origine, de discuter.

A la veille de la manifestation de Versailles, un accord s'avérait possible pour la première fois sur l'EIP. Le 12 mars, le dernier jour des négociations, des propositions complémentaires étaient faites par les représentants du ministère de l'éducation nationale à ses partenaires sur le statut des enseignants. Tenus à la discrétion sur le contenu de ces propositions, ceux-ci les estimant davantage acceptables. Finalement, ils réservent néanmoins leur appréciation dans l'attente de la décision finale, qui n'appartient plus que jamais au président de la République.

Le compromis pourrait composer deux volets, déjà évoqués par le premier ministre sur France-Télé, le 5 mars. Accroissement, avait-il rappelé, des possibilités de titularisation existant pour les enseignants qui ont réussi un concours de recrutement de l'enseignement public (ils sont 2.500). Les autres pourraient bénéficier d'un statut de contractuel de droit public. Ce serait une amélioration notable pour 40.000 enseignants qui sont encore sous un régime de droit privé. Peut-être, avait envisagé M. Mauroy, s'inspirant des dispositions de la loi Le Pors du 11 janvier 1984, « y a-t-il la possibilité de faire de cet ensemble de personnels des contractuels de droit public pour une durée de six ans et ensuite se poserait le problème de la titularisation ». Une expérimentation en ce sens est envisagée. Mais tout dépend en définitive des modalités techniques que l'on met derrière le mot-clé de « titularisation ». Si le gouvernement maintient cette perspective, tant redoutée par les catholiques, puisqu'elle signifie « fon-

ctionnarisation », attendue par les héloïses, il lui faudra faire preuve de beaucoup d'imagination pour trouver le fameux « point d'équilibre » entre les uns et les autres.

Le gouvernement sait désormais jusqu'où il peut aller vis-à-vis de ses partenaires de l'enseignement catholique. Il n'ignore pas non plus les dernières limites à ne pas franchir du côté des laïques. Bien qu'il ait décidé, dès le premier jour, de ne pas participer aux négociations pour ne pas cautionner un compromis, le Comité national d'action laïque est tenu informé de l'évolution des discussions entre les négociateurs. Il se refuse pour l'instant à toute appréciation sur le fond. Mais il ne pourra, dans la suite de la procédure, éviter de prendre position.

La concertation, sinon la négociation, va en effet continuer, lorsque le gouvernement aura rédigé son projet de loi, dans les instances consultatives du ministère de l'éducation nationale, où siègent les uns et les autres. Même scénario pour les textes d'application. D'autant que l'un s'oriente vers un projet de loi aussi court que possible se bornant à définir les grands principes. Ce serait un moyen parmi d'autres de prévenir de la part des députés de l'opposition une obstruction comparable à celle qui a tant gêné le débat sur la presse. Il n'est pas exclu, non plus, que le gouvernement engage sa responsabilité sur ce dossier (1).

CATHERINE ARDITTE.

(1) L'article 49, alinéa 3 de la Constitution dispose que « le premier ministre peut, après délibération du conseil des ministres, engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale sur le vote d'un texte. Dans ce cas, ce texte est considéré comme adopté, sauf si une motion de censure, déposée dans les vingt-quatre heures qui suivent est votée ».

EST-CE AINSI QUE LES COMMUNISTES VIVENT ?

Eric Dupin, Libération.

"le ROBRIEUX" est appelé à devenir, pour de longues années, l'ouvrage de référence.

Stéphane Courtois, l'Express.



- Déjà parus :
- HISTOIRE INTERIEURE DU PARTI COMMUNISTE
 - 1920-1945 : 584 pages - 115 F
 - 1945-1972 : 736 pages - 115 F
 - 1972-1982 : 544 pages - 98 F



FAYARD

LOCATION Haute-Maurienne

SKIEZ EN STATION VILLAGE VALFREJUS (Modane) 1500 - 2800 m

Fortait, location, pension complète en studio 4 personnes

1350F par personne

Club 365 (1) 503.21.50

Bon pour une documentation gratuite sur nos locations mer et montagne à retourner à CLUB 365 - 46, rue de la Tour 75116 PARIS.

Nom : _____ Adresse : _____ Tel. : _____

TROIS DE SES DIRIGEANTS ÉCHAPPENT A LA POLICE BELGE

La baraka d'Action directe

Navrées. Les policiers des principaux pays d'Europe sont navrés. Trois membres du groupe terroriste français Action directe ont encore échappé, mardi 13 mars, à l'une de leurs poursuites. Les informations sont fragmentaires mais confirmées dans les grandes lignes. Alors que Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon et Régis Schleicher s'apprêtaient à rendre une voiture de location dans une agence de Bruxelles, le piège s'est mal refermé. L'arrestation possible a cafoillé, et l'inspecteur Arnaud a été pris en otage quelques minutes (nos dernières éditions). Aucune nouvelle depuis. Le trio, nous signale notre correspondant Jean Weiz, se serait enfui vers la frontière française.

aimerait bien les coincer, les entendre, car les soupçons abondent. La traque, tantôt offensive, tantôt molle, a commencé après la revendication par Jean-Marc Rouillan, en août 1982, de trois attentats contre des objectifs israéliens ou juifs. Ce dernier fit alors fait porter au patron de la brigade criminelle de Paris un pli dans lequel il faisait valoir qu'il se présenterait au quel des Orfèvres après avoir consulté ses avocats... Le porteur du message n'était autre que Régis Schleicher.

« Monsieur Rouillan »

Les mois passèrent. Rouillan oublia de se présenter. La police, pendant ce temps, grignolait Action directe en arrêtant quelques membres importants du groupe. On apprit un an plus tard, en octobre 1983, que le capitaine Paul Barril, lié à la cellule anti-terroriste dépendant de l'Élysée, s'efforçait de fait de contacter Rouillan. « Mon-

sieur Rouillan, lui écrivait-il, je désirerais vous rencontrer personnellement où vous voulez et quand vous voulez afin de mettre au point un dialogue permettant la régularisation de votre situation. Je suis habilité par la présidence (de la République) pour traiter directement avec vous. A bientôt, j'espère. - Episode surréaliste. La lettre n'eut pas d'effet.

De son côté, la police inclinait et incline toujours à moins de civilité. Elle devine des liens entre Rouillan, Ménigon, Schleicher, qui ont le trentaine, et des groupes d'anciens terroristes, notamment italiens. Traque obstinée et muette. Fin 1983, les enquêteurs français ont étudié dans le détail des hold-up qui ne pouvaient pas être attribués au « milieu » classique. Le 14 octobre, un ancien membre de l'organisation d'extrême gauche italienne Prima Linea, Ciro Rizzuto, a ainsi été tué après une attaque de banque en plein Paris. Le 2 février, ces mêmes enquêteurs ont arrêté Vincenzo Spano, terroriste italien. Les policiers auraient été déçus, espérant ce jour là étendre leur prise à d'anciens membres d'Action directe. La baraka, mardi, s'est éteinte au trio de Bruxelles.

LAURENT GRELSAMER.

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE Une prime de 15 000 F aux femmes qui renonceraient à avorter

Bonn (AFP). - Afin d'enrayer le nombre des avortements pratiqués tous les ans en Allemagne fédérale, le pays du monde à la plus faible natalité, le ministre de la famille ouest-allemand, M. Heiner Geissler, a décidé d'accorder une prime de 5 000 marks (15 000 FF) aux femmes qui renonceraient à avorter. « Cette mesure est le premier pas important vers une nouvelle politique de la famille et de la femme », a assuré le ministre en annonçant la création d'une fondation baptisée « Mère et enfant, ou la protection de l'enfant à naître ».

Cet organisme, doté d'un budget annuel de cinquante millions de marks, aura pour mission de venir en aide aux femmes dont la situation matérielle précaire ne leur permet pas de faire face à une maternité. Grâce à ce programme, le ministre espère dissuader quelque vingt mille femmes, chaque année, de recourir à l'avortement. Plus de cent mille interruptions de grossesses sont pratiquées tous les ans en Allemagne fédérale. Ce projet a déjà suscité l'hostilité de l'organisme allemand de planification familiale pro Familia, qui l'estime en contradiction avec les récentes restrictions du budget social pratiquées par le gouvernement. « Avant de prôner la vie de l'enfant à naître, disent les responsables de cette association, il faudrait d'abord se préoccuper de l'enfant déjà né. »

Le Monde dossiers et documents LE POIDS DES ARMES DANS CE NUMÉRO, UN SECOND DOSSIER ALLEMAGNE FÉDÉRALE : LA FIN DES CERTITUDES NUMÉRO DE MARS 1984 CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 3,50 F

9-18 mars 1984 FOIRE NATIONALE A LA BROCANTE ILE DE CHATOU pres de Paris. Accès direct R.E.R. Chatou. Organisée par le Syndicat National du Commerce de l'Antiquaire et de l'Occasion. Tél. 770.86.78

M. Carraz a refusé de participer à un congrès de professionnels de l'hôtellerie

M. Roland Carraz, secrétaire d'Etat chargé du tourisme, a décliné l'invitation qui lui avait été faite de présider, le 13 mars, la séance de clôture du quatrième congrès national de la Confédération française des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et discothèques (CFHRCD), qui vient de se réunir à Angers. Le président de la Confédération, M. René Gallot, a adressé un télégramme de protestation à M. François Mitterrand pour attirer son attention sur « la carence inexcusable de son secrétaire d'Etat ». Il a affirmé, en ouvrant la séance : « Je trouve scandaleux qu'un ministre n'ait pas le courage de venir nous dire quel est le sens de sa politique. Cela peut nous amener à avoir une attitude plus dure à l'avenir. »

C'est probablement l'annonce de la présence, au cours de la séance, dans la matinée, de députés de l'opposition, MM. Jacques Godfrain

DÉCÈS DE GEORGES LAURÉ ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FEN

Georges Lauré, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) à l'époque de la guerre d'Algérie et du vote de la loi Debré, vient de mourir à l'âge de soixante-dix-huit ans. Né à Gèdre (Hautes-Pyrénées), le 17 février 1906, il avait d'abord été formé à l'école normale d'instituteurs d'Auch (Gers), puis à l'école normale supérieure de l'enseignement technique de Paris (1927-1929). Il fut ensuite professeur de lettres à l'école normale professionnelle de Veiron (Isère). En 1948, Georges Lauré accéda au poste de secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement technique (SNET) d'alors, avant d'être élu secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) en 1956. Au début de son mandat, la FEN engagea deux batailles, contre le retour au pouvoir du général de Gaulle et contre la loi Debré. Le 30 mai 1958, la Fédération de l'éducation nationale fut la seule organisation syndicale à lancer une grève nationale « contre les atteintes portées au régime républicain et au libre fonctionnement de ses institutions ». Au lendemain du vote de la loi Debré, la FEN figura, au sein du Comité national d'action laïque (CNAL), parmi les organisations du rassemblement laïque qui, le 19 juin 1960, réunis trois cent mille personnes à Vincennes pour exiger l'abrogation et « obtenir l'effort scolaire de la République soit uniquement réservé à l'école de la nation, espoir de notre jeunesse ». Spécialiste de la fonction publique, Georges Lauré milita pour l'unité syndicale et, par-delà, pour l'union de la gauche. Il fut sympathisant de Parti socialiste autonome (PSA), qui, de 1958 à 1960, réunis des opposants à la guerre d'Algérie avant de donner naissance au PSU. Au sein de la FEN, le querelle entre les instituteurs du SNI et les professeurs du second degré du SNEP, exacerbée par la création de collèges indépendants, empêcha Georges Lauré de renforcer les structures fédérales. Quelques mois avant la date de sa retraite, en septembre 1966, il démissionna de son poste de secrétaire général, mettant en cause « les conditions de travail imposées à l'échelon fédéral par une structure et plus encore par des habitudes aujourd'hui dépassées auxquelles se sont accrochées jusqu'ici (...) des syndicats nationaux puissants ». Après 1968, Georges Lauré milita à la Fédération générale des retraités civils et militaires (FGR). Proposé pour la Légion d'honneur, il l'eut refusée, parce qu'« un syndicaliste ne doit pas l'accepter ».

Faits divers La mort au tableau noir

Castres. - Le lycée privé Barral n'a rien de ces invivables établissements de banlieue à classes préfabriquées et professeurs déprimés. De génération en génération, le Tout-Castres s'est initié dans ces murs vénérables, sous le crucifix de pierre qui surmonte la façade, aux roses romain et au théâtre de Pythagore. « N'en dites pas du mal, c'est une bonne boîte, on s'y sent tous bien », répète hébété sur le trottoir où souffle un vent d'autant un élève qui tente de combler de paroles la vertige après la peur. En vain. Sa journée a basculé dans l'indicible. Ce matin, 13 mars, Vincent D., seize ans, élève de troisième, est arrivé en retard au cours d'espagnol. « La voiture de ma mère a crevé », lance-t-il au professeur, M. Vincente Andrés, trente-quatre ans. « C'est faux », riposte l'enseignant, les camarades l'ont vu dans la cour à 8 heures. Va chercher un mot d'admission auprès du surveillant général. Sartre, Rimbaud et Mesrine

De notre envoyé spécial Vincent D. se présente à la classe de Castres. Il tire un premier coup en direction du professeur, le marqua. Un second coup atteint directement le cœur. Vincent se précipite alors au fond de la classe, retourne l'arme sur sa tête, tire et s'écroule, la main droite crispée sur le canon, la gauche sur un chargeur de rechange, apporté au cas où... Le professeur est mort « c'était le plus doux des enseignants » dit l'abbé Mathieu, supérieur du lycée Barral. Vincent Andrés, marié à un médecin à l'hôpital de Castres, était père depuis trois mois.

Vincent décède quelques heures plus tard à l'hôpital de Castres, où sa mère est infirmière. Jusqu'à mardi matin, Vincent n'avait rien qui pût susciter le courroux de ses maîtres ou les soupçons de la gendarmerie. Une adolescence entre poules et lapins, dans une maison des environs de Castres, où ses parents sont installés depuis une dizaine d'années. Une vieille maison isolée au milieu des collines. La père, voyageur de commerce, a d'ailleurs obtenu sans difficulté un permis de détention d'arme.

L'adolescent a vécu là dans la solitude. Accompagné au lycée par sa mère en voiture, Vincent ne fréquente personne. Aucun camarade dans son village de Puyfauzens, où l'on a presque oublié qu'il y avait un lycée, des leçons de solfège à la Maison des jeunes. Peu d'amis à Barral où l'on moque sa « bizarrerie », où l'on redoute son agressivité.

Pour seuls compagnons, emmenés par monte et par vau, toujours fidèles, ses livres. « Il était drôlement cultivé », dit un copain. Des lectures de seize ans : Sartre, Camus, Rimbaud, Soljénitsyne - les gendarmes ont trouvé leurs photos dans la chambre de l'adolescent - mais aussi Jacques Mesrine. Vincent aurait lu l'instinct de mort. Peut-être, sachant deux heures de cours, l'adolescent lecture est-il allé voir en cachette le film Mesrine, d'André Génovès, saisi à Paris mais encore à l'affiche à Castres ? Qui saura quel film se jouait dans sa tête ? Dans son cartable, à côté du manuel d'espagnol, on a retrouvé une coupure de journal retraçant la mort du gangster, Porte de Clignancourt.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Vincent sort sans rien dire. Il revient un quart d'heure plus tard. Il porte la main à sa poche et en sort un revolver automatique.

La chambre d'accusation d'Aix-en-Provence va se prononcer sur le sort des inculpés de la tuerie d'Auriol

De notre envoyé spécial Marseille. - La chambre d'accusation d'Aix-en-Provence examinera, le 16 mars, le dossier d'instruction de la tuerie d'Auriol. Elle aura à dire si les sept inculpés doivent être renvoyés devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône pour y répondre d'un massacre qui fit sept morts, dans la nuit du 18 au 19 juillet 1981, et dont les mobiles sont étroitement liés aux activités du Service d'action civique (SAC) de Marseille et aux différents qui opposent son ancien responsable départemental, l'inspecteur de police Jacques Massie, à d'autres compagnons, qui devaient décider son élimination.

Les inculpés étaient tous membres du SAC, depuis les exécutants, dont quatre : Jean-Bruno Finocchietti, Ange Poletti, Didier Campana et Jean-Marie Massoni, ont reconnu leur participation au crime, mais dont les autres : Lionel Colard, présenté comme le chef du commando par ses subordonnés, Jean-Joseph Maria, responsable local, successeur de Jacques Massie, et enfin Pierre Debizet, secrétaire général du SAC, le seul à être aujourd'hui en liberté, nient avoir été mêlés à cette affaire. Pour les deux derniers, le débat devant la chambre d'accusation sera celui de la dernière chance. S'ils étaient renvoyés aux assises, ils formeraient l'un et l'autre un pourvoi en cassation.

En réalité, MM. Maria et Debizet ont des positions légèrement différentes. Le second, qui défendit M. François Sarda et Denise Mifano, attaché de la chambre d'accusation une décision de non-lieu, en soutenant que le dossier n'a pas établi, contre le secrétaire général du Service d'action civique, la preuve d'une complicité. M. Jean-Joseph Maria, dont il est établi qu'il ne fut pas sur les lieux du crime lui non plus, dans la nuit du 18 au 19 juillet, fait valoir que si certains propos des exécutants, qui ne l'ont jamais clairement désigné comme l'ordonnateur de l'opération, ont pu être interprétés malgré tout comme des allusions voilées le concernant, le magistrat-instructeur, M. François Laurens-Guérin, aurait dû procéder à une confrontation générale entre eux et lui. Et ses avocats, M. Henri Ruggeri et Johannes Ambre, ont fait savoir, lors d'une conférence de presse le 14 mars à Marseille, que c'est ce qu'ils réclameraient de la chambre d'accusation.

Sans doute reconnaissent-ils que leur client a été confronté à certains exécutants, mais ils considèrent que ces confrontations isolées et « sélectives » n'ont pas permis « un débat loyal et complet, auquel un inculpé a droit ». Car, s'il paraît étonné que les exécutants vivaient pour mission d'éliminer Jacques Massie, ils devaient auparavant supprimer, en les étranglant ou en les poignardant, cinq membres de sa famille, qu'ils ne s'attendaient pas à trouver dans la bastide de l'ancien responsable du SAC et pour le sort desquels rien ne pouvait assurément avoir été prémedité. C'est une des cartes de la défense de Maria, mais ses avocats n'ignorent pas que c'est chez lui que Finocchietti et Campana se trouvaient avant de se rendre sur les lieux du drame et que c'est chez lui qu'ils revinrent ensuite.

Si la chambre d'accusation n'ordonne pas la confrontation générale sollicitée, il y aura pourvoi en cassation et, plus encore, après examen de ce pourvoi, recours devant la Cour européenne des droits de l'homme. M. Ruggeri et Ambre l'ont fait savoir en invoquant l'article 6 de la Convention, selon lequel « tout inculpé a le droit d'interroger ou de faire interroger les témoins à charge ». Dans ces conditions, le procès ne saurait être envisagé avant l'automne.

JEAN-MARC THÉOLÉYRE.

LE TRIBUNAL DE PONTOISE INTERDIT LE PRÉNOM « VANILLE »

Ses proches continueraient peut-être à l'appeler « Vanille », mais la fille de M. et M. M., enseignants à Franconville (Val-d'Oise), ne pourra pas voir ce prénom figurer sur son état civil. Ainsi en a décidé, mardi 13 mars, le tribunal de grande instance de Pontoise. Il a donné raison à l'officier d'état civil qui, se réfugiant derrière la loi du 11 germinal an II, lui faisant obligation de n'admettre comme prénom que « ceux en usage dans les différents calendriers et ceux des personnages connus dans l'histoire », a refusé d'inscrire celui de Vanille sur ses registres.

En août 1982, le ministre de la justice avait recommandé « de tenir compte dans toute la mesure du possible des désirs des parents (...), d'apprécier avec bon sens (les dispositions) afin d'apporter à l'application de la loi un certain réalisme et un certain libéralisme ». Les parents de la fillette estimaient que le prénom de Vanille « n'évoquait aucune connotation péjorative et qu'au contraire il faisait penser à quelque chose de doux et de sucré, agréable au goût ». Mais le tribunal de Pontoise a estimé, lui, que ce prénom pouvait « porter préjudice à l'enfant, provoquer des plaisanteries et des moqueries ». Le père et la mère de Vanille ont décidé de faire appel.

Lisoz LE MONDE diplomatique Se perfectionner, au apprendre la langue est possible en suivant LES COURS D'ANGLAIS DE LA BBC cours avec applications en français Documentation gratuite ÉDITIONS DISQUES ORCIN 8, rue de Bern - 75008 Paris

(Publicité) U.S.A. NEW-YORK et BERKELEY Séjours linguistiques toute l'année, et particulièrement à Pâques et en été. Hébergement famille, ou campus (en été). 2, 3 ou 4 semaines, à partir de 4 675 francs. Veuillez nous consulter : LANGUAGE STUDIES, 2605370, ou nous demander une documentation : 350, r. St-Honoré, 75001 Paris.

Handwritten signature or note at the bottom right of the page.

L'ENQUÊTE SUR LA MORT DE GÉRARD LBOVICI

Scénarios pour un assassinat

Huit jours après l'assassinat de Gérard Labovici dans le parking de l'avenue Foch, à Paris (16^e), plusieurs hypothèses restent à l'origine par les enquêteurs semblent aujourd'hui écartées. Les nombreuses auditions de personnes de l'entourage du producteur-éditeur ont orienté la brigade criminelle de la préfecture de police de

Paris vers d'autres pistes que celles du cinéma ou de l'entourage de Mesrine. Sabrina, la fille de l'ex ennemi public a été longuement entendue, ainsi que Guy Debord, le « pape des situationnistes ».

Les policiers, qui ont trouvé dans la poche de la victime un papier froissé sur lequel figurait

l'heure d'un rendez-vous - 19 h 45 - et un prénom : « François », ont interrogé les deux François mentionnés dans le carnet d'adresses de Gérard Labovici. Sans résultat.

Il s'estimait d'autre part que François Besse, l'ami de Mesrine, actuellement en cavale, n'est pas impliqué dans l'affaire. Ils s'arrêteraient au

milieu du trafic clandestin des vidéo-cassettes, mais la personnalité complexe du producteur-éditeur, fréquentant des milieux aussi divers que ceux du cinéma, de l'édition, des militants violents et révolutionnaires et du gangstérisme, est encore mal connue par les policiers, qui continuent leurs auditions.

Ce prénom, « François », noté sur un morceau de papier, est terriblement évocateur pour le « Tout-Paris-ciné », pour les derniers lecteurs des situationnistes, rêvant d'une fin d'histoire politico-littéraire... par le meurtre. Cet indice réduit la mort brutale de Gérard Labovici à un drame intime, trop précis pour que, demain ou dans un mois, les policiers ne mettent pas un nom sur le visage des assassins.

Transparence

« François... », l'indication, même encore vague, prive un peu tous ceux que « Lobo » connaissait des hypothèses suicidaires, avancées qu'il est depuis une semaine. Après quelques inventions dérivées sur l'argent de la mafia dans le cinéma ou sur l'influence « démocratique » sur la victime de Guy Debord, le « pape des situationnistes », les rumeurs brûlantes ont brusquement cessé, le week-end dernier, avec l'apparition de l'indice en possession des policiers de la brigade criminelle.

« C'est dommage, j'aurais volontiers imaginé un mobile plus échevelé », confiait, lundi, un producteur, vigilement en relations d'affaires avec Gérard Labovici. Nul ne sait encore si ce mystérieux « François » est vraiment l'auteur

du meurtre. Mais, déjà, le milieu très fermé des proches du fondateur d'Armédia ramble des soupçons imprudemment avancés, des allusions invérifiables.

Autant le dire : le chant funèbre accompagnant « Lobo » ressemblait fort, ces jours-ci, à de la vengeance, en tout cas à l'expression des multiples irritations que ce personnage, compliqué mais inévitable, du cinéma s'était attirées de son vivant. Les policiers ont été, paraît-il, stupéfaits des mille et une pistes gracieusement dessinées à leur intention par des acteurs, des partenaires financiers, par tous ceux qui savaient ou se doutaient depuis longtemps que « Lobo », comme le dit une attachée de presse, jouait avec le feu.

Gérard Labovici investissait dans le cinéma, affirmait-on, des sommes de provenance douteuse, notamment par l'intermédiaire de ses sociétés de distribution (AAA) et de production (Soprofilms). Faux, répliquent ses amis, ou simplement les experts de l'économie cinématographique. Faux ou alors improuvables. « Lobo » était surtout réputé pour avoir rendu aux « auteurs », comédiens et metteurs en scène, le pouvoir de l'argent en créant un système de participation. Ce fut le cas pour les Compères, le dernier film de Francis Veber, où ont été associés Labovici, le réalisateur et les acteurs. Transparent.

« Gérard Labovici avait pour principale qualité son énergie à résumer des « packages », des assemblages qui avaient une chance de devenir des films », explique l'un de ses plus fameux rivaux professionnels, M. Daniel Toscani Plantier, directeur général de Gaumont. Mais il passait pour avoir moins d'argent que d'esprit de décision. Ainsi, il avait été longtemps, à la tête d'Armédia, l'agent de Jean-Paul Belmondo avant que le superstar national ne mette au point, avec René Château, la recette la plus efficace du système français. Labovici n'en était plus, dit-on, ou alors très indirectement.

Complot

Non, à les écouter tous, mieux vaut abandonner l'idée, avancée la semaine dernière, que la production cinématographique se charge, en France, de l'argent « à blanchir » d'un certain milieu. Les réussites, comme celle de Gérard Labovici, surtout la sienne, y exciteraient les jalouses, mais « le ciné reste ici un monde plutôt familial, à la gestion abusivement prudente ». Si Labovici troublait, c'était irritait, c'est qu'il « fonçait », dur à la production et à l'enrichissement de ses poiliens, acteurs, comme Catherine Denève, ou réalisateurs, comme Alain Resnais, épre au

succès des « coups » qu'il avait décodés de monter.

Alors le trafic des vidéo-cassettes ? A prouver : la mort du parking de l'avenue Foch a été récemment inégalement des progrès du piratage industriel de la vidéo, mais rien ne montre qu'il est payé, le 5 mars, se curiosité, ou son hostilité à une combine jugée encore marginale dans le marché du film.

Le jeu, alors ? Un certain goût des parties de poker louches, des rencontres furtives, des amitiés secrètes ? Un style qui se voulait mystérieux, taciturne, dans un univers où dominent l'exhibitionnisme et le faire-valoir ? A en croire certains, Gérard Labovici aurait, en quelque sorte, appelé le meurtre. « Si quelqu'un devait mourir dans le cinéma, c'est un proche qui, comme la plupart de nos interlocuteurs, tient à garder l'anonymat, c'était lui. Pourquoi ? Parce qu'il se doutait, paraît-il, des allures de complot permanent, qu'il cachait, dans le monde du cinéma, se part de méconat littéraire, et à Champ libre, sa société d'édition, l'étendue de son pouvoir cinématographique. Parce qu'il perçoit de son radicalisme anticapitaliste aux hommes d'affaires et de sa puissance aux quelques marginaux, rescapés du gauchisme libertaire des années 1960-1970, dont il soutenait les droits confidentiels. Cette dualité, que certains quali-

fient de « schizophrénique », étonne. Elle pèse aujourd'hui du poids du scouppon.

Ainsi, le fait que cet homme énergique, si actif dans le milieu ouvert, habile, du cinéma, se soit laissé gagner par l'influence de Guy Debord le solitaire, discret jusqu'à l'obsession, passait, hier encore, pour le signe d'une faiblesse forcément fatale. Gérard Labovici « descendait une pente », il en est sûr, vingt témoignages, l'éloignant progressivement de la norme socialement acceptée par son milieu professionnel pour une errance psychologique, intellectuelle, condamnée, on en est sûr, par Debord le « gourou ». « Trop de provocations, trop d'insultes publiques, tout cela devait finir mal », explique encore un écrivain, anonyme volontaire.

Discretion

Comme devait « finir mal » cette fascination à peine voilée pour la marginalité criminelle, fascination qui allait, selon certains de ses proches, trouver son écho avec la réédition récente par Champ libre, du livre de Jacques Mesrine, l'Intrus de mort. Les amis de Gérard Labovici s'appuient, bien sûr, pour cette hypothèse, sur le coup de téléphone - « de la part de Sabrina », fille de Jacques Mesrine -

reçu par Labovici l'après-midi de sa mort. Celui-ci connaissait la jeune fille, quelques-uns des proches du triand disparu, et il avait entrepris des démarches pour la réédition.

Voilà qui pourrait plus facilement expliquer la meurtre : une mésentente avec les légataires autodésignés de l'héritage de Mesrine, peut-être, « des commissions, des dessous-de-table, que Labovici ne voulait pas payer ». Mais, répondent d'autres amis de « Lobo », si le producteur-éditeur était soumis à un racket, pourquoi aurait-on tué le poute aux outis d'or ?

Enfin, dernière hypothèse avancée, Gérard Labovici aurait peut-être refusé d'éditer les Mémoires de François Besse, roi de l'évasion et ancien complice de Mesrine, qu'un éditeur belge avait déjà proposé, en vain, aux éditions Alain Moreau. Ce refus aurait pu provoquer sa mort... Hasardeux. Les policiers, devant ce soupçon si direct, renforcé depuis lundi par l'indice du prénom griffonné, ont dû rappeler que François Besse n'était pas connu pour être un tueur.

« L'idée était pourtant séduisante », explique l'un de ceux qui révent déjà d'écrire le roman de la mort de Labovici, d'un éditeur connu pour son goût de la provocation, tué pour s'être peut-être refusé, pour avoir refusé, une fois, ce qu'on était sûr, qu'il accepterait. »

PHILIPPE BOGGIO.

TUBORG VERTE COMPAREZ-LA AVEC VOTRE BIÈRE PRÉFÉRÉE.



La Tuborg verte. Son prix aussi va vous étonner.

SCIENCES

La France veut développer la conversion d'énergie solaire en électricité

Les énergies renouvelables ont décidément le vent en poupe : après avoir annoncé des mesures en faveur du développement de l'énergie éolienne (*le Monde* du 19 janvier 1984), l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) pousse un secteur beaucoup plus ambitieux, celui de la conversion directe de l'énergie solaire en électricité. Le plan photovoltaïque, lancé en 1982 mais qui n'a réellement démarré qu'en 1983, a pour objectif de biser la part française de la production photovoltaïque mondiale - qui était en volume de 10 % en 1983 - à au moins 15 % en 1986. Les prévisions initiales prévoyaient un chiffre d'affaire de 600 millions à 700 millions de francs ; actuellement, face au lent démarrage du marché mondial, les experts estiment que ces chiffres devront être revus à la baisse.

L'AFME consacrera, en 1984, 78 millions de francs à ce programme, qui s'articule autour de trois pôles industriels : Rhône-Poulenc, pour l'élaboration de silicium de qualité solaire, Photowatt (CGE-Elf), France Photon (Leroy Sommer) et Solems (Saint-Gobain, CFP Total) pour la fabrication des photopiles, Solar Force (Leroy Sommer) pour l'intégration des systèmes.

Utilisées dès les années 50 pour alimenter en énergie les satellites, les photopiles fabriquées à partir du silicium ont vu se développer en 1970 leurs applications « terrestres ». Actuellement, les télécommunications, le pompage hydraulique et l'alimentation des maisons isolées constituent leur trois principaux marchés. Mais le véritable développement de cette technologie d'usage simple, qui pourrait bénéficier aux pays en voie de développement, bute encore sur la fiabilité imparfaite des systèmes et surtout sur leur coût élevé. De grands progrès ont été faits, puisque le coût d'un générateur, qui était de 300 à 350 F le watt-crête (1) en 1972-1975, est actuellement de 80 à 110 F ; on vise 65 F (valeur 1982) en 1986. Quant à la compétitivité de l'industrie française, elle est freinée par le fait que les entreprises doivent importer les tranches de silicium.

Aussi, le plan photovoltaïque prévoit-il de développer la fabrication nationale de silicium « solaire », de moins haute pureté que la qualité « électronique », mais

qui permettrait de réduire de cinq à dix fois le prix du matériau (lequel représente près de 20 % du prix de revient de la photopile). La tâche est confiée à Rhône-Poulenc. Parallèlement, Photowatt développe un procédé de moulage de la poudre en lingots, plus rapide et plus économique en silicium que les méthodes usuelles. Cette même firme met, par ailleurs, au point une technique d'élaboration de produits plats par tirage d'un ruban qui pourrait permettre, d'ici à 1985-86, de réaliser des couches actives de silicium de moins de 100 microns d'épaisseur (contre 400 actuellement). Les industriels, encouragés par l'AFME, et notamment Solems, développent également des cellules à l'aide de silicium amorphe qui, comparé au matériau cristallin, donne des photopiles moins chères mais un rendement environ deux fois plus faible.

Dans les zones rurales

Mais pour être présent sur le marché photovoltaïque, il ne suffit pas de fabriquer des cellules, il faut aussi maîtriser le système complet. « On ne vend pas des modules photovoltaïques à l'usage final, on lui vend un service, à une qualité et à un coût acceptables », remarque-on à l'AFME. D'où la nécessité de mettre au point des procédures de test, de caractérisation et de qualification des produits élaborés. La mise en place d'un réseau d'essais des composants et des systèmes, prévue dans le courant 1984, devrait amplifier la coordination et l'efficacité des différentes actions en cours dans ce domaine. Reste enfin à entamer des actions de démonstration et à vulgariser l'utilisation de cette technologie. L'électrification de l'habitat isolé est en bonne voie dans les DOM-TOM, en particulier en Polynésie, où quelques milliers de maisons ont été ainsi équipées. Elle devrait démarrer dans les zones rurales en métropole, où il peut être plus avantageux de faire appel au photovoltaïque que d'installer une ligne électrique de plus de deux ou trois kilomètres pour se raccorder au réseau d'EDF.

ELISABETH GORDON.

(1) Kilowatt obtenu dans les conditions optimales d'utilisation du rayonnement solaire.

PREMIERS IONS Lourds A SACLAY

L'accélérateur Saturne-2, en service depuis 1979 au centre d'études nucléaires de Saclay (Essonne), a fourni ses premiers faisceaux d'ions lourds relativistes, complétant ainsi la mission qui lui avait été assignée en 1974. Il avait alors été décidé de mettre hors service l'accélérateur Saturne, qui était utilisé depuis 1958 pour les besoins de la physique des particules, et de le transformer en une machine adaptée aux recherches en physique nucléaire. Dans un premier temps, Saturne-2 devait accélérer des noyaux d'atomes très légers, ce qui fut fait à partir de 1979.

Il était aussi prévu d'amener à des vitesses proches de celle de la lumière des noyaux plus lourds (carbone, azote, néon...), ce qui impliquait d'ioniser entièrement ces atomes, c'est-à-dire de leur arracher tous leurs électrons. L'appareil nécessaire a été construit, puis fut réalisé un petit accélérateur intermédiaire qui est alimenté par ces ions lourds et en forme un faisceau propre à pénétrer dans Saturne-2. C'est l'ensemble du système qui vient de fonctionner de manière satisfaisante. Les physiciens disposent ainsi d'un outil complémentaire du grand accélérateur national d'ions lourds de Caen (GANIL). Dans sa gamme d'énergie, Saturne-2 n'est concurrencé que par les accélérateurs de Berkeley (Etats-Unis) et de Dubna (URSS).

LA COURSE CYCLISTE PARIS-NICE

La leçon de courage de Bernard Hinault

De notre envoyé spécial

Mandelieu. - Deuxième de l'étape La Seyne-Mandelieu, remportée mardi 13 mars par l'Irlandais Stephen Roche, troisième du classement général de Paris-Nice à 43 secondes seulement de Sean Kelly, Bernard Hinault a d'autant plus de mérite que sa performance est celle d'un athlète blessé.

Peu après l'arrivée, il a consulté le médecin, qui a diagnostiqué « une contracture de l'extrémité distale du dixième arc costal droit ». Autrement dit, de la dixième côte. Hinault n'avait donc pas tort quand il affirmait qu'il était la principale victime de la manifestation organisée dans le col de l'Auge (*le Monde* du 13 mars).

« S'il exerçait un métier différent, il aurait droit à un arrêt de travail de huit jours minimum, fait remarquer son manager, Philippe Crepel, mais il est coureur cycliste. Alors, il continue... »

Bien qu'il ait battu au sprint Kelly et Anderson pour la deuxième place dans un de ses sursauts dont il est coutumier, le routier breton a passé une journée pénible au cours de cette sixième étape, longue de 182 kilomètres, sur les contreforts du haut Var : « J'éprouve des difficultés pour respirer. Je me suis littéralement défoncé - pour employer l'attaque de Kelly dans la montée du Tanneron, et j'ai payé cet effort. C'est la raison pour laquelle je n'ai pu résister à l'offensive de Roche, qui a bien manœuvré et qui marche très fort... »

RÉGION

Ile-de-France

CENT VINGT PROPOSITIONS ÉCOLOGIQUES

Un Paris de rêve pour les Amis de la Terre

Une école de bricolage par arrondissement, la multiplication des kiosques à musique et des centres de réparation de deux roues, telles sont certaines des « cent vingt propositions pour Paris » rendues publiques le 15 mars par les Amis de la Terre. Ce mouvement, qui compte environ cent cinquante membres dans la capitale, souhaite relancer son action et prouver que « les écologistes aiment aussi la ville ». Ils ont donc adressé à leurs édiles - maire de Paris et des arrondissements, présidents de groupes du conseil régional d'Ile-de-France, préfet de police, etc. - un catalogue de propositions qui se veulent « concrètes » mais dont beaucoup, en réalité, sont des « pistes », des idées et qui doivent encore faire leur chemin.

Parmi les cent vingt mesures, on peut retenir les potagers scolaires et les jardins « Robinson » proposés pour réintroduire la nature à l'école, l'ouverture des espaces verts publics encore fermés (jardins de ministères, parcs de musées, etc.), la fermeture des voies sur berge ou de certaines rues étroites le dimanche pour faciliter la promenade, le goudronnage de certaines rues pavées trop bruyantes ou encore la récupération sélective des déchets (verre, papier, métal).

D'autres, au revanche, risquent de sa heurter à la dure réalité. Proposer, par exemple, que les chômeurs paient leurs impôts locaux en donnant de leur temps

aux services pulvis d'arrondissement ne tient pas compte des loïs en vigueur - outre qu'il réintroduit la notion de « corvée » supprimée il y a deux siècles. Préconiser l'entrée libre dans le métro (« comme à Lyon ») n'est peut-être pas le plus sûr moyen de rendre son usage à Paris plus « écologique ». Au contraire : l'appropriation des couloirs par des non-usagers, inévitable sans le tirage des portillons, rendrait certainement difficile et la réappropriation du métro par ses usagers », comme le souhaitent les Amis de la Terre.

Quant aux suggestions faites pour le logement social (priorité aux habitants traditionnels du quartier et ventilation des étrangers par petites unités), elles exigeraient, pour être mises en œuvre, des discriminations très délicates à mettre en œuvre entre candidats au logement. Il semble de toute façon illusoire, dans une métropole comme Paris où la rotation des habitants est importante, de vouloir ainsi reconstruire la « mémoire des quartiers ».

« Nous savons que nous rencontrons des sourires narquois et des hausséments d'épaules, reconnaissent les Amis de la Terre... parisiens, mais nos idées font leur chemin et finissent toujours par resurgir. » On peut n'être que cent cinquante et avoir beaucoup d'idées, même si elles ne sont pas toutes réalisables. - R. C.

Le conseil régional d'Ile-de-France adopte des mesures pour la formation professionnelle

Le conseil régional d'Ile-de-France a adopté, mardi 13 mars, le rapport sur les orientations de la politique régionale de formation professionnelle (*le Monde* du 1^{er} mars 1984).

Ce rapport prévoit la préparation d'un schéma régional de la formation professionnelle pour « définir

les objectifs communs à la région, à l'Etat et aux entreprises et assurer la cohérence des actions ». « La reconnaissance des qualifications nouvelles pour accéder aux nouvelles technologies », « le renforcement du contrôle de l'efficacité des formations » (les centres qui ne placeraient pas au moins 75 % des apprentis ne seront plus subventionnés à partir de 1987), « la constitution d'une base de données régionales sur l'ensemble des formations dispersées en Ile-de-France » et « la présentation annuelle par M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil, d'un compte rendu des actions financées par la région et d'un rapport d'orientation ».

La création de nouvelles filières qu'avait préconisées dans ces colonnes M^{me} Hélène Missotte, vice-présidente (RPR) du conseil régional, chargée du dossier de la formation professionnelle, a été repoussée à l'automne. La proposition du Conseil économique et social de créer un observatoire régional de la formation professionnelle n'a pas été retenue.

Le groupe socialiste, constatant « l'absence consistante de réflexion de la part de la majorité régionale », s'est abstenu au terme du débat. Le groupe communiste n'a pas voulu prendre part au vote, en indiquant que « le rapport présenté par le président du conseil régional frise le scandale. S'agissant d'un sujet aussi déterminant pour le devenir industriel et de l'emploi en Ile-de-France, on ne nous propose rien d'autre qu'un texte sans consistance et totalement muet sur l'utilisation des 60 milliards de centimes votés pour 1984. Quel mépris pour les conseillers régionaux, à qui on demande un blanc-seing, un vote dans l'obscurité totale... »

M. Giraud a proposé à ses collègues un nouveau débat du conseil sur ce sujet à l'automne prochain. O. S.

EN BREF

Dans l'Aisne

Cinq jeunes gens meurent asphyxiés

(De notre correspondant.)

Laon. - Cinq jeunes gens de Laon (Aisne) ont trouvé la mort par asphyxie dans la cache qu'ils avaient aménagée sous les tribunes du stade municipal de la préfecture de l'Aisne, un local servant à remiser du matériel sportif et qu'ils utilisaient pour entreposer le bain de leurs cambriolages.

Il semble qu'une cigarette mal éteinte, jetée sur des tapis de sol en mousse recouverts de housses en plastique, soit à l'origine du drame. La calcination de ce matériau dangereux a dégagé de la fumée et un gaz nocif pendant le sommeil des cinq occupants qui, réveillés par l'odeur, ont tenté de s'enfuir, mais n'ont jamais pu atteindre la porte, unique issue de la pièce.

Les policiers estiment que, parmi les cinq victimes, se trouvaient les auteurs de récents cambriolages commis dans la ville et recherchés depuis plusieurs jours. C'est sans doute pour échapper aux recherches dont ils étaient l'objet que les adolescents, dont le plus jeune n'a que quatorze ans, avaient pensé trouver un refuge sûr dans cet endroit.

Le maire de la ville, M. René Desière, ancien président du conseil régional de Picardie, a publié un communiqué indiquant que, « qu'elles qu'aient été les raisons pour lesquelles les cinq victimes se trouvaient dans cet endroit insalubre, il compatissait à la douleur des familles ».

R. M.

Une troisième opération de police contre l'ilot Chalon

Une troisième « descente » de police dans l'ilot Chalon près de la gare de Lyon à Paris (12^e) a permis, mardi 13 mars, de saisir 400 grammes d'héroïne et de cocaïne. Trois cents CRS, gendarmes mobiles et agents de la sécurité, ainsi que qu'une centaine de policiers en civil ont fouillé une quinzaine d'immeubles et interpellé vingt-neuf personnes, dont vingt-deux pour détention de stupéfiants.

Deux premières opérations de police, le 15 février et le 5 mars, avaient abouti à la saisie de 1,5 kilogramme d'héroïne. À l'interpellation d'un millier de personnes et à une cinquantaine d'expulsions.

L'opération de mardi s'est déroulée sans incident, hormis dans un hôtel du passage Brunoy où des quartiers ont accueilli les policiers à coups de grandes larmoyantes.

Création d'une Fondation sur les maladies cardio-vasculaires

Une Fondation sur les maladies cardio-vasculaires vient d'être créée au sein de la Fondation de France (1), pour développer les recherches coordonnées entre les laboratoires publics et ceux de l'industrie pharmaceutique concernant ces affections, qui constituent en France la première cause de consultation médicale et de mortalité (36 % des décès).

Les axes de recherche définis par les membres du conseil, que préside le professeur Jacques Raffii, concernent en priorité l'hypertension artérielle, la thrombose, l'athérosclérose et le cœur.

Les professeurs Jacques Caen, Pierre Corvol, Philippe Meyer, Bernard Svingbedeau (tous de Paris), Edouard Corabœuf (Orsay) et Henri Bricaud (Bordeaux), assurant la direction scientifique de la nouvelle fondation, qui entend développer les recherches multidisciplinaires sur l'axe cardio-vasculaire, les cellules qui le composent et les substances pharmacologiques qui pourraient en assurer la protection.

(1) 40, avenue Hoche, Paris 75008.

Le MRAP devra verser 5 000 F à M. Le Pen

Montpellier. - Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), qui avait porté plainte, pour incitation à la haine raciale, contre M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a été débouté par le tribunal de grande instance de Montpellier. Le MRAP se fondaient sur une déclaration faite par M. Le Pen, en juin 1983, au cours d'une réunion tenue dans l'Hérault, sur les problèmes de la sécurité et notamment des achats d'armes qui seraient, selon lui, le fait des immigrés en priorité.

Le tribunal a estimé que la plainte était irrecevable, la phrase incriminée ne précisant pas suffisamment qu'il était le groupe racial visé. Le MRAP a été condamné à verser 5 000 F de dommages et intérêts à M. Jean-Marie Le Pen.

Une commerçante des Minguettes condamnée pour proxénétisme

La propriétaire d'un restaurant de Lyon pour proxénétisme (Rhône), dont l'établissement avait été le théâtre d'incidents entre CRS et jeunes d'origine maghrébine au mois de novembre 1983, a été condamnée, le 13 mars, à dix-huit mois de prison dont huit avec sursis par la sixième chambre correctionnelle de Lyon pour proxénétisme. M^{me} Mireille Clément, trent-six ans, était poursuivie ainsi que trois autres personnes pour avoir tiré un bénéfice de la prostitution d'une jeune femme du quartier.

Près d'un Français sur deux pense que l'alcool est aussi nocif que le hachich

89 % des Français sont contre la législation de la vente du hachich, et 63 % contre la dépénalisation de son usage, selon un sondage de la SOFRES, réalisé du 7 au 11 février auprès d'un échantillon de mille personnes âgées de plus de dix-huit ans et publié par la revue *Drugues* (74, rue des Mineurs, 67000 Strasbourg).

45 % des personnes interrogées estiment que l'alcool est aussi ou plus nocif pour la santé que le hachich. Le tabac inquiète moins. Un Français sur trois pense cependant qu'il est aussi nocif que cette drogue.

Le sondage montre que 13 % des jeunes de moins de vingt-quatre ans souhaitent l'abandon des poursuites contre les usagers de hachich. Les personnes âgées et les sympathisants des partis de droite comptent les plus forts pourcentages en faveur de la répression.

Enfin, parmi les 7 % qui sont pour la législation de la vente du hachich, les deux tiers pensent que la vente doit être, comme le tabac, contrôlée par l'Etat.

Le premier appareil à RMN sera installé aux Quinze-Vingts

Le premier appareil à résonance magnétique nucléaire (RMN) sera installé à l'hôpital des Quinze-Vingts à Paris, avant la fin de 1984, a annoncé M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la Santé. Cet hôpital, spécialisé dans le traitement des maladies ophtalmologiques sera en outre doté de postes budgétaires pour le fonctionnement de cet appareil.

La Tunisie à Montsouris

Vide depuis dix ans et à démolir, le palais du Bardo, dans le parc Montsouris, à Paris (14^e), va retrouver une fonction conforme à son style et à son origine : la ville de Paris le met - par bail emphytéotique - à la disposition de l'Etat tunisien qui envisage d'y installer un centre culturel. La convention devait être signée à l'Hôtel de Ville de Paris, mercredi 14 mars.

PRIX EXCEPTIONNELS

DU 7 AU 20 MARS

Aux Trois Quartiers

17, boulevard de la Madeleine, Paris, Tél : 260.39.30.

DANS TOUS LES RAYONS

Le Monde ARTS ET SPECTACLES

FRANCESCO ROSI

ET L'OPÉRA DE LA RÉALITÉ

Carmen

MALGRE le talent de Francesco Rosi, on pouvait tout craindre de cette *Carmen* filmée « dans un contexte réel ». Ce « mélange d'opéra et de tragédie », selon l'excellente expression du réalisateur, n'allait-il pas voler en éclats au contact de paysages et d'un peuple authentiques ? On gardait le souvenir des mises en scène les plus dépeintes, les plus abstraites, les plus spécifiquement théâtrales, celle de Jorge Lavelli ou le *Tragédie de Carmen*, de Peter Brook, comme des pierres de touche du véritable jadis, pur et dur, d'une force géniale, avec, chez Brook, l'arbitraire de tout le pittoresque extérieur du livret, voire de la musique.

Mais le film confirme la plausibilité d'images splendides, dont la réalisation ne cesse jamais, quels que soient les avatars de leur représentation, lorsqu'un grand homme de théâtre ou de cinéma s'y identifie. Avec Rosi, rien n'est perdu du génie de Bizet et, au contraire, est agrandi, élargi par une vision proprement cinématographique qui, à l'inverse du *Don Giovanni*, de Losey, ne vient jamais contrebattre le spécificité purement lyrique.

Enlargissement, car Rosi a épousé la musique en lui ajoutant un fondement d'images splendides, qui s'étoilent sans la dénaturer, au point de faire

déjà apparaître dérisoire toute autre mise en scène figurative. A de très rares moments seulement (nous les signalerons), la convention théâtrale et le réalisme cinématographique s'opposent presque irrésistiblement.

La corrida qui précède l'ouverture n'est pas simple illustration : le face-à-face du toréador et du taureau, à l'expression inquiète et butée, si émouvante, recrée la pathétique intérieure de la musique, bruyante qui va éclater. On se passerait cependant des péripéties de la Semaine sainte, seul, hors-d'œuvre injustifiable du film.

Enlargissement des lieux : la musique se déploie à loisir dans les rues de Ronda, s'enrichit de toutes ces beautés, des reliefs contrastés, des visions plongées du corps de garde, de la foule vaquant à ses occupations, tandis que sur la place se déroule un « fait divers » auquel elle doit être habituée. Les soldats à cheval, les gamins défilant autour d'eux, effacent la souvenir de tant de ridicules défilés au pas (comme plus tard la fuite de Carmen jetant José à bas de sa monture). En pénétrant à l'intérieur de la manufacture des tabacs, la caméra donne une réalité sociale très forte à cette maute de cigarières excitées.

Mais la pittoresque est tenu en laisse ; rien qui ne soit signifiant, ni



Gravure sur bois de Mazuel

ou jamais

qui astompe l'essentiel. A peine peut-on regretter que le duo de José et Micaëla ne soit pas d'emblée, conformément à la musique, en gros plan. En revanche, quelle force dans la première apparition de Carmen émergeant d'un jardin comme Vénus sortant de l'onde ! Et surtout dans l'image de Don José tournant la tête à la foule et à Carmen dansant, qui monte un escalier et soudain s'arrête : le moment où son destin se scelle, irrémédiablement. Il y a tant d'instants analogues que l'on aimerait signaler, tel la corpe-à-corpe où Don José libère sa prisonnière, qui communique presque physiquement l'ensoufflement dont il est l'objet.

Au deuxième acte, le temps musical est encore plus distendu (parfois réajusté par un accord entre Rosi et Maazel, mais ne lézant en rien Bizet) par la richesse de l'invention cinématographique. Escamillo en calèche avec les nables de la ville (dimension sociologique réelle ajoutée par la mettre en scène) qui, au milieu des gitans, « redécouvre ce qu'il était à l'origine » : un homme du peuple, qui « s'explique pas en chantant la corrida, ce qui serait ridicule, mais la transpose sur le mode épique » (Rosi) : la scène de danse et d'amour dans un galetas, où l'air de la fleur redevient un vrai moment d'opéra où le temps et l'image sont suspendus, où l'intensité des sentiments est à

son comble, la musique comme incarnée dans les visages : la quantita chez Lillas Pastia ; la vision de l'officier garrotté au milieu de la cour et des chambres d'amour qui se referment ; tout cela est absorbé, exalté par l'œuvre de Bizet qui se dilate jusqu'à une dimension d'une universalité presque cosmique.

Le décor et Doré

Et que dire du début du troisième acte, de l'admirable parallélisme entre la montée de Micaëla à travers les roches et celle d'Escamillo à cheval au milieu des tsaureux qu'il mène dans les montagnes vers la feria de Séville ? Images saisissantes dans ce décor retrouvé de Gustave Doré, traité par Rosi et son directeur de la photographie (Pasquino de Santis) à mi-chemin du réalisme et du fantastique romantique.

A peine trois dissonances difficilement contourables : les clameurs de Micaëla (« Je dis que rien ne m'épouvante ») dans ces lieux menaçants, le début du trio des cartes au ton d'opéra (mais immédiatement effacé par la vision de Carmen lâchant les cartes pour errer, lasse et désabusée, dans la plaine) et la chute d'une violence qui devrait exclure tout affrontement vocal...

Tournons les pages jusqu'au dernier acte, aux images éblouissantes, où l'intérieur de la plaza, le défilé, l'ouverture de la corrida, rendent plus saisissant encore le contraste avec le champ clos du dernier affrontement dans une érine nue (bien qu'il soit assez invraisemblable que Carmen sorte de la fête pour affronter Don José).

Là se consomme le drame dans sa plus grande dimension humaine. Et ce, non seulement par la génie de Bizet, à son sommet, mais par celui de Plácido Domingo, qui opère un extraordinaire retournement du personnage à travers l'œuvre : étonnant Don José, grand paysan d'adieu que l'on regarde un peu incrédule au début du film, tant Domingo semble le débordier de toutes parts. Mais peu à peu, il est reserré, dépouillé, par

l'amour puis la jalousie (avec un premier sommet dans l'air de la fleur) jusqu'à n'être plus qu'une essence humaine, ce grand charge qui se consume devant cette Carmen indomptée, qui repousse à mesure que lui-même s'éleve vers la tragique la plus mystérieuse. Étonnant paradoxe de cette conclusion, dont Rosi n'est peut-être qu'à demi responsable...

Ce n'est pas pour être quelque mérite à Julia Migenes-Johnson, véritable Carmen, « gitane d'un peuple marginal et persécuté, populaire, gémme, provocatrice, qui défend sa dignité et sa liberté », plutôt que grande prophétesse de la libération de la femme. Si elle règne sur les trois quarts de l'œuvre, nous fascinait autant que José et Escamillo par la vérité sensuelle de son corps, de son visage et de son chant (« Avec elle, on ne distingue plus le jeu de la réalité », disait Ruggero Raimondi) (1), lorsqu'elle s'offre à son destin pour ne pas trahir son personnage, vicié qu'elle resta comme clouée au sol avec sa voix très belle, mais alors trop rauque, par manque de graves, tandis que celle de Domingo plane sur des hauteurs sublimes.

Toute la distribution est d'une superbe qualité, avec au premier plan l'impressionnante stature de Raimondi, dans la plus grande présence, physique et mystique, du toréador ; Faith Esham, robuste paysanne, à la voix un peu rude, mais qui combat pour son amour au lieu de pleurnicher ; et puis Jean-Philippe Lafont (merveilleux Dencaira) et tous les autres, avec l'Orchestre national, les chœurs et le métriste de Radio-France, sous la direction très intense de Lorin Maazel, bien plus à l'aise que dans *Don Giovanni* (2).

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Cf. le reportage sur le tournage du film par Mathilde La Bardonnie (Le Monde des 30 et 31 août 1983).

(2) On les retrouvera dans l'enregistrement publié par Erato (trois disques NUM 751.133), réalisé pour le film, puis monté de manière assez délicate.

L'Affaire Don José

LES conceptions de Daniel Inoué du Plantier sur l'opéra filmé obéissent à une logique qu'on peut maintenant clairement percevoir : le choix d'un metteur en scène de cinéma, le mieux approprié à une œuvre lyrique. Pour *Don Giovanni* (1979), Joseph Losey avait des affinités profondes avec Mozart et les valeurs plastiques et architecturales de Palladio. Pour *Parsifal* (1982), Hans-Joerg Syberberg était tout indiqué à cause de ses explorations des mythes et des fantasmes de la culture allemande (depuis Louis II de Bavière jusqu'au nazisme) dans lesquels Wagner jouait un rôle prédominant.

La *Traviata* (1982), par Franco Zeffirelli, n'entraîne pas dans les projets du directeur général du Gaumont (la société a seulement distribué le film) mais la production relevait, en somme, du même principe : Zeffirelli était metteur en scène d'opéra autant que de cinéma et cette œuvre de Verdi lui tenait particulièrement à cœur.

Pour *Carmen*, le choix s'était d'abord porté sur Sergio Leone, peut-être à cause de ses westerns hiératiques en décors naturels, peut-être aussi parce qu'il avait été l'assistant de Carmine Gallone pour des opéras filmés, dans le cinéma italien des années 50. Mais Toscan du Plantier et Leone ne s'entendirent pas et il n'y a pas lieu de le regretter. Francesco Rosi était, de toute évidence, celui qui pouvait le mieux faire de *Carmen* un film.

Cela semble paradoxal : Rosi n'avait jamais eu de rapports directs, lui, avec l'opéra. Mais celui de Bizet, tellement populaire qu'il en a été banalisé, est la représentation fulgurante d'une réalité qui n'était, avant lui, jamais apparue sur une scène lyrique. On comprend d'ailleurs qu'en 1875 les habitués de l'Opéra-Comique, fréquentant cette salle pour y trouver des spectacles à fin heureuse, tout en arrangeant aux entractes des mariages bourgeois, aient été scandalisés par cette gitane surgie d'une Espagne qui, malgré les précautions du livret de Méilhac et Halévy, prenait une vérité rude et tragique.

L'opéra de Bizet a précédé de quinze ans *Cavalleria rusticana*, de Mascagni (trop négligé aujourd'hui), où la réalité d'un village sicilien, tirée d'une courte his-

toire de Giovanni Verga, a, dans un jeu de passion et de mort, quelque rapport avec l'incandescence Espagnole du compositeur français. Sans s'attarder à d'autres considérations sur Mascagni et l'école veriste, dans l'opéra italien, on peut tout de même rappeler que le Napolitain Francesco Rosi est profondément imprégné de culture méditerranéenne et qu'après la Sicile de *Salvatore Giuliano* (1961), il a décrit admirablement l'Espagne avec sa foule et ses rites dans *Le Moment de la vérité* (1965), histoire d'un jeune paysan décidé à se faire torero. La procession religieuse et la statue de la Vierge de ce film d'une réalité contemporaine se retrouvent, d'ailleurs, en début de sa *Carmen*, dans un autre contexte historique, mais pas du tout appliqué comme élément folklorique sur la mise en scène de l'opéra de Bizet.

Que Rosi connaisse ou non les « lectures » que l'on donne, depuis une bonne dizaine d'années, du personnage de l'ardente gitane (femme libre avant la lettre et non femme foule) n'a pas grande importance. C'est le rapport à son cinéma qui

nous intéresse. Or ce film-opéra est un « dossier » comme *Salvatore Giuliano*, *L'Affaire Mattei* ou *Lucky Luciano*, même s'il ne s'agit pas, ici, de politique. On est tenté de dire que *Carmen* pourrait s'intituler, « L'Affaire Don José », car tout l'opéra de Bizet repose sur cette idée (peut-être involontaire lorsque le livret fut écrit) que ce brigadier navarrais, déserteur pour l'amour d'une « bohémienne » choisissant puis rejetant les hommes à son caprice, est son destin.

Carmen le sait, mais elle va jusqu'au bout, même l'idée de la mort ne l'arrête pas. Elle organise sa mort comme elle a organisé sa vie. La nouvelle de Prosper Mérimée, écrite d'une pointe d'épave sèche et cruelle, sans aucune émotion ni intérêt humain pour les personnages, faisait de Carmen une vulgaire prostituée et une voleuse, une gitane noyée abîmée aux lois de son clan lorsqu'elle se laisse tuer par Don José devenu bandit, macho jusqu'à la lame de son poignard. Cette nouvelle, on ne la relit même plus sans l'opéra de Bizet qui a tout transformé.

Migenes-Johnson est une provocatrice naturelle. Comédienne et tragédienne autant que cantatrice, cette Carmen fière de son corps aura constamment (même dans la scène des cartes, à l'épisode des contrebandiers) un violent et irrésistible attrait sexuel qu'elle commande à volonté. Escamillo l'a compris (car, ici, il apparaît que, d'une certaine manière, le torero et la gitane apparaissent à la même race des êtres forts), et il attend son heure.

Don José, brisé par son éducation, son métier militaire, se jette comme un feu dans l'aventure comme s'il n'avait jamais touché une femme de sa vie. A peine sorti de prison, il se précipite chez Lillas Pastia et, dans la chambre au-dessus de la taverne, il commence à se dévêtir, tandis que Carmen, étalée sur le matelas posé à terre, semble s'offrir. Entre « les clairons qui sonnent la retraite » et l'intensité érotique de la femme, ondulante comme une lente vague aux odeurs d'algues, son japon roulé à la hauteur de son sexe, s'établit un duel fascinant. L'une des grandes idées de la mise en scène de Rosi.

Il a trouvé, certes, en Julia Migenes-Johnson l'interprète inspirée de ce rôle formidable. Mais il a aussi dirigé comme jamais, sans doute, ils ne pourraient l'être sur une scène, Plácido Domingo et Ruggero Raimondi. Il a donné à Faith Esham le véritable comportement, le véritable caractère de Micaëla, paysanne ouvrière aux mélodies touchantes. Curieusement, la Micaëla de Rosi ressemble, ici, à la *Navarraise* de Massenet (1894), drame lyrique touchant lui aussi à une vérité espagnole des mœurs et des passions.

Bref, cette *Carmen* avec sa réalité, disons sociale et historique, n'est pas un intermède dans le cinéma de Rosi mais le nouvel et splendide exemple d'une continuité créatrice. Lorsque Carmen, en robe rouge feu, rouge sang et mamelle noire meurt, assommée, et que surgissent des femmes criant et pleurant comme les Siciliennes de *Salvatore Giuliano*, on sait que, dans le secteur « opéra » de la production Gaumont, un film de bout en bout magnifique vient d'être réalisé.

Le triomphe d'Escamillo

Pour Giuliano, Mattei ou Luciano, Rosi disposait d'éléments d'information partiels, d'où la construction en puzzle de ces films-là, essayant de repérer une vérité à travers de grands pans de mystère. Pour *Carmen* ou « l'Affaire Don José », il savait tout, forcément, du début à la fin. Alors, le « dossier » est construit dans l'ordre chronologique. Et la réalité s'impose d'elle-même dans un plan rigoureux, une montée progressive (qui est dans la musique) vers la tragédie. Le film de Rosi commence par une corrida où Escamillo suscite l'enthousiasme de la foule, il s'achève sur une double corrida : celle où Escamillo va, une fois de plus, triompher du taureau dans l'arène, celle, sur le sable noir, dans le grand espace derrière le mur des gradins, où Carmen affronte Don José, homme brisé par sa propre faiblesse, meurtrier pitoyable, dans un dernier défi, cri féroce, bague jetée comme un objet aussi désirable que l'amour dont elle ne veut plus.

Déjà atteint par la fleur qu'elle lui a lancée, le brigadier pénétrant dans la manufacture de tabac tombe sur Carmen, assise, sous un simple jupon et une camisole, roulant un cigare, sur l'une de ses cuisses. La sensualité qui émaie de Julia

DU STRESS ET DU STRASS
DE TRENET A HIGELIN,
RETRO OU FUTURISTE,
MOI J'AIME LE MUSIC-HALL.

autrement
SHOW BIZ
autrement 65F. EN LIBRAIRIE

JACQUES SICLIER.
* Voir les films nouveaux.

HISTOIRE/CINÉMA

LA REPRISE DES « DIABOLIQUES », D'HENRI-GEORGES CLOUZOT

Le rythme du cœur, c'est celui du film

NE soyons pas gogai (seulement diabolique, comme Henri-Georges Clouzot met en garde ses spectateurs à l'égard des suivants dans un carton de fin), tâchons de ne rien raconter de l'intrigue des Diaboliques. Feignons de faire comme si personne n'en connaissait le dénouement (traître mot puisqu'il doit suivre un égarement ou une tricherie) : on peut voir ces Diaboliques, pour une première fois, en 1984, trente ans après son tournage, en se souvenant de toutes ses ficelles détaillées depuis l'enfance par des parents agréablement effrayés, et n'en être pas moins captivé. Oui, les Diaboliques est un film palpitant et drôle, si ces termes ne semblent pas trop démodés.

Il nous arrive avec ses légendes, son aura de délation et d'ignominie démentie : non, nous révèle Paul Meurisse dans ses Mémoires, la haignoire du film n'était pas remplie d'eau glacée et Clouzot lui avait fixé à la cheville une ficelle dont la secousse réglait l'apnée : non, Clouzot ne tabassait pas sa pauvre épouse (Véra) pour rivaliser avec le maquilleur, au contraire, nous dit la script, il lui délivrait des dérogations aux horaires matinaux. Dans sa Nostalgie Simone Signoret nous apprend que Clouzot était fort pour tout apprentissage, le jeu des cartes, le cinéma, la nage - il l'apprent tardivement, - ou Dieu - après son goût pour l'enfer (ce devait être le titre d'un dernier film non réalisé), il se mit aussi très tard à la prière. Mais tous s'accrochent à témoigner de la nullité rébarbative



* Vera Clouzot et Simone Signoret.

de la favorite Véra. Injustement : aujourd'hui, sa prestation - sa mineur essouffée, ses espagnolades de diction - passe très bien l'écran.

Quittons les cancanes, tournons autour du pot : les Diaboliques est l'histoire de la résistance d'un cœur, en même temps que d'un suspens. Organe et machine sont menacés d'implosion. Le scénariste s'engorge d'un afflux d'annales dont l'héroïne devient la victime. Tout cela ne fait-il pas penser à Hitchcock, à sa science de la contraction-dilatation, systoles et

diastoles ? Tachycardie : accélération et irrégularité des battements du cœur. Le rythme du cinéma n'est-il pas ainsi décalqué des mouvements de ce qu'il est censé émouvoir, déréglé ?

Les Diaboliques, le film, n'a pris à Barbery d'Aureville que son titre, ainsi qu'une épigraphe sur la justification du mal. Ce fut d'abord un livre, de Boileau et Narcejac, dont Hitchcock voulut acheter les droits, qui venaient de lui être chipés par l'auteur du Corbeau. Hitchcock résolut plus tard sa rancœur en

rachetant les droits d'un autre livre des mêmes auteurs, D'entre les morts, qui allait devenir Vertige.

Les Diaboliques date, donc, de 1954, année de Fenêtre sur cour, dont le succès n'est peut-être pas étranger à cette nouvelle reprise. Mais Fenêtre sur cour est en technicolor et Clouzot se tient à l'antagonisme ombre-lumière d'un noir et blanc chic : les Diaboliques est donc un vrai crime. Le crime de Fenêtre sur cour a lieu hors champ, de

l'autre côté de l'autre fenêtre ; celui des Diaboliques est une mise en scène à l'intérieur d'un champ fallacieux.

Là où Hitchcock épure son intrigue, la rend fabuleuse, presque symbolique, Clouzot gonfle la sienne, la contrepègre d'une peinture de « milieu » (le collage rappelle la pensée de L'assassin habite au 21, remplit les arrières-fonds de son tableau (justesse des papiers peints comme des scènes de groupe jouées par les figurants), « campe » ses personnages par une cocasserie de dialogue (Michel Serrault et Pierre Larquey, en professeurs du secondaire, sont d'épatants porte-parole d'auteur) ou par un déguisement. Le permissionnaire Stuard, incarné par Jean Léboucq, qui risque de faire dérailler par une bordée le cours d'une fuite, est un peu l'antithèse du fic leuonche aux lunettes noires qu'Hitchcock va employer sur l'autoroute de Psychose pour inquiéter son héros.

à travers des décors ajourés : l'ombre-densité n'est qu'un corridor qui conduit à la peur encore plus vive du moment où le grand jour se fait dans l'image et dans l'histoire.

Malheureusement, l'avant-chute des Diaboliques n'est pas fameuse : un mauvais dialogue explicatif joué par des acteurs réticents (Simone Signoret et Paul Meurisse, par ailleurs parfaits) relève d'une censure d'époque : l'après-guerre française semble soucieux de distinguer ce qui est moral d'immoral, et éventuellement immoral d'amoral. Clouzot s'en tire avec la piourette d'une chute enfantine : les enfants menteurs croient aux réincarnations, ils voient les morts comme ils jurent sur leurs têtes d'avoir lutté avec de vrais lions à la Foire du Trône. Cocteau aurait pu « écrire » le film.

Car les Diaboliques (et le temps accuse peut-être son formidable humour, la qualité tranchante de ses dialogues - comme du Prévert méchant) est un film d'enfant terrible, de mensonge, de joie, d'épouvante. Ce n'est pas pour rien que Clouzot l'a déplacé du huis clos d'adultère tracé par Boileau et Narcejac dans un pensionnat de garçons. Ni que le commissaire joué par Charles Vanel est un faux commissaire à la retraite, un vagabond qui continue de traquer les faux coupables d'un faux crime. Mais n'allons pas plus en avant dans cette voie du faux : on est en plein dans le cinéma.

HERVÉ GUIBERT.

Les enfants menteurs

Clouzot a déjà fait sienne cette loi d'Hitchcock qui veut orchestrer l'extrasytôle - l'acmé du suspens - dans une plaine rase en plein jour (La Mort aux trousses). Dans les Diaboliques, c'est dans la lumière crue d'une salle de bains qu'aura lieu le crime propre et gratuit commis par la peur : tous les parcours de couloirs sont ces jeux du cinéma qui mènent à la syncope, aux chutes de l'héroïne et de l'histoire. L'ombre-silhouette se profile

SUR LES TRACES DE ROBERT FLAHERTY

par RICHARD LEACOCK

Le tournage de

La veille de Noël 1945, je rentrai joyeusement après quelque trois ans et demi comme photographe de combat dans le corps des transmissions de l'armée américaine. Je venais de passer des années à filmer la guerre ici et là, envoyant bobine sur bobine à des destinations inconnues, à « quelque chose » appelé le département de la guerre, et dont je ne voyais presque jamais le résultat, ignorant même si, en fait, il y avait quelque chose sur la pellicule. Je me sentais perdu en ce sens que je n'avais aucune confiance en mes capacités et que je me trouvais confronté à un monde rempli d'anciens GI's de retour au foyer et sans travail. J'apprenais que Robert Flaherty vivait, avec sa femme Frances, à l'hôtel Chelsea à New-York. Je connaissais la famille parce que, enfant, j'avais fréquenté la même école que deux de leurs filles, Franny et Monica.

Je n'avais que treize ans alors, c'était en 1934, je venais de tourner un film de seize minutes sur la plantation de bananes de mon père aux îles Canaries. Un de nos professeurs, Bill Hunter, géographe, anthropologue, passionné de cinéma, avait expliqué quelques-uns d'entre nous dans le tournage de films. Bill montra mon travail à Flaherty, et il fut généreux dans son éloge, disant qu'un jour nous travaillerions ensemble. Maintenant, onze ans plus tard, il m'apprend qu'il s'apprête à tourner un nouveau film dans la région des bayous en Louisiane et m'invite à l'accompagner. A mon grand étonnement, il ne me demande pas de lui montrer des spécimens de mon travail. Il m'embauche tout simplement. A l'époque, je jugeai cette attitude « irresponsable ». J'étais excité.

Rétrospectivement, je comprends son attitude, ou je crois la comprendre. Nombre de choses qu'il fit les mois suivants me paraurent « irresponsables ». Il n'était pas du tout comme les metteurs en scène que j'avais connus. Pourquoi n'avait-il pas demandé à voir mon plus récent travail ? Il me trouvait, je suppose, sympathique, en bonne santé, vigoureux, appliqué et loyal. Pourquoi devrais-je me préoccuper de mes talents de cameraman ? Si je n'étais pas à la hauteur, il me remplacerait lui-même. Il était à mon avis le plus grand opérateur du monde. Il n'aurait rien tant que filmer. Oui, mais garder à travers l'objectif de la caméra et filmer. Je me rappelle le jour où il nous rendit visite à l'école. Il avait apporté une caméra 16 mm et un tripod. Il passa tout l'après-midi à photographier une jeune islandaise aux longs cheveux en train

de se peigner. Juste ça, rien que ça. Je l'ai cru fou. On ne filme pas une chose parce qu'elle est visuellement très belle. Un film doit décrire, expliquer, instruire. J'ignorais que j'avais encore tout à apprendre de cet homme extraordinaire, puissant, et néanmoins si doux.

En janvier et février 1946, nous rassemblâmes l'équipement que nous devions emporter. Une fois de plus, Flaherty ne tint pas compte de l'avis des professionnels. Une nouvelle caméra 35 mm, conçue pour filmer les conquistadors nazis, circu-

laire. Petite, légère, avec la visée réflex. Nous savions que ces caméras, récupérées à la Wehrmacht, posaient des problèmes. Le film tendait à partir de sa stabilité en défilant dans le couloir de projection. Il se rayait ; mais Flaherty adorait le côté reflex et la portabilité de la caméra. Chacun opina du chef : « Il ne va pas tourner un film avec ce truc-là ? Impossible ! »

Il le fit. Comme il avait raison ! A la fin du printemps, nous avions réuni et payé notre équipement : une fourgonnette sa toit plat, deux caméras Arriflex, une caméra Debris

de secours, des appareils photo, des outils, une chambre noire, un enregistreur sur disques Fairchild, un magnétophone primitif avec ruban en papier imprégné d'oxyde magnétique, une moviola et d'autres objets pour le montage, un projecteur muet 35 mm.

M. Flaherty partit par le train chercher une maison où nous pourrions vivre et travailler. Frances et moi condamnâmes lentement, la voiture gémissait sous le chargement. Nous savions qu'une bonne partie du film serait tournée à Avery Island ou à Weeks Island, deux îlots salés entourés de marécages (et de pétrole). Nous nous installâmes dans une charmante petite ville toute proche, Abbeville.

L'équipe de production était constituée de M. et de M^{me} Flaherty, de la monteuse Helen van Dongen, de moi-même et, occasionnellement, de la secrétaire de M. Flaherty, les premiers mois seulement, quand il passait la majeure partie du temps à écrire.

Je n'avais jamais entendu dire qu'un film pût se tourner de cette façon. Nous louâmes une maison spacieuse à l'année. Nous installâmes une chambre noire et une salle de montage sur le porche, une douche supplémentaire à l'arrière, des cages pour garder ratons laveurs, lapins, chèvres, moutons, etc. Nous construisîmes dans la salle de séjour un banc de travail où je pourrais démonteler les caméras et les réviser chaque soir.

Les premiers mois, Flaherty passa des semaines à écrire et à réviser un « traitement », un document d'une exactitude surprenante, quand j'y pense. Nous tournâmes les premiers plans d'oiseaux, de marécages, etc. Mais notre souci principal resta la distribution. Nous avions besoin d'un traqueur cajun, pour le rôle du père, puis sa femme et leur fils de onze ans. Tandis que Bob écrivait, Frances et moi partîmes en quête du garçon. Peut-être pensions-nous à Huck Finn, le héros de Mark Twain.

Comment trouver un jeune garçon ? Nous visitâmes les écoles, parlâmes aux professeurs. Nous explorâmes la région des bayous, nous fîmes des tests avec une douzaine de garçons. Ils avaient l'air plaisant, mais à la projection des rushes, nous restions surpris. J. C. Bordeaux avait le moins de chance. Pauvre comme une souris de sacrilège, pieds nus, il prenait vie à l'écran. Il était parfait, les autres, rien ! Rien du tout ! Cette révélation me stupé-

Le beau mensonge du documentaire

Le 16 février de cette année, on a célébré le centième anniversaire de la naissance de celui que l'on peut considérer comme le père fondateur du mouvement documentaire, Robert Flaherty. Richard Leacock, simple écolier, fit sa connaissance à Londres dans l'établissement où il poursuivait ses études avec deux des filles du cinéaste. Rendez-vous était pris entre le réalisateur de Nanook et celui qui allait devenir le porte-drapeau du cinéma léger, du cinéma direct, ou encore cinéma vérité, comme on dit parfois aux Etats-Unis où les étudiants à la française font recette.

Si Richard Leacock a pu à la fois être le meilleur disciple de Robert Flaherty (et son collaborateur pour son dernier film, Louisiana Story) et le chantre d'un art nouveau libéré des contraintes de la technique, c'est parce que, par quelque côté, il prolongeait le message du maître de Brattleboro. Le cinéma n'est plus exactement une question de technique, davantage un état d'âme, une façon de se comporter face au monde : regarder et sentir plus intensément pour mieux comprendre. On n'a pas de documentaire, terme trop péjorativement connoté après la dégénérescence qu'il connaît en Grande-Bretagne même, de direct, ou tout simplement de cinéma, la magie résida d'abord dans le contact, l'illusion d'être

immédiatement présent au monde, comme si ce contact authentifié en quelque sorte la réalité.

Le débat se poursuivit, initié par Flaherty et ceux qui l'ont suivi : quelle vérité, quel mensonge, quel engagement ? A l'évidence, Robert Flaherty et derrière lui, Richard Leacock n'ont jamais conçu le film comme un instrument politique. Peut-être encore exister un art du documentaire, art noble s'il en fut à la fin du muet, comme aime le rappeler Joris Ivens, où s'effectue le passage subtil entre une réalité captée plus ou moins brutalement et sa transformation par un regard ? La question est plus que jamais à l'ordre du jour quand on observe quelques-uns des films actuellement projetés à Besenbourg dans le cadre du Cinéma du réel.

Richard Leacock, thulsière depuis quinze ans de la chaîne film/vidéo au Massachusetts Institute of Technology, nous replonge au cœur du débat dans ce témoignage inédit qui nous aide à mieux saisir pourquoi la vérité de l'art, quel qu'il soit, ne peut se conquérir qu'au prix de beaucoup d'efforts et d'une exigence de tous les instants. C'est de l'art du cinéma tout court, et pas simplement d'un ghetto comme on a trop tendance à le croire parfois, que nous parlent Robert Flaherty et, à travers lui, Richard Leacock.

LOUIS MARCORELLES.

O'NEILL JEAN MARC BORY NELLY BORGEAUD Long Voyage Vers La Nuit THEATRE 13.24 rue Duval, Paris XII, 588 16 30

20 REPRESENTATIONS EXCEPTIONNELLES Melchior de Paus ROY LEAR DE SHAKESPEARE Du 15 Mars au 7 Avril Version française pour la scène de Jean Vauthier. Mise en scène Marcel Maréchal.

COMPAGNIE RENAUD BARRAULT THEATRE DU ROND-POINT

50ème LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES DE OCTAVE MIRBEAU MISE EN SCENE PIERRE DUX DECOR GEORGES WAKHEVITCH COSTUMES YVONNE SASSINOT DE NESLE AVEC LISE DELAMARE ET PIERRE DUX EN ALTERNANCE ANGELO, TYRAN DE PADOUE DE VIKTOR HUGO MISE EN SCENE JEAN-LOUIS BARRAULT DECORS ET COSTUMES GHISLAIN URVY AVEC DANS LES ROLES PRINCIPAUX GENEVIEVE PAGE JACQUES DACOMINE CYRIELLE CLAIRE FRANÇOIS DUVAL PIERRE TABARD

PETIT ROND-POINT DU 16 MARS AU 19 AVRIL PENSE A L'AFRIQUE DE GORDON DRYLAND ADAPTATION FRANÇAISE PIERRE LAVILLE MISE EN SCENE JEAN-PIERRE GRANVAL DECOR ET COSTUMES GHISLAIN URVY ECLAIRAGES ANDRÉ COLLET AVEC MADEIRA RENAUD JEAN-PIERRE AUMONT MARTINE PASCAL GERARD LORIN DENISE NOËL AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT 75008 PARIS LOCATION 256.70.80

Joël, in situ

PERSONNAGES / THÉÂTRE

« IONESCO », DE VILLEURBANNE A PARIS

Roger Planchon prend date

Le TNP succède au Théâtre de l'Europe à l'Odéon. En juin, avec le Prince de Homberg, mise en scène de Karge et Langhoff. Du 13 mars au 15 avril avec Ionesco, un spectacle de Roger Planchon, créé l'an dernier à Villeurbanne (le Monde du 3 mars 1983), dans lequel Jean Carmet est un Eugène Ionesco vulnérable, touchant. Un personnage chaplinesque, inquiet, vivace, torturé d'angoisses enfantines, obsédé par l'idée d'éternité, profondément, ironiquement désespéré. Roger Planchon - il travaille actuellement sur son film Molière dont le tournage doit commencer en juin - a mis en scène depuis, à Villeurbanne, deux pièces, Où boivent les vaches, de Roland Dubillard - gloire et décadence d'un artiste officiel, - et Alice, par d'obscurs chemins, qu'il a écrit : ballade autour de Scott et Zelda Fitzgerald. Ainsi, Roger Planchon a monté successivement trois spectacles (et bientôt un film) qui parlent du malaise de l'artiste, de ses rêves. Le sous-titre de Ionesco est : le Réveur impénitent.



« IONESCO a tenu à la NRF une chronique de souvenirs, mêlés à des rêves, et il les a dialogués, dit Roger Planchon. J'en ai été frappé. Il a publié Voyage au pays des morts, une énorme saga, avec ses rêves encore, ses rêves de nuit, qui durerait bien six ou sept heures et qui comporte une suite, inédite. Habituellement, quand on parle de son passé, on l'oubliera de romantisme même quand il s'agit de haine. Lui non. Il est concret, direct. Il raconte une discussion avec son père mort depuis des années comme s'il la reprécipitait de la veille. Il est tout à fait sincère, c'est chez lui authentique. Moi, j'en serais incapable, je ne pourrais pas régler mes comptes avec mon père de cette façon, alors ça m'impressionne. Ce sont des rapports vrais avec les morts. Je suis touché. »

« D'autre part, Ionesco a publié quelques passages autobiographiques dans l'Homme aux vaches, je les ai ajoutés à des extraits inédits et inédits du Voyage, plus quelques phrases tirées du Journal. Je n'ai pas changé un mot, j'ai travaillé comme pour un documentaire, à partir d'éléments disparates. »

« C'est le portrait d'un intellectuel dont les positions sont celles d'intellectuels qui, pendant des années, lui ont été opposés. A mon avis, dans cette masse de textes, Ionesco dit, en gros, ce que pensent aujourd'hui des gens qui, il y a encore dix ans, étaient loin de lui et de son individualisme. Lui, il a toujours été ainsi, au moment même où les autres, d'autres que je connais, se sont engagés au sens sartrien du terme. Et qui se sont désengagés. On a souvent parlé de la mort des idéologies. A présent, fondamentalement, ces

intellectuels engagés sont frères en désespoir de Ionesco. Il parle de lui, il ne parle que de lui, de ses positions, et rejoint un courant sensible général. Il est devenu un cas exemplaire. »

« A mes débuts, j'ai monté trois pièces de Ionesco, et rien d'autre de lui jusqu'à l'année dernière. Ce n'est pas un hasard. Le spectacle trace le portrait idéologique de l'individualiste exacerbé. C'est un document. »

« Comment vous situez-vous par rapport à ces positions ? »

« Je me sens très à l'aise. Je n'ai jamais appartenu à aucune formation politique. Je n'ai jamais été attiré par le stalinisme. »

« Vous deviez écrire une pièce sur Staline. »

« Elle s'écrit peu à peu dans l'ensemble de mon travail. Je ne me suis jamais engagé dans la politique, mais elle me fascine : je suis un marginal fasciné. On voit beaucoup de documents sociologiques sur tel ou tel groupe humain. Mais le milieu intellectuel n'est pas regardé en tant que groupe, ce tout qu'objet d'étude. Le milieu politique non plus. Le théâtre que je fais s'occupe de ça. »

« J'ai écrit Alice, par d'obscurs chemins avant de travailler sur Ionesco. Les hasards de la programmation m'ont amené à monter la pièce après, en parallèle avec celle de Dubillard : Où boivent les vaches. En tout cas, ce sont trois spectacles qui parlent de la création, de comment les créateurs se voient dans la société, de leurs angoisses, à propos du déséquilibre entre ce qu'ils font et les morts de Beyrouth, comme dit Ionesco. Entre un enfant mort et

le manuscrit de la Nauvée, comme disait Sartre. Mettre ce type de choses en comparaison est aberrant. Pourtant, c'est là-dessus que beaucoup centrent leurs tourments, se remettent en cause. La société à venir, c'est vrai, a rien à faire de l'artiste et de son œuvre. Elle l'utilise, c'est du marxisme de base. Et c'est mal vécu. Dans le passé, l'artiste a travaillé pour Dieu. Puis il a revendiqué son autonomie. La société n'a rien pas compte. Il en souffre. C'est la souffrance de Scott Fitzgerald, et le thème d'Alice. »

« On peut dire aussi que Fitzgerald ne tient pas compte de la société. »

« C'est l'histoire de la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine... Fitzgerald lui aussi est un cas exemplaire : ce sont les médias qui ont fait sa célébrité. De son vivant, les journaux parlaient davantage de ses folies que de ses écrits. Il était une star de la littérature. Mais il y a autre chose : le destin de Zelda. C'est bouleversant de penser qu'un type puisse écrire des nouvelles où il décrit la femme idéale, et qu'il la rencontre. Elle matérialise ses rêves. Elle est formidable, extravagante, poétique. Elle l'aime, ils s'épousent, et c'est le désastre. Elle devient folle et meurt d'une manière horrible. »

« Fitzgerald a trouvé l'équation entre rêve et réalité. A partir de là intervient le tragique. Comment un adolescent tout neuf parvient-il à projeter son double, et pourquoi alors la destruction s'acharne. Cette pièce, Alice, réunit des choses qui me tourmentent depuis toujours : la folie d'abord. Pour moi, rien n'est pire. »

« Dans l'Imposteur, l'histoire du curé d'Ara, c'était déjà la folie. »

« Là, il y a également cette affaire de projection du double, ce don que possèdent les adolescents. Gilles de Rais n'est pas si loin. Je veux dire : il se voyait dans les jeunes garçons, ils étaient comme des fantômes de lui-même, et qu'il devait tuer. Une histoire de fantômes, comme dans Alice et Ionesco, qui sont les seuls personnages vivants. Les autres sont des morts. C'est le seul lien entre les deux pièces. »

« Quand j'écris, je m'occupe une aventure personnelle. Quand je suis metteur en scène, je suis ailleurs. Je vérifie si ce que je pense peut résister à trois mois de travail sur un texte. J'ai monté des pièces, y compris de Brecht, pour lesquelles j'étais en désaccord avec l'auteur. Je voulais savoir. »

« Je monte des classiques parce qu'il s'agit de grandes œuvres et que je suis responsable d'un théâtre. Quand je rends hommage à Adamov, à Ionesco, je me confronte à des documents. Il y a un côté « directeur qui prend date », qui dit : « Voilà, c'est ça, ça existe comme ça, maintenant. » Mon écriture se nourrit de ces expériences, elle ne m'engage pas plus mais autrement que les mises en scène. Comme metteur en scène, je pense aux acteurs. Le travail sur Ionesco est lié à la rencontre avec Jean Carmet. Je devais trouver quelqu'un de crédible pour être Eugène. Carmet apparaît, et il existe. Il ne joue pas la séduction, il séduit. Quoi qu'il fasse, on a envie de l'aimer. C'est sa force : l'évidence simple, avec tout ce qu'elle exige de finesse. »

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

« Louisiana Story »

Je ne voyais pas l'utilité de les filmer tous, pourquoi ne pas se contenter de les regarder ? Faux encore ! Quand nous avons filmé J. C., il avait les cheveux longs, mais quand je suis allé le chercher pour l'amener chez nous, horreur ! Son père lui avait fait couper les cheveux ras comme un G.I. Flaherty était furieux. « Pourquoi ne lui avez-vous pas dit de laisser ses cheveux en paix ? » s'échappait-il.

Un accord financier fut signé, également, J. C. et ses deux cousins vinrent s'installer chez nous. Je devins moi-même un succédané de père, plus un coiffeur, un costumier...

On se mit à tourner pour de bon, tout devint assez surprenant et confus pour moi.

Mon expérience antérieure de caméraman m'avait donné à croire que je savais ce que devait faire un metteur en scène. En fait, ce que je savais, c'est qu'un metteur en scène travaille à partir d'un scénario avec chaque scène décrite. On choisit les extérieurs, le metteur en scène vous dit où placer la caméra, comment elle doit bouger, il indique ensuite aux acteurs ce qu'ils ont à faire, comment se déplacer, quelle attitude adopter. Pas Flaherty. Nous lions sur un rideau à même le lac près de Avery Island, à côté, J. C. dans sa pirogue avec son raton le leur Joyo, des alligators à foison, pendant des heures, des jours, des mois. Nous tournions entre 6 et 10 heures le matin, puis de 2 ou 3 heures jusqu'à 6 heures l'après-midi. On préparait les caméras, une pour moi, une pour Bob. Chaque fois qu'un alligator bougeait, nous le filmions. Dès qu'il s'arrêtait, nous nous arrêtions. Nous avons filmé J.C. ; des alligators, des poissons, des oiseaux, des serpents, des parterres de lotus, des fleurs, des arbres... des kilomètres de film, les caméras toujours en mouvement, filmant le plus souvent au téléobjectif.

Je me souviens d'un jour en particulier, nous devions tourner une scène précise où J.C. découvre Joyo, son raton le leur, dans un arbre. Nous avions l'arbre, Joyo, J.C., les réflecteurs étaient à leur place. Je me préparais à tourner quod M. Flaherty découvrit une toile d'araignée éblouissante, avec des gouttes merveilleusement éclairées. Nous passâmes toute la matinée à filmer la toile d'araignée. Certains protestèrent ; moi, je trouvais ça « responsable ». Un metteur en scène

digne de ce nom aurait dit à la script-girl : « Rappelez-moi de faire un plan de toile d'araignée quand nous aurons un moment de libre. »

Il m'a fallu des mois pour réaliser que l'attitude de Flaherty relevait d'une discipline riche de sens. Je n'ai jamais vu à ce jour une toile d'araignée aussi parfaite, alors qu'on peut toujours arranger ce qui peut être arrangé.

Je commençais lentement à comprendre sa démarche. D'autres surprises m'attendaient. Même en Louisiane, vous avez des jours de pluie. Nous les passions à visionner les rushes, pas une fois, deux fois, mais cent fois. Encore et encore. Je faisais marcher l'appareil de projection. Je devais donc suivre ces scènes. Bob ne se fatiguait jamais de regarder les images, bonnes ou mauvaises. C'est ainsi qu'il apprenait : chaque séquence constituait une nouvelle expérience. Il n'y avait pas une manière déterminée de filmer un endroit, un événement, un détail. Ce qui ne souffrait pas d'être vu, revu et revu, ne méritait pas considération.

La petite armée

Je ne crois pas qu'il y ait un seul plan dans Louisiana Story qui montre un détail dans sa totalité. La méthode traditionnelle, stupide, consiste à filmer d'abord un plan général pour aider le spectateur à s'orienter, puis à passer à un plan moyen, et ainsi de suite : « Il ne faut jamais dérouter le public ! » Flaherty était un raconteur d'histoires né, une bonne histoire ne révèle pas d'emblée son moment clé.

Il m'est encore plus difficile d'expliquer comment Flaherty regardait les choses. La caméra s'arrêtait pas de « panoramiques », de bascules, de se déplacer, de scruter. Le cinéma a son rythme propre, par la façon de filmer, par les mouvements et compositions filmés qui n'ont rien à voir avec ceux de la photographie fixe. Une fois, j'ai revu Louisiana Story, en quête d'images pour illustrer mes propos, j'ai trouvé très peu de bonnes images. Ce que nous voyons là est de la pure magie « filmique » - constamment en mouvement.

Une des séquences les plus difficiles devait montrer comment les compagnies pétrolières prospectent et découvrent du pétrole. Une séquence en somme presque didactique

de séismologie. Nous avons commencé à filmer une équipe de géologues en train de faire exploser dans les marais des charges de dynamite et enregistrant l'écho de ces explosions sur des rouleaux de papier quadriculé. Malgré tous nos efforts, le résultat était terriblement ennuyeux. Nous avons changé de tactique. Au lieu d'exploser, pourquoi ne pas se mettre à la place du garçon et voir ça comme un mystère : il part chasser et aperçoit une énorme structure en mouvement à travers les marais (si vous le voyez en entier, ça devient prosaïque). Il voit et entend des explosions un peu partout à travers l'herbe qui l'entoure. Les explosions sont accompagnées de fabuleux plans de ondes d'océans se déployant dans le ciel, que nous avons filmés pour la seule raison qu'elles étaient magnifiques, qu'elles évaluaient cette séquence au sublime.

Parallèlement, un simple plan que je réussis à prendre d'un alligator en train de zéner un oiseau transforma tous les autres plans d'alligators - le « moment clé ».

Un passage essentiel de Louisiana Story est le forage du puits pétrolier. Nous passâmes des semaines et des semaines à filmer l'équipe de forage au travail et, pour ma part, je trouvais ça excellent. Je ne voyais rien à reprendre, aussi je suis stupéfait quand, après des journées de visionnement de ce matériau, et sachant parfaitement que le temps filait à toute vitesse, que nous serions bientôt à court d'argent, M. Flaherty me dit que nous allions tourner à nouveau la scène du forage la nuit.

Folie !

« Non, me dit-il, quand je le vois travailler la nuit, il se dégage une sorte de magie, et dans ce que nous voyons, il n'y a pas de magie, nous voyons trop de choses, saleté, les outils à droite et à gauche... » Il me dit à peu près ça. Je passais deux jours à installer des fils sur la tour de forage, à planter des réflecteurs bon marché ici, là, un peu partout, et nous avons recommencé. Flaherty avait vu si juste que ça en devenait gênant. La scène était fabuleuse.

Travailler de la sorte exige une dépense d'énergie considérable. Oui,



il s'appuyait sur un « traitement » très proche du film achevé, mais pour y parvenir il fallait accomplir des miracles. Le scénario parlait d'un puits qui explose. Je mentionnais de temps à autre ce sujet épique, et finalement on tomba d'accord pour faire venir de Houston des pompes à haute pression. Le résultat fut lamentable, aussi je décidai de n'en plus parler.

Notre première enfant, Elspeth, venait de naître à New-York et je suis allé la saluer. Quand je suis parti, un puits semblable au nôtre explosa tout près, Flaherty et Sydney Smith, notre assistant, s'y rendirent ; on leur dit qu'il était strictement interdit de s'approcher des installations avec un moteur électrique. Ils eurent recours à la vieille Débris française et filmèrent à la main. Le résultat fut spectaculaire.

Mais cette manière de compter sur des miracles, grands et petits, en face d'enjeux si élevés fut de graves conséquences. Flaherty était en proie à l'insomnie, à la dépression, il était hanté par la perspective de l'échec. C'est lui qui assumait toute la responsabilité, qui avait l'intégrité de ne jamais se contenter d'un résultat médiocre. Frances lui apportait une aide énorme, une aide créatrice. Elle ne quittait pas le tournage, prenait des photos et travaillait au moins aussi dur que lui. Et derrière elle, il y avait la petite armée, Helen van Doogco la monteuse, moi-même, Sydney Smith, Benjy Donaghy et Lennie Starck qui vinrent à la fin nous aider sur les séquences sonores. Nous avons travaillé d'arrache-pied pendant quatorze mois en Louisiane, guidés et aimés par un des hommes les plus remarquables de l'histoire du cinéma, Robert J. Flaherty.

« LIBERTÉ A BRÈME » Un don d'Hélène Vincent

VOILA au moins cinquante soirs que la comédienne Hélène Vincent est Geesche, cette empoisonneuse radicale, l'héroïne (?) de Liberté à Brème. La pièce de Rainer Werner Fassbinder, montée par Jean-Louis Hourdint, actuellement présentée à Antony, qui va ensuite tourner à travers la France, n'en est encore qu'à la moitié du chemin.

Cherkin de croix, ce rôle ? En tout cas, un marouzin. En scène, près de deux heures durant, Hélène Vincent passe de la soumission à la révolte, du rire juvénile aux larmes amères, du deuil feint au flirt outrancier, de la tendresse absolue au cynisme excessif... Tuant les uns après les autres, consciencieusement, ses maris successifs, ses père et mère, ses enfants, ses amants et son frère, puis, paisiblement, sa meilleure amie, avant d'en finir avec elle-même selon le même procédé : une petite tasse de café à l'arsenic. Dans la réalité - puisque la pièce est inspirée d'un fait divers ancien - Geesche fut décapitée à Brème en 1831.

« J'ai déjà joué des rôles principaux, dit Hélène Vincent, mais là, je dis « je » sur le plateau. Je me suis emparée du personnage de Geesche

sans être gênée aux entournures. La pièce ressemble plutôt à un synopsis sommaire, à un matériau taillé à la serpe où tout n'est pas dit. Cela laisse au comédien une grande liberté. Fassbinder raconte, avec sa douleur coutumière, comment on essaie de vivre amoureusement avec les autres sans y parvenir, comment sont marginalisés ceux qui n'obéissent pas aux codes. Les êtres sont fermés comme des portes blindées. Fassbinder écrit sur la manque. Ça manqua-là, ja la rassans, ja l'éprouve. La quita vitaliste de Geesche, son besoin de dire ce qu'elle désire, est à chaque fois un ratage. Alors, les meurtres. Elle mange, plutôt que d'être mangée, jusqu'à la fin, jusqu'à l'impasse. »

« J'utilise tout ce que j'ai pu observer, ressentir moi-même, pour faire passer non seulement la frustration, mais le besoin de vivre, ne serait-ce que de grands sentiments archaïques, simples. Et viennent comme des grâces des moments d'humour : ces pauses dans le spectacle ressemblent aux petits sourires de dérision que l'on peut avoir sur soi-même aux pires périodes. »

La dérision fait des progrès

Son visage de vraie blonde s'éclaircit. Persiste, dans le regard transparent, l'ombre d'une mélancolie. Elle ajoute sur un autre ton : « Parfois, l'humour met six mois à venir... Le temps qui passe est une belle chose à espérer. Avec l'âge, la dérision fait des progrès, le tout est de ne rien perdre du désir. Sinon c'est l'arnement. » Là, elle pense tout haut à Madeline Renaud, admirative.

Se vie au théâtre (l'Enfant, je n'étais qu'une rêveuse, une révoltée) a commencé en 1962 avec la Cruche cassée, de Kleist. Cela se passait au lycée Louis-le-Grand. Patricia Chéreau avait fait l'adaptation, Jean-Pierre Vincent mettait en scène. L'histoire... « On s'est séduits », dit cette Hélène qui a pris le nom de Vincent. Avec celui qui dirige aujourd'hui la Comédie-Française, elle a eu un fils il y a vingt ans. « Il y a des gens que ça écrase un peu d'avoir un enfant très tôt. Pour moi, ça a été l'inverse. » Ce fut donc le temps de la bande à Chéreau, de la bande à Vincent, puis les années TNS à Strasbourg.

Hélène Vincent a commencé à mettre en scène elle-même avec

Francesca, de Wedekind, l'histoire d'une femme qui accepta de se travestir en homme. Par la suite, elle a joué avec d'autres : « Il me fallait sortir de la famille, affronter les choses avec mes propres forces, n'était-ce pas pour en faire la compta ». Elle glisse sur ce qu'elle appelle sa séparation avec le TNS : « Je serai fière jusqu'à la fin de mes jours d'avoir travaillé avec ces complices-là. On garde ça au chaud dans sa biographie. Strasbourg continue. Je suis curieuse de savoir ce que va devenir l'école... »

Elle donna l'impression de ne pas tout à fait parler au passé. Revient au rôle de Geesche, comme superlativement, comme s'il lui permettait de rassembler ses forces ou de les dépenser au point de devoir, dans quelques mois, en trouver de nouvelles. Ne sait pas encore ce qu'elle fera ensuite. Donne tout là, pour le moment, jusqu'à l'épuisement. Hélène Geesche, dans sa générosité extrême, paradoxale, dit : « Je suis plus une volontaire, une nerveuse, qu'une vraie forte. » Hélène Vincent, infiniment aimable.

MATHILDE LA BARDONNIE.

LIVRES

L'espace de l'enfance

D'ABORD, un livre utile et joliment illustré de Max Koskas et Yvona Stella. Et si je te raconte le théâtre ? (1). Alice et Thomas se promènent entre le théâtre de Colombine et Pierrot, le théâtre égyptien, celui de Venise, avec des incursions chez Shakespeare et Molière, apprenant la magie des coulisses et les métamorphoses de la salle. C'est une heureuse initiative, qui tend à combler l'une des plus graves lacunes de l'enseignement.

verre, on voyait une femme dialoguer avec son reflet et aussi avec le chanteur de sa radio, tandis que, dans le couloir, un homme errait à la recherche de l'école de son enfance. Entre un espace vrai et un espace mythique, le regard du photographe cerne de près les objets de l'illusion, leur restitue pesanteur et mystère. Les enfants ne sont entravés que dans le lointain, derrière une vitre ou dans la pénombre : secrets, comme opaques. C'est l'adulte et non l'enfant qui s'offre.

Françoise Pillet revit son spectacle à travers les images à la fois sèches et troublantes de Deschamps : c'est une révélation aux angles durs, c'est un peu cébral, mais c'est beau.

BERNARD RAFFALLI

(1) Editions Esens.

Le goût de la country

Il fallait désentortiller l'écheveau, faire pour la country music ce qui avait été accompli pour le blues, et Gérard Herzhaft a écrit, de nouveau, un livre clair, qui manquait.

Née dans les Appalaches, la musique rurale des pays blancs méridionaux, qu'ils appelaient eux-mêmes musique de « hillbillies », soit, en bon français, de péquots, s'est propagée de Nashville vers le Western. Les chants des paysans montagnards sont allés à la rencontre des chants de cow-boys, et ceux-ci leur ont rendu la politesse.

Cette country music, dont les racines tiennent au siècle dernier, s'est répandue, fortifiée, développée, grâce au disque et à la radio, à partir des années 20. Après la seconde guerre mondiale, le genre s'est diversifié

avec la musique texane honky-tonk, très proche du jazz « hot », avec le mouvement de résistance à l'électrification qu'est le bluegrass (autre nom du Kentucky), avec le rockabilly, façon de rock and roll qui ne néglige pas les tournures campagnardes.

Gérard Herzhaft souligne, à bon droit, les rapports fréquents qu'entretiennent la country music et les styles jazziques populaires. Les artistes, dans les deux camps, brassent des traditions multiples, avec, ici comme là, un sens aigu de la mesure, un comportement rythmique éclatant de naturel, et un goût pour la danse absolument passionné.

LUCIEN MALSON.

* G. Herzhaft, La Country Music, collection « Que sais-je ? », numéro 2 134, PUF.

Michael Jackson le dernier innocent

VOICI la première star vidéo. Il a vendu vingt-sept millions d'exemplaires de Thriller, l'album sorti à l'automne dernier. Il est à la tête de cinq compagnies et une armée d'avocats, d'agents et de gardes du corps travaillent pour lui. Il est déjà un vieux routier du show-business puisqu'il n'avait que cinq ans lorsqu'il se lança avec quatre de ses frères dans la musique. Et pourtant Michael Jackson semble être dans la vie comme un sosie de Peter Pan, timide et solitaire qui a quelque difficulté à différencier fiction et réalité et préférerait croire à l'imagination.

Tel apparaît Michael Jackson dans le livre que vient de lui consacrer l'Américain Mark Bego. « Michael Jackson est l'un des derniers innocents de ce monde, dit Steven Spielberg, le réalisateur d'E.T. C'est un enfant-vedette émotif (...) qui se présente aux autres gens comme s'il se tenait hésitant sur les franges d'une sorte de brume crépusculaire ». Et Mark Bego

de nous informer que la star des années 80, aujourd'hui âgé de vingt-cinq ans, vient de refaire sa maison en faisant appel à Disneyland : « Les studios Disney montent un Pirate des Caraïbes au complet dans l'entrée de la maison. Il y aura des robots qui parlent, qui chantent, qui tiennent des armes et qui dansent... »

L'engagement pour les Jacksons commença en octobre 1969 le jour où Diana Ross et les Supremes les présentèrent à l'émission télévisée d'ABC « The Hollywood Palace ». L'année suivante, leurs disques I want you back, ABC, The love you save et I'll be there étaient tous numéros un à la fois des hit-parades « pop » et « soul » et se vendaient à deux millions d'exemplaires. Michael Jackson, malgré sa carrière en solo, fait toujours partie intégrante des Jacksons. Avec ses frères, il va entreprendre dans quelques semaines une tournée américaine.

CLAUDE FLÉOUTER.

* Editions 13. Carrère.

COACH



Souples et décontractés, les sacs « Coach bag » sont taillés dans un remarquable cuir américain — c'est un cuir « pleine fleur » qui, à l'usage, se patine et vieillit en beauté.

Ce sont les sacs les plus connus depuis dix ans aux U.S.A. et déjà reconnus aujourd'hui à Paris.

Galerie Coach Bag

25 Rue Jacob, Paris 6^e 326.29.17

CINÉMA

« Les Copains d'abord »

de Lawrence Kasdan

Un week-end de vérité pour des adultes qui furent, dans les années 60, des étudiants contestataires. Une nouvelle forme de comédie américaine où la nostalgie ouvre un autre espoir, et une nouvelle génération d'acteurs fermement dirigés. Film optimiste et chaleureux (c'est rare !).

« Le Temps suspendu »

de Peter Gotthard

Des adolescents marqués par les remémorations des événements de 1956. Un cinéaste hongrois très doué, très critique, la réalité sociale et politique de son pays à travers des cas individuels.

ET AUSSI : Laisse béton, de Serge Le Péron (les rêves de deux gosses de HLM, un petit Français, un petit Arabe, pour l'apprentissage de la vie); La Femme flambe, de Robert Van Ackeren (lutte des sexes); Meurtre dans un jardin anglais, de Peter Greenaway (un peintre paysagiste fait les frais d'une énigme criminelle); La Veuve joyeuse et Ange, d'Ernst Lubitsch (deux aspects d'un maître européen de la comédie américaine); L'Enfant invisible, d'André Lindon (la poésie mouvementée du cinéma dessiné).

THÉÂTRE

« Le Roi Lear »

au Théâtre de Paris

Dans la superbe adaptation de Jean Vauthier, Marcel Maréchal glisse sur les pentes douces de la folie, du retour à l'innocence, éperdu et grandiose.

Mechtild Grossmann

à Saint-Denis

Dans la troupe de Pina Bausch, elle n'est pas danseuse, elle est comédienne et elle chante. Elle est au TGP de Saint-Denis à partir du 20 mars. Elle y raconte en français la vie d'une femme qui a de la défense. Ce n'est pas triste !

ET AUSSI : La Délicieuse, à Saint-Denis, salle Serrean (douce et amère douleur des séparations); Michel Hermon chante Piaf à la Locomoteur, les fins de semaine à 22 heures; Le Héron et Le Monocle en alternance à Chaillot; Terra étrangère à Nanterre jusqu'au 5 Avril.

MUSIQUE

Médecins sans frontières

Pour étrange qu'elle semble de prime abord, l'idée d'associer l'art et la santé possède un fond de vérité mais, dans le cas présent, il s'agit d'apporter une aide financière à l'association Médecins sans frontières par le biais d'un festival auquel les artistes participent bénévolement et dont les manifestations méritent d'être signalées; en particulier le concert de l'Ensemble vocal et instrumental de la Chapelle royale, qui interprétera Gesualdo et Monteverdi (le 16 mars en l'église Saint-Merri), le récital de Michel Broffé le 17 mars à la faculté de droit d'Assas (Schumann, Beethoven, Ravel et Debussy) et celui du claveciniste Kenneth Gilbert, consacré aux Inventiones et Symphonies de Bach (le 29 mars en l'église Saint-Médard).

ET AUSSI : l'œuvre de Philippe Manoury (le 15 mars à 18 h 30 à l'IRCAM); musicien d'Iran (les 15 et 17 mars à 18 h 30 au Théâtre de la Ville); création de Trio pour violon, cor et piano de Ligeti (le 19 mars à l'IRCAM); musique contemporaine à deux pianos par Martine Joste et Jacqueline Mefano (le 20 mars à Radio-France, studio 105); concert de l'ensemble de l'itinéraire (le 21 mars au Centre

SÉLECTION

Pompidou; œuvres de Tosi, Bousch, Cowel et Bea).

Jazz-musiques

à Grenoble

Vingt-cinq concerts sont annoncés à la Maison de la culture et dans cinq autres salles de Grenoble. Entre l'ouverture (Max Roach et Dollar Brand en duo) et la clôture confiée au trio Lockwood-Escoudé-Catherine, les musiques les plus diverses et les plus modernes défileront sur la région Rhône-Alpes. Neuf jours pour faire le point sur le jazz aujourd'hui, les danseurs de break lancés par un percussionniste brésilien, la percussion ou la guitare façon Paco de Lucia en famille. (Du 13 au 21 mars, Maison de la culture de Grenoble, (76) 25-05-45.)

VARIÉTÉS, ROCK

Gilles Vigneault

L'âge d'or de la chanson québécoise est passé, mais Gilles Vigneault demeure un symbole vivace de l'identité de la Belle Province.

ET AUSSI : Jim Van der Woude au Palais des glaces; Odeurs au Cymasse; Tehouk Tehouk Noughh au Dejazet; Gil Scott Heron au Phil'One, les 16, 17 et 18 mars; Sexon au Zénith le 14; Man Wilson au Palais des congrès de Lyon le 14; Toulouse le 13; Little Bob Story à Montclair le 15; Nina Hagen à Rouen (Parc expo) le 17; à Bordeaux (Patinatoire) le 19; à Clermont-Ferrand le 20; à Montpellier (Palais des sports) le 22; King Kurt à Paris (Forum des Halles) le 18; à Lyon (West Side) le 19; INXS à Paris (Eldorado) le 19.

DANSE

Classique

et néo-classique

Soirée de ballets à l'Opéra de Péripa (la Bayadère) à L'Opéra (les Mirages), à Naurœv (la Tem-

pête); le Ballet du XX^e siècle, au Palais des congrès; Béjart tel qu'en lui-même...; le Ballet de Cuba, au Théâtre des Champs-Élysées, une troupe dynamique menée par sa pasionaria, Alicia Alonso.

Nouveau

Festival au Théâtre Présent: Corne d'Est, de Kilina Cremona (quand le pur mouvement débouche sur l'émotion). Écritures scéniques contemporaines, au Centre Pompidou: Des Sites, de Suzan Suijge (l'émotion de la première lecture de Duras prolongée par la danse et la vidéo). La compagnie Dominique Bagonet, à l'Agora d'Evry: Grande Maison (la confusion des souvenirs), le 17 mars à 20 h 30.

EXPOSITIONS

La peinture américaine

(1760-1910)

au Grand Palais

On ne connaît pas grand-chose en Europe de cette période si ce n'est le côté folklorique western de la création: les grands espaces, les chevauchées, l'histoire et la vie américaine. L'exposition voudrait corriger cette image, ne garder que le meilleur, en cent dix tableaux, qui permettront de mesurer la part des relations avec la France, où les peintres venaient se former.

Miro

à la Fondation Maeght

L'hommage que la Fondation Maeght rend à Miro, récemment disparu, nous dit la richesse en œuvres de cet artiste qui a touché à toutes les techniques avec un égal bonheur. Au total, deux cent cinquante œuvres qui toutes témoignent de la joie de peindre, car même les sculptures de Miro sont des peintures.

ET AUSSI: Nouvelles acquisitions des sculptures et des dessins de Louvre. Dix siècles d'œuvres italiennes du sixième au seizième siècle, à la Bibliothèque nationale.

MUSÉE RODIN 77, rue de Varenne (7^e) - M^e Varenne Camille CLAUDEL Tous les jours (sauf mardi) de 10 h à 17 h 15 DU 16 FÉVRIER AU 11 JUIN

GALARTÉ 13, rue Mazarine - 75006 PARIS - TÉL. 325.90.84 ZORKO sculptures de Marbre, Bois, Métal du 1^{er} MARS au 7 AVRIL

GALERIE COLLETTE DUBOIS 75008 PARIS - TÉL. 260.13.44 VOLOVICK Peintures Jusqu'au 8 avril

Galerie KARL FLINKER 25, rue de Tournon 75006 - 325.18.73 KARL HUBBUCH œuvres des années 20 15 mars - 30 avril

JACQUES LALANDE Lithographies - Aquarelles - Peintures - Dessins du 15 mars au 7 mai 1984 La Maison de la Lithographie 110, boulevard de Courcelles - 75017 PARIS

SERVICES CULTURELS DU QUÉBEC 117, rue du Bac (7^e) 222-60-60 MALTAIS « Tableaux récents » DU 14 FÉVRIER AU 6 AVRIL

CENTRE CULTUREL DU MEXIQUE 47 bis, avenue Bosquet (7^e) - 666-79-18 Henri CARTIER-BRESSON « CARNETS DE NOTES SUR LE MEXIQUE » T.L.J. de 10 h à 18 h, sam. 14 h à 18 h 15 MARS - 28 AVRIL

GALERIE HARGELINE 24, rue Pierre-Dumoulin, 17^e - 267-04-04 DALI Exposition vente - Collection particulière LITHOGRAPHIES ET DIVERS 15 mars - 19 avril

UNE PROMENADE HISTORIQUE DANS LE XV^e ARRONDISSEMENT 15 mars - 15 avril MAIRIE ANNEXE DU XV^e 31, rue Péclet - M^e Vaugrand T.L.J. de 11 h 30 à 18 h - sam. 14 h à 18 h Visite-conférence T.L.J. jeudi 16 h ENTRÉE LIBRE

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS 11 rue Puyenne-3^e exposition CLASSIQUE MODERNE 1910-1930 dessins et aquarelles originales, objets. Dim. ven. 12 h - 18 h; sam., dim. 14 h - 18 h jeudi 15 mars de 17 h à 20 h RENOUVÉLÉ DÉBAT AUTEUR DE CLASSIQUE MODERNE des pays nordiques et ses prolongements dans l'architecture contemporaine entrée libre

GALERIE REGARDS 11, rue des Bains-Montmartre (9^e) de 14 h 30 à 19 h (sauf lundi), 27-19-61 Christian BONNEFOI Jean-Yves LAINGLOIS Christian SORG du 13 au 31 mars

DEUX SIÈCLES D'ARCHITECTURE SPORTIVE À PARIS 25 février - 25 mars 1984 MAIRIE ANNEXE DU XVII^e 15, rue des Bergues - M^e Rème T.L.J. de 11 h 30 à 18 h, sam. 14 h Visite-conférence tous les mardis à 15 h Entrée Libre

GALERIE JEANNE CASTEL Marie-José LEFORT TOUBEAU Dessins et Peintures 8 Mars - 11 Mai 3, rue du Cirque 75008 Paris 359-71-24

PROSCENIUM 35, rue de Seine, 75006 Paris 354-92-01

CLAYETTE « PHANTASMES VÉNITIENS »

HASSAN MASSOUDY calligraphie arabe du 1^{er} au 31 Mars 1984 ORIENT GALERIE 4, rue des Bains-Montmartre 75018 PARIS 10. 103 101 23 de 12 h à 18 h sauf dimanche

Alain KIRILI sculptures 1^{er} mars - 15 avril 1984 Galerie Adrien Maeght 46, rue du Bac, Paris 7 tel: 222 12 59

Jolly, in situ

Superbe, généreux, poignant.

LES PERSES
D'ESCHYLE

531-28-34

CARRÉ SILVIA MONFORT

Centre Educatif et Culturel de la Vallée de l'Yonne

Création de « La Tempête » de Shakespeare en mars 1984 par l'Atteupement de Lyon, mise en scène de Patrick Le Maurif. Une seule représentation dans la région parisienne

Samedi 24 mars 1984 à 21 h

Gymnase du C.E.C.
2, rue Marc-Sangnier, 91330 YERRES
Réservations et renseignements : 349-38-08

CONCOURS INTERNATIONAL - 16, 17, 18 MARS, 9 h à 19 h

CLAUDE KAHN

SALLE ADYAR, 4, square Rapp, 75007 Paris - Disques EPIPURE

AIX 1984

FESTIVAL LOCATION OUVERTE

ENVOI SUR DEMANDE DU PROGRAMME

Écrire : Ancien Palais Archevêché, 13100 Aix-en-P.

PAR TEL. (42) 23.37.81

Orchestre National de Lille

Région Nord-Pas-de-Calais

Directeur : Jean-Claude CASADEUS

CONCOURS DE CRADÈTEMENT DE MUSICIENS

- 1 Violon Super Soliste Le 6 Juin 1984
- 1 Second Soliste Le 6 Juin 1984
- Premier Violon
- 1 Alto Solo Le 18 Avril 1984
- 1 Violoncelle Solo Le 11 Mai 1984
- 2 Violoncelles Tuitistes Le 11 Mai 1984
- 1 Trompette Solo Le 12 Mai 1984
- 1 Percussionniste Solo Le 11 Avril 1984

Date limite de dépôt des candidatures : Percussion : 26 Mars 1984 - Alto : 2 Avril 1984 - Violoncelles et Trompettes : 26 Avril 1984 - Violons : 22 Mai 1984

Orchestre National de Lille
74, rue Hippolyte Lefebvre
BP 35 - 59010 LILLE Cédex.
Tél. : (20) 31.03.22

en V.O. : U.G.C. CHAMPS ÉLYSÉES
U.G.C. ODÉON - U.G.C. ROTONDE MONTPARNAISE - U.G.C. OPÉRA
GAUMONT HALLES - 14 JUILLET BASTILLE
en V.F. : LUMIÈRE - GAUMONT CONVENTION

3 Nominations OSCARS HOLLYWOOD 84
Dont Meilleur Film

"Le film le plus brillant de l'année. Des dialogues enchanteurs, un humour saccageur."

Oddie Grand (COSMOPOLITAN)

à partir du **mardi 20 mars**
exceptionnellement à **20 h 45**
places 46 F et 72 F

la formidable et viridique histoire de **arden de faversham**
auteur anonyme
élisabéthain
adaptation
Marie-France Ionasco
Lucian Pintilie
mise en scène
Lucian Pintilie
collaboration à la mise en scène
Serge Peyrat
décors
Heinrich Strummer
costumes
Miruna Borzesscu
musique
Vasilie Siril
avec
Angela Bardi
Eugène Berthier
Laurence Bourdill
Malik Bavens
Sophie Guilfo de Burtes
Remy Carpentier
Marie-Hélène Dauphin
Gérard Darrieu
Stéphane Hubert
Gérard Lasserre
Cassandra Jackson
Jack Louany
Jean-Marie Lajude
Serge Peyrat
Yanick Rousselet
Jean-Jacques Scheffer
Emiliano Suarez
Eric Vergnaud
Henri Virlogeux

LES COPAINS D'ABORD

BIG CHILL

COLUMBIA FILMS Présente
UNE PRODUCTION CARSON PRODUCTIONS GROUP LTD. d'un Film de LAWRENCE KASDAN

"LES COPAINS D'ABORD" (THE BIG CHILL)
TOM BERENGER - GLENN CLOSE - JEFF GOLDBLUM - WILLIAM HURT
KEVIN KLINE - MARY KAY PLACE - MEG TILLY - JOBETH WILLIAMS
CAROL LITTLETON - JOHN BAILEY
LAWRENCE KASDAN & BARBARA BENEDEK
MARCIA NASATIR ET LAWRENCE KASDAN
MICHAEL SHAMBERG - LAWRENCE KASDAN

Distribué par WARNER-COLUMBIA FILM

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

RETRAYVAL (en anglais) - Mabel (235-45-55), les 14, 15, 16, 17 à 20 h 30 (14).

LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE - Petit Montparnasse (330-89-90), 21 h, dim. 15 h (14).

UN HOMME VÉRITABLEMENT SANS QUALITÉ - Vieuxport (707-71-75), 19 h et 21 h (14).

DOM TIAN - Théâtre 347 (874-44-30), 20 h (14).

CELLE QUI MENT - Bastille (357-42-14), 19 h 30, dim. à 15 h (16).

LE RETOUR D'YPHIGÉNIE - Capucinerie Tempéte (323-36-36), 21 h, dim. à 16 h (16).

LA DEMOISELLE - La Forge (371-71-89), 20 h 30 (16).

LE ROI LEAR - Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h, dim. à 15 h (16).

PENSE À L'AFRIQUE - Palais Royal (256-70-80), les 16, 17, 20 à 20 h 30, les 18 à 15 h.

MER D'ADÈLÈX - Gosseliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30, lun., ven., sam. 21 h, dim. 17 h.

L'ÉCHO DU SILENCE - Marie Stuart (508-17-80), jeu., ven., sam. 21 h.

NOIX DE COCO - Renaissance (208-19-30), 21 h, dim. 15 h 30, 21 h 30, dim. 15 h (17).

PAS DE CITROUILLE POUR CENDRILLON - Blanches Manteaux (887-15-84), 20 h 15 (19).

LA JOURNÉE D'UNE RÉVÉLUSE - Conservatoire (246-12-91), 20 h 30 (19 et 22).

ARDEN DE FEVERSHAM - Théâtre de la Ville (274-22-77), 20 h 45 (20).

MOLLY BLOOM - L'ÉLÈVE DE BRECHT - Poésie (548-92-97), 20 h et 21 h (20).

COUVREURS DE LA ROSE - Théâtre Nôir (346-91-93), 20 h 30, dim. 17 h (20).

LA PESTE ÉCARLATE - Corp. Théâtre des Arts (830-33-33), 21 h (20).

TOUS QUE FAÏME - Espace Média (694-82-31), 20 h 30 (20).

MECHTILD GROSSMANN - Solaire, TGP (243-00-59), 20 h 30, dim. 17 h (20).

HORS PARIS

REIMS - La Mégère apprivoisée, dans l'adaptation d'Audrey, mise en scène de Jean-Claude Dromot à la maison de la culture (26) 47-93-44 du 14 au 24.

BOURGES - Monsieur et Madame Charles Borely, par Yves Châiz avec le théâtre de la Potence, à la maison de la culture (48) 20-13-84, du 16 au 21.

LYON - Conversation chez les Soles, par Jean-Louis Martelli au Tol (7) 823-70-21, jusqu'au 17.

FEYZIN - La Tempête, par l'Atteupement 2, au Centre Culturel (7) 8676-65-11, du 15 au 18.

STRASBOURG - L'École est en avance et For la mère de Madame, Feydeau par l'Atteupement au TNS (88) 35-63-60, du 19 au 23.

GENÈVE - Le Semeur, de Gustave Flaubert, par Bruno Besson à la Comédie de Genève (41) 22-20-50-01, du 20 mars au 7 avril.

TOULOUSE - Cyrano de Bergerac, par Maurice Sarrazin et le Groupe de Toulouse avec Jean-Pierre Biscan (61) 42-97-79 jusqu'au 31.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-80), les 14 à 19 h 30 : Jérusalem ; les 15, 16 à 19 h 30 ; 17 à 14 h 30 et 20 h 30 : Soirées de ballets.

SALLE FAVART (296-06-11), les 15 à 20 h 30 : Les Femmes d'Alger (15).

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 14, 20 à 20 h 30 ; Clans ; les 17, 18 à 20 h 30 : la Critique de l'école des Femmes, l'École des Femmes ; les 18 à 14 h 30, 19 à 20 h 30 : Essai bon, est-il méchant ?

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, les 14 à 14 h 30, 17 à 15 h (dernière) ; Il était une fois en un lieu plus... ; les 14, 16, 17, 20 à 18 h 30 : Carnet d'un disparu ; Grand Théâtre, le 14 à 20 h 30 : le Mozart ; les 16, 17, 20 à 20 h 30 et 18 à 15 h : le Mozart ; les 18 à 15 h : Faust-il chahuté ?

ODÉON (325-70-32), les 14, 15, 16, 17, 20 à 20 h 30 et 18 à 15 h : Josselyn par le TNP.

PEIT ODÉON (325-70-32), les 14, 15, 16, 17, 18, 20 à 18 h 30 : Sarrazin.

TEP (364-80-80), Théâtre, les 14, 15, 16, 17, 20 à 20 h 30 et 18 à 15 h : le Double Indemnité ; les 15 à 18 h 30, 19 à 14 h 30, 18, 19 à 20 h : Rétrospective Astérisque.

BEAUBOURG (277-12-33), Déjeuné : 18 h 30 le 14 ; le Philopète et la poignée de pain ; les 18 à 14 h 30 et 19 à 14 h 30 : les Femmes malades de leur corps ; Concerto-Auditions ; les 14, 19 à 18 h 30 et 20 h 30 : Forum de la création ; les 15 à 18 h 30, 19 à 14 h 30 et 20 h 30 : Espaces libres ; les 19, 20 à 18 h 30 : l'École de Vienne ; Cinq-Vieilles ; les 14, 15, 16, 17, 18, 19 : Nouveaux films Rpi, à 15 h : A. Zeman ; Bonnes ; 16 h : Folia, musique et poésie, de J.-J. Flori ; 19 h : la Guerre d'un seul homme, de E. Corvinsky ; les 14, 15, 16, 17, 18 à 15 h : P. T. Coar ; 18 h : Peter Kubelka ; 19 h : Les Femmes d'Alger ; 22 h : voir ci-dessous ; Théâtre Danse ; les 14, 15, 16, 17, 18 à 15 h et 16, 17 à 19 h : les Enfants de l'immigration ; les 14, 15, 16, 17 à 14 h 30 ; 18 à 15 h et 21 h 30 et 18 à 16 h : Des décrets sociaux contemporains 2 ; le 19 à 19 h : les Derniers Fois.

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opéra, les 14, 15, 16, 17 à 18 h 30 ; G. Aepheris (Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France) ; les 16, 20 à 20 h 30 et 18 à 14 h 30 : le Coq d'Or ; les 17 à 14 h 30 ; Boris Christoff (Moussorgski, Stravinski) ; les 17 à 20 h 30 : Sentaor à cordes du Bolchoï ; les 19 à 18 h 30 : Esplanade ; les 19 à 18 h 30 : J.-P. Waller, Y. Chiffolleau, Ph. Brice.

THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 16, 17 à 18 h 30 : Musique d'Israël.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), les 14, 16, 17, 20 à 21 h et 18 à 15 h : les Perses.

Les autres salles

A-DÉJAZET (887-97-34), le 14 à 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougak (14).

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), les 14, 17 à 20 h 30 ; le 18 à 17 h : Amleto ; les 15, 16 à 20 h 30 : Macbeth.

ANTOINETTE-BERTRAND (208-77-71) (L.), 18 h 30 : Hérode ; (L.), 20 h à 45, dim. 15 h : Nos premiers séducteurs.

ARTS-HERBERTOT (387-23-23), les 14, 16 à 18 h 30 : Les Actes de l'homme ; les 14, 19, à 21 h, le 18 à 15 h : le Président Héraud ; les 16 à 21 h, le 20 à 15 h : Revue de l'école ; le 17 à 18 h 45 et 22 h, le 20 à 22 h : Ovide Verté ; le 19 à 18 h 30 : les Siécles, le 19 à 15 h : Don Juan.

ASTELLE-THEATRE (238-35-53), mer., 20 h 30 : les Bonnes ; ven., sam., 20 h 30 : le Malentendu ; dim., 16 h : Des Fabliaux à Molière.

ATELIER (646-99-24), (dim. soir. lun.), dim., 15 h : le Bouclier à Romanesque.

ATHENÉE (742-67-27), l. mer., mar., 19 h ; ven., sam., 21 h ; le Retour ; 18 h ; mer., 18 h 30, ven., sam., 20 h 30 : Passagères.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), (D., L.), 20 h 30, sam., 15 h : Rufus.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D., L.), 21 h ; les Trois Femmes.

CARLYPO (272-25-92) (D., L.), 20 h 45 : L'Écho du silence ; les chiquettes.

CARRÉFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., vend., 20 h 30 : Zed, zed, zed-laque.

CARTOUCHÈRE, Th. du Soleil (374-94-08), les 14, 15 à 18 h 30 : Richard II ; les 15, 16, 17 à 18 h 30, le 18 à 15 h 30 : Henri IV ; Tempête ; (328-36-36) (D., L.), 21 h ; dim. 16 h.

CENTRE MANDAPA (359-01-60) (D., soir., L.), 20 h 30, dim., 15 h : l'Épopée de Gilgamesh.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie (D., L.) à 20 h 30 : les Amours tragiques de Pyrame et Thisbé ; Rosemary (D., L.) à 20 h 30 : l'Homme Job ; Grand Théâtre (D., L., Mar.) à 20 h 30 : le Cœur de crâne macabre (15 le 15).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), (Mer., D., soir., 21 h, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Élysée (15 le 15).

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (230-08-24) (D., soir., L.), 20 h 45, sam., 18 h 45 et 21 h 45, 15 h 30 : Chacun sa vérité (15 le 15).

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D., soir., L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : la Méridionale (15 le 15).

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.) 20 h 30 : les Marchands de gloire.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.

ÉDOUARD-VII (742-57-49) (D., soir., L.), 20 h 30, sam., 18 h et 21 h 30, dim., 15 h : Déjà.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D.), 20 h 30 : l'Arrivé. Zebra Crossing (dém. le 17) ; lun., 21 h, dim., 18 h : Match d'impro.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D., Mar.), 20 h 30 et 22 h 30, dim. 15 h et 17 h : Extravagance (Cie Ph. Geny, Th. Mamur).

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 22 h 30 : Un milieu sous la même.

ESSAIEN (378-46-42) (D., L.), 20 h 30 : Chant du soir.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Biographie : Un jeu.

GAITÉ-MONTPARNAISE (322-16-18) (D., soir., L.), 20 h 45, sam., dim., 15 h : Grand-Père (15 le 15).

GALLERIE 55 (236-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Castration chavre ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cariatides rouges (15 le 15).

JARDIN D'HIVER (262-59-49), les 14, 16, 17, à 21 h : l'Enfant roi.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D., soir., L.) à 21 h, dim. à 15 h : Tchouk (15 le 15).

LUCCIGNAIRE (544-87-84) (D., L.), 19 h 30 : Noce de ciré (dém. le 17) ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons (dém. le 17) ; - IL 18 h 30 : la Dentelle du cygne ; 20 h 15 : Six heures plus tard (15 le 15) ; - Poésie, 18 h 30 : Pique et pique au follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.

LYS-MONTPARNAISE (327-88-61) (D., soir., L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : L'abbé de poche ; (D., soir., J.), 22 h, mat. dim., 17 h : Enfantines.

MADEIRAINE (265-07-09) (D., soir., L.) 20 h 30, mat. dim., 15 h : Rhinocéros (15 le 15).

MAISON DES AMANDEIERS (201-56-65), les 14, 15, 16, 17 à 20 h 45 : Fourmidables.

MARAIIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le roi se meurt (15 le 15).

MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.) à 18 h 30 : le Roman de Renart (dém. le 17).

MARIGNY, Grande salle (256-04-41) (D., soir., L.), 20 h 30, dim., 14 h 30 : Antaa en compagne le vent (15 le 15) ; - Salle Gabriel (225-20-74) (D., soir.), 21 h, sam., 18 h 30 et 21 h 45, dim., 15 h : le Don d'André (15 le 15).

MATIFURINS (265-90-00) (D., soir., L.), 21 h, dim., 15 h et 18 h 30 : la Femme assise.

MAUREL (255-45-55), le 20 à 20 h 30 : Suddenly last summer.

MICHEL (285-55-02) (D., soir., L.), 21 h 15, sam., 18 h 15 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : On ditera au lit.

MOGADOR (285-45-30) (D., soir., L.) 20 h 30, sam., 16 h 30 et 21 h, dim., 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNAISE (320-89-60) (D., soir., L.), 21 h, sam., 17 h, dim., 15 h 30 : Tobin uchin.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D., soir.) 20 h 30, sam., 18 h 45 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : l'Étonnant.

OLYMPIA (874-42-52) (D., soir., L.) 20 h 30, mat. dim., 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons (15 le 15).

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D., soir., L.) 20 h 45, sam., 18 h 45 et 22 h ; dim., 15 h 30 : La fille sur la banquette arrière (15 le 15) ; - Romances, le 19 à 20 h 30, le 20 à 14 h 30 ; François le magnifique.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteaux (241-31-53) (Mer., J., D., soir.), 20 h 30, dim., 16 h : Ou à tous les jours tout ans.

PLAINÉ (250-15-65) (D., soir., L., Mar.) 20 h 30, dim., 17 h : Préludes et passions.

PLANSANCE (320-00-06) (L.), 20 h 45 : la Pièce de la fosse.

PORTE-SMARTIN (607-37-53) (D., soir., L.), 21 h, sam., 17 h, dim., 15 h : K2 (15 le 15).

POTINIERE (261-44-16) (D., soir., L.), 20 h 45, dim., 15 h 30 : Assassins.

RANELAGH (288-64-44), les 16, 17 à 20 h 30 : la Ballade du grand macabre (15 le 15).

QUAI DE LA GARE (385-88-88) (L.) 20 h 30 : Ébène à la reine.

SAINTE-GEORGES (878-63-47) mer., ven., sam., 21 h ; sam., 18 h 30 et 21 h 30 ; 21 h 30 : Théâtre de Boulevard.

SALLE VALHUBERT (584-30-60), mer., ven., sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : Essai bon, est-il méchant ?

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (272-35-10) (D., soir., L.) 21 h ; sam., 19 h et 21 h 30, dim., 15 h 30 : Agnès (15 le 15).

TAI TEL D'ESSAI (278-10-79) (L., D., L.) 20 h 30 : le Horla ; - IL (D., L.), 20 h 30 : l'Esprit des jours ; mer., jeu., vend., 22 h 15 ; dim., 18 h 30 : Olympe ; - IL (D., L.), 20 h 30 : Histoires.

TEMPLEIERS (278-91-15), jeu., sam., mar., 20 h 30 ; A la rencontre de Marcel Frosset ; mer., ven., 18 h 30 et 20 h 30 : le Grand Écart.

THEATRE A-BOURVIL (373-47-84), (D.) 21 h, sam. 16 h 45 : l'Yve mar., et ven.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babes-ardes ; 22 h, sam., 22 h et 23 h 30 : Nous on fait ça on nous dit de faire.

THEATRE DE DEUX-HEURES (606-07-48) (D.), 21 h : Fils de buste ou les souvenirs de Montmartre.

THEATRE EN HERBE (277-15-92), jeu., ven., sam., 20 h 30 : Le papille veut être tuteur (dém. le 17).

THEATRE DE MENILMONTANT (255-26-47), ven., 20 h 30 ; lun., sam., ven., 14 h 30 : En attendant Godot.

THEATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle (D., L.), 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

THEATRE DU BOND-POINT (256-70-80), le 17 à 20 h 30, le 18 à 15 h et 22 h 30 : Antaa tyran de Padoue ; les 14, 15, 16, 20 à 20 h 30 : les Affaires sont les affaires.

THEATRE 7 (262-80-81) (D.), 21 h : la Vallée.

THEATRE 13 (588-16-30) (D., soir., L., Mar.), 20 h 30, dim. 15 h : Long Voyage vers la nuit (15 le 15).

THEATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.) 21 h : Médée.

TOURTOUR (887-82-48) (D., soir., L.) 20 h 30, dim. 17 h : les Elles et les Eux (15 le 15).

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur... est acteur.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D., soir., L.) 20 h 30, sam., 18 h 30 et 21 h 45, dim., 15 h 30 : l'Équilibre.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-43) (D., L., Mar.), 21 h : les Chaussons de Mme Gilles.

AU BEC FIN (296-29-35) (D., L.), 20 h 45 : les Femmes d'Alger (15 le 15).

BOURBOURGEOIS (272-08-51) (L.), 19 h 30 : Oid mambars sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.) (15 le 15) ; 19 h 15 : Avenir-MC2 ; 21 h 30 : les Démons Loulou ; 22 h 30 + sam. 24 h : les Sœurs Montret ; 22 h 30 : les Cœurs (dém. le 17) ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service.

CARÉ DE LA GARE (278-52-51) le 20 à 20 h 30 ; Chant d'épandage ; (D., L., Mar.), 22 h 15, dim., 21 h : l'Avant du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D., L.), 20 h 15 à 45, sam., 23 h 45 : Tous les jours des bouillottes ; 21 h 30 : Manganèse d'automne ; 22 h 30 : Orbes de secours ; 22 h 30 : Dieu n'importe ; 21 h 30 + sam. 0 h 15 : le Chronosome chatois ; 22 h 30 : Fais voir ton couplet.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 19 h : les Veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h 30 : Brigançades ; 20 h 15 : Surtout ; 21 h 30 : le Tchéco ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent. (Rad. excepté 19, 20).

PROLOGUE (575-33-15) jeu., vend., sam., 20 h 30, dim., 15 heures : Anatomie bilieuse. Petite salle pour femmes solo.

RESTO-SHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : Soirée « privée ».

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : D. Dimey ; Mol, Faisons pas les papas.

SPLENDID ST-MARTIN (202-21-93) (D., L.), 21 h 30 : M. Boujonn ; 22 h : Plus la pluie de février.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phébus ; 21 h 30 : Apocalypse ; 22 h 30 : le Côté jaune.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 J.-P. Favre ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre ; Dim. 17 h : D. Gasser.

La danse

BASTILLE (357-42-14), le 20 à 21 h : M. Clark, E. Van Schuylenburgh.

CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX (271-99-17), les 16, 17 à 20 h 30 : Mamanrou.

MUSÉE GUMBERT (723-51-45), le 16 à 19 h : Danse rituelles tribales de la Népal.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) 20 h 30 : Ballet du vingtième siècle M. Béjar ; les 14, 15, 16, 17 : la Filice enchantée ; le 20 : le Sacre, Divine, Sept danses grecques.

THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (272-47-77), (D., L.) 21 h 30, Sam., 15 h ; Ballet national de Catalogne.

THEATRE PRÉSENT (203-02-55), (D., soir., L.) 20 h 30, Dim., 17 h : Cie K. Cremona, (dém. le 18) ; à partir du 20 : Cie K. Cremona.

THEATRE DE LA VILLE

ANNATEUR DIRECTEUR JEAN MERICOME

à partir du **mardi 20 mars**
exceptionnellement à **20 h 45**
places 46 F et 72 F

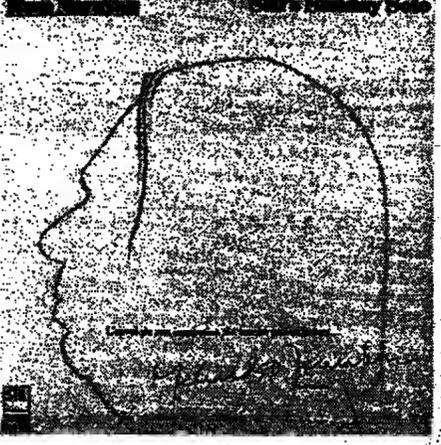
la formidable et viridique histoire de **arden de faversham**
auteur anonyme
élisabéthain
adaptation
Marie-France Ionasco
Lucian Pintilie
mise en scène
Lucian Pintilie
collaboration à la mise en scène
Serge Peyrat
décors
Heinrich Strummer
costumes
Miruna Borzesscu
musique
Vasilie Siril
avec
Angela Bardi
Eugène Berthier
Laurence Bourdill
Malik Bavens
Sophie Guilfo de Burtes
Remy Carpentier
Marie-Hélène Dauphin
Gérard Darrieu
Stéphane Hubert
Gérard Lasserre
Cassandra Jackson
Jack Louany
Jean-Marie Lajude
Serge Peyrat
Yanick Rousselet
Jean-Jacques Scheffer
Emiliano Suarez
Eric Vergnaud
Henri Virlogeux

location ouverte
2, place du châtelet
274.22.77

RAM NARAYAN

L'envol de son inspiration
me touche profondément...

(Yehudi Menuhin)



Un disque Stil en vente chez votre disquaire
Stil éditions, 5 rue de Charonne 75011 Paris.
☎ (1) 806.28.19

Stil, incite

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 14
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : K-W. Paik (Korea).
Salle Gaveaux, 20 h 30 : M. Gendron (Belge).

JEUDI 15
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Trio G. Fauré (Fauré, Suk, Dvorak).

VENREDI 16
Salle Pleyel, 20 h : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. R. Weil. Concert de R-F. de chambre : J. Jouanneau (Beethoven).

SAMEDI 17
Faculté d'Annam, Grand Amphithéâtre, 21 h : M. Boroff (Schumann, Beethoven, Ravel).

Dimanche 18
Eglise Saint-Maur, 16 h : Choral du Conservatoire de Luxembourg, dir. L. Lesage (Palestrina, Janáček, Poulenc).

LUNDI 19
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : F. Bourlet (Beethoven, Schubert, Schumann).

MARDI 20
Salle Gaveaux, 20 h 30 : N. Magaloff (Chopin).

Mercredi 21
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Ensemble instrumental de l'Académie de France à Rome, dir. G. Mouton.

Jeudi 22
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : M. Gendron (Belge).

Vendredi 23
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : M. Gendron (Belge).

Samedi 24
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : M. Gendron (Belge).

Dimanche 25
Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : M. Gendron (Belge).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : M. Gendron (Belge).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : M. Gendron (Belge).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : M. Gendron (Belge).

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : M. Gendron (Belge).

Le Monde Informations Spectacles 281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles l'édit h à 21 h sauf dimanches et jours fériés

CINEMA DUREEL
6 FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS ETHNOGRAPHIQUES ET SOCIOLOGIQUES
du 10 au 18 mars 1984

PARAMOUNT MERCURY - MARIIGNAN PATHE - PARAMOUNT OPERA - PARAMOUNT MARIVAUX GAUMONT RICHELIEU - ST-LAZARE PASQUER - FORUM HALLES - PARAMOUNT MONTMARTRE

FEMMES DE PERSONNE
MARTHE KELLER - JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
PHILIPPE LEOTARD - CAROLINE CELLIER - FANNY COTTENÇON
UN FILM ECRIT ET REALISE PAR CHRISTOPHER FRANK

Centre Georges Pompidou
du 12 au 18 mars
DES SITES
conception et chorégraphie
SUSAN BURIGE
réalisation vidéo
DON FORESTA
grande salle - 1er sous-sol - téléphone 274.42.19

V.O. : MARIIGNAN CONCORDE PATHE • GEORGE V • FORUM LES HALLES • 14 JUILLET BASTILLE • 14 JUILLET PARNASSE • 14 JUILLET BEAUGRENELLE • QUINTETTE PATHE
V.F. : FRANCAIS PATHE • IMAGE • GAUMONT SUD • FAUVETTE • MONT-PARNASSE PATHE

Après "les Dieux sont tombés sur la tête !..." en 1982, le Grand Prix 1984 du festival du film d'humour de Chamrousse 1984 :
LOCAL HERO
un film de BILL FORSYTH avec BURT LANCASTER et PETER RIEGERT.
Un sourire d'1 heure 50 (sortie le 14 mars)

VOTRE TABLE CE SOIR

Ambiance musicale à l'Orchestre - P.M.R. : prix moyen de repas - L. H. : ouvert jusqu'à heures

DINERS

Table with restaurant listings under 'DINERS' and 'RIVE DROITE'. Includes names like 'LE BISTRO ROMAIN', 'LE JARDIN DU LOUVRE', 'INDRA', etc., with addresses and phone numbers.

SOUPERS APRES MINUIT

Table with restaurant listings under 'SOUPERS APRES MINUIT'. Includes names like 'LA TOUR D'ARGENT', 'LE BISTRO DE LA GARE', 'LA CLOSERIE DES LILAS', etc.

CINEMA

Cinema listings section containing various film titles, directors, and cinema names. Includes 'LA BELLE CAPTIVE', 'LE BON PLEINIER', 'CARMEN', 'LES CAVALIERS DE L'ORAGE', etc.

Large advertisement for the film 'CARMEN' by Georges Bizet. Features a central image of a woman in a dress and text listing cast members like Julia Migenes-Johnson and Placido Domingo.

Handwritten signature 'Jolly, white' in a stylized font.

ET DES SPECTACLES

(579-33-00) Muret, 16 (651-99-75) Montparnasse, 14 (327-52-37) ; Images, 18 (523-47-94) ; Secrétariat (241-77-99) ; Marnix, 4 (278-47-80) ;

LENDRES CHASSEURS (Belg., v.a.) : Marnix, 4 (278-47-80) ;

TOUR ORNOTTO (A., v.a.) : Studio Alpha, 5 (354-59-47) ; St-Amand-des-Arts, 6 (326-80-25) ; George-V, 8 (562-41-46) ; Montparnasse-Public, 14 (323-12-06) ; - V.F. : Richelieu, 2 (235-56-70) ;

TOUSSE (A., v.f.) : Opéra Night, 2 (296-62-56) ;

LA TRACE (Fr.) : Lucecinéma, 6 (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8 (225-18-45) ;

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) : versions Delavault, Gal, Sauron ; Saint-Ambroise, 11 (700-89-16) ;

TRANSMISSIONS CONJUGALES (Angl., v.a.) : Cluny Écoles, 5 (354-20-12) ; Marbeuf, 8 (225-18-45) ;

TRICHEURS (Fr.) : Épis de Bois, 5 (337-57-47) ; Parnassiana, 14 (320-85-11) ;

J. ULTIMA CENA (Cin. v.a.) (H. Sp.) : Desferre, 14 (321-01-01) ;

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Gaumont Halles, 1 (297-49-70) ; UGC Opéra, 2 (261-30-32) ; Émile-Cohlès, 6 (633-79-38) ; Paganini, 7 (705-32-15) ; Coligny, 8 (472-69-23) ; Mazarine, 9 (387-35-42) ; UGC Boulevard, 9 (246-86-44) ; Astérix, 12 (343-00-53) ; Gaumont-Sud, 13 (327-34-50) ; P.L.M. Sébastien, 14 (380-88-42) ; Raymond, 14 (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15 (828-20-64) ; Mayhail, 16 (523-27-06) ; Pathé Cléopâtre, 18 (522-46-01) ;

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11 (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15 (554-46-85) ;

UN FAUTOUILL POUR DEUX (A., v.a.) : George-V, 8 (562-41-46) ;

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.a.) : Saint-Sébastien, 5 (354-50-91) ;

LA VILLE DES PIRATES (Franc. Portugais, v.f.) : Olympia, 14 (545-35-95) ;

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Ciné Bastion, 3 (278-34-15) ; UGC Danton, 6 (329-42-62) ; UGC Rond-Point, 6 (634-08-22) ; UGC Montparnasse, 6 (544-14-77) ; UGC Émirats, 6 (359-15-71) ;

WOLFE (Fr.) : 472-69-23 ; Mazarine, 9 (387-35-42) ; UGC Boulevard, 9 (246-86-44) ; UGC Gare de Lyon, 12 (343-00-53) ; UGC Gobelin, 13 (336-22-44) ; Marnix, 14 (323-12-06) ; UGC Convention, 15 (828-20-64) ; Marnix, 16 (523-27-06) ; Images, 18 (522-47-94) ; Secrétariat, 19 (241-77-99) ;

WEN KUNIN (LE BON DIEU) (Holl.) : St-Amand-des-Arts, 6 (326-80-25) ; Gaîté Richelieu, 8 (878-81-77) ;

Les grandes reprises

ALLEN (A., v.a.) (*) : Galéa, 3 (354-72-13) ;

AGENT SECRET (A., v.a.) : Calypso, 17 (380-30-11) ;

ALLEZ COUCHER AILLEURS (A., v.a.) : Action Christiane, 6 (325-47-46) ;

ANGE (A., v.a.) : Action Écoles, 5 (325-72-07) ; Mica Mollan, 7 (380-24-61) ;

ARIELA SIKINDER (Fr.) : Desferre, 14 (321-01-01) ;

LES ARISTOCRAES (A., v.f.) : Napoli-Hoa, 17 (389-41-46) ;

AU-DELA DU REEL (A., v.a.) (*) : Riado, 19 (607-87-61) ;

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.a.) (*) : Champso, 5 (354-51-60) ;

BARRY LINDON (Angl., v.a.) : Grand-Pavois, 15 (554-46-85) ;

BIÈRE (A., v.a.) : Action Rive-Gauche, 5 (354-47-62) ;

BLANCHENEGE ET LES SEPT NAÏNS (A., v.f.) : UGC Opéra, 2 (261-30-32) ;

CERTAINS AÏEMENT CHAUD (A., v.a.) : Studio Bertrand, 7 (783-64-66) ;

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA (A., v.a.) : Studio Médias, 5 (633-25-97) ;

LA COURTESANE (A., v.a.) : André-Bazin, 13 (337-74-39) ;

DANS LA VILLE BLANCHE (Sul.) : Saint-Ambroise, 11 (700-89-16) ;

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.a.) (*) : Riado, 19 (607-87-61) ;

LES DESARROS DE L'ÉLÈVE TORLESS (Ail., v.a.) : Olympic Lorraine, 6 (633-97-77) ;

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Desferre (Esp.), 14 (321-01-01) ;

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6 (633-97-77) ; Olympic Balzac, 6 (361-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14 (545-35-95) ;

DON GIOVANNI (Ang., v.a.) : Calypso, 17 (380-30-11) ;

EMMANUELLE (Fr.) (*) : Parnassiana City, 9 (562-45-76) ;

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Rensselaer, 16 (288-64-44) ;

FRASERHEAD (A., v.a.) (*) : Escorial, 13 (707-28-04) ;

EUROPE 51 (It., v.a.) : Logis III, 5 (354-43-34) ;

LA FANTOMASQUE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.l.) : Napoléon, 17 (755-63-42) ;

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Timpéria, 3 (272-94-66) ;

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Logis III (Esp.), 5 (354-15-04) ;

FANNY ET ALEXANDRE (Sueđ., v.a.) : Olympic St-Germain, 6 (222-87-23) ;

FRENCHIE SUR COEUR (A., v.a.) : Gaumont Halles, 1 (297-49-70) ; St-Michel, 3 (326-79-17) ; Saint-Germain-Hallé, 5 (633-63-20) ; Gaumont Coligny, 8 (329-29-46) ; Action Lafayette, 9 (378-61-50) ; 14 Juillet Bastille, 11 (337-90-81) ; 14 Juillet Bourgogne, 15 (375-79-79) ; Bienvenue-Montparnasse, 15 (544-25-02) ; - V.F. : Balzac, 2 (742-60-33) ;

FURYO (A., v.a.) : Espace Guitté, 14 (322-91-68) ; Saint-Lambert (Esp.), 15 (352-91-68) ;

GIMMEL SEHLER (A., v.a.) : Vidéo-stone, 6 (325-60-34) ;

GÉNÈSIS PROGRESSIFS DU FLAHER (Fr.) (*) (Esp.) : Desferre, 14 (321-01-01) ;

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Champso, 5 (354-51-60) ;

JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand-Pavois, 15 (554-46-85) ;

JE NE SUIS PAS UN ANGE (A., v.a.) : Action Rive-Gauche, 5 (354-47-62) ;

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÛLAND (A., v.a.) : Cinoche, 6 (633-30-82) ;

LA LUNA (It., v.a.) : Saint-Lambert, 15 (322-91-68) ;

LOLETA (A., v.a.) : Action Christiane, 6 (325-47-46) ;

LUDWIG VESCOVI (It., v.a.) : Saint-Amand-des-Arts, 6 (326-80-25) ;

MARK DEKON DÉTECTIVE (A., v.a.) : Action Christiane, 6 (325-47-46) ;

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.l.) (*) : Cypri, 2 (508-11-69) ;

MOLÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6 (326-12-12) ;

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.a.) : Cluny Écoles, 5 (354-20-12) ;

LE MINISTRE DE LA PÊCHE (A., v.a.) : Action Christiane, 6 (325-47-46) ;

ONIBARA (Jap.) : Timpéria, 3 (272-94-66) ;

ORFÈRE NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15 (554-46-85) ;

PAIN ET CHOCOLAT (Fr.) : Saint-Michel, 3 (326-79-17) ;

OUTLAND (A., v.a.) : Ciné 15 Prométes, 18 (259-62-75) ;

LA PARTY (A., v.a.) : Action Christiane, 6 (325-47-46) ;

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Timpéria, 3 (272-94-66) ;

LE 7 SÉPTEMBRE (Sueđ., v.a.) : Studio Bertrand, 7 (783-64-66) ;

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (Ail., v.a.) : Riado, 19 (607-87-61) ;

SHINING (A., v.a.) (*) : Lucecinéma, 6 (544-57-34) ; - V.F. : Opéra Night, 2 (296-62-56) ;

THE ROSE (A., v.a.) : Publicis Matignon, 8 (359-31-97) ; Riado, 19 (607-87-61) ;

UN NOUVEAU AMOUR DE COCCINELLE (A., v.l.) : Napoléon, 17 (755-63-42) ;

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.a.) : Forum, 1 (297-53-74) ; Impérial, 2 (742-72-52) ; Quinette, 5 (633-79-38) ; Matignon, 8 (359-31-97) ; Parnassiana, 14 (323-12-06) ;

LA VIEUX JOYEUX (A., v.a.) : Pusthof, 5 (354-15-04) ;

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.a.) : Logis Quartier Latin, 5 (354-42-34) ;

Les festivals

H. ACHETERNUSCHI (v.a.) : TEP, 19 (797-96-06) ; sam. 14 h 30 : l'Atlantique à la mer ; la Battelle à la Bière ; dim. 20 h : le Commencement ; Salut à la Bavère ; lun. 20 h : le Dernier Train ; le Fantôme ;

J. BERTO COMÉDIENNE ET CINÉASTE : mar. 14 h, ven. 20 h, lun. 18 h : Cap Camille ; mer. 20 h, sam. 16 h : M. Klein ; mer. 22 h, sam. 20 h : Week-End ; jeu. 18 h : Bastien Balthazar ; jeu. 20 h, dim. 16 h : Céline et Julie vont en bateau ; ven. 16 h : Babar Basso ; Mer. 16 h : Le Chêne ; mer. 14 h : Guér, sam. 18 h, dim. 22 h : le Millier du Monde ; sam. 22 h, lun. 22 h : Neige ; dim. 14 h, lun. 22 h : Neige ; dim. 14 h, lun. 20 h : Deux ou trois choses que je sais d'elle ;

HUMPHREY BOGART (v.a.) : Action Christiane (325-47-46) ; mer. jeu. : le Mystérieux Docteur Cléopâtre ; ven. sam. : Key Largo ; dim. lun. : Dark Victory ; mar. : La Femme à abattre ;

MARK BROTHERS : Action Écoles, 5 (327-72-07) ; mer. : la Scène au Cabaret ; jeu. : Proust de cheval ; ven. : Un jour aux courses ; sam. : Chateaux d'or ; dim. : Monsieur Bessière ; lun. : Un jour au cirque ; mar. : les Marx au grand magasin ;

J. CARPENTIER (v.a.) : Escorial, 13 (707-28-04) ; 14 h 30 : 22 ; 23 : Fug ; 16 h 30 : The Thing ; 18 h 30 : Assaut ; 20 h 30 : New-York 1977 ; 22 h 30 : Christine ;

CINÉMA FRANÇAIS, le chef des années 60 : Olympia, 14 (545-35-95) ; mar. : En cas de malheur ; jeu. : Muriel ; ven. : mar. : La Proie pour l'ombre ; sam. : Vive sa vie ; dim. : l'Armée des ombres ; lun. : Paris ;

CINQ LEÇONS DE THÉÂTRE D'ANTOINETTE VITTEZ : Château Bonheur, 12 (797-70-30) ; mer. 20 h 30 ; dim. 16 h, 18 h, 20 h ;

COUNTRY MUSIC (v.a.) : Studio Bertrand, 7 (783-64-66) ; mer. : film Dédérouce (*) ; jeu., sam., lun. : Nashville Lady ;

G. DEBORD : Studio Cages, 5 (354-50-91) ; mer., jeu., ven., sam. : Société du spectacle ; mar. : film à abattre ; le Circuit immo socio et consommateur igni ;

FILM FANTASTIQUE (v.a.) : Escorial, 13 (707-28-04) ; mer. 14 h, ven. 20 h, lun. 18 h : Étoiles ; mer. 18 h, 16 h, ven. 22 h : Inferno ; mer. 18 h : Fury ; mer. dim. 22 h, ven. 14 h : Mésaire dans le train fantôme ; mer. 16 h, mer. 20 h : Wolfen ; mar. 18 h, lun. 14 h : le Lasp-Garou de Londres (*) ; mer. 18 h, jeu. 16 h : Étoiles ; mar. 18 h, lun. 22 h, dim. 14 h : Fœnia au soir ; mar. 20 h : Fantôme ;

A. HITCHCOCK (v.a.) : Action Christiane, 6 (325-47-46) ; mer., jeu., ven., sam. : Saboteur ; dim., lun., mar. : Agent secret ;

LA TRIPLE DES FÉRISSONS (v.a.) : Riado, 19 (607-87-61) ; sam. 23 h 30 : Au-delà du réel ; Sam dans la nuit ; Harlequin ;

PANORAMA DU JEUNE CINÉMA (A., v.a.) : Studio 43 (770-52-40) ; mer. 20 h 30 ;

PROMOTION DU CINÉMA (v.a.) : Studio 28, 19 (606-36-07) ; mer. : Un Bout Petit Double ; jeu. : le Ministère de la peur ; ven. 16 h : Tracé ; sam. : Locoïone ; dim. : mar. : Trichours ;

C. SAURA (v.a.) : Desferre, 14 (321-01-01) ; lun. 21 h 40 : Elisa vida mía ; mer., ven. 22 h, jeu. 14 h, dim., mar. 20 h, lun. 18 h : Vive vite ; mer. jeu., sam. 20 h, ven. dim. 18 h, lun., mar. 14 h : Noces du sang ;

TAROVSKI (v.a.) : Cinoche, 6 (633-30-82) ; mer. 16 h, ven. 19 h, sam. 16 h 30, dim. 22 h 30, lun. 14 h : Solité ; mer. 18 h 30, ven. 21 h 30, sam. 14 h, dim. 16 h, lun. 16 h 30 : l'Enfance d'Ivan ; le Koolhaas constructeur de la vie ; mer. sam. 21 h, jeu., mar. 14 h, lun. 19 h : André Roubliev ; jeu., mar. 17 h, lun. 14 h, dim. 18 h 30 : Stalker ; mer. dim. 14 h, jeu., lun., mar. 22 h, ven. 17 h, sam. 19 h : le Mirac.

CHAILOT 727 81 15
THEATRE NATIONAL

*faut-il choisir?
faut-il rêver?*

BRUNO I mars-7 avril
BAYEN

ETTORE SCOLA

LE BAL

en exclusivité au studio Médicis.

Le film qui donne à voir sa musique...

CHRONIQUE D'ANNA MAG DALENA BACH

de Jean-Marie Straub
avec Gustav Leonhardt
dans le rôle de J.S. Bach

Club du Monde des Spectacles

Réservation

Liste des Spectacles
 Location réservée aux adhérents
 du Club du Monde des Spectacles
 Renseignements : 281.26.20

Date croque Nombre de places

- Don Juan, mise en sc. : M. Bénichou ; les 18, 24 et 30/05 : 20 h 30. (Bouffes du Nord), 60 F au lieu de 70 F.
- Angèle, version de Padoue, les 24/03, 3/04, 5/04 : 20 h 30 ; le 25/03 : 15 h (Rond-Point), 68 F au lieu de 80 F.
- Les affaires sont les affaires, les 22/03, 8/04, 7/04 : 20 h 30 (Rond-Point), 60 F au lieu de 80 F.
- Terre étrangère, les 28, 29/03 : 20 h (Nantaria Amandier), 66 F, prix normal.
- Le retour d'Iphigénie, de Ritcoe, les 23/03, 12/04 : 20 h 30 ; le 1/04 : 16 h (Caroucharie, Tampion), 48 F au lieu de 55 F.
- La fantasmagorie de Prague, les 13, 27/04, le 15/04 : 15 h ; le 21/04 : 17 h 30 (Rond-Point), 130 F au lieu de 150 F, 105 F au lieu de 120 F, 90 F au lieu de 80 F.
- Pense à l'Afrique, les 28/03, 10/04 : 20 h 30 (Rond-Point), 70 F au lieu de 80 F.
- Ensemble intercontinentale, G. Garmet (dir.) (Castiglioni, Donatoni, Ferraro, Stravinski), le 28/04, 20 h 30 (Rond-Point), 67 F au lieu de 75 F.
- Ens. orchestral de Paris [L.-F. Wallez] (Stravinski, Bon, Haydn), le 28/03 : 20 h 30 (Th. des Champs-Élysées), 80 F au lieu de 110 F, 70 F au lieu de 86 F.
- Hair, le 31/03 (Casino), 88 F au lieu de 80 F, 85 F au lieu de 100 F, 120 F au lieu de 140 F.
- From Harlem to Broadway, le 21 : 20 h 30 (Rensselaer), 70 F au lieu de 80 F.
- J. Lapointe, le 5/04, 20 h 30 (Bobino), 93 F au lieu de 110 F.
- Greene Allwright, les 2, 4 et 5/05 : 20 h 30 (Bobino), 93 F au lieu de 110 F.
- David Gilmour, funky-rock, le 14/04 : 20 h (Zénith), 77 F au lieu de 85 F.
- Oscar Peterson Trio, le 5/04 (Foyat), 135 F au lieu de 180 F.
- Ballet de Cuba, les 21 et 22/03 (Théâtre des Champs-Élysées), 148 F au lieu de 170 F.
- Ravi Shankar, le 26/03 (Théâtre de Paris), 98 F au lieu de 120 F, 80 F au lieu de 90 F.
- Le Roi Lear (mise en scène M. Maréchal), les 5 et 6/04 (Théâtre de Paris), 90 F au lieu de 110 F, 75 F au lieu de 85 F.
- Ballet Moïseïev, les 28/04, 15/05 (Palais des Congrès), 145 F au lieu de 180 F, 110 F au lieu de 130 F, 85 F au lieu de 100 F.
- Orchestre symphonique d'URSS (de Moscou), Dir. E. Svetlanov, les 22 et 23/03 (TMF), 155 F au lieu de 175 F, 135 F au lieu de 150 F.
- Lindsay Kemp Company, les 4, 8 et 17/05 (Théâtre de Paris), 90 F au lieu de 110 F, 75 F au lieu de 85 F.
- Serapiens, les 14 et 15/04 (Théâtre de Paris), 60 F au lieu de 70 F. Le 20/04, 85 F au lieu de 100 F.
- M. Vitrac, mise en scène Jean-Christian Grinewald, (Créteil), les 23 et 24/03, 50 F au lieu de 60 F.
- Ardan de Faversham, les 8, 19/04 ; 2, 5, 10/05 (Th. de la Ville), 60 F au lieu de 72 F.
- Senkal Juku, les 12 et 21/04 (Th. de la Ville), 60 F au lieu de 72 F.
- La Mouette, les 5 et 10/04 (Chailot), 60 F au lieu de 60 F.
- Le Héron, les 12 et 14/04 (Chailot), 50 F au lieu de 60 F.
- Carnets d'un disparu, les 29 et 30/03, 18 h 30 (Chailot), 24 F au lieu de 27 F.
- Faut-il échoir, faut-il rêver ? les 8 et 7/04 (Chailot), 50 F au lieu de 80 F.
- Spectacle défilé Thierry Mugler, le 22/03 (Zénith), 150 F au lieu de 200 F.
- P. Desproges, les 29 et 30/03 (Fontaine), 92 F au lieu de 120 F.
- Odeurs, les 29 et 30/03 (Gymnase), 85 F au lieu de 110 F.
- Le retour, à chaque représentation, du 18 au 31/03 (Athénée), 47 F au lieu de 55 F.

Parthé-Cinéma : chèques cinéma (51 écrans Paris-Périphérie, Lille, Lyon, Marseille, Orléans, Tours (af. du sam. 19 h au dim. 18 h, valées de fêtes et fêtes) 110 F (les cinq chèques) ; 220 F (les dix).

Réservation dans la limite des places disponibles. Indiquez les dates et le nombre de places choisies. Pour réserver, téléphonez-nous et confirmez par écrit avec un chèque sous 48 heures, ou bien retournez-nous directement ce bulletin de location avec votre chèque. (Les prix indiqués comprennent les frais de location.)

Réservation

Nom Prénom

Rue N° Ville

Code postal N° Carte Club

Chèque joint à l'ordre de CAMERA PRESS. Retournez ce bulletin-réponse avec votre chèque et une enveloppe timbrée au tarif lettre à Camera Press du Monde des Spectacles, 94, rue Saint-Lazare 75009 Paris.

Adhésion au Club

A retourner au journal LE MONDE, service publicité, 5, rue des Italiens 75009 Paris. Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal "Le Monde".

Nom Prénom

Rue N° Ville

Code postal N° tél.

CLAUDE BRASSEUR
DOMINIQUE LAMBERT

LE LEOPARD

de **JENN-CLAUDE SUSSFELD**

MARINUS WEYERS

DE DES

LES FILMS NOUVEAU

COMMUNICATION

L'AUDIENCE DES CHAINES DE RADIODIFFUSION

Antenne 2 progresse encore mais TF 1 amorçe une remontée

Au hit-parade des audiences de radio et de télévision, deux championnes incontestées confirment leur image de stars : Antenne 2 qui, d'une année sur l'autre, gagne plus de six points dans les sondages et peut, désormais, revendiquer un auditoire de 24 907 000 personnes, et RTL qui, malgré une très légère érosion depuis l'hiver 1983, continue de devancer largement ses concurrentes. Un classement qui ne surprend guère, mais ne doit pas masquer l'amorce d'un redressement de TF 1, depuis octobre 1983 et la légère remontée des audiences de FR 3 et de Radio-France. Ce sont les principaux résultats de la vague de sondages réalisés du 5 janvier au 1^{er} février par le Centre d'études de supports de publicité (CESP) auprès d'un échantillon de 4 265 personnes.

Avoir un « bon CESP », c'est comme décrocher une bonne note - et le score publié fait, selon les cas, figure de récompense, d'encouragement, voire de consécration d'une politique de chaîne. Perçu souvent comme une sanction, conséquence d'erreurs et de mauvais choix, le « mauvais CESP » résonne, lui, comme un glas et, pour peu qu'il se confirme, fait souffler dans les chaînes et les studios des vents de panique.

Est-ce à ce souffle « punitif » que TF 1 doit, aujourd'hui, ce ressuscité perçu dans les sondages ? La chute, il est vrai, avait été profonde, et l'on est encore loin des scores qui la hissaient à la tête des classements, voire de ceux que la chaîne avait réalisés il y a juste un an.

Toutefois, une remontée s'amorce depuis l'automne dernier, et TF 1 gagne cinq points en audience cumulée sur octobre 83, passant de 44,9 % à 49,4 %. Conséquence sans doute de la nouvelle politique des programmes engagée par le PDG, M. Hervé Bourges, axée délibérément sur la conquête de l'audience. Un premier pas, souligne-t-on à la chaîne, que la présidente de la Haute autorité de la communication audiovisuelle s'est empressée de féliciter.

FR 3 enregistre aussi une nette avancée, passant de 29,9 % en janvier 1983 à 33,2 %, et affiche des résultats plutôt satisfaisants en fin de soirée.

Enfin, non content de confirmer sa prédominance, Antenne 2 accroît encore son audience jusqu'à gagner en un an 2 759 000 téléspectateurs en moyenne, 62,4 % d'audience cumulée contre 59,5 % en octobre 1983 et 56,1 % en janvier 1983. A noter son public également plus constant, puisqu'il est à l'écoute chaque jour en moyenne 124,7 minutes.

VU

Le clap, qui attrape !

L'avez-vous vu ? Si vous tournez la tête ou si vous éternuez à ce moment-là, c'est fichu. Huit secondes, pas plus, juste après l'écran publicitaire de 20 h 30 ou vers 22 h, avant « Soir 3 » sur FR 3... C'est fini. Depuis le 1^{er} janvier, tous les jours, il traverse l'écran à toute allure. Ni Groucho Marx ni Buster Keaton, minuscule (dans le temps) mais dans la lignée des grands, un vaste baret claqué, des knickers noirs, maigre comme un jour dans pain, il fait clap et s'envole.

Le clap, c'est cet instrument indispensable au cinéma, qui permet, quand on commence une scène, de synchroniser l'image et le son. On filme le clap (avec le claquage), on enregistre le son du bûis qui claque. Après, bien sûr, on jette, on ne garde que l'action. Marc-Henri Wajnberg a été claquageur des années. Il a dû souffrir de faire partie des « chutes ». Ses claps sont des chutes sublimes, le rien qui se transforme en tout, une revanche sur l'oubli, le s'effacement, se transformant en cocktail Molotov, en vide-ordeurs, en juke-box. Lui, c'est Napoléon, Blues Brother, Groucho. Il est comme les personnages de BD ou ces poupées en latex qu'on pile dans tous les sens. Il marche en apesanteur, les pieds sur le côté. Le comique fonctionne sur le non-sens, le presque-rien. La poésie, sur la surprise, les références. C'est minutieux, obscur, gratuit.

Marc-Henri Wajnberg, qui est belge, est l'homme à tout faire de ces bizarres ent-claps. Il est le scénariste, le réalisateur, le producteur, l'auteur de mille deux cents sketches de huit secondes qu'il a déjà réussis à vendre aux Belges, aux Italiens, aux Danois, aux Allemands, aux Hollandais. FR 3 avait inauguré l'année dernière les émissions de deux ou trois minutes (« Juste une image », avec Agnès Varda, « Monsieur Cypolède », avec Pierre Desproges...). Le nouveau chic, maintenant, c'est l'émission de huit secondes. Très utile pour « attraper » le téléspectateur au moment où il change de chaîne, cherche une émission. Dur, pour les maniaques du magnétoscope : de 20 h 30 à... 20 h 30 et, pis, vers 22 heures ! Clap !

CATHERINE HUMBLLOT.

Futur immédiat

Pour tous ceux qui doutent encore des mutations technologiques, qui font le moue devant la révolution de l'information ou qui ne voient pas très bien où vont les médias, le défilé, ces jours-ci, par la parvis de la Défense, à Paris, est plein d'enseignements.

A l'entrée du Festival son et image (1), l'un des premiers stands s'intitule la maison de l'audiovisuel. On le visite comme un appartement témoin de n'importe quel lotissement. Mais la télévision est partout : dans la cuisine, dans la chambre à coucher accompagnée d'un magnétoscope et, plus petite, dans la chambre des enfants. Il faut y ajouter, pour faire bonne mesure, un ou deux compact-disques, un Minital près du téléphone, un micro-ordinateur dans le bureau et une console de jeux chez les enfants.

Excessif ? Peut-être, mais pourtant déjà dépassé. Quelques stands plus loin, les téléviseurs sont devenus stéréophoniques ou numériques. Un tuner spécial et une antenne parabolique leur permettent de capter une vingtaine de programmes transmis par satellite. Une règle compacte gère les périphériques : magnétoscopes, jeu vidéo, déco-

deurs pour ANTIOPE ou Canal Plus. Tout cela est miniaturisé, rangé, élégant. Le futur a déjà son « design ».

Le futur, vraiment ? A l'autre bout du palais du CNIT, Télédiffusion de France a installé sa tête de réseau. Le Festival, cédé, reçoit deux chaînes : TF 1, A 2, FR 3, RTL, TV 8 (ou Sky channel), Télé Monte-Carlo, un canal de rediffusion, une chaîne de vidéo-clips, un programme soutiré en quatre langues, un magazine ANTIOPE du festival, un canal confiné aux éditeurs vidéo et une chaîne locale. Sans oublier toute la bande FM des radios pérennes.

L'abondance des images grand, d'un coup, des allures d'évidence. Comme le marshall, souriant, un industriel : « Maintenant, on ne peut plus reculer. » Seul, dans son coin, le stand des PTT a gardé un petit côté science-fiction. On y présente le visiophone et un programme interactif sur le musée Chagall de Nice, commandé par Minital. Cela, on sait que ça n'est pas encore pour aujourd'hui.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) du 14 au 18 mars, au CNIT.

Le club Espace 89 favorable au passage de certains messages publicitaires sur les radios locales privées. - M. Philippe Grangeon, responsable du groupe « communication », créé par le club de réflexion de la majorité Espace 89, a estimé, dans une déclaration à l'Agence France Presse, que la loi de juillet 1982 doit être modifiée afin de permettre à ces radios d'acquiescer une

véritable « indépendance financière et politique ». Cette ouverture - qui devrait exclure la publicité classique de produits - devrait notamment s'appliquer à l'annonce de manifestations culturelles des régions, même lorsqu'elles sont patronnées par des grandes marques, aux campagnes d'intérêt général et aussi bénéficier aux petites et moyennes entreprises.

CORRESPONDANCE

Un historien communiste explique les raisons de son refus de participer à l'émission d'Anne Sinclair

M. Jacques Girault, maître-assistant d'histoire à l'université de Paris-I, nous écrit à propos de l'annulation de l'émission d'Anne Sinclair sur TF 1, « le Parti communiste en question » (le Monde du 14 mars). Son propos éclaire les raisons qui ont poussé certains intellectuels du PCF à décliner l'invitation de la productrice après le retrait de M. Pierre Juquin :

Anne Sinclair m'a téléphoné, vers 20 heures, samedi 10 mars, pour me proposer de commenter, avec Jean Daniel, Jorge Semprun et Lily Marcou, les documents présentés dans son émission sur le Parti communiste. J'ai demandé un temps de réflexion et lui ai répondu négativement le dimanche 11 mars, à 8 h 30. Voici la raison de ma « dérobade », pour reprendre l'esprit des propos d'Anne Sinclair.

Tout le monde savait que Pierre Juquin, membre du bureau politique du Parti communiste, n'avait plus jugé utile de participer à l'émission qu'il avait proposée. Il avait fait connaître ses raisons : Anne Sinclair les avait commentées. La question était donc devenue ouvertement politique.

Dans ces conditions, l'intellectuel communiste était mis dans la situation fautive du communiste-élu et, pour reprendre le terme d'Anne Sinclair, aurait été un « otage ». L'historien membre du Parti communiste que je suis désire, pour s'exprimer, être dans une situation claire vis-à-vis de l'opinion et de ceux avec qui il discute.

Une telle émission ouverte, sans complaisance, sur et avec l'aide du Parti communiste, doit avoir lieu. Je suis prêt à discuter avec ses réalisateurs des conditions de ma participation.

M. François Bonnemain quitte « Magazine hebdo ». - Chef du service politique de Magazine hebdo depuis sa création, le 15 septembre 1983, M. François Bonnemain - ancien rédacteur en chef à France-Inter - a décidé de démissionner. Il a quitté l'hebdomadaire le 14 mars mais il refuse de commenter son départ. Il sera remplacé par M. Claude Jacquemart, quarante-huit ans, qui dirigeait jusqu'ici Perspectives, publication dépendant du groupe Bourgeois (Valeurs actuelles, le Spectacle du Monde), créé en octobre 1982.

Des collaborateurs de « la Vie Française » au « Nouveau Journal ». - M. Michel Planchais, rédacteur en chef adjoint de la Vie Française et Mme Delphine Girard, responsable du secteur affaires sociales du même hebdomadaire, viennent d'entrer dans la rédaction du Nouveau Journal. Ces changements semblent consécutifs à la prise de contrôle récente du groupe Agf-Nouveau Journal par trois porteurs de parts dont M. Bruno Bertez, directeur général de la Vie Française (Le Monde du 18 et du 23 février).

De l'air!
Spacio, la maison qui respire.

De l'air! Voici Spacio la maison qui respire. Ah! Enfin de l'air, de l'air. Voici Spacio, la nouvelle maison de Phénix. Spacio, l'espace volume. Dans Spacio, l'espace c'est d'abord un volume de vie avec un séjour "3 dimensions" dont le plafond monte jusqu'au toit. Spacio, l'espace lumière. Spacio, c'est de larges arrivées de lumière dans toutes les pièces. Avec ses deux portes-fenêtres face à face, le séjour bénéficie d'une double exposition. Ainsi, la clarté du jour illumine tout l'espace. Spacio, l'espace harmonie. Spacio possède cette intelligence de l'espace qui permet à chacun de vivre en harmonie avec les autres. Son espace-jour et son espace-nuit sont judicieusement séparés. Spacio, une gamme. Sur l'idée "volume et lumière", Phénix a conçu une gamme de maisons individuelles adaptées à chaque famille et à chaque région. Quatre modèles de base de 73, 82, 91 et 100 m² donnent ainsi naissance à une série de versions permettant un choix personnalisé. Espace, lumière, volume et garanties Phénix: les Spacio sont des maisons où il fait bon respirer. Spacio, c'est une nouvelle manière de vivre votre maison. Spacio de Phénix: enfin une maison qui respire.

MAISON PHENIX

DECouvrez SPACIO

PHENIX 92200865

July, 1984

RADIO-TÉLÉVISION

LETTRES

Mercredi 14 mars

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 20 h 35 Feuilletton : DeLiax. Elle risque de nuire à la réputation de toute la famille. Quelles seront les réactions de Sue Ellen quand elle verra J.R. défendre la compagnie Ewing à la télévision?
21 h 25 L'Histoire à la une. De révoltes et d'espions; de J.-Y. Joudi et M. Duvernoy. Avec R. Darcy, J.-M. Farley, X. Guizet, J. Buffet, G. Condorc, A. Allot. Le lent cheminement du mouvement ouvrier du Moyen Âge à mars 1984, date de la loi sur les syndicats, en passant par la révolution de 1848. Un débat suivra le téléfilm documentaire. Avec M. Reberlioux, M.M. Y. Leguin et J. Rongerie.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 20 h 35 Téléfilm : Ouidam. D'après le roman d'A. Demouzon, réal. G. Marx. Avec R. Schinque, A. Côme, P. Dejarnat. Dans une ville-fantôme, un colporteur, rendez-vous des amours clandestins, un tueur traquant les femmes seules, un homme à la dérive... un univers boursoufflé de songes obscurs. Un téléfilm qui fonde doucement dans la bouche.
22 h 5 Les Jours de notre vie : Alcool, du plaisir à l'escroquerie. Magazine médical de D. Thibault, réal. B. d'Abriçon. Les dégâts provoqués par l'alcool sur l'organisme et les risques encourus par l'entourage de l'alcoolique. Violences, accidents du travail, de la route...
23 h Journal.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 20 h 35 Cadence 3. Emission de G. Lux et L. Milic. Avec Linda de Souza et Daniel Guichard.
22 h Journal.
22 h 20 Téléfilm : Pour que d'autres puissent vaincre.

- De C. May et J.-D. Simon, d'après des faits réels rapportés par J.-M. Fossier dans son récit « Zoo interdite ». Avec P. Baux, A. Lacoste, C. Chéroux... L'attaque de la prison de Loos, près de Lille, par de jeunes résistants, le 5 février 1944. Quatre hommes dans la clandestinité tentent de s'échapper de la prison. Des coups de feu éclatent, l'air est chargé.
23 h 10 Avec le temps : René. Emission de Mécia Grégoire.
23 h 20 Prélude à la nuit. Introduction et allegro pour harpe, flûte, clarinette et quatuor à cordes, de Maurice Ravel, interprétés par les solistes de Marseille.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

- 17 h 5 L'histoire de France en bandes dessinées.
17 h 11 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 39 Feuilletton : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 4 Les chevaliers de l'III.
18 h 19 Non non non Guignol.
18 h 30 Vie régionale.
18 h 54 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilletton : Le chevalier d'Harmertal.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

- 19 h 30 Perspectives scientifiques : La richesse animale : la vie secrète des infusoires.
20 h Roman confidenciel.
22 h 30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

- 20 h 30 Concert : « Drumhony », de Keeler; « Prima sinfonía », de Roque-Alanis; « Radiomani », de Raibel par l'Orchestre philharmonique de Lorraine, dir. L. Pfaff; sol. J.-P. Drozet, percussion; E. Nouaille-Degorez, soprano; P.-Y. Arand, flûte.
23 h Les maîtres : Américains à Paris; œuvres de Muehler, Bach, Lewis, Rolnik.

Jeudi 15 mars

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- En raison de la grève des comédiens, certains programmes ont été modifiés, d'autres risquent d'être perturbés.
11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h 10 Le rendez-vous d'Annick.
12 h 30 Agout occur.
13 h Journal.
13 h 45 Objets étonnés : les maladies fonctionnelles.
14 h 55 Série : La mer est grande.
14 h 50 Les choses du jeudi (à 15 h 55).
15 h 30 Quatrième en direct de Vincennes.
16 h 45 Images d'histoire aujourd'hui. Avec Michel Anfrat et le lieutenant-colonel Robin.
17 h 10 Documentaire : Les Eaux de Limoges. Entretien avec Mlle Brunhammer, conservatrice au Musée des arts décoratifs de Paris, Bernadette Lepinois et Maurice Veisbrodt, émailleur; Jean-Jacques Prolongeau, directeur de l'Ecole nationale d'art décoratif de Limoges.
17 h 30 Dessins animés.
17 h 40 Clip-jockey. Les Stray Cats, Regrets, Billy Joel, Bonanza.
18 h Feuilletton : la Foire des bêtes.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétécope.
18 h 55 7 heures moins cinq.
19 h Méteo première.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petites drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Colombo. Jeux de mots (redif.).
21 h 45 Contre-enquête. Magazine des faits divers de A. Hoang. Sept courts sujets, parmi lesquels « Un vendredi soir » (sur le racisme ordinaire), « La vie est un rêve » (les aventures d'une dauphine de Misa France et de l'homme de sa vie); « Les sorciers sont dans l'annuaire », etc.
22 h 45 Histoire naturelle. Emission d'E. Lalou, J. Barrière et J.-P. Fleury. Le marlin roy du Mexique.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neufs.
13 h 35 Feuilletton : l'insti.
13 h 50 Aujourd'hui la vie. Les médecines douces.
14 h 55 Téléfilm : Houdini le magicien. Réal. M. Shavelson. (Redif.). Les aventures d'Houdini, illusionniste, toute sa vie obsédée par les sciences occultes. Mystères. La charpie esthéticienne.
17 h 45 Récré A2. Papirolé; Mes amis ont la parole; Téléchat...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Expression directe. FO et le groupe PCF de l'Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 35 Série : le Testament. D'après N. Sime, réal. D. Stevens. A Londres, Noël Strachan cache à Joe que Jean est parti à sa recherche. A Willestown, la jeune femme apprend que Joe est parti pour l'Angleterre... Un feuilleton médiocre.
21 h 35 Basket-ball : Orthez-Belgrade. En direct de Combertin, finale de la Coupe Karac. (2e mi-temps à 22 h 30).
22 h 15 Méteo : Super crocs de Paris (finale). En direct de Berçy.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 17 h Télévision régionale. Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : l'inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyolopède. Transformer une grenouille en plombier géant.

- 20 h 35 Cinéma : Colline brûlante de Stuart Heisler (1956). Avec N. Wood.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Avec le temps : Marie. Emission de Mécia Grégoire.
22 h 40 Prélude à la nuit. Fantaisie en do mineur, pour piano, choré et orchestre de L. van Beethoven, interprétée par l'Orchestre symphonique de Boston, avec R. Serkin au piano et le Tanglewood Festival Chorus sous la direction de S. Ozawa.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

- 17 h 5 L'histoire de France en bandes dessinées.
17 h 15 Les concours. En forêt d'Ecrouves.
17 h 57 Court-métrage.
18 h 8 Feuilletton : Dynasty.
18 h 54 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilletton : Le chevalier d'Harmertal.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

- 7 h 2 Mathématiques : en direct du Parlement européen de Strasbourg.
8 h Les chemises de la commission; Electro; à 8 h 32. Les bractées; à 8 h 50, le Sarmet de l'ain.
9 h 7 Mathématiques de la littérature.
10 h 45 Nicolas Soudray et Pierre de Clugny.
11 h 2 Musique : Orchestre de chambre - G. Bizet (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panoramas.
14 h 5 Som.
14 h 5 Un livre, des voix : Jeanne de Luyne, comtesse de Vézou, avec J. Tourneur.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : Les circhouches à Grenoble; à 15 h 20, Dossier-débat; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30 Feuilletton : La chanson des Nibelungen.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : Cancer des voies aéro-digestives supérieures.
20 h Dramatique : « La Fête », de R. Vailland; avec M. Vireld, J. Danou...
22 h 30 Nuits magiques.

FRANCE-MUSIQUE

- 0 h à 6 h Les maîtres de France-Musique : à 2 h, Arthur Honegger.
7 h 10 Actualité de disque.
9 h 5 L'oreille en collaboration.
9 h 20 D'asse collégiale; œuvres de Mozart, R. Strauss, Berg.
12 h 5 Concert : œuvres de Bach par le Guillaud String Ensemble de Londres.
13 h 32 Opéra-magazine.
14 h 5 Répertoire contemporain : K. Koyama, Y. Suzuki, H. Shimoyama.
15 h Musiques à l'épreuve : Des grandes voix de Canada (3e) - R. Robit, L. Simonneau, S. Ducez, R. Verreux...
18 h 5 L'impératrice.
19 h Le temps de jazz : feuilletton (E. Dolphy); Bloc-notes, de J.-R. Masson.
20 h Présentation de concert.
20 h 5 Concert (en direct de Munich) : Concerto pour violon et orchestre « à la mémoire d'un ange », de Berg. Requiem en ré mineur de Mozart par les chœurs et l'Orchestre de la radio bavaroise, dir. C. Davis, sol. G. Krumer, violon, E. Maiba, soprano, T. Schmidt, alto, P. Schreier, ténor, G. Howell, basse.
22 h 20 Concerts internationaux de guitare.
23 h Les maîtres : Américains à Paris; œuvres de Adams Schenberg, Copland, Ives, Schubert.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 14 MARS

- M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, est reçu au journal de 20 heures sur Antenne 2.

JEUDI 15 MARS

- M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du PCF, est invité à 8 heures sur Europe 1.

Uwe Johnson est mort

Uwe Johnson, considéré comme le plus grand écrivain allemand contemporain avec Günter Grass, a été trouvé mort, le lundi 12 mars, seul dans la maison qu'il habitait dans la petite ville de Smeersee-oo-See, sur la côte sud-est de l'Angleterre. Il était âgé de quarante-neuf ans.

Dans la Frankfurter Allgemeine Zeitung du 14 mars, le critique allemand Marcel Reich-Ranicki parle du drame caché des dernières années d'Uwe Johnson acharné à se détruire au point de ne plus pouvoir écrire. « L'alcool l'avait rendu incapable

d'écrire ou bien son incapacité à écrire l'avait-elle mené à l'alcoolisme ? », écrit le critique.

Après dix années de silence, la publication du quatrième et dernier tome d'Une année dans la vie de Gesine Cresspahl, il ya quelques mois, avait réjoui ses amis et étonné ceux qui doutaient de lui. « C'est le volume le plus intéressant et le plus significatif du cycle », dit encore Marcel Reich-Ranicki. Jamais un romancier allemand n'a décrit la situation dans les premières années de l'après-guerre, sur le territoire de ce qui allait devenir la RDA, d'une manière aussi vraie et avec un regard aussi aigu.

L'écrivain de l'Allemagne divisée

Né le 20 juillet 1934 à Kamin, aujourd'hui Kamin, une petite ville poméranienne devenue polonaise, dans une famille mecklembourgeoise aux lointains ancêtres suédois, Uwe Johnson avait fait, à y a vingt-cinq ans, avec son premier roman, la Frontière, une entrée remarquée sur la scène littéraire allemande. C'était en 1959, l'année même, d'ailleurs, qu'il avait quitté Berlin-Est sans autorisation des autorités de Berlin-Est pour passer à Berlin-Ouest, et avec l'autorisation des autorités de Berlin-Ouest.

La Frontière, qu'il définira plus tard comme « la première protestation d'un individu qui refuse de croire à l'histoire », est portée d'ambivalence aux russes par les perspectives, ce roman — qui sera couronné en 1962 à Fomtor par le Prix international de littérature — se présente comme une série de conjectures sur la mort inexplicable d'un cheminot allemand.

Ses livres suivants l'impossible Biographie (1961) et surtout Deux Points de vue (1965) vont consacrer Johnson comme le spécialiste de la coupure des deux Allemagnes. Situé à Berlin en août 1961, au moment même où s'édifie le mur, matérialisation de la cassure du monde, Deux Points de vue décrit l'échec de deux jeunes gens l'autour, à l'exemple de Kafka, les désigne par de simples initiales : M. B. et M. C., essayant en vain de se rejoindre de part et d'autre de l'ancienne capitale du Reich. Sous le réalisme apparent, c'est en fait un roman fantastique baignant dans la même lumière étrange que les toiles de Magritte.

Lorsqu'il aborde, en 1967, Une année dans la vie de Gesine Cress-

conception de la littérature. « L'une des tâches de celle-ci, disait-il notamment, est de servir d'intermédiaire entre les hommes en leur transmettant toutes les informations qu'ils sont avides de savoir les uns sur les autres. » On peut se demander si dans ce grand roman, d'une stupéfiante richesse de détails, qu'est Une année dans la vie de Gesine Cresspahl les arbes, comme dans le prologue allemand, ne cachent pas parfois la forêt. Ce livre restera en tout cas le document indispensable pour quiconque veut comprendre l'Allemagne de l'après-guerre.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

* L'œuvre d'Uwe Johnson - la Frontière, Deux Points de vue, Une année dans la vie de Gesine Cresspahl (trois tomes parus) - a été publiée chez Gallimard.

PRIX RENAUDOT : LA RETRAITE DE GEORGES CHARENSOL

Georges Charensol, fondateur du Prix Renaudot en 1925, estime que, « après cinquante-neuf ans passés à lire à chaque rentrée une centaine de romans, pas toujours passionnants », il « était temps » de prendre sa retraite. Il a donc demandé aux autres membres du jury de procéder à une élection. « Ma retraite ne sera effective qu'après la désignation de mon remplaçant », nous a-t-il précisé.

Le jury du Prix Femina va devoir lui aussi organiser des élections, trois fauteuils étant désormais vacants en raison de la mort de Germaine Beaumont, l'an dernier, et de la démission d'Elisabeth Barbier et du passage à l'honorariat de la doyenne du jury, M^{me} Simone.

Le Monde

HORS SÉRIE

VENTS D'OUEST



Janvier 1976 : le Monde publie le premier « Bilan économique et social », consacré à l'année 1975, sous le titre : « La crise ».

Janvier 1984 : la neuvième brochure, « Vents d'Ouest », présente les événements essentiels de 1983 dans 145 pays.

Les faits dominants - la reprise aux Etats-Unis, la montée du dollar, l'omniprésence du FMI, les difficultés financières de nombreux pays - sont illustrés de tableaux et de graphiques.

Pour la France, sont notamment présentés le Plan du 25 mars, la troisième dévaluation et les ambitions nubiées. La situation dans les départements et territoires d'outre-mer est analysée pour la première fois.

Dnté de cartes et de dessins, « le Bilan » comporte des articles de fond sur les grands dossiers de l'actualité. Un double index par thème et par pays, une chronologie jour par jour, facilitent la lecture de cet ouvrage de 212 pages tiré à 200 000 exemplaires.

BON DE COMMANDE BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1983

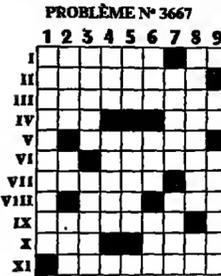
NOM PRÉNOM
ADRESSE
CODE POSTAL [] [] [] [] VILLE
Nombre d'exemplaire(s) x 35,50 F (frais de port inclus) = F M.O.

Commandé à faire parvenir avec votre règlement au MONDE, service de la vente au numéro, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

REZ SPACI

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

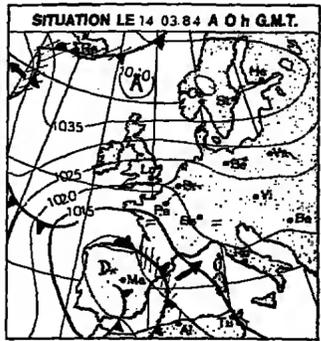


HORIZONTALEMENT
1. Pour y descendre, il faut être bien monté. Unité de cube ou de carré.

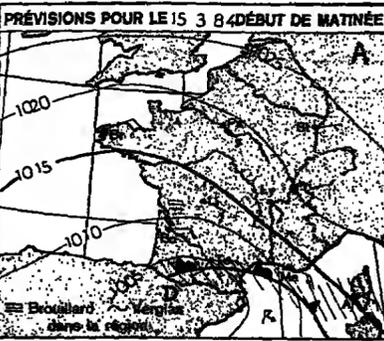
VERTICALEMENT
1. On ne saurait affirmer que ce mot manque de sens.

Solution du problème n° 3666
Horizontalement
1. Grivoise.

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 14 03.84 A 0 h G.M.T.
Evolution probable du temps en France entre le mercredi 14 mars à 0 heure et le jeudi 15 mars à 24 heures.



PRÉVISIONS POUR LE 15 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)
noble-Saint-Germain, 12 et -1; Lille, 7 et -1; Lyon, 12 et 0; Marseille-Mariagnane, 15 et 6; Nancy, 9 et -4; Nantes, 10 et 1; Nice-Côte d'Azur, 13 et 3; Paris-Montsouris, 9 et 2; Paris-Orly, 9 et 1; Pau, 15 et 2; Perpignan, 14 et 7; Rennes, 10 et -1; Strasbourg, 9 et -4; Tours, 10 et -1; Toulouse, 15 et 8; Poitiers-Poitou, 28 et 23.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 14 mars:
UN DÉCRET
Portant statut particulier du corps des commissaires de l'armée de terre.

EN BREF

AUTOMOBILES
A PARTIR DU 15 MARS, la gamme Renault-11 va comporter une version diesel.

SERVICE

L'ORIENTATION DES JUSTICIAIRES.
Un bureau d'accueil et d'information des usagers de justice vient d'être ouvert par le parquet général de la Cour de Paris.

ANCIENS COMBATTANTS - La carte de combattant AFN

La qualité de combattant, pour ceux qui ont participé à la guerre d'Algérie, Maroc et Tunisie, a été reconnue par le loi 9 décembre 1974. Depuis le 4 octobre 1982, les conditions d'attribution de la carte de combattant ont été assouplies et permettent à un plus grand nombre d'anciens militaires AFN d'obtenir celle-ci.

JEUZ OLYMPIQUES D'ÉTÉ

ACCUEIL DES FRANÇAIS A LOS ANGELES.
Aller à Los Angeles pendant les Jeux olympiques devient, pour beaucoup de Français, un rêve ou une folie.

PARIS EN VISITES

Le Panthéon, 15 h, devant les grilles, Mlle Colin.
La cathédrale russe, 15 heures, 12, rue Daru. Mme Hulot.

CARNET DU Monde

Fiançailles

Mme Sylvia DUPONT-FAUVILLE, fille et belle-fille de M. et Mme Antoine Dupont-Fauville.

Décès

Mme Claire BLEINC, servante le 10 mars 1984, à Paris.

Remerciements

Mme veuve Georges Ledoux, ses enfants et son petit-fils, Le général Guy Ledoux, son épouse, leurs enfants et leurs petits-enfants.

Anniversaires

Mme Jeanne AURIBALD, née Henriette Nizon, une pensée toute particulière est adressée à ceux qui l'ont connue et aimée et gardent son souvenir.

Messes anniversaires

Pour le onzième anniversaire de la mort de

Communications diverses

Un stage d'initiation et de sensibilisation aux problèmes de l'archéologie aura lieu du 4 au 14 avril 1984, dans le cadre de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique du Val-de-Marne.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT
Université de Paris-I, samedi 17 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard.

Fiançailles

M. Serge PLATTARD, fils de M. et Mme Yves Plattard.

Décès

Mme Issou Tsuda, Et l'Ecole de la Respiration, vous font part du décès de

Remerciements

Mme veuve Georges Ledoux, ses enfants et son petit-fils, Le général Guy Ledoux, son épouse, leurs enfants et leurs petits-enfants.

Anniversaires

Mme Jeanne AURIBALD, née Henriette Nizon, une pensée toute particulière est adressée à ceux qui l'ont connue et aimée et gardent son souvenir.

Messes anniversaires

Pour le onzième anniversaire de la mort de

Communications diverses

Un stage d'initiation et de sensibilisation aux problèmes de l'archéologie aura lieu du 4 au 14 avril 1984, dans le cadre de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique du Val-de-Marne.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT
Université de Paris-I, samedi 17 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard.

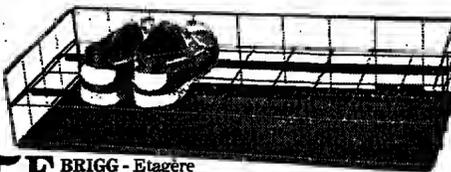
Handwritten signature or note at the bottom right of the page.

Avec nous, les affaires ça traîne pas!

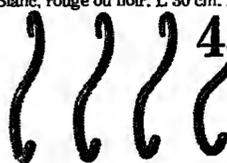
PEJK - Porte-chapeaux.
Laqué blanc.
H. 12 x P. 27 x L. 90 cm.
190F



95F BRIGG - Etagère
porte-chapeaux. Galvanisé.



67F **STORK** - Lot de 4 crochets. Polystyrène.
Blanc, rouge ou noir. L. 30 cm. Les 4.
45F
RIKTA - Spot.
Réflecteur
aluminium.
Abajour
noir.



STAG - Vestiaire mural.
Pin massif naturel, 165 x 60 cm.
160F



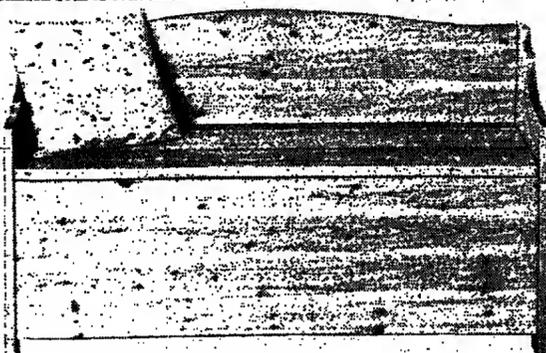
RODER
Portemanteau.
Hêtre massif noir.
Haut. 185 cm.
265F



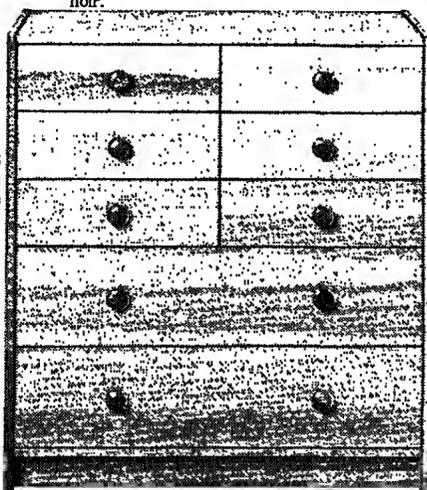
TRISS 2 - Miroir.
Pin massif naturel.
100 x 60 cm.
275F



OL-PER - Banc. Pin massif naturel. Vernis incolore.
Caisson sous le couvercle. L. 112 x P. 42 x H. 67 cm.
990F



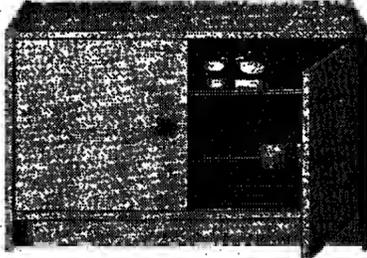
GUTE 87/8
Commode
8 tiroirs. Plaqué
pin naturel.
Vernis incolore.
L. 80 x P. 40 x
H. 87 cm.
(existe en plusieurs
modèles).
Modèle présenté.
690F



REOL - Porte-chapeaux.
Aggloméré plaqué pin.
L. 100 x P. 35 x H. 22 cm.
220F



520F **GUTE 49**
Armoire à chaussures.
Plaqué pin. Vernis incolore.
L. 80 x P. 40 x H. 49 cm.



45F **BRIGG** - Corbeille. Laqué époxy.
Plusieurs
coloris.



On ne se rend pas toujours compte qu'il y a une pièce dans l'appartement qui n'est pas utilisée au mieux et qui représente autant de place perdue: l'entrée. Comment regagner toute cette place perdue? Venez chez IKEA. Nous vous proposons un tas de

façons de meubler votre entrée, en la transformant en une véritable pièce. En l'habillant. Il suffit d'un ou deux petits meubles de rangement, d'un miroir, d'un rayonnage astucieux, avec un revêtement mural accueillant comme on sait les faire en Suède,

où est né IKEA. Et le tour est joué. Maintenant, regardez. Vos affaires ne traînent plus, pêle-mêle. Et, justement puisqu'on parle d'affaires, regardez donc aussi les prix. Si ce ne sont pas des affaires, alors nous ne nous appelons plus IKEA!...

IKEA EVRY - AUTOROUTE DU SUD
SORTIE AIRE DE LISSES TEL. (6) 497.65.65.
Lun., Mar., Mer., Ven.: 11-20 h - Jeu.: 11-22 h
Sam.: 9-20 h - Dim.: 11-19 h

RESTAURANT - PARADIS D'ENFANTS

Ils sont fous ces Suédois



IKEA BOBIGNY. CENTRE COMMERCIAL BOBIGNY 2
TEL. (1) 882.92.95 (à 5 mn de la Porte de Pantin)
Lun., Mar., Mer.: 11-20 h - Jeu. et Ven.: 11-22 h - Samedi: 9-20 h

IKEA LYON. CENTRE COMMERCIAL DU GRAND VIRE.
VAULX-EN-VELIN. TEL. (7) 879.23.26
Heures d'ouverture: Lun. - Vend.: 11-20 h - Samedi: 9-20 h

OFFRES D'EMPLOI	La ligne*	La ligne T.T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	83,00	88,44
IMMOBILIER	25,00	29,65
AUTOMOBILES	58,00	66,42
AGENDA	58,00	66,42
PROP. COMM. CAPITALUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,80
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parsons.

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT BANQUE PRIVEE
recherche pour l'une de ses Agences parisiennes

UN RESPONSABLE CLIENTELE PRIVEE H/F

(Classe IV ou V)

Chargé notamment :
- du développement d'une clientèle particulière de bon niveau et des conseils en matière de placement
- de la surveillance des opérations du guichet.

Ce poste conviendrait à un candidat d'excellente présentation du niveau I.T.B. ayant obligatoirement une expérience bancaire de plusieurs années.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous réf. 90108 à CONTEXTE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra 75004 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Chef de projet HF

Logiciels réseaux

Sitintel

groupe Stéris

Nous sommes :
un constructeur spécialisé dans les convertisseurs de protocoles de tous niveaux et dans les matériels d'interconnexion aux réseaux d'informatique et de télématique. Nos équipes de développement comportent 40 spécialistes dont 30 en logiciels.

Vous avez :
5 à 8 ans d'expérience dans les logiciels temps réels et une pratique minimum des télétransmissions. Connaître la M 68000 serait encore mieux.

Nous vous offrons :
une formation complémentaire sur nos matériels, un cadre de travail dynamique au sein d'une équipe motivée, de larges possibilités d'avenir dans une entreprise de 95 personnes, en expansion de 40 % par an.

M. PERCHE vous remercie de lui envoyer votre CV + photo en précisant votre rémunération actuelle sous réf. 2991 M à CORT 65 avenue Kléber - 75116 PARIS.

Paris - Lille - Strasbourg

MEMBRE DE SYNTec

Sté aéronautique, recherche pour son usine

INGENIEUR

collège type AM ETACA

La pratique du système de conception assistée sera un atout supplémentaire pour le poste.

Lieu de travail : Le Havre. Env. C.V. à : 8389, 2076/MS, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15^e, qui transmettra.

AVIS DE CONCOURS SUR TITRE pour l'emploi de

DIRECTEUR DE LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'HYGIENE

Diplôme : Docteur en médecine, vétérinaire, pharmacien, ingénieur chimiste, licence d'accès à la profession.

Agé au moins de 40 ans au 30 MARS 1984 JUSQU'AU 30 MARS 1984 INCLUS DATE DU JOUR 2 MAI 1984.

Rest. par courrier en joignant une enveloppe 13 X 21 au nom et à l'adresse du candidat à :

O.J.A. des Villes-Mars, 39/40, rue St-Simon à Créteil, Pièce 6.4.17, Service des concours

prochainement : CISI PETROLE SERVICES

SPECIALISTE FRANCAIS DE L'INFORMATIQUE PETROLIERE. FILIALE DU GROUPE INTERNATIONAL CISI recherche :

INGENIEUR GRANDE ECOLE

3 à 5 ans d'expérience en GENIE CHIMIQUE. Bonne connaissance de la thermodynamique appliquée. Expérience d'utilisation de codes de calcul sur ordinateur et connaissance du FORTRAN. Pour s'intégrer à une équipe de support et de développement de logiciels de génie chimique.

INGENIEUR GRANDE ECOLE

Débutant (ou 1 an d'expérience). Ayant reçu une solide formation de base en informatique (programmation FORTRAN indispensable). Pour participer à la maintenance et au développement d'un grand logiciel de calcul scientifique tournant sur un ordinateur vectoriel CRAY-1.

INGENIEUR GRANDE ECOLE

2 à 3 ans d'expérience dans le domaine du traitement du signal. Bonne connaissance de la programmation FORTRAN. Pour participer au développement d'un logiciel de traitement sismique sur ordinateur vectoriel CRAY-1.

Adressez les candidatures avec photo et prétentions au Service du Personnel de FRANLAB-INFORMATIQUE

53, avenue Gabriel Péri 92500 RUEIL-MALMAISON

Société d'ingénierie recherche pour applications de l'Informatique

INGENIEURS D'ETUDES ET DE SYSTEMES

Connaissances micros ANALYSES PROGRAMMEURS

Expérience micros (microcode, intel...) Pour contact rapide tél. INFO R.P. 217-6-2-4 70, avenue du Général-de-Gaulle, 94000 CRETEIL.

SERVICE ET DEVELOPPEMENT INFORMATIQUES recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES UNIVERSITAIRES

Connaissances INTEL et/ou MOTOROLA exigées.

Ecrire ou téléphoner au 78-80 avenue Gallieni, 93174 BAGNOLET CEDEX 390-13-84, 84, 85.

SERVICE DE L'ETAT recherche

JEUNE INFORMATICIEN

pour négocier l'achat de matériels de traitement de l'information (durabilité et information) et assurer une activité de conseil auprès des utilisateurs. Le candidat recherché sera ingénieur ou titulaire d'une maîtrise informatique et devra posséder une bonne connaissance des matériels et des logiciels micro-informatiques.

Adressez C.V. et prétentions à OGAP, 208, rue de Barcy, 75585 Paris Cedex 12.

Pour assister le Directeur de la Communication

d'un des tout premiers groupes de Presse et d'Édition, nous recherchons une candidate de formation supérieure ayant déjà exercé des responsabilités dans ce domaine. Très autonome et d'une grande disponibilité, habituée aux contacts à tous niveaux, elle bénéficiera d'une large délégation pour organiser, gérer et parfois animer des réunions, séminaires, voyages (Anglais souhaités) et autres manifestations. Pragmatique, rigoureuse et attentive aux aspects pratiques et esthétiques de sa fonction, elle doit également avoir acquis une excellente aisance relationnelle, y compris dans les négociations avec les fournisseurs et prestataires de services. Enfin, elle participe à la rédaction d'un bulletin d'information bi-mensuel et à diverses activités promotionnelles. Ce poste est basé à Paris, dans un cadre particulièrement agréable. Le statut cadre et une rémunération attractive sont prévus.

ORION vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 403 289 M.

35, rue du Rocher 75008 Paris

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B. P. 221, 03 PARIS.

travail à domicile

Très belle troupe de vos maîtres et de vos enfants. Tél. : 628-12-82.

DEMANDES D'EMPLOIS

PARENTS RECH. PR J.F. 17 ans, bonne présentation, excellentes notes, maîtrise anglaise, avec 3 possible formation. Tél. le soir 001-08-77.

FORMATION - GESTION DU PERSONNEL

H. 40 ans, Autodidacte, 5 années d'expérience dans secteur industriel. Rattaché au département des ressources humaines, poste de responsable adjoint n° 1 dans les domaines suivants : recrutement, suivi des carrières, élaboration et gestion du plan de formation. De préférence, à la recherche de postes Nord-Est. Pour premier contact écrire à : M. COFFAY, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.

ASSISTANTE EN FORMATION

25 ans, études supérieures, 3 ans d'expérience professionnelle, cherche responsable (organisation de stages, recrutement et placement de stagiaires, etc.). Étude toutes propositions. Tél. : 492-95-43.

REDACTEUR

avec maîtrise de droit public. Adressez candidature + C.V. à : M. le Maire de Maisons-Alfort, B. P. 24, 94701 MAISONS-ALFORT CEDEX.

INGENIEUR ECONOMISTE DES TRANSPORTS

environ 10 ans d'expérience. Formation ingénieur spécialisée. Env. C.V. à : M. B. 132 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75003 Paris, qui transmettra.

emplois régionaux

FRANCE Société recherche PROFESSEUR

France langue étrangère, enseignant, contrat responsable recherche et réalisation matériels pédagogiques. Exp. pratique audiovisuelle et parlant anglais exigée. Envoyer C.V. détaillé à : REGIS-PRESSE sous réf. 044-718 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ORION

l'homme et l'entreprise

Organisme important, rech. FUTURS CADRES COMMERCIAUX

- Dynamisme et initiative.
- Goût du contact haut niv.
- Excellente présentation.
- Sens des responsabilités.
- Pour adultes. Au courant recherches méthodologiques.

Adressez C.V. photo sous RÉGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2^e.

ÉCOLE AU CENTRE DE PARIS recherche

PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Langue maternelle française et/ou anglaise, dipl. et exp. en français langue étrangère. Formation ingénieur spécialisée. Env. C.V. à : M. B. 132 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75003 Paris, qui transmettra.

La ville de MAISONS-ALFORT recherche

REDACTEUR

avec maîtrise de droit public. Adressez candidature + C.V. à : M. le Maire de Maisons-Alfort, B. P. 24, 94701 MAISONS-ALFORT CEDEX.

Bureau d'études rech. INGENIEUR ECONOMISTE DES TRANSPORTS environ 10 ans d'expérience. Formation ingénieur spécialisée. Env. C.V. à : M. B. 132 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75003 Paris, qui transmettra.

The working language of the World Bank is English of which a very good command is essential; working knowledge of French or Spanish is preferable. The position will be at the Bank's Headquarters in Washington, DC with international travel. The World Bank offers a competitive salary and benefits package. Please send detailed resume quoting Reference Number 4-2-FRA-0103 to:

THE WORLD BANK
Staffing Division
1818 H Street, NW
Washington, DC 20433

l'agenda du Monde

Animaux

B.O.S. chéti adultes castrés et adoptions chéti orphelins, cherchent foyers douillets et heureux de vacances. Tél. : 531-61-98 le soir après 18 h.

Antiquités

Achat tableaux, meubles, bibelots, pendules, tapisseries, etc. Tél. : 860-41-14 - 25-85-84.

Artisans

Ts trav. rénov. Te corps d'état remis neuf sept électricité, plomberie, maçonnerie, peinture, etc. sur devis. Travaux soignés. Tél. après 19 h. Curio Giovanni, 770-75-75.

Achat Livres

HENRI LAFITTE
Achat ouvrages de LIVRES. 13, r. de Buci, 6^e, 326-88-28.

Accessoires

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES

- bougies auto-radio;
- alarmes et systèmes anti-vol;
- gabots d'origine BMW, Fiat, Saab, Renault, Peugeot;
- amortisseurs KONI;
- pneus sur les services EXPORT garanti

AUTOTEC
83, avenue d'Alsace 75013, 331-73-66.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 18, r. d'Arcole, 6^e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Négoce : Claf ou Hôtel-de-Ville.

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS

Orléans, débris et bijoux anciens. 25-47-77 35, rue du Collège, 75008. Négoce Saint-Philippe-du-Roude.

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS MODERNES, BRILLANTS

ARGENTERIE - VIEIL OR PÉROU DÉPUS 1880 A Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, Étoile, 37, av. Victor-Hugo.

Carrelages

DIRECT USINES
GRD choix TILES MARQUES BOGAREL 357-09-46 + 113, av. Parmentier, Paris-11^e.

Débarras

Débarrez tous genres, caves, appartements, greniers. Tél. : 251-85-84 - 860-41-14.

Philatélie

ACHÈTEZ CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE EUROPE OUTRE-MER. T. : 388-76-86.

Cours

Introduction à l'histoire de la philosophie (adultes, débutants) par étudiant docteur. Tél. : 700-13-85.

PROFESSEUR D'ANGLAIS

Américain, donnerait cours particuliers ou dans école privée. Tous niveaux. Env. C.V. à : M. le Monde Pub., 5, rue des Saussaies, 75008 Paris.

MATH PHYSIQUE

VACANCES de PAQUES Stage intensif du 2 au 7 avril ou du 6 au 14 avril.

MATH CONTACT

16, rue du Mail, 75002 Paris. Tél. : 1238-31-85.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100% PURE LAINES
PRIX POSÉE 76 F TTC
Téléphone : 858-81-12.

Moquettes

MOQUETTES 1^{er} CHOIX
Tous types et couleurs.
Pose gratuite. Tél. : 707-15-10. BINEAU MOQUETS.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÉCILES
10^e P^{te} d'Italie, PARIS. Tourisme, repos, détente, piscine, cinéma, salle de billard, tennis, etc. Tél. : 463-88-65.

A PARTIR DE 180 F

le rouleau (7,80 m x 0,81 m)

Grand choix de coloris et de matières disponibles sur stock.

NOUVELLE collection de tapis en rouleau sur papier de couleur.

Magnifique exposition. 37, rue de Chateaubriant, 75012, 567-24-01. 27, avenue Raspail, 75007, 555-88-22. Vente par correspondance. Documentation complète et échant. contre 10 F par chèque.

de musique

PIANOS
occasion 1/4 de queue et 1/2 queue PRIX TR. INTÉRESSANT 5^e piano neuf, remis 10%. 20, rue Jean-Baptiste, Paris-11^e. Ouvert le jour 14 h à 19 h.

Minéraux

24 - 25 MARS
Spécialité internationale
VENTE - ECHANGE
MINÉRAUX
PIÈRES PRÉCIEUSES
BIJOUX - FOSSILES
De 10 h à 20 h
HOTEL PARIS-HILTON
18, avenue des Saussaies
PARIS 11^e

Particuliers

(offres)
Cède garage Père-Lachaise. Concession particulière. Tél. : (01) 35-00-16.

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer, 1100 km de Londres, dans un cadre de vacances idéal, séjour en famille ou en couple, avec pension complète et activités variées. (Nécessaire de passer par le Centre de l'Immobilier, 110, rue de la République, 75001 Paris, qui transmettra.)

25% RÉDUCTION

pour un séjour de 10 jours ou plus (hors période scolaire de Carpentras inclus).

REGENCY SCHOOL OF ENGLISH

10, rue de Valenciennes, Paris 10^e. Tél. : 463-88-65.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100% PURE LAINES
PRIX POSÉE 76 F TTC
Téléphone : 858-81-12.

Moquettes

MOQUETTES 1^{er} CHOIX
Tous types et couleurs.
Pose gratuite. Tél. : 707-15-10. BINEAU MOQUETS.

Tapis

TAPIS D'ORIENT
avec certificats d'origine
SOLDES - 50 %
Envoi contre remboursement. TAPIS POINCARÉ - 500-87-20 88, av. Raymond-Bas, Paris-18^e.

Pour les jeunes

PAQUES - GDES VACANCES
4-12 ans, petit effectif, vie familiale, activités variées, piscine, tennis, etc. YONNE Les Lunas, T. (80) 68-05-82.

Psychologie

LE CENTRE GUROJIEFF-OSPENSKY EST OUVERT. Tél. : 436-61-65.

Vacances Tourisme-Loisirs

A LOUER
En mai et juin
Port de Croissy
Près de la Seine (56)
à 50 m de la plage.
Maison avec jardin, terrasse, piscine, cuisine, salle de bain, W.C., chauffage, 2 chambres à coucher, 100 m².
Tél. : 885-81-06, le soir.

SKI DE FOND

Dans le haut Paris (T.G.V.)
Plages disponibles 1^{er} au 22 avril
Neige assurée
Yves et Liliane vous accueillent dans belle ferme du XVIII^e siècle

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS MODERNES, BRILLANTS

ARGENTERIE - VIEIL OR PÉROU DÉPUS 1880 A Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, Étoile, 37, av. Victor-Hugo.

Carrelages

DIRECT USINES
GRD choix TILES MARQUES BOGAREL 357-09-46 + 113, av. Parmentier, Paris-11^e.

Débarras

Débarrez tous genres, caves, appartements, greniers. Tél. : 251-85-84 - 860-41-14.

Philatélie

ACHÈTEZ CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE EUROPE OUTRE-MER. T. : 388-76-86.

Particuliers

(offres)
Cède garage Père-Lachaise. Concession particulière. Tél. : (01) 35-00-16.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100% PURE LAINES
PRIX POSÉE 76 F TTC
Téléphone : 858-81-12.

Moquettes

MOQUETTES 1^{er} CHOIX
Tous types et couleurs.
Pose gratuite. Tél. : 707-15-10. BINEAU MOQUETS.

Tapis

TAPIS D'ORIENT
avec certificats d'origine
SOLDES - 50 %
Envoi contre remboursement. TAPIS POINCARÉ - 500-87-20 88, av. Raymond-Bas, Paris-18^e.

Pour les jeunes

PAQUES - GDES VACANCES
4-12 ans, petit effectif, vie familiale, activités variées, piscine, tennis, etc. YONNE Les Lunas, T. (80) 68-05-82.

Psychologie

LE CENTRE GUROJIEFF-OSPENSKY EST OUVERT. Tél. : 436-61-65.

Vacances Tourisme-Loisirs

A LOUER
En mai et juin
Port de Croissy
Près de la Seine (56)
à 50 m de la plage.
Maison avec jardin, terrasse, piscine, cuisine, salle de bain, W.C., chauffage, 2 chambres à coucher, 100 m².
Tél. : 885-81-06, le soir.

SKI DE FOND

Dans le haut Paris (T.G.V.)
Plages disponibles 1^{er} au 22 avril
Neige assurée
Yves et Liliane vous accueillent dans belle ferme du XVIII^e siècle

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS MODERNES, BRILLANTS

ARGENTERIE - VIEIL OR PÉROU DÉPUS 1880 A Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, Étoile, 37, av. Victor-Hugo.

Carrelages

DIRECT USINES
GRD choix TILES MARQUES BOGAREL 357-09-46 + 113, av. Parmentier, Paris-11^e.

Débarras

Débarrez tous genres, caves, appartements, greniers. Tél. : 251-85-84 - 860-41-14.

Philatélie

ACHÈTEZ CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE EUROPE OUTRE-MER. T. : 388-76-86.

Particuliers

(offres)
Cède garage Père-Lachaise. Concession particulière. Tél. : (01) 35-00-16.

aux élections
12.000 F

11^e étage
12.000 F

10^e étage
12.000 F

9^e étage
12.000 F

8^e étage
12.000 F

7^e étage
12.000 F

6^e étage
12.000 F

5^e étage
12.000 F

4^e étage
12.000 F

3^e étage
12.000 F

2^e étage
12.000 F

1^e étage
12.000 F

0^e étage
12.000 F

SOCIAL

Renault donne le coup d'envoi aux élections des représentants des salariés dans les conseils d'administration

Renault va se distinguer le 15 mars sur le plan social en étant la première entreprise du secteur public à organiser des élections...

Par rapport aux lois Amroux, qui constituent désormais le droit commun des salariés du secteur public...

Le Parti socialiste attaché beaucoup d'importance à la mise en œuvre de cette loi de démocratisation...

société dont plus de la moitié du capital social est détenue directement ou indirectement par une société ou un établissement...

Selon les différentes catégories d'entreprises retenues, la composition des conseils d'administration sera tripartite ou bipartite...

La complexité, on la retrouve également dans la définition des électeurs puisqu'il y a, selon la nature de l'entreprise, deux corps électoraux...

disposition très particulière. Les listes électorales sont les mêmes pour tous, mais les électeurs sont répartis en deux catégories...

Les administrateurs salariés sont élus pour cinq ans au scrutin secret de liste avec représentation à la plus forte moyenne...

Si le mandat d'administrateur est incompatible avec toute autre fonction de représentation des intérêts du personnel...

(1) L'élection ne peut être postérieure au 30 juin 1984, à l'exception des sociétés anonymes filiales et co-détenues...

2 860 PERSONNES VONT QUITTER LES HOULLÈRES DU NORD - PAS-DE-CALAIS EN 1984

Le conseil d'administration des Houllères du bassin du Nord - Pas-de-Calais, réuni le 13 mars à Paris, a décidé de produire en 1984 2,6 millions de tonnes de charbon...

Outre les fermetures déjà annoncées du siège Barré à Poquecourt (Nord) et de la centrale thermique de Douchy (Nord)...

Négociations salariales REFUS SYNDICAUX A LA RATP, CHEZ RENAULT ET DANS LES BANQUES

Lors de la réunion de négociations, le 13 mars, les syndicats de la RATP ont refusé les propositions de la direction qui promettaient 5 % d'augmentation des salaires pour 1984...

A la Régie Renault, les négociations, ce même 13 mars, n'ont pas connu plus de succès, semble-t-il, et une autre réunion est fixée pour le 27 mars...

Enfin, la CFTC, seule organisation signataire de l'accord salarial dans les banques, en 1983, a décidé de ne pas signer celui de 1984...

FO DEMANDE AUDIENCE A M. MAUROY

« Je n'ai jamais connu une situation aussi bloquée » nous déclare M. Bergeron

La commission exécutive de Force ouvrière, réunie le 13 mars, a estimé que la grève des 8 et 9 mars dans la fonction publique...

A l'issue de cette commission exécutive, très dure dans sa tonalité, M. André Bergeron ne cache pas son inquiétude quant à une situation qui se dégrade à toute vitesse...

l'hypothèse d'un taux d'inflation de 5%, alors qu'en réalité elle sera de l'ordre de 7 ou 7,5 %...

Le secrétaire général de FO plaide auprès des pouvoirs publics pour qu'ils lâchent - notamment dans la fonction publique - au moins un point de pouvoir d'achat...

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include SE-U, DM, FR, etc.

TAUX DES EURO-MONNAIES

Table with columns: SE-U, DM, FR, etc. and rows for various terms like 1/2, 3/4, 1, etc.

L'immobilier

appartements ventes

Real estate listings for apartments for sale in various Parisian districts like 1st, 2nd, 3rd, 4th, 5th, 6th, 7th, 8th, 9th, 10th, 11th, 12th, 13th, 14th, 15th, 16th, 17th, 18th, 19th, 20th, 75, Yvelines, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne, Saint-Mandé.

locations meublées demandées

Real estate listings for furnished apartments for rent in Paris and surrounding areas.

villas

Real estate listings for villas in various regions like Dordogne, Gironde, Landes, etc.

fermettes

Real estate listings for farmhouses (fermettes) in various regions.

automobiles ventes

Automobile listings for BMW and GAP, including models like Coupé Gamma 79, Alfa Sud 1300 S, etc.

REPRODUCTION INTERDITE

AFFAIRES

CONVERSION INDUSTRIELLE ET DÉFICIT COMMERCIAL

Comment moderniser sans trop importer ?

Comme la relance de la consommation de 1981, la modernisation de l'appareil productif français, que le gouvernement appelle de ses vœux, risque d'alourdir le déficit commercial du pays. L'industrie hexagonale de biens d'équipement est en effet incapable de faire face en totalité à la demande d'investissements. Environ 35 % des biens d'équipement sont importés, et 49 % pour les seules machines. Pour les plus modernes d'entre elles, le chiffre est supérieur : en 1982, la France a fait venir de l'étranger 50 % de ses robots, 60 % de ses machines de conception avancées, 60 % de son informatique industrielle, 80 % de ses systèmes d'ingénierie et de conception-fabrication assistée par ordinateur (CFAO).

par ERIC LE BOUCHER

devises réduite par rapport à celle observée après la relance de 1981, mais non moins réelle. Au ministère du Commerce extérieur, on souligne que « cela tombe mal, au moment où nos exportations, en particulier celles liées aux grands travaux, vont baisser ». On précise que, en sus, « on importe des équipements de RFA, des États-Unis et de plus en plus du Japon, c'est-à-dire des pays développés, vis-à-vis desquels nous sommes déjà très déficitaires ». Le ministre de l'économie, des finances et du budget partage la même crainte, et ajoute : « Comme on ne peut ralentir la modernisation, objectif prioritaire, au cas où les importations dérapent, il n'y aura d'autre solution que de renforcer la rigueur... »

Développer une offre française

Le « taux de pénétration » du marché intérieur dans la « production », dont on voudrait équiper toutes les entreprises manufacturières, atteint au total 65 %, selon M. Joël Le Quément (1). Scématisiquement, plus l'équipement fait appel à des technologies de pointe, plus les importations sont fortes.

Le dilemme alors posé par la modernisation des entreprises n'est pas mince. Si l'on tient, comme le gouvernement, à modifier durablement les caractéristiques de la croissance française, de telle façon qu'elle provienne plus des investissements que de la consommation, le redressement du déficit commercial en sera rendu plus délicat. L'INSEE le soulignera récemment (2), en remarquant que « le contenu en importation » des investissements industriels était plus fort que celui des biens de consommation. D'où, selon l'institut, la nécessité pour la France d'une croissance durablement inférieure à celle de ses principaux partenaires.

A l'évidence, seule une industrie renouée et compétitive assurera, à terme, l'équilibre des échanges et du franc. Mais, dans l'immédiat, et sans doute pour deux ou trois ans, le cap à franchir est périlleux.

Des prévisions précises sont difficiles à faire. Les investissements en équipements représentent a priori un volume (130 milliards de francs) très inférieur à celui de la consommation des ménages en biens « susceptibles d'être importés » (environ 600 milliards en 1982). Même si les taux d'importation sont différents (35-50 % contre 25 %), accroître les premiers provoquera une sortie de

La question est donc posée. Comment y répondre ? On peut d'abord encourager les entreprises à « acheter français ». La question d'un certain protectionnisme, évacuée trop rapidement du débat économique, se reposerait-elle ? Oui et non. En matière d'investissements, tous les pays sont protectionnistes, ne serait-ce qu'en ce qui concerne les investissements publics, et ne serait-ce aussi que parce que nombre des aides à l'investissement versées par les États aux entreprises comportent des conditions officielles (3) d'achat de matériel national. Mais la France ne fabrique pas tout, et il ne peut être question de bloquer les robots japonais à Poitiers, sous peine de nuire à l'objectif même de compétitivité du pays. À l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), qui gère le fonds industriel de modernisation (FIM), la consigne reçue n'est d'ailleurs pas celle-là. Si l'on y encourage à acheter français, on ne bloque aucun projet bâti autour de machines étrangères (et ils sont, paraît-il, nombreux), craignant que l'industriel ne renonce purement et simplement à celui-ci. La marge de manœuvre protectionniste est plus qu'étroite.

Reste alors à développer rapidement l'offre française. Le gouvernement, qui a multiplié les plans sectoriels, n'en a arrêté que deux sur les biens d'équipement : le plan machine-outil et le programme pro-

ductique. Le premier, défini en 1982 pour trois ans (2,4 milliards de francs d'aides de l'État sur la période), est loin d'avoir atteint ses objectifs, il est vrai optimistes. La croissance de la production nationale de machines-outils à commande numérique devait être de 40 % par an.

Le second, qui comprend et élargit la robotique à l'ensemble des équipements avancés, devait être le « grand » plan de M. Chevènement, avant d'être la priorité absolue de M. Fabius. Le programme productif, qui est resté dans les tiroirs plus de dix-huit mois, puis s'est finalement réduit aux aides du FIM : huit milliards de francs de prêts bonifiés sur 1983 et 1984 et cinq milliards au-delà. Le FIM devait avoir deux volets : un volet « demande » (prêts aux entreprises qui s'équipent) et un volet « offre » (prêts aux entreprises qui produisent les équipements de production). Or il s'avère que le second est... pratiquement vide. Les grands groupes y ont déposé ou y déposeront des dossiers, mais les petits constructeurs ne prennent pas le risque de développer de nouveaux matériels avec de simples prêts bonifiés quand ce sont les fonds propres qui leur manquent. Preuve en est qu'ils orientent tous leurs dossiers vers les « aides à l'innovation » de l'ANVAR, autre guiche qui distribue, lui, des « avances remboursables en cas de succès ». Ce procédé fonctionne mieux, mais l'enveloppe est ici limitée (quelque 200 millions de francs l'an passé attribués à la productive).

On peut alors s'interroger a posteriori sur le choix gouvernemental de consacrer finalement plus de fonds publics à la machine-outil qu'aux équipements avancés. N'y a-t-il pas meilleur choix possible ? N'est-il pas de temps, comme le propose le rapport du IX^e Plan, de reconsidérer le secteur de la mécanique, abandonné à son sort depuis 1981 ?

Il existe d'autres procédures de soutien public, mais, même en comptabilisant l'aide à la recherche et les sommes distribuées aux firmes nationalisées, il est peu probable que l'on atteigne l'enveloppe de 6,8 milliards de francs, sur la période 1984-1988 (dont 1,15 milliard de francs en 1984), de « financements budgétaires » inscrits pourtant comme programme prioritaire d'exécution (PPE) n° 1 au IX^e Plan.

Alors que d'autres pays (le RFA, notamment) définissent de nouvelles politiques ambitieuses dans ce domaine, la France manque d'entreprises (voir encadré) et ne se donne pas les moyens pour combler son retard dans l'offre d'équipements avancés.

Le choix gouvernemental, en définitive très libéral, se limite à l'aide à l'importation. Il n'est pas trop tard pour corriger le tir, mais, pour l'heure, la politique industrielle suivie, ni plus exactement l'absence de politique en matière d'offre, apparaît incohérente avec le choix gouvernemental de modernisation industrielle.

(1) L'Usine du futur proche. Agence de l'Informatique, diffusion Hermès.
(2) Dans « Une projection de l'économie française à l'horizon 1988 », Economie et Statistique, décembre 1983.
(3) Officielles parce que contraignant aux règles du GATT et, en Europe, à celles du traité de Rome.

L'OFFICE QUEST-ALLEMAND DES CARTELS POSE DES CONDITIONS A LA REPRISE DE GRUNDIG PAR PHILIPS

Craignant que les deux groupes fusionnés n'exercent une influence dominante en RFA dans... les machines à dicter, l'Office allemand des cartels pose des conditions à la reprise de Grundig par Philips. Philips possède en effet 20 % du marché ouest-allemand de ces matériels et Grundig 30 %. L'Office demanderait que Grundig se sépare de cette activité, lui accordant toutefois un délai de deux ou trois ans pour réaliser ce « désinvestissement ».

Par ailleurs, l'administration allemande pourrait exiger que Philips cède les 15 % qu'il détient dans Löwe Opta, petit constructeur de téléviseurs. Les appréhensions de l'Office des cartels sont pour le moins surprenantes puisqu'on s'attendait à un examen de sa part sur les marchés des téléviseurs et des magnétoscopes et non sur le terrain (marginal) des dictaphones. Thomson s'était vu refuser le rachat de Grundig l'an passé et Philips s'était ensuite porté acquiescent.

La conjoncture automobile

DÉCLIN DE RENAULT SUR UN MARCHÉ FRANÇAIS DÉPRIMÉ

Le marché automobile français a continué, en février, d'être déprimé, avec une chute de 8,7 % des immatriculations de voitures neuves par rapport à février 1983, selon les statistiques provisoires publiées par la Chambre syndicale des constructeurs automobiles. Les marques étrangères résistent cependant mieux que les firmes nationales à la contraction du marché. Avec 47 060 immatriculations, elles ne sont en baisse que de 0,8 % et ont croisé à leur tour le seuil de 34,8 % en février et 35,3 % sur janvier-février.

Le déclin de Renault est, il est vrai, spectaculaire. Avec 41 161 immatriculations, la Régie est en baisse de 25,2 % en février et de 18,8 % sur les deux premiers mois de l'année. Sur cette même période, elle ne détient plus que 30,9 % du marché français (30,4 % en février), son niveau le plus bas depuis plusieurs années. Avec ses problèmes déjà connus et analysés de gamme de véhicules, Renault a, en plus, fortement diminué ses stocks de voitures d'occasion pour alléger les charges financières de son réseau et préparer le lancement de la R-25. Il y aurait donc eu, selon la Régie, transfert de ventes du neuf vers l'occasion.

C'est une raison semblable qui expliquerait que Citroën a chuté en février de 12,6 % avec 17 710 immatriculations. En revanche, Peugeot, grâce à 205, se porte bien avec une augmentation des ventes de 29,6 % en février (+ 22,7 % sur les deux premiers mois de l'année). Quant à Talbot, après un mois de janvier, consécutif aux grèves, catastrophiques (- 66,4 %) il retrouve une « pente » plus naturelle (si l'on peut dire) à - 24,1 %.

Globalement, pour les deux premiers mois de l'année le groupe PSA (Peugeot, Citroën et Talbot) avec 33,8 % du marché devance momentanément Renault de trois points, mais reste nettement en deçà des voitures étrangères.

Coopération entre Renault et Bull

ACHETER FRANÇAIS

Bull et Renault ont signé, le 12 mars, un protocole d'accord fixant le cadre d'une collaboration à moyen terme en matière de fourniture de services et d'équipements d'informatique et de bureautique. « Jusqu'à présent, Renault ou chez Renault, nous étions très limités », explique un responsable français de systèmes d'information, de l'outil traditionnel de gestion à la conception assistée par ordinateur. Par cet accord politique entre deux firmes publiques, Renault va donc acheter français. Bull devrait ainsi progressivement se substituer à IBM, y compris dans les filiales étrangères de Renault, comme principal fournisseur de la Régie dans ce domaine.

BOUSSAC : 400 MILLIONS DE FRANCS D'INVESTISSEMENTS ET DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Le conseil d'administration de la Compagnie Boussac-Saint Frères (CBSF), qui était réuni le 13 mars à Paris, a adopté « le programme d'investissements pour 1984 », indiquant que des décisions seront prises dans la direction. Le communiqué constate aussi « la volonté conjointe de la Compagnie et de son actionnaire principal » (les pouvoirs publics), pour mener à son terme « l'achèvement de la restructuration de l'entreprise ».

L'adoption du plan d'investissements de 402 millions de francs entraine, en fait, la suppression d'environ 1 800 emplois dans l'entreprise en 1984.

D'autre part, le communiqué de la direction ne fait pas mention de l'octroi par les pouvoirs publics d'un prêt à long terme portant intérêt de 4,75 %. Cette avance a été consentie par l'État afin de permettre à la compagnie d'honorer ses échéances au cours des prochains mois. Elle sera régularisée une fois que la politique d'ensemble de la CBSF aura été définitivement arrêtée. Quand ? Pas avant plusieurs mois. Il faut préalablement que soient connues - au plus tard à la fin d'avril - les conclusions de la mission confiée par le gouvernement à M. Georges Flescoff portant sur l'application des accords passés en juillet dernier entre la CBSF et M.M. Willot. Sont-ils ou non juridiquement recevables ? (Le Monde du 3 mars) - A. T.

PRODUCTIQUE

CGE, Matra, Renault et Schneider face aux géants étrangers

Le voyage du président de la République à Bordeaux, chez Lectra-Systèmes, le 19 octobre 1982, avait mis en lumière une entreprise de pointe dans le secteur des équipements pour l'industrie textile. Un exemple ou une exception ? Il est difficile de le savoir, mais, à se reporter aux statistiques du commerce extérieur, la seconde hypothèse apparaît pour l'heure, malheureusement, la bonne : 85 % des équipements avancés sont importés.

Quand bien même, d'ailleurs, admettrait-il un humus de petites entreprises innovatrices, le problème n'en serait pas résolu pour autant. Le marché de la productique est mondial, et ses acteurs, américains ou japonais, sont des grands groupes : General Electric, IBM, Westinghouse, Fujitsu, Hitachi, Sanjyo, Kawasaki, qui, d'ailleurs, multiplient les accords entre eux. Dans ce secteur, comme dans les industries de pointe en général, le critère de « taille » est déterminant pour financer tant le recherche-développement indispensable que l'extension des réseaux commerciaux. « Seuls les grands groupes intégrés peuvent permettre de relever le défi productique », notait le BIPE (Bureau d'information et de prévisions économiques) dans son rapport remis au gouvernement l'an passé.

La France mise sur Renault, la CGE, Matra et sur le groupe privé Schneider. Mais aucun de ces groupes n'est en mesure de faire de la productique sa priorité numéro un.

La CGE ne marque pourtant pas d'écarts dans l'ensemble des secteurs mécanique, électrique et électronique avec CGEE-Alsthom, CEM, CGA, Ciles, CGMS, CIT-Alcatel. Ils vont - enfin - être coordonnés, le groupe rompu pour l'occasion avec sa politique de gestion décentralisée. La CGE estime devoir investir 400 à 600 millions de francs par an dans la productique pour figurer parmi

les grands mondiaux et se tourner vers l'étranger... qui hérite. La CGE n'a-t-elle pas déjà assez à faire avec les télécommunications et l'énergie électrique ? N'avait-elle pas promis, dès 1978, de devenir un géant de la bureautique ? Engagement non tenu. Bref, les rapports entre l'État et le groupe sont empreints de méfiance.

Matra, bien armé sur les équipements d'assemblage et la conception assistée par ordinateur (CAO), avec notamment Sommel, Metra Datavision et Robotics (en création), a hélas les mêmes problèmes. Le groupe de M. Lagarrère ou, cas derrière cas, « les yeux plus grands que le ventre » (Le Monde du 17 février 1984). Ses ambitions demeurent sérieuses mais d'ampleur limitée : la productique ne concerne que trois cents personnes chez Matra.

Renault Schneider, dont on connaît les débâcles financières avec sa filiale Crosrot-Loire, et surtout Renault. La Régie compte sur 1 milliard de francs entre 1984 et 1988 pour développer sa filiale Renault-Automation 1,9 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1983). La moitié sera trouvée par autofinancement ; 500 millions seront apportés par la maison mère et 200 millions grâce à un cocktail d'aides (FIM, FDES, ANVAR). En outre, la Régie devrait installer une nouvelle usine (deux cents emplois créés) à Denain, « pôle de conversion » touché par la crise de la sidérurgie, et y recevoir quelques crédits supplémentaires. Peut-être la meilleure carte française en productique, Renault, a pourtant comme priorité de construire des automobiles. Les deux objectifs ne sont pas contradictoires, mais ils risquent de forcer la Régie à se spécialiser sur les équipements lourds et chers, dont elle a besoin pour elle-même, laissant de côté les matériels standards, utiles à la majorité des entreprises manufacturières.

E.L.B.

La CGC et Dunlop. - La CGC est favorable aux propositions de Sumitomo pour reprendre Dunlop France, mais ses sections syndicales déplorant la « lenteur excessive des pouvoirs publics » à autoriser cet investissement étranger en France et à négocier un plan social.

Elles assurent qu'en dépit des sévères réductions d'effectifs le personnel d'encadrement s'engage à contribuer activement au sauvetage de la société.

Honeywell choisit la télématique du Groupe français d'Informatique (GFI). - Le constructeur américain d'ordinateurs Honeywell a passé un accord avec le Groupe français d'Informatique (GFI) pour distribuer des systèmes télématiques aux États-Unis, qui comprendront les progiciels (c'est-à-dire des programmes standard) de GFI et des terminaux français. GFI, filiale à 60 % de la Société des pétroles BP, emploie mille personnes et réalise un chiffre d'affaires de 400 millions de francs. - (AFP.)

PRIX

LA HAUSSE DES PRIX EN FÉVRIER

Prévisions et calculs

Le ministre de l'économie et des finances estimait, mardi 13 mars, que la hausse des prix en février ne serait pas inférieure à celle de janvier, qui avait été, rappelons-le, de 0,7 %. Avant même de connaître l'indice provisoire que doit publier l'INSEE, M. Delors a expliqué aux journalistes de la presse économique les raisons pour lesquelles il n'espérait pas un ralentissement de l'inflation dès le second mois de l'année.

Selon le ministre, le premier semestre enregistre traditionnellement des hausses de prix plus fortes qu'au second semestre, ce qui s'est vérifié en 1983, où les prix ont progressé de 5,3 % au cours des six premiers mois, et de 3,8 % les six derniers mois. M. Delors estime que l'écart entre les deux semestres sera plus fort en 1984 qu'en 1983 du fait que cette année concorde sur les premiers mois à la fois les hausses des tarifs publics, les conséquences de certaines difficultés climatiques (qui ont affecté les prix des fruits et légumes) et les répercussions des dernières hausses du dollar (au cours des trois derniers mois de 1983, le dollar américain a augmenté à Paris de près de 5 %).

On continue de penser, Rue de Rivoli, que les difficultés rencontrées en début d'année ne remettent pas en cause l'objectif officiel de 5 % de hausse des prix pour 1984.

Ces indications données par le ministre ont incité plusieurs journaux à annoncer comme officielle une hausse de 0,7 % en février. La confusion est totale. A l'heure où M. Delors s'exprimait, mardi 13, l'INSEE n'avait encore « sorti » aucun résultat de ses ordinateurs. Les tout premiers chiffres ne devaient être connus des

techniciens de la statistique que mercredi 14 mars dans le journal, communiqué au cabinet du ministre et publiés quelques heures plus tard.

Les calculs provisoires de l'INSEE sont généralement connus en milieu de mois, le chiffre définitif étant publié - après vérification - une dizaine de jours plus tard. Voilà pour les calculs effectués à partir des relevés de prix opérés chaque mois dans les magasins par les enquêteurs de l'INSEE.

Les prévisions sont une toute autre chose. Différents services du ministère de l'économie et des finances tentent, plusieurs mois à l'avance, d'estimer la hausse des prix. Ces prévisions sont faites à partir des répercussions qu'auront telle hausse des tarifs publics, telle hausse de prix accordée aux constructeurs automobiles, aux médecins, aux produits agricoles, etc. Ces hausses sont intégrées à la tendance des derniers mois qu'elles modifient plus ou moins.

L'expérience prouve que ces prévisions sont assez souvent proches - à un ou deux dixièmes près - de la hausse réelle de l'indice telle qu'elle ressort des calculs de l'INSEE. Mais il arrive aussi que les prévisions soient largement démenties par les faits - c'est-à-dire par l'indice. Les prévisions prennent en effet mal en compte les retournements de tendance, les spéculations, les anticipations...

En l'état actuel des choses et sauf surprise, on peut effectivement prévoir, compte tenu des relevements de tarifs de l'essence et de l'électricité notamment, une hausse en février du même ordre de grandeur que celle de janvier. Mais nul ne peut en savoir plus...

(Publité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DES LANDES
PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Autoroute A-64 - Bayonne - Tarbes Est

Section Bayonne - Orthez

Modification du tracé entre l'échangeur de Peyrehorade et la limite des communes de Saint-Criq et de Lahontan

Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique

Les préfètes des Landes et des Pyrénées-Atlantiques communiquent : Il est rappelé au public que l'enquête préalable à la modification du tracé de l'autoroute A-64 entre l'échangeur de Peyrehorade et la limite des communes de Saint-Criq et de Lahontan sur le territoire des communes de Oxygave, Sorde-Abbaye, Saint-Criq-du-Gave (Landes) et Camas, Lersin (Pyrénées-Atlantiques), ouverte le 14 mars 1984 au Préfet des Landes et les Pyrénées-Atlantiques sera close le 20 avril 1984.

Les dossiers subsidiaires d'enquête déposés dans les sous-préfetures d'arrondissement et les mairies des communes concernées par le projet seront clos à la même date.

Mont-de-Marsan, le 21 février 1984

INSTITUT DE GESTION SOCIALE

2^e CYCLE GESTION DE PERSONNEL

12 mois de formation de haut niveau
7 mois de stages spécialisés en entreprise

L'admission est réservée aux titulaires d'un DEUG, DUT, BTS ou 2 ans de Prépa.

Prochaine session de recrutement : 6 avril 1984

Nom : _____
Age : _____
Diplôme : _____
Adresse : _____

souhaite recevoir une brochure détaillée du 2^e cycle Gestion de Personnel

IGS
63, avenue de Villiers, 75017 PARIS
Etablissement privé d'enseignement supérieur

Joël Molito

LOGEMENT

Le patrimoine malade de la copropriété

Nous avons observé, en passant en revue l'histoire variée des acteurs de la copropriété, que cette « démocratie de fait », instaurée par la loi de 1965, est un édifice fragile (*Le Monde* du 14 mars.)

Il avait acheté ce petit quatre-pièces dans un vieux immeuble du centre-ville. Pour aménager une belle salle de séjour, il a décidé de supprimer une des cloisons ; ce n'était pas un mur porteur, il l'avait vérifié. Sans consulter ni le syndic ni l'architecte de l'immeuble (il y en avait un), il a donné des ordres à son maçon, qui les a exécutés : il a pu installer le grand canapé-banquette dont il rêvait. Mais, chez les voisins, les ennuis ont commencé : la cloison, dans l'appartement du dessus, s'est affaîssée, se lézardant légèrement, et les planchers se sont incurvés. Dans l'appartement du dessous, la porte ouverte dans cette cloison s'est trouvée bloquée.

Tel autre, jugeant inesthétiques les nombreux tuyaux qui traversaient une pièce de son nouvel appartement, les a purgés et simplement fait caler pour organiser son propre circuit de chauffage. Ce faisant, il avait mis hors d'état de fonctionner le circuit collectif, qui est classé dans les parties communes.

C'était l'été. L'hiver venu, les habitants des étages supérieurs se sont aperçus qu'ils ne pouvaient être chauffés. Il a fallu trois mois au syndic pour réussir, au milieu des gémissements et de la fureur, à rétablir le calme et le éreinté nyctagème du propriétaire fautif. Ces deux anecdotes (authentiques) ne sont que des exemples extrêmes de la naïveté et de l'égoïsme de trop de nouveaux copropriétaires, comme

de leur indifférence à l'égard du patrimoine commun.

Cette indifférence commence dès l'acquisition d'un appartement en copropriété. Le futur acquéreur s'intéresse à la partie privative, certes, à l'ensevelissement et à la distribution de l'appartement, aux travaux de peinture et de tapisserie qu'il devra entreprendre. Il s'intéresse à la rigueur à la peinture de l'escalier et au tapis qui le recouvre. Mais il est rarement qu'il rende visite au syndic de l'immeuble pour demander des renseignements aussi essentiels que l'état d'entretien du gros œuvre de l'immeuble (murs, descentes d'eau usées, toiture) ou le nombre de « millimètres » attachés au « lot » qu'il va acquérir. Lors de la division d'un immeuble en copropriété, une expertise établit la valeur vénale de chaque lot et lui attribue en conséquence un certain nombre de millimètres, qui correspondent à la quote-part de charges communes dont le copropriétaire aura à s'acquitter. Chacun est donc propriétaire de son propre appartement (y compris les balcons, auxquel il faut ajouter parfois une cave et une chambre de service), et copropriétaire des parties communes (murs, toiture, escaliers, ascenseurs, couloirs, cour, espaces verts, etc.).

Tout au plus se renseigne-t-on auprès de l'agent immobilier ou du vendeur de l'appartement sur le montant mensuel des charges... Et pourtant... Pour un trois-pièces, en cas de gros travaux à entreprendre, d'un montant de 500 000 francs par exemple, il n'est pas indifférent de savoir qu'on aura 30 millimètres de ce montant à payer (soit 15 000 francs) ou 180 millimètres (90 000 francs)...

Que des éléments de confort aient été rajoutés (chauffage central, ascenseur) ne transforme pas automatiquement cette répartition : pourtant la part de chacun en matière de chauffage, par exemple, est d'avantage fonction du nombre de radiateurs, de la surface ou du volume des pièces à chauffer que de la valeur vénale qui, antérieurement à son installation, a permis à un expert de répartir les millimètres. Seulement, dans les copropriétés antérieures à la loi de 1965, et si la nouvelle répartition des charges n'a pas été adoptée en même temps qu'a été décidée l'installation du nouvel équipement collectif, il faut... l'unanimité des voix pour changer la répartition initiale. Jamais le copropriétaire bénéficiant de cet état de choses ne votera une telle résolution. Parfois le tribunal tranchera mais il pourra aussi décider que l'action menée en justice intervient trop tard puisque la loi est très précise à ce sujet : dans les cinq ans suivant la publication du règlement de copropriété ou dans les deux ans à compter de la première mutation à titre onéreux.

C'est dire la toute-puissance de l'assemblée générale. Son fonctionnement est complexe. Selon la nature des décisions à prendre, il existe quatre règles de majorité différentes (voir encadré ci-contre). Les décisions d'entretien des parties communes sont prises à la majorité simple des présents et représentés ; Mais les « améliorations » devront être décidées à la majorité qualifiée (article 26). Cette règle semble parfaitement justifiée, mais, dans la pratique, on aboutit à des aberrations. Lorsqu'une chaudière de chauffage central est hors d'usage, son remplacement, qui est de l'entretien, relève de la majorité simple. Mais il est souvent de bon sens d'en profiter pour en installer une plus

II. - Une toute-puissance stérile

par JOSÉE DOYÈRE

performante, plus moderne, voire de changer le carburant employé. Or de tout cela n'est prouvable, jamais, s'agit dès lors d'une « amélioration ».

Plus exaspérant encore : le vote décidant la réfection intégrale d'une toiture relève de la majorité simple, tandis que l'installation de l'antenne collective de télévision qui, en diminuant le nombre des allées et venues pour pose et réparation d'antennes individuelles, rallongera considérablement la durée de vie de la nouvelle toiture, est considérée comme une amélioration. Or l'antenne collective de télévision ne coûte pas cher en regard des frais de réfection d'une toiture. Fort heureusement, la jurisprudence semble s'établir en faveur de décisions de bon sens : un jugement du tribunal de Versailles (1) a admis qu'on puisse décider à la majorité simple du remplacement de portes de garage véniennes par des portes automatiques.

Manque de concurrence

Les travaux d'entretien sont la grande affaire d'une copropriété, qu'il s'agisse de la peinture des escaliers ou des interventions sur le gros œuvre, beaucoup plus coûteuses. Un des reproches les plus fréquents faits par les copropriétaires mécontents à leur syndic (et au conseil syndical s'il en existe un) est de négliger les possibilités de la mise en concurrence des entreprises, de faire travailler toujours les mêmes, alors qu'on trouverait sans doute, ailleurs, des entreprises moins disantes. Le « suivez mon regard » plein de sous-entendus à base de « faveurs », voire de pots-de-vin, est lourd de dif-

famation inexprimée. Car rien de tout cela n'est prouvable, jamais, par définition.

C'est un fait que le syndic et l'architecte d'un immeuble préfèrent s'adresser régulièrement aux mêmes entreprises, souvent deux ou trois de chaque « corps d'état » (maçonnerie, plomberie, électricité) qu'ils ont l'habitude de faire travailler dans plusieurs immeubles. Leurs raisons d'agir ainsi sont variées. Tout d'abord, ils déplacent ces entreprises à longueur d'année sur simple coup de téléphone pour de petites réparations (une manivelle à changer, un robinet qui fuit dans la cave...). Lorsque des travaux importants sont décidés, les entreprises prendront très mal qu'on ne leur donne pas la préférence : le syndic sait très bien dans ce cas que les interventions multiples nécessiteront alors de multiples appels, seront faites avec beaucoup de retard et avec mauvaises volontés évidentes. Les factures s'alourdiront aussi.

Une épargne collective

Il est pourtant possible, pour le syndic de copropriétaires décidé à entreprendre des travaux importants, de constituer collectivement une épargne susceptible d'en rendre supportable le coût. Ainsi, existe un « compte épargne copropriété » qui rapporte 7,5 % durant la période de dépôt et ouvre droit à un prêt de 12 % dès le dix-neuvième mois. Ce système a été mis au point par la Banque de la Hérisson (3). Peut-être existe-t-il d'autres systèmes, mais les syndics restent discrets là-dessus. Toujours est-il que, l'absence de soutien financier de la responsabilité juridique qui est la sienne, et le nouvel arrivant pouvant se montrer récalcitrant.

puissance de l'assemblée reste trop souvent stérile.

Une fois votés, les travaux ne sont pas pour autant entrepris. L'avis est ici unanime : la loi de 1965, en donnant de multiples possibilités de recours aux absents ou aux opposants, a fait de la copropriété le lieu privilégié des procéduriers. Malheur à l'immeuble où l'un des propriétaires est un éhichancier, toujours prêt à engager une procédure, armé préférentiellement de la minorité. S'il est des abus de majorité, il est aussi des abus de minorité. Si un procès a abusivement été intenté par un minoritaire éhichancier, celui-ci le perdra, jurisprudence aidant. Mais l'encombrement des tribunaux est tel que cette victoire juridique se doublera d'une défaite économique : tout sera à recommencer avec les entreprises, les coûts auront renchéri, la situation économique des uns et des autres aura évolué - et pas toujours dans un sens favorable. - des appartements auront changé de mains, le vendeur (bien que devant acquiescer ce qui a été voté par lui ou malgré lui) n'étant pas *de facto* prêt à endosser financièrement la responsabilité juridique qui est la sienne, et le nouvel arrivant pouvant se montrer récalcitrant.

Résultat : l'état du patrimoine en copropriété ne cesse de se dégrader...

Prochain article :

III. - Les majorités introuvables

(1) En date du 18 juin 1980, *Gazette du Palais* du 28 octobre 1980.
(2) ANAH, 17, rue de la Paix, Paris (2^e). Tél. 261-57-23.
(3) 16, rue de La Ville-Évêque, 75384 Paris Cedex 08. Tél. 265-35-13.

Les quatre majorités

Les décisions de l'assemblée générale (qui a lieu obligatoirement une fois par an) sont prises de façon différente, selon leur nature, et non selon les investissements qu'elles engagent :

● **La majorité simple** (art. 24) est celle des présents et représentés (ceux qui ont envoyé leur mandat). Elle est de règle pour toutes les décisions simples, en particulier les dépenses d'entretien.

● **La majorité qualifiée** (art. 25) est celle des voix de tous les copropriétaires. Elle est requise pour la désignation ou la révocation du syndic, pour les modalités de réalisation et d'exécution des travaux obligatoires (comme le ravalement, par exemple), les travaux de régulation et d'équilibre des installations de chauffage, etc. Faute de décision, une autre assemblée statue sur les mêmes points à la majorité simple de l'art. 24.

● **La double majorité** (art. 26) est celle des membres du syndicat, représentant au moins les trois quarts des voix. Elle est nécessaire pour les « travaux comportant transformation, addition ou modification ».

● **L'unanimité** (art. 26, dernière alinéa et jurisprudence) est nécessaire pour « altérer les parties communes dont la conservation est nécessaire au respect de la destination de l'immeuble ». De plus, elle est nécessaire pour la création d'un parking dans une cour, pour changer la répartition des millimètres, pour la suppression d'un chauffage collectif...

Un système bureautique, ça ne doit oublier personne.



Exxon Office Systems. La bureautique pour tous.

Exxon Office Systems a abordé la bureautique à partir d'un concept simple : un système de traitement de l'information doit pouvoir intégrer tous les collaborateurs de l'entreprise. Tous.

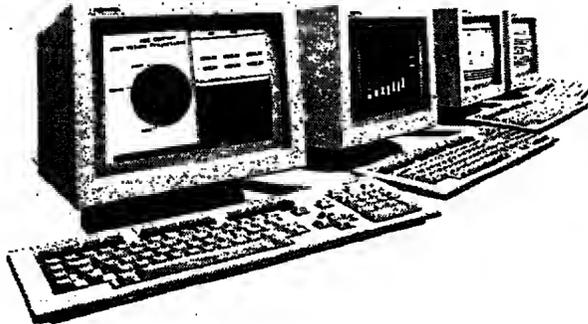
La nouvelle Série Exxon 700 offre au dirigeant, au gestionnaire, au cadre et à la secrétaire un poste de travail immédiatement efficace.

Le système intégré Exxon Série 700 permet de travailler textes, graphiques, tableaux ou fichiers. La haute résolution de son écran graphique permet de disposer de plusieurs fenêtres et de passer simultanément d'un travail à l'autre. L'Exxon Série 700 peut, en plus des imprimantes traditionnelles, recevoir en périphérie l'imprimante à jet d'encre Exxon 965 ou une table traçante à 6 couleurs.

Comme les postes de travail de la Série Exxon 500, le système Exxon Série 700 peut être relié au multiposte Exxon Série 8400 basé sur le système d'exploitation Unix*, un des plus solides standards de l'avenir : c'est la possibilité de courrier électronique, d'archivage et de consultation de tous documents.

Il est bien entendu compatible avec la gamme existante des Exxon 500 et totalement évolutif : être simple, c'est vous garder la possibilité permanente, sûrement et pas à pas, d'aller vers le futur et d'y entrer sans secousses. C'est la vraie promesse et la vraie signature de notre société et de nos produits : le futur... sans le choc.

*Marque déposée Bell Labs.



Exxon Office Systems
Les Mercuriales
40, rue Jean-Jacques - 93176 Bagnolet Cedex
 Veuillez m'appeler pour une démonstration.
 Veuillez me faire parvenir une documentation détaillée sur le système de bureautique et de gestion Exxon.

Nom _____
Fonction _____
Société _____
Adresse _____
Tél. _____

EXXON OFFICE SYSTEMS
Le futur... sans le choc.

BRAZIL
ELETRORÁS - II POWER DISTRIBUTION PROJECT
(LOAN N° 2364-BR)

ELETRORÁS - ELETRICIDADE DE SÃO PAULO S.A.
ELETRORÁS - ELETRICIDADE DE SÃO PAULO S.A. is a beneficiary under loan N° 2364-BR, obtained through Central Elétrica Brasileira S.A. - ELETRORÁS, from the INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT - IBRD - to cover part of the electrical distribution expansion programme planned for the years 1984/1987.

During the next 12 months ELETRORÁS will issue invitations for international bidding for the supply of equipment, material and services grouped as follows:

ITEM N°	MATERIAL DESCRIPTION	ESTIMATED VALUE (US\$ - MILLION)
1	Aluminium conductors (ACSR, ASC)	3.8
2	Aluminium conductors insulated	1.1
3	Disconnecting Switches-break-type (15 KV) and Fuse Disconnecting Switches (100 amp)	1.0
4	Line Supports	8.8
5	Distribution Transformers (single and three phase)	6.8
6	Weather Mirrors	3.0
7	Metallad Switchgear (15 KV)	4.9
8	Miscellaneous	2.8
		30.0

Suppliers and manufacturers from member countries of IBRD, Switzerland and Taiwan who wish to be included in a mailing list to receive invitations to participate in the bidding for the above mentioned items are requested to state in writing in which items they are interested, addressing their communication as follows:

ELETRORÁS - ELETRICIDADE DE SÃO PAULO S.A.
IBRD LOAN N° 2364-BR
ATT: SUPERINTENDENCY FOREIGN SUPPLY
Av. Brigadeiro Luiz Antonio, 1813 - 9° andar
01317 - São Paulo - BRAZIL

AGRICULTURE

APRÈS L'ACCORD DE BRUXELLES SUR LA RÉDUCTION DE LA PRODUCTION DE LAIT

Les milieux agricoles expriment leur désapprobation

En attendant la prochaine réunion des ministres de l'agriculture des Dix, le 16 mars à Bruxelles, pour poursuivre leurs négociations sur les prix, le monde agricole français réagit défavorablement à l'accord sur la réduction de la production de lait : six cents producteurs ont manifesté mardi à Chartres (Euro-et-Loir), et en Bretagne, des délégations se sont rendues dans les préfectures des quatre départements pour déposer des motions de protestation.

M. Louis Perrin, président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) « déplore vivement que l'accord de Bruxelles soit parti », et affirme que, s'il devait être entériné, il « marquerait pour la première fois un coup d'arrêt inacceptable à l'expansion de l'agriculture ». Quant à la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), c'est son congrès, qui se tient du 20 au 22 mars à Versailles, au lendemain du sommet européen, qui décidera des actions à mener, a

déclaré son président, M. François Guillaume.

Le RPR estime que M. Rocard a engagé l'agriculture française « dans la voie de la récession et du déclin », tandis que le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, ancien ministre de l'agriculture, déclare que cet accord « aggravera les difficultés économiques de certaines régions et des éleveurs ». M. Michel d'Ornano, ancien ministre de l'industrie, et président du conseil régional de Basse-Normandie, a critiqué, à Caen (Calvados), l'accord intervenu, jugeant que la France, premier producteur de lait européen, « consentait le plus grand sacrifice ».

Enfin, M. André Lajoie, président de la Fédération nationale d'exploitants agricoles, juge « inacceptable » les décisions européennes, puisque, dit-il, « il y a d'autres solutions pour maîtriser la production laitière en appliquant simplement les règles communautaires ».

Faire vite

La France va-t-elle assister, dans les jours ou les semaines qui viennent, à une réelle flambée de colères des agriculteurs, à une guerre du lait ? La désapprobation des responsables des organisations syndicales agricoles, qui expriment les inquiétudes des producteurs, est-elle plus classiquement préventive, dans l'attente à la fois de la fixation du prix du lait et de l'annonce des méthodes d'application des quotas limitant la production ?

Nul doute que dans les régions très fortes productrices ces méthodes devront être plus finement adaptées. La Bretagne, dont on estime la collecte de 1983 à plus de 5 milliards de litres, et les Pays de la Loire, où elle a approché les 4 milliards, représentent à elles seules 36 % de la collecte nationale, tout en étant des régions où les petites exploitations forment une nouvelle adaptation de la réduction de la production serait sans doute plus mal ressentie en Bretagne qu'ailleurs, où les agriculteurs viennent de vivre durement l'effondrement des cours du porc.

en limitant à 2 ou 3 % la réduction de sa production.

Le raisonnement froid n'a rien de convaincant pour les intéressés. La fibre européenne est impossible à faire vibrer chez des éleveurs déjà en difficultés et qui vont voir, dans ce qui est considéré comme un « coup de ciseaux », qu'il s'agit de l'application de quotas, dont l'exploitation est déjà en deçà de la limite de rentabilité, ou de jeunes paysans dynamiques qui se sont lourdement endettés pour moderniser leur appareil productif, la paille reste très amère à avaler, et le sort du voisin italien ou allemand a peu de chance d'émouvoir.

Il reste que les organisations agricoles ont raison sur deux points. On comprend que leurs responsables réclament obstinément l'application stricte de la règle des préférences communautaires : l'arrivée du beurre néo-zélandais ne peut qu'attiser le colera. De plus, l'entrée trop massive des produits de substitution pour l'alimentation du bétail, qui favorise les grandes unités laitières, ne peut qu'ajouter au scepticisme quant aux vertus de l'existence même du Marché commun. Les négociations avec les Etats-Unis, qui vont reprendre, puisque les ministres des affaires étrangères européens se sont mis d'accord sur leur principe (dans le cadre du GATT), sont trop lentes pour apporter un espoir réel aux producteurs de lait.

Chez les producteurs, pour l'instant, c'est, semble-t-il, l'attente. Mais une attente crispée, inquiète à la fois des résultats du sommet européen et des décisions du ministre de l'agriculture, M. Michel Rocard et ses services seraient sans doute bien inspirés de faire vite pour présenter aux agriculteurs des mesures cohérentes et relativement satisfaisantes des décisions communautaires, ainsi que le plan de restructuration auquel le ministre a fait plusieurs fois allusion. Chez les agriculteurs, on le voit, la colère monte vite. Il serait dommage de laisser la violence y devenir le seul mode de discussion avec le gouvernement.

Est-il cependant possible de satisfaire à la fois la FNSEA, les coopérateurs et les industriels laitiers, moins hostiles à des quotas par laitier, et les syndicats minoritaires, qui y résistent farouchement opposés à la fois des primes de quantité (qui normalement devraient avoir disparu) ou des retenues pour frais de ramassage en zones « difficiles » rendant plus précaire le sort des petites exploitations.

Pourtant, si l'on considère d'un oeil impartial les résultats de l'accord de Bruxelles, on peut croire que les difficultés seront plus grandes encore en Danemark (où la production doit être réduite de 11 %), même si la problématique y est plus industrielle qu'agricole, ou encore en Allemagne : la baisse de 7 % du volume de la production s'y accompagnera des effets, financièrement douloureux, de la disparition progressive des montants compensatoires monétaires. A première vue, la France, premier producteur européen, n'aurait pas si mal très son épingle du jeu.

« M. LABBÉ : « Abandon de poste »

« Le ministre de l'agriculture vient d'engager l'agriculture française dans la voie de la récession et du déclin », a déclaré, le mercredi 13 mars, M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, en commentant l'accord intervenu à Bruxelles.

M. Claude Labbé, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, estime, pour sa part, que M. Michel Rocard s'était « livré à une sorte d'abandon de poste ».

Analysant la décision de limiter la production laitière, la direction du RPR explique que cela ne « constitue pas seulement une erreur économique dont les conséquences ont été mal appréciées, mais une injustice vis-à-vis des agriculteurs, qui ont, ces dernières années, fait des sacrifices efficaces de la croissance et de la lutte contre l'inflation ».

Quant à l'accord sur les montants compensatoires monétaires, M. Pons affirme qu'il ne fait « que consacrer définitivement l'affaiblissement de notre monnaie en aboutissant à la création de fait d'une zone mark ».

au profit de la société suisse Pargesa va être réaménagée. Actuellement, Pargesa détient 51 % de Paribas-Suisse contre 46 % pour Paribas-France. Mais, en février 1982, pour permettre un meilleur fonctionnement de la filiale suisse, les deux actionnaires avaient constitué un syndicat, où ils avaient placé chacun 40 % du capital de cette filiale. Il est envisagé d'officialiser cet accord de fait en constituant une holding qui détendrait le contrôle de Paribas-Suisse.

Affaires

Sharp en Grande-Bretagne. — Le contrat pour l'implantation d'une usine de magnétoscopes à Wrexham (Pays de Galles) a été signé le 12 mars à Londres entre Sharp, une société japonaise, et le ministre britannique des affaires galloises. L'usine nécessitera un investissement de 15 millions de livres (165 millions de francs). L'effectif

Faits et chiffres

et la capacité de production annuelle seraient respectivement de 640 personnes et de 500 000 magnétoscopes.

● Le contrôle de Paribas-Suisse. — Le contrôle de la banque Paribas-Suisse, qui avait échappé à la Campagne financière de Paris et des Pays-Bas au cours de l'été 1981

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DES LANDES

Autoroute A-64 — Bayonne — Tarbes Est Section Bayonne — Orthez
Modification du tracé entre A-63 franchissement de l'Adour

Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et à la modification des plans d'occupation des sols

La préfecture des Landes communique :

Il est rappelé au public que l'enquête préalable à la modification d'une part du tracé de l'autoroute A-64 entre l'A-63 et le franchissement de l'Adour sur le territoire des communes d'Orthez, Labenne, Saint-Martin-de-Seignanx, Saint-André-de-Seignanx, Biaisdes, Saint-Martin-de-Hinx, Biarrotte, Saint-Laurent-de-Gosse et Sainte-Marie-de-Gosse et, d'autre part, du plan d'occupation des sols des communes d'Orthez, Labenne et Saint-Martin-de-Seignanx ouverte le 14 mars 1984 en préfecture des Landes sera close le 30 avril 1984.

Les dossiers subsidiaires d'enquête déposés dans les sous-préfectures de Dax et les mairies des communes concernées par le projet seront clos à la même date.

Mont-de-Marsan, le 21 février 1984

MANIFESTATION EN BRETAGNE LE 19 MARS POUR DÉFENDRE UNE « VALEUR REFUGE »

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — Les syndicats agricoles bretons s'attendent à « un mauvais coup ». Leur réponse aux décisions de Dix n'a pas tardé : manifestation régionale le 19 mars à Pontivy (Morbihan), le jour où commencera le sommet des chefs d'Etat européens.

Dans une région à dominante agricole, où les esprits s'échauffent d'autant plus vite que la violence est devenue une forme de dialogue avec l'Etat, cette nouvelle manifestation régionale risque d'être très mouvementée.

La Bretagne, en effet, terre de petites exploitations, est devenue par excellence le pays de l'élevage hors sol. Il y a une quinzaine de jours déjà, le coup d'arrêt donné aux plans de développement, qui impliquaient tout une production de lait, avait alarmé les quatre fédérations de syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) des zones agricoles. Près de 90 % de ces plans de développement (qui permettent à un jeune agriculteur ou à un exploitant d'amener son exploitation à un bon niveau de productivité) s'appuient sur le lait : c'est la « valeur refuge », quand d'autres productions comme le porc, le poulet, l'œuf, tournent à la catastrophe.

Le récent accord de Bruxelles est, dès lors, considéré comme dangereux pour la Bretagne. Le gel des prix, disent les syndicats agricoles, sera peut-être compensé par le démantèlement des montants compensatoires monétaires (MCM). Mais quand ?

Quant à la diminution de 2 % de la production de lait en France, comment sera-t-elle appliquée ? Les FDSEA rejettent catégoriquement un système qui demanderait aux entreprises de faire cette réduction. Elles réclament plutôt des quotas qui s'exerceraient à partir d'un certain volume de production suffisant pour assurer un revenu minimum au producteur. Sinon, disent les responsables syndicaux, les entreprises, dans un contexte difficile, réduiront leurs collectes de lait, là où elles coûtent le plus cher : « Ce sont donc les jeunes qui viennent de s'installer et les petits producteurs qui seront « largués ».

JEAN VIDEAU.

M. LABBÉ :

« Abandon de poste »

« Le ministre de l'agriculture vient d'engager l'agriculture française dans la voie de la récession et du déclin », a déclaré, le mercredi 13 mars, M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, en commentant l'accord intervenu à Bruxelles.

M. Claude Labbé, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, estime, pour sa part, que M. Michel Rocard s'était « livré à une sorte d'abandon de poste ».

Analysant la décision de limiter la production laitière, la direction du RPR explique que cela ne « constitue pas seulement une erreur économique dont les conséquences ont été mal appréciées, mais une injustice vis-à-vis des agriculteurs, qui ont, ces dernières années, fait des sacrifices efficaces de la croissance et de la lutte contre l'inflation ».

Quant à l'accord sur les montants compensatoires monétaires, M. Pons affirme qu'il ne fait « que consacrer définitivement l'affaiblissement de notre monnaie en aboutissant à la création de fait d'une zone mark ».

Hausse des taxes sur la bière et le whisky

En revanche, plusieurs augmentations dans le domaine des impôts indirects sont prévues : sur la bière (il s'agit de se conformer à des obligations de la CEE — la taxe sur les vins étant, quant à elle, diminuée), les spiritueux (dont le whisky), les cigarettes (M. Lawson a dit avoir pris en compte l'avis du corps médical) l'essence et la vignette automobile. Ces hausses, qui s'ajoutent à celles déjà annoncées pour le prix du gaz et de l'électricité, font craindre, selon certains experts, que le Trésor ne puisse atteindre son but quand il indique que l'inflation ne devrait pas dépasser 4,5 % au cours du prochain exercice.

Social

● Incidents dans un centre de formation à Montreuil. — Des incidents ont eu lieu, mardi matin 13 mars, au centre local de l'Association pour l'enseignement et la formation des travailleurs immigrés (AETFI) à Montreuil (Seine-Saint-Denis) des deux stagiaires, en grève depuis la veille, et des personnes qui tentaient de les expulser. Selon la CFDT, le mouvement a été déclenché par une centaine de stagiaires, soutenus par une quinzaine de formateurs, pour protester contre le licenciement d'une secrétaire immigrée. Selon les dirigeants de l'AETFI, association proche de la CGT et du PCF, la secrétaire avait donné sa démission puis réclamé un plan de formation, demande qui se fait acceptée.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Les conservateurs sont rassurés par le projet de budget qui prévoit un allègement des charges des entreprises

De notre correspondant

Londres. — Les milieux d'affaires sont soulagés, voire « enthousiasmés », comme l'écrit le *Guardian*, et le Parti conservateur retrouve — au moins pour un temps — une quasi-unanimité. En attendant, le 13 mars, le premier projet de budget depuis sa nomination et les élections de juin 1983, le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, semble n'avoir pas manqué son examen de passage, donnant apparemment satisfaction à ceux auxquels il entendait tout d'abord s'adresser (1).

M. Lawson, qui n'aime pas les grands mots et ménage avec prudence ses effets, a indiqué qu'il avait préparé un budget « neutre ». Certes, il n'y a pas de bouleversements, et ses choix se situent dans la continuité de la politique générale de M^{rs} Thatcher. Toutefois, ce budget tranche sur les précédents, notamment parce qu'il prévoit une réduction de la fiscalité, les impôts étant sensiblement allégés pour les entreprises et les petits contribuables, tandis que certains impôts indirects augmentent. En soulignant que « la poids de l'impôt sur le revenu reste encore trop élevé », M. Lawson a annoncé que d'autres diminutions interviendraient au cours des quatre prochaines années. Il veut ainsi montrer que le gouvernement va tenir ses promesses faites par M^{rs} Thatcher depuis son accession au pouvoir, voici près de cinq ans. C'est une demi-surprise, car, en novembre, il avait laissé entendre que l'ensemble des charges fiscales pourrait être accru, ce qui avait irrité la plupart des industriels et beaucoup de députés de la majorité, mais de nombreux observateurs avaient deviné que ce n'était là qu'une menace « tactique » destinée à faire mieux apprécier, le moment venu, de « bonnes nouvelles ».

Le chancelier de l'Echiquier entend favoriser et assurer la reprise économique enregistrée l'an dernier. « C'est un budget pour l'emploi et l'entreprise », a-t-il déclaré au début de son intervention devant la Chambre des communes. Dans un « livre vert » qu'il a présenté en même temps et qui expose les objectifs du gouvernement à plus long terme, M. Lawson affirme que la récession appartient au passé, et il table sur une croissance moyenne de 2,25 % pendant les cinq prochaines années. Il compte sur la proclamation de la loi pour financer des dépenses publiques de toute façon il souhaite continuer de réduire, à l'exception de celles de la défense.

Au profit des hommes d'affaires et des industriels, le budget 1984-1985 supprime une imposition sur le revenu des investissements et, chose plus remarquable, la surtaxe sur les cotisations patronales à la sécurité sociale, énumération appelée l'« impôt sur l'emploi » par les dirigeants d'entreprise, qui réclamaient depuis des années son abolition. Cependant, les importateurs sont pénalisés en étant obligés de payer cinq semaines à l'avance la TVA sur leurs achats. Au profit des particuliers et des plus dépourvus d'entre eux, M. Lawson a décidé de relever de 12,5 % le minimum imposable. Près de huit cent cinquante mille personnes supplémentaires vont ainsi être dispensées. La taxe sur les achats immobiliers est annulée pour les logements les moins chers, tandis que l'on met fin aux dégrèvements prévus pour les assurances-vie.

Hausse des taxes sur la bière et le whisky

En revanche, plusieurs augmentations dans le domaine des impôts indirects sont prévues : sur la bière (il s'agit de se conformer à des obligations de la CEE — la taxe sur les vins étant, quant à elle, diminuée), les spiritueux (dont le whisky), les cigarettes (M. Lawson a dit avoir pris en compte l'avis du corps médical) l'essence et la vignette automobile. Ces hausses, qui s'ajoutent à celles déjà annoncées pour le prix du gaz et de l'électricité, font craindre, selon certains experts, que le Trésor ne puisse atteindre son but quand il indique que l'inflation ne devrait pas dépasser 4,5 % au cours du prochain exercice.

Social

● Incidents dans un centre de formation à Montreuil. — Des incidents ont eu lieu, mardi matin 13 mars, au centre local de l'Association pour l'enseignement et la formation des travailleurs immigrés (AETFI) à Montreuil (Seine-Saint-Denis) des deux stagiaires, en grève depuis la veille, et des personnes qui tentaient de les expulser. Selon la CFDT, le mouvement a été déclenché par une centaine de stagiaires, soutenus par une quinzaine de formateurs, pour protester contre le licenciement d'une secrétaire immigrée. Selon les dirigeants de l'AETFI, association proche de la CGT et du PCF, la secrétaire avait donné sa démission puis réclamé un plan de formation, demande qui se fait acceptée.

Le président de la plus grande organisation patronale, celle des industriels (CBI), qui, il y a encore quelques mois, manifestait son scepticisme devant la politique gouvernementale, n'a pas hésité à dire que la nouvelle loi de finances était « un très bon budget ».

Les députés conservateurs qui, ces dernières semaines, faisaient souffler un vent de fronde au Parlement ont oublié temporairement leur ressentiment pour approuver chaleureusement le chancelier de l'Echiquier et se féliciter de la réduction des impôts, notamment en faveur des plus démunis. Ils ont fait

remarquer que de telles mesures ne pourraient « embarrasser l'opposition travailliste et éventuellement freiner la remontée de celle-ci dans les résultats des sondages d'opinion. Le leader du Parti travailliste, M. Neil Kinnock, quelque peu surpris, n'en a pas moins souligné que rien dans les prévisions budgétaires n'indiquait à court terme une réduction du chômage. « Ce budget, a-t-il dit, s'adresse bien davantage à la City qu'à l'ensemble du peuple britannique, qui est victime d'un complot ».

FRANCIS CORNU.

(1) L'exercice budgétaire en Grande-Bretagne commence le 1^{er} avril.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉDITEL
Société de financement par crédit-bail pour les télécommunications

Le conseil d'administration de CRÉDITEL, réuni le 12 mars 1984 sous la présidence de M. Henri Filho, président-directeur général, a arrêté les comptes du dernier exercice social clos le 31 décembre 1983.

Après dotation aux amortissements de 220 653 150,12 F, ses comptes font apparaître un bénéfice de 69 630 632,34 F, soit 17,41 F par action, contre 16,91 F en 1982.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires de fixer le dividende à 14,90 F par action, contre 14,60 F au titre de l'exercice précédent. En raison du statut fiscal de la société, ce dividende n'ouvre pas droit à avoir fiscal.

Dans le domaine du crédit-bail en faveur des télécommunications, CRÉDITEL a signé avec l'administration des FIT un avenant au protocole 1983 portant sur un programme complémentaire de 120 millions de francs. Les engagements pris par la société au titre de l'année écoulée s'élevaient ainsi à 324 millions de francs, qui seront financés à hauteur de 55 millions sur fonds propres de réemploi et de 269 millions sur fonds d'emprunt.

Des négociations ont été entamées avec l'administration sur le programme à prévoir au titre de l'année en cours.

Par ailleurs, CRÉDITEL a poursuivi le développement de ses opérations de SICOM classique qui représentait à fin 1983 un volume cumulé d'engagements de 148 millions de francs.

GROUPES ROBECO
FRACTIONNEMENT DES ACTIONS ROBECO ET ROLINCO

Afin de faciliter le marché des titres en Bourse, les sociétés Robeco et Rolinco proposent à l'assemblée générale des actionnaires du 27 mars 1984 de décider le fractionnement de leurs actions. Les titres seront d'un valeur nominale de 30 florins et seront remplacés par cinq actions de 10 florins nominal.

La forte hausse des cours de Robeco et Rolinco en Bourse d'Amsterdam, ces dernières années, les a amenés respectivement au-dessus de 300 florins. Après le fractionnement qui devrait avoir lieu avant l'été prochain, et sur la base de leur niveau actuel, les cours se situeraient aux alentours de 60 florins et 70 florins.

bc BANQUE PARISIENNE DE CRÉDIT

Le conseil d'administration de la BANQUE PARISIENNE DE CRÉDIT, réuni le 7 mars 1984 sous la présidence de M. Daniel HOURI, a arrêté les comptes de l'exercice 1983. Le résultat d'exploitation, avant amortissements, provisions et impôt sur les sociétés, s'élève à 137.348.000 F contre 145.748.000 F en 1982, soit une hausse de 5,70 %. Cette évolution reste satisfaisante si l'on tient compte de la baisse des taux intervenue en 1983, par ailleurs favorable aux entreprises.

Après amortissements, provisions et impôts, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 40.011.586 F. En 1983, la Banque a enregistré un allourdissement des provisions pour douteux et litigieux de 5,70 % contre 119,3 MF contre 142 MF qui reflète l'importance des investissements informatiques actuellement en cours.

La Banque a apporté pendant tout l'exercice assistance et financement à sa clientèle de PME en déployant particulièrement ses efforts sur les crédits à moyen et long terme et sur le développement des exportations : deux bureaux commerciaux ont été ouverts à AMSTERDAM et DUSSELDORF et plusieurs voyages professionnels en EUROPE et au JAPON ont été organisés.

PARIBAS
LA BANQUE PARIBAS DANS TOUS LES PAYS DE LA CEE

Avec l'ouverture d'une succursale à Copenhague, la Banque Paribas devient la seule banque européenne directement présente dans tous les pays de la Communauté économique européenne.

Opérationnelle à partir du 1^{er} mai 1984, la succursale de Copenhague sera dirigée par M. Kurt Seeborg Larsen.

Cette implantation au Danemark, avec la création simultanée d'un bureau de représentation à Oslo, en Norvège, traduit également la volonté de Paribas de développer ses activités dans les pays nordiques.

COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL
EXERCICE 1983

Durant l'année écoulée, la COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL et ses cinq filiales françaises ont distribué 3.942 millions de francs de nouveaux concours en espèces.

Les engagements de leur clientèle, produits à recevoir inclus, atteignent 8.213 millions de francs au 31 décembre 1983.

Le bénéfice net consolidé du groupe s'élevait à 71,6 millions de francs pour 1983.

Les bénéfices nets des différentes sociétés qui le composent sont, respectivement, de :

- 59.961.886 F pour la COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL, dont 35,6 millions de francs de filiales ;
- 33.514.729 F pour le CRÉDIT UNIVERSEL ;
- 1.864.462 F pour UNIVERSEL FACTORING ;
- 8.132.089 F pour LOCUNIVERS ;
- 2.114.691 F pour UNIFIMMO ;
- 1.629.097 F pour LOCATIONFOR.

Pour les filiales, cotées à 99 % par la COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL, les distributions proposées, qui reviennent presque intégralement à la société mère, forment un total de 44,1 millions de francs, soit un dividende net par action de 40 F pour UNIVERSEL, 13 F pour UNIFIMMO, 80 F pour LOCUNIVERS, 20 F pour UNIFIMMO et 100 F pour LOCATIONFOR.

Le conseil d'administration de la COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL propose pour sa part de répartir aux actionnaires une somme de 37.042.756,80 F correspondant à un dividende net unitaire de 33,60 F (non imposable de dividendes par rapport à celui de l'exercice précédent ayant été limité à 5 % conformément aux prescriptions gouvernementales) soit, avec l'avoir fiscal, un revenu global de 30,40 F par action.

Sur la base du dernier cours de 1983 (447 F), le rendement du titre ressortait ainsi à 11,28 %.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX

Les actionnaires de la Compagnie financière Delmas-Vieljeux, réunis en assemblée générale ordinaire, le 6 mars 1984, sous la présidence de M. Tristan Vieljeux ont :

- approuvé les comptes de l'exercice 1983 arrêtés au 31 décembre 1983 ;
- décidé la mise en distribution d'un dividende de 35 francs par action assorti d'un avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor) de 17,50 francs, dont un total de 52,50 francs par action, identique à celui de l'exercice précédent qui avait en une durée de dix-huit mois.

Le dividende sera payé dans les banques habilitées, à compter du 15 mars 1984, contre remise du coupon n° 87 pour les actions au porteur et estampillage des certificats nominatifs.

Job, inc. logo

Journal

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 13 mars Anrep sifflé

C'est dans un climat indescriptible que s'est déroulée, mardi, la cinquième tentative pour voter Anrep deuxième valeur inscrite à la cotation de la Bourse de Paris. Mais à la surprise, constamment réservée à la baisse les jours précédents, au point de descendre jusqu'à 240 F sans contrepartie suffisante à l'achat (dernier cours : 605 F). L'action s'est aujourd'hui à la hausse. Que s'est-il donc passé, car en vingt-quatre heures la situation financière de l'entreprise ne s'est pas véritablement retournée. Des ordres de ventes ont été annulés, assurés un professionnel. Rachats de vendeurs à découvert? Certains le disent et d'autres demandent tout haut ce qu'en dit la COB. A Wall Street avec le S.E.C., ce ne se passera pas comme ça. Bref, un cours de 279 F fut enfin inscrit mais à 14 heures après un nouveau retard la baisse d'Anrep s'établit ainsi à 33,9%.

Dans l'ensemble, la tendance est apparue plus saine après l'ajustement de la veille. Mais ce ne fut qu'un répit car la reprise que certains attendaient après le redressement du New-York Exchange. Esso et CSF furent bien pressés de meilleures dispositions, mais l'exemple donné ne fut pas vraiment contagieux. Plusieurs fois échoués les opérateurs se résignèrent. Finalement, à la clôture, l'indicateur instantané enregistré, une faible avance de 0,45 %. Désormais, à neuf jours de la liquidation générale, les cours en moyenne se situent à 0,8 % en dessous de leurs niveaux de fin février.

Même le recul du dollar, la devise-témoin de la semaine, s'échangeant contre 9,89 F et 9,93 F contre 9,85/9,94 F.

L'or s'est redressé à Londres (397,50 dollars l'once contre 395,75 dollars), mais a baissé ici, à Paris, à cause du dollar utilisé comme monnaie de référence. Le lingot a coté 101 700 F contre 102 050 F. Keplé également du napoléon à 646 F (-4 F).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

TONNA ÉLECTRONIQUE RATE SON ENTRÉE EN BOURSE. L'introduction, le 13 mars, sur le second marché de la Bourse de Nancy des actions TONNA, électronique s'est soldée par un échec. Les ordres d'achat ont, en effet, porté sur 1 530 000 titres, alors que seuls 19 000 titres de 100 F nominal étaient mis à la disposition du public au prix d'offre minimum de 120 F par action. Le procédé d'offre publique de vente (OPV) va donc être appliqué le 21 mars prochain, pour évaluer le retour à ce prix, ou en accord avec les banques instructrices : la SNV, la Société générale et la Banque Worms. Le nouveau prix d'introduction est fixé à 150 F. Société holding au capital de 29 513 000 F, ayant son siège social à Reims, TONNA, électronique est une société spécialisée dans la fabrication et la distribution d'antennes de radio et de télévision et de systèmes de portés audio et vidéo pour immeubles. Dans ce domaine, sa part de marché en France est supérieure à 33 %. L'axe de développement et de recherche se situe dans le traitement des signaux de radio-diffusion-télévision, d'interfaces opto-électroniques et de signaux de radio-diffusion directe par satellites. Employant environ six cents personnes, la société a réalisé, en 1983, un chiffre d'affaires hors taxes de 190 millions de francs, dont 12 millions de francs à l'export. (Corvex).

DE BEERS. - En diminution l'année précédente, les profits du géant diamantaire se sont fortement accrus pour 1983. Le résultat après impôt s'élève à 503,4 millions de francs, soit un montant ainsi un progrès de 49,8 % pour un chiffre d'affaires de 892,9 millions de francs (+21 %). Le bénéfice net (part des associés incluse) atteint 530,2 millions de francs (+19,8 %). Le dividende final est fixé à 27,5 cents (contre 25 cents), faisant un total de 40 cents (contre 37,5 cents). Les dirigeants attribuent cette amélioration des ventes de diamants - les pierres brutes de petites dimensions - aux effets de change (baisse du rand par rapport au dollar). Les ventes au détail dans les bijouteries ont atteint un niveau record, grâce, en particulier, aux importantes acquisitions faites aux États-Unis pour Noël. De Beers a poursuivi ses efforts pour stabiliser le marché du diamant en augmentant ses stocks de diamants autogérés, on fin d'exercice, 2 253,9 millions de francs, contre 1 832,3 millions.

INDICES QUOTIDIENS

Table with 2 columns: Index Name and Value. Includes indices for 12 mars and 13 mars.

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Table with 2 columns: Term and Rate. Shows rates for 14 mars and 15 mars.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

Table with 2 columns: Term and Rate. Shows dollar rates for 13 mars and 14 mars.

BOURSE DE PARIS Comptant 13 MARS

Table of stock prices for various companies. Columns include Valeurs, Cours, and Dernier cours.

SECONDE MARCHÉ

Table of stock prices for the second market. Columns include Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Hors-cote

Table of stock prices for off-listed securities. Columns include Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Actions au comptant

Table of stock prices for actions on credit. Columns include Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Obligations convertibles

Table of convertible bond prices. Columns include Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Étrangères

Table of foreign stock prices. Columns include Valeurs, Cours, and Dernier cours.

TAUX DES BILLETTS AUX GUICHETS

Table of exchange rates for various currencies. Columns include Valeurs, Cours, and Dernier cours.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices. Columns include Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Règlement mensuel

Large table showing monthly settlement data for various companies. Columns include Valeurs, Cours, and Dernier cours.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- IDÉES**
- La gauche et l'individu : « Une longue tradition libérale », par Roger Quilliot ; « Journaux, réveille-toi ! », par Pierre Berès.
- ÉTRANGER**
- PROCHE-ORIENT** - La conférence interarabique de Lausanne.
 - JORDANIE** : nette période du courant islamiste aux élections législatives partielles.
 - La guerre du Golfe.
 - DIPLOMATIE**
 - AFRIQUE**
 - TUNISIE** : l'ancien ministre de l'Intérieur, M. Driss Guiga, est accusé de haute trahison.
 - AMÉRIQUES**
 - Le résultat des élections primaires aux États-Unis.
 - ASIE**
 - EUROPE**

- POLITIQUE**
- La PCF et les élections européennes.
 - Les députés socialistes veulent être associés au choix du gouvernement sur les reconversions et les impôts de 1985.
 - Un colloque de la Fédération nationale des sciences politiques.
 - Le débat sur l'enseignement privé.

- SOCIÉTÉ**
- FAITS DIVERS : la mort au tableau noir ; la baraka d'Action directe.
 - L'enquête sur la mort de Gérard Lebovici.
 - SCIENCES : le plan photovoltaïque français.
 - SPORTS : Paris-Nice ; Ile-de-France : cent vingt propositions écologiques.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

- Carmen, de Francesco Rosi.
- Les Diaboliques, d'Henri-Georges Clouzot.
- Le Tourne de Louisiana Story, par Robert Flaherty.
- Jonesco, de Roger Planchon, à Paris.
- Hélène Vincent dans Liberté de Brême.
- Livres.
- Sélection.
- Programmes des expositions.
- COMMUNICATION : l'audience des chaînes de radiotélévision.
- LETTRES : mort d'Uwe Johnson.

ÉCONOMIE

- SOCIAL : Renault donne le coup d'envoi aux élections des représentants des salariés dans les conseils d'administration.
- AFFAIRES.
- LOGEMENT : « La patrimoine malade de la copropriété III », par José Dreyfus.
- AGRICULTURE : après l'accord de Bruxelles sur la réduction de la production de lait.

RADIO-TÉLÉVISION (25)

- INFORMATIONS**
- « SERVICES » (26) ;
 - Météorologie ; Mots croisés ; Journal officiel ; Anciens combattants.
 - Annonces classées (28-29) ; Carnet (26) ; Programmes des spectacles (20 à 23) ; Marchés financiers (33).

Le numéro de « Monde » daté 14 mars 1984 a été tiré à 457 898 exemplaires

Communiqué par Brit Air

«bleu-blanc-rouge» au cœur de la Région

La plupart des hommes d'affaires connaissent Brit Air, Compagnie régionale. Brit Air dessert par des lignes régulières Londres et Lyon au départ de Rouen, Quimper, Morlaix, Caen, Le Havre, et associe à Air Inter, exploite Rennes-Paris et Quimper-Paris. Complément du réseau aérien national, Brit Air offre les mêmes avantages que les grandes compagnies : vols tricolores, cartes d'abonnement, tarifs réduits dans les mêmes conditions, etc... Avec ses avions de 18 places - des avions d'affaires, presque des avions privés - Brit Air participe chaque jour au desservement et à l'essor de la région. Pour en profiter, vous aussi, appelez le 09 62 10 22 ou consultez votre agence de voyages.

A B C D E F G

M. MITTERRAND A TOULOUSE

Un nouveau départ pour l'industrie aéronautique grâce à l'Airbus-320

De notre envoyé spécial

Toulouse. - M. François Mitterrand s'est rendu à Toulouse mardi 13 mars au lendemain même de la signature, à Bonn, de l'accord pour la fabrication d'un nouveau modèle d'Airbus en collaboration entre la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Espagne (le Monde du 13 mars).

Le chef de l'Etat, accompagné de M. Charles Fiterman, ministre des transports, n'a évidemment rien vu du futur avion A-320, qui n'est encore qu'à l'état de maquette. Les dirigeants de la SNIAS, MM. Henri Martre, président, Bernard Latbière, administrateur-gérant, et Roger Betteille, président du groupe d'intérêt économique Airbus-Industrie, lui ont, en revanche, largement expliqué les plans de cet avion de cent cinquante places, dont la construction va commencer, et dont les premiers exemplaires seront livrés en 1988. Ils ont insisté sur les performances de l'appareil, supérieures à celles de la dernière Caravelle.

A défaut de voir les premiers éléments du nouvel avion, M. Mitterrand a parcouru les hangars de la SNIAS où sont assemblés d'autres modèles : l'avion régional biturbo-propulseur ATR-42 franco-italien de 44 à 49 places et l'Airbus A-310 de 215 places déjà en service dans plusieurs compagnies, et dont cinq exemplaires seront livrés à partir de mai prochain à Air France. Après avoir pénétré dans les cellules en cours de montage, monté sur les plates-formes d'assemblage et s'être

fait donner des explications techniques, le président de la République a déclaré dans une brève allocution qu'il était heureux que M. Thatcher, avec qui il en avait parlé plusieurs fois, ait donné son accord à cette réalisation. Il a ajouté : « La France tient dans cette entreprise un rôle de pointe, et avec ses partenaires européens elle fait la preuve que leur entreprise commune peut supporter la compétition mondiale. Notre pays vient donc sa place grâce à une haute technologie, une bonne organisation et un vaste marché. »

C'est un nouveau départ pour notre industrie aéronautique.

A M. Dominique Baudis, maire de Toulouse (contriste), venu le saluer, M. Mitterrand a dit qu'il se félicitait que l'avenir aéronautique de Toulouse soit ainsi assuré jusqu'à l'an 2000 au moins, précisant que de nouveaux emplois seraient créés. Profitant de la visite du chef de l'Etat, le syndicat CGT de l'Aéronautique a distribué une « lettre ouverte » demandant notamment le « rattrapage du pouvoir d'achat gravement amputé depuis deux ans » et l'application à la SNIAS « des lois de la République dans le domaine des libertés ».

Après sa visite des installations, M. Mitterrand a été l'hôte d'un déjeuner privé offert par le bureau de l'association de la presse présidentielle dont il est, de droit, le président d'honneur.

ANDRÉ PASSERON.

La fédération socialiste de Loire-Atlantique exclut huit militants

De notre correspondant

Nantes. - En excluant du Parti socialiste huit de ses militants (et non des moindres, puisqu'on y trouve, entre autres, M. Gérard Sallou, l'ancien adjoint aux finances de M. Alain Chenard, maire de la ville, de 1977 à 1983), la fédération de Loire-Atlantique a voulu se séparer des derniers représentants de la vieille SFIO, caractérisés par leur attachement viscéral à la laïcité autant que par leur anticommunisme sans concession.

« Ces gens n'ont plus rien à voir avec le parti », tel est l'avis de la commission des conflits, qui a statué sur le cas de M. Gérard Sallou et de ses amis. Ceux-ci sont déclarés coupables d'avoir participé activement, en novembre 1983, à la constitution de « l'appel des 121 aux travailleurs du département », appel qui n'est pas tendu pour le gouvernement. Les « 121 » lui reprochent « de prendre des mesures portant atteinte à des droits acquis par le mouvement ouvrier au prix d'une lutte séculaire ». Certes, les « 121 » n'utilisent pas le mot « traïson » (des promesses de mai 1981), mais

il est bien dans l'esprit de ce texte, signé aussi par des militants du PCI (Parti communiste internationaliste, trotskiste).

Les huit « accusés », convoqués mercredi 7 mars devant la commission, se sont prévalus du soutien de cinquante-deux autres militants socialistes, ce qui montre que les héritiers de la « vieille maison » SFIO représentent toujours un certain courant au pays nantais. La commission des conflits a estimé qu'il s'agissait d'une expression externe au parti et donc d'une activité fractionniste. En fait, le bureau fédéral du PS, à tendance popéreniste-CERES, a saisi l'occasion qui lui était offerte pour régler de vieux comptes.

Reste à savoir si les exclus ne vont pas tenir maintenant un rôle encore plus gênant pour la majorité fédérale. Ils se sont engagés à fond pour la relance de « l'appel des 121 », qui a déjà recueilli deux mille signatures en Loire-Atlantique. Ils tiennent un meeting mercredi 14 mars à Nantes.

Y. R.

LE SERVICE DE SÉCURITÉ INTERNE DU CEA EST MIS EN CAUSE PAR « LE CANARD ENCHAÎNÉ »

(trente-cinq mille personnes) et sur la plupart des techniciens et cadres des entreprises travaillant directement pour le CEA (cent cinquante mille autres personnes), ce service échappe presque complètement au contrôle de la police officielle. Selon le CEA, le DSPS garde effectivement les fichiers des personnes de l'industrie avec qui le CEA a travaillé, car même si les relations sont étroitement terminées, elles peuvent être reprises dans l'avenir. On rappelle que le CEA a la responsabilité de la fabrication des armes nucléaires et que cela conduit le DSPS à faire de nombreuses enquêtes. Ces-ci suivent des directives gouvernementales dont le CEA a demandé confirmation aux nouvelles autorités peu après mai 1981.

Toujours selon le Canard enchaîné, le DSPS a fait l'objet d'enquêtes révélant qu'il « se comporte comme une véritable police privée. Disposant de trois cent quatre-vingt-cinq mille fiches et dossiers sur tous les collaborateurs

(Publié)

72% des dépôts sont vendus et payés dans les deux premiers mois de leur venue au « Depot Vente de Paris ».

Faites un essai, n'est ce pas la meilleure façon de tester le sérieux de notre formule. La qualité de notre exposition et le nombre de nos clients aussi bien professionnels que particuliers ?

LE DEPOT VENTE DE PARIS, 81, rue de Lagny (20^e) 372.1391

M. MAUROY SE REND AU DANEMARK

Le premier ministre est accompagné de M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères européennes, et de deux secrétaires d'Etat, MM. Guy Lengagne (mer) et Roger-César Schwartzberg (éducation nationale).

M. Pierre Mauroy devait quitter Paris pour Copenhague, ce mercredi après-midi 14 mars, pour une visite officielle de deux jours au Danemark. Le premier ministre est accompagné de M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères européennes, et de deux secrétaires d'Etat, MM. Guy Lengagne (mer) et Roger-César Schwartzberg (éducation nationale).

Le programme de la visite de M. Mauroy prévoit un premier entretien en tête-à-tête avec son collègue danois, M. Poul Schlüter, mercredi en fin d'après-midi, suivi d'un dîner officiel. Jeudi, le premier ministre s'entretiendra avec le chef de l'opposition social-démocrate, M. Joergensen, puis les deux délégations auront une série d'entretiens au palais du gouvernement, avant de participer à un déjeuner offert par la reine, M. Mauroy doit regagner Paris dans la soirée de jeudi.

Ses entretiens à Copenhague seront principalement consacrés à la préparation du conseil européen des 19 et 20 mars, à la défense, à un certain nombre de questions d'actualité (parmi lesquelles la situation au Liban et la guerre Iran-Irak), ainsi qu'à l'examen des relations bilatérales.

Inquiétude sur les intentions de l'Argentine au sujet de sa dette extérieure

Les concertations entre les banques créditrices de l'Argentine ont repris à New-York, le mardi 13 mars. L'attitude dilatoire, pour ne pas dire plus, adoptée par le gouvernement du président Alfonsín en ce qui concerne le service de la dette extérieure (s'élevant au total à plus de 43 milliards de dollars) est devenu un grave sujet d'inquiétude pour la communauté bancaire internationale. Schématiquement, les faits sont les suivants.

Le 13 octobre dernier, le gouvernement de l'Argentine avait fait savoir qu'il suspendait tous remboursements (y compris le paiement des intérêts) sur la dette extérieure. Les élections ont eu lieu depuis lors, mais Buenos-Aires continue à ne pas honorer ses engagements. Les créanciers seraient prêts à accepter l'ajournement du remboursement du principal en attendant que soit négocié un accord de rééchelonnement, mais pas le refus de servir les intérêts, et cela d'autant plus que l'Argentine a pu, au cours des derniers mois, engranger quelques réserves de changes (on parle de 1 milliard de dollars).

Ces réserves, déclare le gouvernement argentin, doivent d'abord servir à :

- « Médias : nouvelles stratégies, nouvelles images ». - L'Institut universitaire de technologie B de l'université de Bordeaux III (qui comprend un enseignement de journalisme) organisait en juin 1983 ses « journées presse » sur ce thème. Le compte rendu vient d'être publié : ce sont des morceaux choisis des interventions et des moments forts des débats, qui ont porté notamment sur le rôle de la presse écrite et sur la place des journalistes dans l'évolution en cours du système médiatique.

Le K.D. reste résolument décidé à maintenir l'excellent standing qui lui a valu son prestige. « A bord d'un bateau spacieux vous êtes logés dans une cabine avec vue sur le fleuve et 2 lits bas, douche et WC privés. L'ensemble du personnel veille à votre confort et à votre bien-être. Il sera toujours disponible pour vous fournir une qualité de service que vous êtes en bon droit d'exiger ». Chaque jour, le chef de cuisine vous prépare des menus dignes des meilleurs tables, qui laisseront, eux aussi, des souvenirs exquis... Se laisser bercer sur un bateau qui glisse doucement devant des sites remarquables, inuit en profiant d'une parfaite organisation des excursions lors des escales, renforcer encore votre impression que ce mode de voyage est la meilleure formule pour vivre pleinement, en privilège, quelques jours exceptionnels.

Partez pour une croisière en « Classe de Luxe ». Elle est faite pour vous.

Renseignements et inscriptions dans votre Agence de voyage ou : pour une documentation gratuite, envoyer votre carte de visite avec ce bon à :

Agent Général - 9, rue Fbg St Honoré - 75008 Paris - Tél. : (1) 472.52.27

« Un sondage sur la privatisation de la télévision. - Le Quotidien de Paris publie le 14 mars un sondage réalisé par l'Institut IFRES entre le 29 février et le 8 mars sur un échantillon représentatif de 1 000 personnes âgées de dix-huit ans et plus. 72 % d'entre elles estiment que la télévision ne doit pas demeurer un monopole d'Etat. 52 % veulent dans la gestion privée la garantie d'une télévision intensive aux goûts du public ; 28 % redoutent le risque d'une diminution des puissances d'argent et 4 % celui d'un abandon de la mission de service public.

(Publié)

Un vin de grande table

CRAMOISAY

toujours à sa place

(Publié)

German 1000 kms tranquilles

Rhône Line et légendaires.

MM14

Sur le vif

Zip

Elle est devenue bien vertueuse, je vous le disais l'autre jour, bien conformée, l'Américaine de Reagan, elle s'interroge à longueur d'ondes et d'années sur la question de savoir si Gary Hart et sa femme, deux fois séparés, se sont réconciliés pour de vrai ou pour la forme en vue des prochaines élections présidentielles. Et s'il est opportun ou pas de rétablir la prière à l'école. Quand elle voit passer un bonhomme qui n'arrive pas à remonter la fermeture éclair de sa braguette ou d'une veste, elle se précipite sur la galerie marchande d'Albany, elle pousse des hauts cris par la voix suraiguë d'une vendeuse, alerte les filles et envoie le malheureux au poste de police.

Là, on lui prête une épinglette de nourrice et on la fiche devant les micros et les caméras immédiatement allumés. Remous dans l'opinion et catastrophes en cascade. Il perd son emploi de conseiller dans un programme de réhabilitation pour drogués. Complètement traumatisé, il va chez le toubib. Ordonnance recto

verso de tranquillisants, d'anti-dépresseurs, d'euphorisants. Il se met à croquer des tablettes et à avaler des gélules avant les repas, après les repas, entre les repas.

La volée complètement droguée à son tour. Et méchant. Et teigneux. Et violent. Du coup - quel coup ! - sa femme le plaque. Alors là, il touche le fond. Il donne un coup de pied. Et il remonte jusqu'au tribunal devant qui il va attaquer le fabricant de médicaments-intérets. Et il va gagner. Saviez-vous combien ? 200 000 dollars. En gros - et ça fait très gros - 160 000 F. Lourds.

C'est ça que j'adore aux États-Unis. Ça sont ces contrastes, ces extrêmes. Tous ces « possibles ». Un pays où on peut encore jouer à qui perd gagne sur une fermeture éclair et une épinglette de nourrice bien placées, c'est quand même un grand, un beau pays !

CLAUDE SARRAUTE.

RECHUTE DU DOLLAR : 7,87 F

Le dollar a fléchi à nouveau sur le marché des changes, mercredi 14 mars 1984, revenant, à Francfort, de 259 DM à 255 DM, et à Paris de 7,98 F à 7,87 F.

Cette rechute, qui intervient après une vive réaction en début de semaine (le dollar s'élevait au-dessus de 2,60 DM et de 8 F), est attribuée à plusieurs facteurs. Il y a d'abord l'« effet Hart » : le succès grandissant de ce candidat démocrate est considéré comme une menace réelle pour le pétrole américain. Il y a, ensuite, l'annonce d'une baisse des ventes de détail américaines en février (-0,2 %). Cette baisse a surpris les analystes, qui s'attendaient à une nouvelle progression, de l'ordre de 0,7 % à 0,8 %. Cette construction, le président depuis août 1983, est de nature à calmer un peu les craintes d'une surchauffe susceptible de durcir la politique des autorités monétaires et, donc, de faire monter les taux. Au surplus, M. Preston Henrich, vice-président de la Réserve fédérale, l'unité de contrôle, a déclaré que l'économie américaine « paraissait en mesure de soutenir, au moins plusieurs trimestres une croissance réelle de l'ordre de 6 % sans qu'il faille pour autant recourir aux mesures d'austérité ». C'est également l'opinion de M. Malcolm Baldrige, secrétaire au Commerce, qui voit même la croissance du PIB américain revenir de 6 % au premier trimestre 1984 à 5 %, 4 % et 3,5 % les trimestres suivants, pronostic confirmé par les experts du secteur privé, en particulier ceux de Wharton Econométrica.

M. Marjolin à l'Académie des Sciences morales. - M. Robert Marjolin a été élu lundi 12 mars à l'Académie des Sciences morales et politiques. M. Marjolin, agrégé de droit, a été secrétaire général de l'Organisation européenne de coopération économique de 1948 à 1955, et vice-président de la Commission de la Communauté économique européenne de 1958 à 1967.

On rapporte, d'autre part, que le premier ministre des Philippines, M. Cesar Virata, a déclaré que son pays va demander un troisième service de sa dette, celui qui est en cours devant expirer le 16 avril.

Le Rhin en vogue - une croisière à la mesure de vos exigences



Alors que l'on constate ici et là une fâcheuse tendance à la médiocrité, le K.D. reste résolument décidé à maintenir l'excellent standing qui lui a valu son prestige. « A bord d'un bateau spacieux vous êtes logés dans une cabine avec vue sur le fleuve et 2 lits bas, douche et WC privés. L'ensemble du personnel veille à votre confort et à votre bien-être. Il sera toujours disponible pour vous fournir une qualité de service que vous êtes en bon droit d'exiger ». Chaque jour, le chef de cuisine vous prépare des menus dignes des meilleurs tables, qui laisseront, eux aussi, des souvenirs exquis... Se laisser bercer sur un bateau qui glisse doucement devant des sites remarquables, inuit en profiant d'une parfaite organisation des excursions lors des escales, renforcer encore votre impression que ce mode de voyage est la meilleure formule pour vivre pleinement, en privilège, quelques jours exceptionnels.

Partez pour une croisière en « Classe de Luxe ». Elle est faite pour vous.

Renseignements et inscriptions dans votre Agence de voyage ou : pour une documentation gratuite, envoyer votre carte de visite avec ce bon à :

Agent Général - 9, rue Fbg St Honoré - 75008 Paris - Tél. : (1) 472.52.27

German 1000 kms tranquilles

Rhône Line et légendaires.

MM14

German 1000 kms tranquilles

Rhône Line et légendaires.

MM14

German 1000 kms tranquilles

Rhône Line et légendaires.

MM14